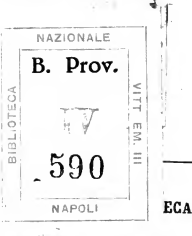



NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT EM. III
590
NAPOLI



120

3

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,
Morts depuis 1700 *jusqu'en* 1771.

TOME DEUXIEME.

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

Pour servir de suite aux ELOGES IMPRIMÉS ET LUS DANS LES SÉANCES PUBLIQUES DE CETTE COMPAGNIE.

Par M. d'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME DEUXIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A MESSIEURS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

MESSIEURS,

L'OUVRAGE que vous me permettez de faire paroître sous vos auspices, est un monument du zele actif & pur dont M. D'ALEMBERT fut constamment animé pour l'Académie. Il en forma le projet le jour même où vous le chosîtes pour votre organe, & depuis il n'en a passé aucun sans s'occuper d'achever ou de perfectionner ce travail, qu'il regardoit comme la dette sacrée de sa reconnoissance.

Il n'avoit voulu publier pendant sa vie qu'un petit nombre d'Eloges lus dans vos Séances publiques. Toute Histoire presque contempo-

raine, n'eût-elle pour objet que la Littérature & la Philosophie, peut troubler le repos de quiconque veut l'écrire avec vérité; & M. D'ALEMBERT étoit parvenu à cet âge & à ce degré de réputation où le repos est plus cher qu'une gloire nouvelle, & où le besoin de parler avec franchise est plus impérieux que celui d'occuper les autres du fruit de ses veilles.

Chargé par lui de ce dépôt précieux, héritier de ses sentimens pour l'Académie, auprès de laquelle son amitié pour moi a été mon premier titre, j'ai cru remplir un vœu de son cœur en vous faisant hommage d'un travail entrepris pour la gloire d'une Compagnie dont vos Ouvrages ont si dignement soutenu ou augmenté l'éclat.

Je suis avec respect,

MESSIEURS,

Votre très-humble, &c.

DE CONDORCET.



AVERTISSEMENT.

LES Membres de l'Académie Françoiſe peuvent ſe partager en deux claſſes.

Les uns n'ont été que de cette Académie, les autres ont été de plus ou de celle des Sciences, ou de celle des Belles-Lettres.

On trouve l'Eloge des derniers dans les Mémoires de ces deux illuſtres Compagnies ; & par cette raiſon, nous n'avons pas cru devoir nous en occuper. Pouvions-nous d'ailleurs nous flatter de mieux faire que les Auteurs de ces Eloges ? Et au-

rions-nous osé, par exemple, entreprendre, après Fontenelle, l'Eloge de M. d'Argenson, sans parler des autres ?

Despréaux, qui étoit en même temps de l'Académie Françoise & de celle des Belles-Lettres, est le seul qui nous ait paru mériter une exception. Cet illustre Poëte occupe un rang si distingué dans nos fastes, que le Public auroit été surpris de le voir passer sous silence.

Quant aux Académiciens de la premiere classe, c'est-à-dire, qui n'ont été que de l'Académie Françoise, nous avons fait les Eloges de tous ceux qui sont morts depuis le commencement du siecle, époque où commence notre travail, jusqu'à la fin de l'année 1771. Nous avons cru devoir cet hommage de préfé-

rence à ceux de nos Confreres qui n'en avoient point reçu ailleurs, & qui, si nous pouvons employer ici une expression de Tacite, *paucioribus lacrymis compositi sunt.*

Nos Eloges sont au nombre de soixante-quinze ; nous en avons déjà publié quelques-uns, la plupart intéressans par la célébrité de ceux qui en étoient l'objet. Le Public ayant reçu avec bonté ce premier essai de notre travail, nous osons lui présenter aujourd'hui tous les autres Eloges que nous avons composés, & pour lesquels son indulgence nous est encore plus nécessaire.

Ces Eloges, ou, si l'on veut, ces Articles (car il y en a plus d'un qui ne mérite guere le nom d'*Éloge*), sont disposés, ainsi

que ceux des autres Académies ; ſuivant l'ordre chronologique de la mort des Académiciens.

Nous avons même inſéré dans cet ordre chronologique les Membres de l'Académie des Sciences & de celle des Belles-Lettres, qui ont été de l'Académie Françoiſe ; mais nous nous ſommes bornés à la date de leur naiſſance, de leur réception & de leur mort, & nous avons renvoyé le Lecteur à leurs Eloges inſérés dans l'Hiſtoire des deux autres Compagnies.

Dans le Volume déjà publié, nous avons tâché de donner aux différens Eloges qu'il renferme, la variété de ton & de ſtyle ſi néceſſaire à ce genre d'Ouvrage, pour en rompre la monotonie, & pour rendre en même temps chaque Eloge plus analogue, &,

ſi nous oſons le dire, plus reſſemblant à celui qui en étoit l'objet. Cette variété étoit plus néceſſaire encore dans ceux que nous publions aujourd'hui, & qui ſont en bien plus grand nombre. Nous avons quelquefois emprunté le ſtyle des différens Académiciens, qui, dans leurs Diſcours de réception, ont payé à leurs ſucceſſeurs le tribut de louanges ordinaires, ou qui ont fait dans leurs Ouvrages un Eloge particulier de quelques-uns de leurs Confreres. Quelquefois nous avons fait parler ceux mêmes dont nous avions à entretenir nos Lecteurs; enfin nous n'avons rien négligé pour ſoutenir & intéreſſer l'attention des Gens de Lettres, même dans les Articles les plus courts; car il en eſt pluſieurs qui, par leur nature, ne comportoient que très-peu d'étendue.

Nous avions annoncé dans le Volume précédent, des Notes déjà faites sur les Eloges déjà imprimés, Notes que nous n'avions pas jugé à propos de joindre à ces Eloges. On les trouvera ici à l'ordre chronologique des Académiciens qu'elles concernent. Nous avons fait en sorte qu'on pût les lire de suite, sans qu'il fût nécessaire d'avoir sous les yeux l'Eloge dont elles sont, pour ainsi dire, le supplément.

Nous avons joint de pareilles Notes à plusieurs Articles que nous publions aujourd'hui pour la premiere fois ; elles renferment, ainsi que les autres, ou des faits qui nous ont paru intéressans pour les Gens de Lettres, ou des remarques, aussi utiles que nous avons pu les faire, sur des objets de Littérature & de Philosophie.

Au moyen de cette diſpoſition hronologique, les Gens de Letres auront ici dans l'ordre le lus convenable, ou l'Eloge hiſorique, autant qu'il eſt poſſible, e tous les Académiciens morts epuis le commencement du ecle, ou l'indication de l'Ourage dans lequel cet Eloge ſe rouve mieux fait qu'il ne l'auoit été par nous.

Parmi les différentes Anecdoes que nous avons rapportées, s'en trouvera pluſieurs ſans oute qui ſeront connues d'un ſſez grand nombre de nos Lecurs ; mais nous les prions de ire attention qu'un plus grand ombre les ignore, & nous vons penſé qu'il ſeroit agréable, quelquefois utile pour ces deriers, de les trouver dans notre Ouvrage.

Les Notes contiennent aussi quelquefois, mais très-rarement, des détails purement grammaticaux, relatifs aux Ouvrages dont certains Académiciens se sont occupés. Ceux de nos Lecteurs que ces détails intéressent peu, les passeront s'ils le jugent à propos ; mais nous ne croyons pas qu'ils soient déplacés dans l'Histoire de l'Académie Françoise & de ses travaux.

Nous demandons grace enfin pour quelques redites, courtes & peu nombreuses, que l'étendue de cette Histoire peut rendre excusables, & qui concernent d'ailleurs des objets intéressans pour l'Académie & pour les Lettres ; objets sur lesquels, par cette raison, nous avons cru devoir insister, mais avec réserve, quand l'Académicien dont nous avions à parler nous en offroit

l'occaſion naturelle & preſque indiſpenſable.

Il y a long-temps que nous avons prié ceux qui peuvent, comme parens ou comme amis, s'intéreſſer à la mémoire des Confreres que nous avons perdus, de nous fournir des détails ſur ce qui les concerne. Cette priere a été rendue publique dans pluſieurs Journaux. Peu de perſonnes y ont eu égard, & nous avons été preſque réduits à nos propres recherches pour le travail que nous avons entrepris. Si la famille ou les amis des Académiciens défunts ne ſont pas contens de nous, il n'a tenu qu'à eux de l'être davantage. Nous avons du moins fait en ſorte de ne rien dire que de vrai ; & quoiqu'on ait révoqué en doute quelques-uns des faits que nous avons racontés, nous

pouvons aſſurer avec confiance, qu'ils n'ont été avancés que ſur les meilleurs témoignages.

Nous n'en dirons pas davantage ſur notre travail, quelque tentés que nous en ſoyons ; l'amour-propre d'un Ecrivain croit n'en avoir jamais aſſez dit pour recommander ſes Productions à la bienveillance de ſon Lecteur ; mais la maniere la plus ſûre de ſe le rendre favorable, eſt de ne pas commencer par lui déplaire en parlant de ſoi trop long-temps.



HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME DEUXIEME.

A AMSTERDAM;

Et se trouve à Paris,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.



TOUSSAINT ROSE,

Secrétaire du Cabinet du Roi, & Président en la Chambre des Comptes de Paris, né en 1611, reçu à la place de VALENTIN CONRART, *le 12 Décembre 1675, mort le 6 Janvier* 1701 (1).

NOTE

SUR L'ÉLOGE DU PRÉSIDENT ROSE.

NOTE I, *à l'occasion de* VITTORIO SIRI, *page 495 du Volume précédent.*

CE *Vittorio Siri*, qui eut tant d'obligation à notre Académicien, avoit commencé par être Moine. Il passoit

(1) *Voyez* son Eloge dans le Volume précédent, page 487.

pour vendre ſa plume au plus offrant; ce qui faiſoit dire de lui, que ſes *Ouvrages Hiſtoriques* étoient *No da Iſtorico, ma da ſalario* (*non d'un Hiſtorien, mais d'un Auteur payé*). Le Cardinal Mazarin, quoiqu'il lui eût donné une forte penſion, ne l'aimoit pas, & ne le ſoudoyoit que pour échapper à ſes ſarcaſmes.

NOTE II, *relative à la page* 495, *ſur les Lettres écrites au nom de* LOUIS XIV, *par le Préſident* ROSE.

OUTRE les Lettres réelles que le Préſident Roſe écrivit au nom de ce Prince, comme Secrétaire du Cabinet, on lui en attribue une, prétendue écrite par Louis XIV au Docteur Arnaud, en 1678, dans le temps où le Monarque faiſoit le ſiége d'Ypres. On ſait que Janſénius avoit été Evêque de cette ville; on ſait quel étoit l'attachement du Docteur Arnaud pour cet Evêque & pour ſes opinions. La Lettre dont il s'agit n'étoit qu'un long & triſte

persiflage, où l'on faisoit parler le Roi sur le siége d'Ypres, dans le style théologique de Jansénius ; plaisanterie de Séminaire, plus digne d'un Bachelier de Sorbonne, que d'un homme du monde, tel que le Président Rose (1). Si par malheur pour lui il en fut l'Auteur, il n'osa sûrement la montrer à son ami Racine, dont le Jansénisme & le bon goût auroient également réprouvé cette insipide facétie. Cependant les Jésuites, ennemis jurés de Jansénius & d'Arnaud, répandirent la Lettre le plus qu'ils purent, & la firent valoir de leur mieux, jusqu'à prétendre qu'elle étoit supérieure aux Provinciales ;

---

(1) On peut en juger par le début de cette Lettre, relatif aux *cinq propositions* condamnées dans Jansénius. » Monsieur Arnaud, » j'ai cinq propositions à faire à Messieurs » d'Ypres. La premiere, que je suis venu en » Flandres *pour faire du bien à tout le monde*. » La seconde, que le *commandement* que je leur » fais de me rendre la ville, *n'est pas impossible*. » La troisième, &c. Il s'agit donc, Monsieur, » de leur faire *signer ces cinq propositions*, » qui renferment tout le *Traité de la grace* » que j'ai à leur faire « &c. Ceux qui voudront s'ennuyer plus long-temps, trouveront le reste dans le Dictionnaire de Bayle, au mot *Ypres*.

mais ils furent les ſeuls à le croire, ou plutôt à le dire; & les Janſéniſtes conſerverent l'avantage, ſi précieux en France, d'avoir fait rire la Nation aux dépens de leurs ennemis.

NOTE III, *relative à la liaiſon du Préſident* ROSE *avec Deſpréaux & Racine.*

QUELQUE attaché que le Préſident Roſe fût à ces deux grands Poëtes, on voit par les Mémoires de l'Abbé de Choiſy, qu'il n'avoit pas en eux la plus parfaite confiance; il ne vouloit point leur faire part des anecdotes qu'il avoit été à portée de ſavoir, relativement à l'Hiſtoire du feu Roi, qu'ils étoient, comme l'on ſait, chargés d'écrire, mais qui n'a jamais paru, & peut-être jamais été faite: apparemment il craignoit de leur part quelque indiſcrétion qui le compromît.

» L'autre jour, dit l'Abbé de Choiſy dans ſes Mémoires, » M. Roſe me contoit les particularités de la mort du » Cardinal Mazarin. *Ah!* me dit-il,

» *M. Racine voudroit bien être ici ; il*
» *m'a mis plusieurs fois sur les voies,*
» *mais je ne lui ai jamais rien voulu*
» *dire. J'ai bien affaire qu'il m'aille*
» *citer à tort & à travers* «.

Si le Président Rose se mettoit quelquefois à son aise sur le compte de ses deux amis, ils savoient bien aussi le lui rendre dans l'occasion ; on le voit par une Lettre de Racine à Boileau : Ce dernier étoit malade ; le Roi s'étoit informé de son état, & lui avoit conseillé quelques remedes. *M. Rose*, lui dit Racine, *m'a prié de vous mander de sa part, qu'après Dieu, le Roi étoit le plus grand Médecin du monde, & j'ai été même fort édifié que M. Rose voulût bien mettre Dieu avant le Roi...* Boileau, de son côté, dit à Racine dans une autre Lettre : *M. Rose m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'Académie, jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent long-temps, s'il ne tient qu'à la charité de M. Rose qu'ils ne soient retranchés ?*

C'est ainsi que ces *trois amis* s'égayoient *innocemment* sur le compte les uns des autres.

NOTE IV, *ſur la gaîté du Préſident* ROSE (pages 500 & 501).

NOTRE Académicien conſerva dans ſes derniers momens la gaîté qui ne le quittoit jamais, & dont nous avons rapporté différens traits dans ſon Éloge. Des Prêtres qui aſſiégeoient ſon lit quelques heures avant ſa mort, le fatiguoient de leurs exhortations, apparemment peu éloquentes, & ſur-tout des promeſſes qu'ils lui faiſoient d'adreſſer au Ciel des prieres ferventes pour ſon ſalut. Il appela ſa femme, qui pleuroit dans un coin de la chambre : *Ma chere amie*, lui dit-il, *ſi ces Meſſieurs, quand ils m'auront enterré, vous offrent des Meſſes pour me tirer plus vîte du Purgatoire, épargnez-vous cette dépenſe-là, je prendrai patience.* Ce mot n'étoit pas, comme on pourroit le croire, un trait d'irréligion, ce n'étoit qu'un trait innocent & plaiſant de malignité, pour fruſtrer l'avidité de ces Prêtres du profit qu'ils eſpéroient tirer de ſa mort. Le mot à peu près

ſemblable du bon la Fontaine ſur les *damnés*, *A la fin ils s'y accoutumeront*, n'étoit de même qu'un trait de ſa bonhommie, qui croyoit voir une incompatibilité trop frappante entre la bonté de Dieu & l'éternité des peines de l'Enfer.



APOLOGIE.



APOLOGIE

DE FRANÇOIS

DE

CLERMONT-TONNERRE,

ÉVÊQUE DE NOYON,

Né en 1629, & mort le 15 Février 1701.

ON nous demandera ſans doute, par quelle raiſon, ayant donné le titre d'*Eloge* aux articles qui concernent les autres Académiciens, nous préſentons, ſous un titre bien moins flatteur, l'article deſtiné à un Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Pair de France, & ſorti d'une des plus grandes Maiſons du royaume? Notre réponſe ſera courte & modeſte.

L'opinion publique, à notre grand

regret, traite avec ſi peu de faveur l'Évêque de Noyon, qu'il a malheureuſement beaucoup plus beſoin d'une Apologie que d'un Éloge. Mais cette Apologie nous paroît être, pour l'Hiſtorien de l'Académie, un devoir de bienſéance & de juſtice, qu'il doit ſe preſſer de rendre aux manes de ſon Confrere, ſur-tout s'il doit en réſulter, comme il s'en flatte, plus d'un trait honorable à celui qu'il ne vouloit que défendre. Peut-être l'Evêque de Noyon ſera-t-il plus loué que le Public ne s'y attend, par les détails même qu'entraînera ſa juſtification.

Ce Prélat (il faut d'abord l'avouer ſans détour) eſt preſque uniquement connu par la haute idée qu'on l'accuſe d'avoir eue de ſa nobleſſe (dont perſonne ne lui conteſtoit l'éclat), & de ſon mérite, qu'il croyoit, dit-on, égal à ſa nobleſſe; on a conſervé dans ces Recueils d'*Anecdotes*, qui ne ſont que trop ſouvent, comme l'a dit M. de Voltaire, des recueils de *menſonges imprimés*, les prétendus monumens de ſon intrépide jactance; monumens que nous apprécierons dans la ſuite de cet article, mais qui ſemblent avoir jeté un

ridicule ſur ſa mémoire : on diſoit de lui, qu'il étoit jaloux de l'ancienneté & de la grandeur de ſa Maiſon, non ſeulement dans ce monde, mais dans l'autre, parce qu'il avoit fait compoſer ſous ſes yeux, & donner au Public, l'Hiſtoire *de tous les Saints de la Maiſon de Clermont-Tonnerre* (1), dont la plupart cependant ſont moins révérés dans l'Egliſe, que beaucoup d'autres qui *n'avoient point de pere Gentilhomme*. Mais des ames plus pieuſes que malignes, ne verront dans cet Ouvrage que l'édifiante émulation du Prélat, pour mériter un jour, à l'exemple de ſes Religieux ancêtres, les honneurs de la canoniſation. Une ambition ſi louable répond ſuffiſamment à l'eſpece d'épitaphe ſatirique que les Détracteurs de l'Evêque de Noyon n'ont pas rougi de lui faire. On racontoit dans cette épitaphe, ou plutôt dans cette épigramme funebre, que le Prélat s'étant préſenté après ſa mort à la porte du Paradis, & ayant jeté les yeux ſur la compagnie qu'il renfermoit, s'étoit retiré avec dé-

(1) Cet Ouvrage, fait par le Préſident Couſin, fut imprimé à Paris en 1698.

dain, *parce qu'il n'y voyoit que du peuple* (1). Nous pouvons aussi rapporter sans conséquence cet autre sarcasme moins indécent, mais non moins déplacé, que s'il avoit pu honnêtement changer son nom de baptême, il eût abjuré celui de *François*, pour se choisir un Patron plus noble que l'Instituteur des Ordres Mendians. Il s'étoit chargé, a-t-on dit encore, de prononcer le Panégyrique de Saint Jean de Dieu (Instituteur du plus respectable des Ordres Monastiques, parce qu'il est le plus utile, *les Freres de la Charité*): mais il renonça bientôt à ce travail, ayant appris que l'homme vertueux qu'il devoit louer, avoit été laquais dans sa jeunesse. Les plaisanteries dont l'Evêque de Noyon a été l'objet, sont si connues, qu'il nous a paru plus court & plus sage d'avouer ici les principales, en les réduisant à leur juste valeur, que de laisser à la malignité le soin de les aiguiser encore, ou que d'y donner nous-mêmes une sorte d'autorité, en affectant de les passer sous silence. Nous nous garderons pourtant bien de les rapporter toutes, non seu-

(1) Voyez les Notes à la fin de cet article (*a*).

lement pour éviter l'ennui qui réſulteroit de cette enfilade d'épigrammes monotones, mais parce qu'il en eſt un très-grand nombre qu'il a eſſuyées ſans y avoir même fourni de prétexte. Il ſuffit à la Nation Françoiſe qu'un homme connu ait eu le malheur de prêter en quelque choſe le flanc au ridicule, pour qu'on lui faſſe préſent de toutes les ſottiſes dont cent autres ont pu ſe rendre coupables dans le même genre ; c'eſt, pour ainſi dire, l'*Hercule infortuné* ſur lequel on réunit tous les traits de cette eſpece, comme on a chargé l'Hercule de la Fable des exploits de vingt autres Hercules. Notre Académicien paroît avoir été plus que perſonne la victime de ce charitable uſage. Cependant la malignité n'a pas toujours été adroite à ſon égard ; pluſieurs des mots qu'on lui a prêtés avoient un ſens ironique & réfléchi, dont ceux qui en étoient l'objet ne ſe doutoient guere ; ils croyoient, en rediſant ces mots, ſe moquer de l'Evêque de Noyon, & ne voyoient pas qu'il s'étoit moqué d'eux. Un Prélat, ſon Confrere, aſſuroit, par exemple, lui avoir entendu dire, *qu'il étoit devenu Evêque, comme*

un Moine, à force de prêcher. Ne se pourroit-il pas que ce prétendu trait de vanité fût plutôt un trait de satire contre l'oisive ignorance de plusieurs Princes de l'Eglise, ses contemporains, dont l'élévation étoit plus l'ouvrage de leur naissance ou de leur intrigue, que de leurs talens? Il en est de même d'un autre mot qui lui échappa au sortir d'une église, où il avoit entendu un sermon intéressant, prononcé par un Aumônier du Roi. *Je viens*, dit-il, *d'entendre un Gentilhomme qui prêche bien.* N'étoit-ce pas un avis malin & charitable aux Abbés de Cour de son temps, qui ne prêchoient pas, ou qui prêchoient mal? Enfin, comme si l'Evêque de Noyon eût été condamné à éprouver des injustices de tous les genres, on a eu quelquefois celle de lui attribuer des plaisanteries très-offensantes pour ceux qu'elles regardoient, peut-être même très-injustes, mais dont il étoit très-innocent, entre autres le trait satirique d'un Duc d'Elbœuf, qui parloit souvent à la Cour de Louis XIV, d'un Livre qu'il vouloit donner au Public, & dans lequel on trouveroit, selon lui, l'*Histoire véritable des Chevaliers de l'Ordre &*

des Ducs & Pairs qui n'étoient pas Gentilshommes. On donnoit aussi très-mal-à-propos à M. de Clermont-Tonnerre ce mot, beaucoup plus ancien que lui, sur les Nobles de création nouvelle, *que leurs armoiries étoient, pour la plupart, les enseignes de la boutique de leurs peres.* Ainsi le malheureux Prélat s'est vu chargé tout à la fois & des ridicules qu'on a voulu lui donner, & de ceux qu'il donnoit finement à d'autres, & des péchés qui n'étoient pas les siens. Nous tâchons ici de rendre ce qui appartient à chacun, & nous nous flattons d'avoir au moins beaucoup diminué la part qu'on destinoit à notre Confrere.

Lorsqu'il obtint à l'Académie une place, qu'il voulut bien, dit-on, *s'abaisser* à demander, on a prétendu qu'il avoit poussé la crainte de compromettre son rang, jusqu'à hésiter s'il feroit, selon l'usage, dans son Discours de réception (1), l'Eloge de son Prédécesseur, Barbier Daucourt, qui étoit né d'une famille obscure, & n'avoit de titre que son mérite. Il est pourtant certain que M. l'Evêque de Noyon se soumit de

(1) Il fut reçu le 13 Décembre 1694.

très-bonne grace à ce devoir. Il traça, en peu de mots à la vérité, mais avec autant de précision que de justice, le portrait de celui qu'il venoit remplacer. » J'avoue, dit-il modestement, que les » talens de mon Prédécesseur me feroient » aujourd'hui nécessaires. Son éloquence » grave & facile dans les Ouvrages de » prose & de poésie; son mérite ac- » cueilli pa un Ministre estimable (1); » sa charité victorieuse pour la défense » d'un innocent prêt à subir le dernier » supplice (2); enfin son attachement » inviolable aux intérêts de cette Com-

(1) Colbert étoit ce Ministre *estimable*, à qui M. de Clermont-Tonnerre refusoit, disoit-on, une plus honorable épithete, parce qu'il ne le croyoit pas d'*assez bonne Maison*; imputation du même genre & du même poids que toutes les autres.

(2) Cet innocent, dont Barbier Daucourt prit la défense, est le malheureux le Brun, accusé d'un assassinat qu'il n'avoit pas commis, condamné à mort par les premiers Juges, & mort en prison des suites de la question affreuse que les seconds Juges lui firent donner, pour tirer de lui l'aveu de son prétendu crime. Il n'y a point de Magistrat qui ne doive trembler en prononçant une Sentence de mort, quand il aura lu les Mémoires pour & contre cet infortuné.

» pagnie ; c'eſt, Meſſieurs, en ce point » ſeul que je ne lui cede pas, & que » j'eſpere même le ſurpaſſer «. On a imprimé dans des *Ana*, que cet Eloge de Barbier Daucourt n'avoit point été prononcé par l'Evêque de Noyon, *qui s'étoit fait une loi de ne jamais louer de Roturiers ;* & l'on ajoute que l'Académie, juſtement offenſée de cette réticence, exigea que l'Eloge fût rétabli à l'impreſſion. Cette fable ſera ſuffiſamment détruite, ſi l'on fait attention à la phraſe qui, dans le Diſcours imprimé, ſuit immédiatement ce qu'on vient de lire ; phraſe qui a évidemment été prononcée, & qui paroît néceſſairement liée à ce qui précede. » Vous le voyez, Meſſieurs, dit le Ré» cipiendaire, & je le ſens encore plus ; » je tremble de peur, & je ſuis tranſ» porté de joie «. Ce langage n'eſt celui ni de l'orgueil, ni de la préſomption ; il ne paroît pas même être le maſque tranſparent d'une fauſſe modeſtie, mais l'expreſſion ſincere d'un ſentiment naturel & vrai ; la vanité, qui ſe déguiſe & ſe cache, ne s'exprime pas avec une timidité ſi naïve (1).

(1) Ç'en eſt aſſez pour répondre encore à

Si M. de Clermont-Tonnerre paroît avoir loué sincérement l'Académicien auquel il succédoit, on prétend que la même franchise ne se trouve pas dans la réponse que l'Abbé de Caumartin, depuis Evêque de Blois, lui fit en qualité de Directeur. Cette réponse parut à l'Assemblée une ironie perpétuelle, & ce que nous appellerions aujourd'hui une espece de *persiflage*, où l'on se moquoit finement du Prélat en paroissant l'accabler de louanges, & où l'on paroit la victime pour l'immoler. Le Directeur, témoin de l'effet qu'avoit produit ce Discours, se défendit beaucoup de l'intention maligne qu'on lui prêtoit; mais soit justice, soit fatalité, il eut le malheur de ne convaincre personne; le coup étoit porté, & le Public, grace à la bonté qui lui est naturelle, étoit prévenu sans retour : comment

---

quelques autres Fabricateurs d'anecdotes, qui prétendent que si l'Evêque de Noyon eut enfin la complaisance de rendre hommage à la mémoire de son Prédécesseur, ce fut uniquement par la crainte qu'on lui inspira, que pour le punir de s'être dispensé de ce devoir, son Successeur ne lui rendît un jour la pareille, & ne lui refusât aussi le tribut d'éloges que réclameroient ses cendres.

lui faire prendre pour un Eloge ce qui ne lui avoit paru qu'une Satire adroite & sourde, qu'il étoit si flatté & si content d'avoir apperçue & démêlée ? Cette persuasion générale se trouvoit, par un nouveau malheur, fortifiée d'une opinion dont le poids étoit bien redoutable, celle de Louis XIV lui-même. L'Abbé de Caumartin avoit parlé dans son Discours, de l'accueil que le Roi faisoit au Prélat, & en avoit parlé d'une maniere assez équivoque pour faire croire qu'il associoit le Monarque aux plaisanteries dont l'Evêque de Noyon étoit souvent l'objet parmi les charitables habitans de Versailles. Le Monarque en effet ne dédaignoit pas de se joindre quelquefois à eux. » M. » l'Evêque de Noyon, dit Madame de » Coulanges dans une Lettre à Madame » de Sévigné, fait toujours l'amusement » de la Cour ; il sera reçu après-demain » à l'Académie, & le Roi lui a dit » qu'*il s'attendoit à être seul ce jour-là* «. C'est ainsi que le Prince effleuroit quelquefois l'Evêque de Noyon ; mais la Majesté Royale prétendoit rire toute seule, & ne trouvoit pas bon qu'on voulût changer en un trait perçant

l'ironie qu'elle avoit voulu légérement aiguiser. Aussi les ennemis de l'Abbé de Caumartin (car son mérite lui en avoit fait plus d'un parmi les Ecclésiastiques Courtisans, qui voyoient en lui un rival pour l'Episcopat) ne manquerent pas de faire envisager au Roi la liberté que le Directeur de l'Académie avoit prise, comme un manque de respect pour sa Personne : le Roi le crut, & le crut si bien, qu'il en témoigna son mécontentement de la maniere la plus marquée. L'Abbé de Caumartin, pour ôter à la malignité publique la satisfaction de faire plus en détail le commentaire de sa harangue, prit le parti de ne la point donner à l'impression. Elle ne parut que long-temps après, lorsque la mort des personnes intéressées eut détruit tout le piquant de cette prétendue Satire ; elle a même osé se montrer dans les derniers Recueils des Harangues de l'Academie, où l'on ne songe plus guere à l'aller chercher. Ceux qui seroient curieux de la lire, pourront juger par eux-mêmes de l'imputation que l'Auteur a essuyée. (1). Le sou-

(1) Voyez la Note (*b*).

verain Juge de nos penſées, devant qui l'Abbé de Caumartin a paru depuis long-temps, ſait mieux que nous l'intention qu'il avoit inſpirée à l'Orateur, & a prononcé ſur ce péché ſi l'accuſé en eſt coupable. Nous nous croyons pourtant obligés de dire, que ſi le Directeur eut deſſein en cette occaſion d'immoler bénignement le Récipiendaire à la riſée publique, il eut un tort très-grave, & à l'égard de ſon Confrere, & à l'égard de ſon Corps. Quelque jugement que l'Orateur de la Compagnie porte en ſecret ſur celui qu'il eſt chargé de recevoir, lui eût-il refuſé ſon ſuffrage, eût-il traverſé ſon élection, fût-il même ſon ennemi, il doit oublier tout, dès qu'il ſe trouve à la tête de la Société reſpectable qui vient d'adopter le nouvel Académicien; ſimple organe de ſes Confreres en cette circonſtance, & réduit à exprimer leurs ſentimens, lors même qu'ils ne ſont pas les ſiens, il eſt, au moins pour ce moment, voué, ou, ſi l'on veut, condamné à l'éloge, comme le Récipiendaire l'eſt à la timidité & à la modeſtie. L'Evêque de Noyon, ainſi que nous l'avons vu, avoit fait ſon devoir

de Récipiendaire : nous laiſſerons à décider ſi l'Abbé de Caumartin fit ſon devoir de Directeur.

Les Compilateurs d'*Ana* ont encore débité, que l'Abbé de Caumartin avoit lu ſon Diſcours à l'Evêque de Noyon avant de le prononcer à l'Académie ; que le Prélat ne s'apperçut pas de l'ironie perpétuelle qui en faiſoit la ſubſtance ; qu'il n'en fut averti que par l'impitoyable Public, & que ſes amis, ou ceux qui feignoient de l'être, lui ayant marqué leur étonnement d'une ſi lourde mépriſe, il répondit : *Quand il m'a lu ſon Diſcours, j'étois ſi plein de moi, & ſi vide de lui, que je ne me ſuis douté de rien ;* réponſe qui a beſoin, pour être vraiſemblable, qu'on veuille bien ſuppoſer M. de Clermont-Tonnerre aſſez abſurde dans ſa vanité, pout avouer qu'il étoit *plein de lui*, & pour ajouter que cette *plénitude* (qu'on nous paſſe cette expreſſion) l'avoit fait tomber dans le piége le plus humiliant pour ſon amour-propre.

Mais ce qui répond victorieuſement à cette Satire, ſi c'en eſt une, & même à toutes les autres, ce qui fait le plus grand honneur à celui qui pouvoit ſe

croire offenſé ſi cruellement & ſi publiquement par le Directeur même de l'Académie, c'eſt que M. de Clermont-Tonnerre exerça contre l'offenſeur (réel ou ſuppoſé) la vengeance la plus édifiante & la plus noble. Le nouvel Académicien tomba dangereuſement malade aſſez peu de temps après ſa réception ; voulant mourir en Chrétien & en Evêque, il déſira de voir l'Abbé de Caumartin, l'aſſura qu'il oublioit tout ce qui s'étoit paſſé, promit de lui en donner des preuves s'il revenoit à la vie, & les lui donna en effet dès que les circonſtances le permirent. Il ſollicita auprès du Monarque, avec plus de zele à la vérité que de ſuccès, les honneurs de l'Epiſcopat pour l'Abbé de Caumartin : Louis XIV, mécontent de ſa harangue, s'obſtina toujours à les lui refuſer ; il ne les obtint qu'après la mort du Roi, & dans le même temps où l'éloquent Oratorien Maſſillon, conſtamment écarté de l'Epiſcopat ſous Louis XIV par les Jéſuites la Chaiſe & le Tellier, y étoit appelé par le Régent, qui n'avoit point de Jéſuite pour Confeſſeur. L'Evêque de Noyon, qui n'exiſtoit plus quand l'Abbé de Cau-

martin fut nommé Evêque, n'eut pas la satisfaction qu'il meritoit, de voir le succès des genéreuses démarches qu'il avoit faites en sa faveur; mais les cœurs honnêtes qui tiennent compte à chacun de ses bonnes actions, avoueront du moins qu'avec tant de noblesse dans l'ame, M. de Clermont-Tonnerre peut être excusable de l'avoir quelquefois poussée trop loin; car ne pourroit-on pas dire de l'élévation des sentimens, ce qu'un grand Poëte a dit de l'amitié ?

Seul mouvement de l'ame où l'excès soit permis.

M. l'Evêque de Noyon a donné dans plusieurs circonstances des preuves d'une fierté estimable & bien placée : tout le monde sait sa réponse à Louis XIV, qui, comptant avec satisfaction parmi ses domestiques les plus grands Seigneurs de son royaume, lui demandoit un jour, pourquoi la Maison de Clermont-Tonnerre, d'une noblesse si ancienne, n'avoit été illustrée par aucune Charge à la Cour; *C'est*, dit l'Evêque de Noyon, *parce que mes ancêtres étoient trop grands Seigneurs pour servir les vôtres.* Il fit à ce Prince, dans une autre occasion, une réponse encore plus

plus noble. Le Roi paſſoit par Noyon, & les Maréchaux des Logis avoient marqué dans l'Evêché le logement d'une femme très-chérie du Monarque, mais qui ne pouvoit décemment habiter dans le Palais Epiſcopal, & que le Prélat refuſa d'y recevoir. Louis XIV lui fit avec douceur une eſpece de reproche, du peu de *galanterie* qu'il avoit marquée dans cette circonſtance : *Sire*, répondit-il, *vous ne me l'auriez jamais pardonné*. Une autre réponſe du même Prélat, quoique ſans doute peu obligeante pour celui à qui elle s'adreſſoit, mérite encore d'être rapportée, parce que la fierté s'y exprime avec une énergie peu commune. Un Duc & Pair, dont la dignité étoit à peu près de même date que ſa nobleſſe, c'eſt-à-dire aſſez nouvelle, lui témoignoit ſon étonnement de ce que les Pairs Eccléſiaſtiques (du nombre deſquels étoit l'Evêque de Noyon) précédoient au Parlement les Pairs Laïques; il ajoutoit, que les anciens Pairs du royaume (1)

(1) Ces Pairs étoient, comme l'on ſait, le Duc de Bourgogne, le Duc de Normandie, le Duc d'Aquitaine, le Comte de Toulouſe,

avoient autrefois, sans difficulté, le pas & la préséance sur tous les Evêques décorés de la Pairie. *Cela est vrai*, reprit M. de Clermont-Tonnerre; *mais vous ne pensez pas qu'il étoit alors plus honorable de suivre des hommes tels que ceux-là, qu'il ne l'est aujourd'hui de précéder des hommes tels que vous.* A ces différens mots, soit de fierté, soit de véritable grandeur, nous en ajouterons quelques autres qui supposent du tact & de la finesse. Un Prédicateur Jésuite s'étoit imprudemment chargé de l'Oraison funebre d'un Prélat peu édifiant, dans laquelle il ne trouvoit, disoit-il, que deux points embarrassans à traiter, la vie & la mort du défunt; cependant, comme il ne vouloit ni scandaliser les ames pieuses, en louant à la face des Autels celui qui les avoit dégradés, ni outrager les manes du Prélat, en jetant des doutes sur son salut, il allégua une incommodité pour se dispenser de faire cette importune Oraison funebre. *Ne dites pas, mon Pere*, lui dit l'Evêque de Noyon, *que vous êtes*

---

le Comte de Flandres, & le Comte de Champagne.

incommodé; dites que la matiere est incommode. Un homme de la Cour, que M. l'Evêque de Noyon étoit allé voir, lui ayant demandé *à genoux* sa bénédiction, que le Prélat se défendoit de lui donner, & le pressant avec les plus humbles instances de lui faire *cette grace; Monsieur*, lui répondit-il en le bénissant; *je vous donne ma compassion.* On raconte enfin que, durant une assemblée du Clergé qui se tenoit à Saint-Germain-en-Laye, quelques jeunes Ecclésiastiques lui ayant proposé de faire les soirs avec lui de *longues promenades*, & ensuite de *petits soupers; Dites*, répondit-il, *de très courtes promenades, & des soupers aussi longs pour vous qu'il vous plaira, mais non pas pour moi; car j'ai encore plus d'argent que de temps à perdre.*

D'après ces traits, dont assurément aucun n'a pu partir d'un homme sans esprit, peut-on se persuader que M. de Clermont-Tonnerre en ait été dépourvu, au point de dicter lui-même à son Secrétaire, comme on l'a prétendu, les *deux Mémoires pour servir à son Eloge*, que des Compilateurs ont publiés près de cinquante ans après

ſa mort ; Mémoires qui contiennent des louanges, que l'amour-propre le plus exalté oſeroit à peine ſe donner en ſecret, & que l'orgueil le plus ſtupide n'oſeroit ſe donner hautement ? Nous n'entrerons point ici dans le détail de ces deux Mémoires (1), dont le ſecond ſur-tout eſt une eſpece d'Hymne ou de Cantique, auſſi étrange pour le fond que pour la forme, & ſemblable aux Litanies de quelque Saint, ou à la proſe d'une Meſſe ſolennelle. Quant au premier Mémoire (car il n'eſt pas poſſible d'ajouter la moindre foi au ſecond), il n'eſt point de Lecteur ſenſé qui n'y démêle ce que l'Evêque de Noyon peut avoir en effet dicté innocemment, & ce que la trahiſon de ſon Secrétaire peut y avoir ajouté. Dépouillés de ce vernis de malice, digne amuſement, ou petite vengeance d'un ſubalterne, les faits que le premier Mémoire contient peuvent réellement ſervir à l'éloge de l'Evêque de Noyon, & faire connoître le bien réel dont ſon Dioceſe lui eſt redevable. Ce bien conſiſtoit en d'abondantes aumônes, en d'utiles éta-

(1) Voyez la Note (e).

bliſſemens pour les pauvres, en d'excellentes écoles fondées pour l'inſtruction des jeunes Eccléſiaſtiques ; tous ces actes reſpectables de charité & de vigilance épiſcopale, aſſurent à la mémoire du Prélat une eſtime, que ſa vanité réelle ou prétendue ne ſauroit lui faire perdre.

On peut être ſurpris que M. de Clermont-Tonnerre, occupé comme il l'étoit de tout faire fleurir dans ſa ville épiſcopale, & plein d'enthouſiaſme pour l'éloquence, dont on l'accuſoit de ſe croire le modele, n'ait pas imaginé, comme tant d'autres lui en donnoient l'exemple, de fonder dans cette ville une Académie. Quelqu'un de ſes détracteurs a dit, que s'il avoit eu cette idée, il auroit ſans doute ſuivi les traces d'un Amateur diſtingué par ſa naiſſance, qui, vers le milieu du ſiecle paſſé, établit dans une de nos Provinces une Société Littéraire, dont le principal Réglement étoit de n'admettre pour Membres que *des Gentilshommes* (1). Nous répondrons à cette épigramme, que M. l'Evêque de Noyon

(1) Voyez la Note (*d*).

eût été détourné d'un pareil projet, par la juste crainte qu'une Compagnie si *honorablement instituée*, n'eût à montrer plus d'écussons que d'Ouvrages. Aussi cette Académie Provinçiale, si bien fournie de Gentilshommes, & qui avoit pris le titre de *Fille de l'Académie Françoise*, mourut bientôt avec tous ses titres de noblesse ; & pendant le peu de temps qu'elle vécut, son fier ou modeste silence fit dire à de mauvais plaisans, que nous avions en elle une *très honnête Fille*, bien pénétrée de sa naissance, & incapable, par l'élévation de ses sentimens, de *faire jamais parler d'elle*.

M. de Clermont-Tonnerre a bien mieux fait pour le progrès du goût, que d'établir dans Noyon une Académie de Gentilshommes ou de Roturiers : les Lettres lui ont une obligation plus réelle & plus durable, & c'est ici l'objet qui nous intéresse le plus dans son Eloge. De tous les Académiciens à qui leur rang a ouvert l'entrée de cette Compagnie, il est un de ceux qui a le mieux justifié, ou, si l'on veut, le mieux payé l'honneur qu'elle lui avoit fait. Nous lui devons la fondation du

Prix de Poésie, qui a été pour les jeunes Versificateurs un si puissant objet d'émulation. Il est vrai que l'Académie a cru devoir changer, depuis plusieurs années, le sujet que le Prélat avoit prescrit pour être la matiere éternelle des vers présentés au Concours, & qui étoit l'Eloge de Louis XIV à perpétuité ; mais par ce changement, la Compagnie n'a rien fait qui puisse offenser, ou la mémoire du Fondateur, ou celle du Protecteur auguste à qui elle est si redevable. Lorsque l'Evêque de Noyon fonda ce Prix, la Nation étoit pour son Roi dans un enthousiasme universel. On croyoit de très-bonne foi que toutes les bouches du siecle de Louis XIV, & toutes celles de la Postérité, ne pourroient tarir sur ses louanges. Un Courtisan avoit même poussé la folie de l'adulation, jusqu'à vouloir fonder une Messe à perpétuité pour la santé du Roi (1). Cette idolâtrie épidémique étoit pardonnable en quelque maniere aux Sujets de ce Monarque, puisque les Etrangers même s'en rendoient complices ; car une Am-

(1) Voyez la Note (e).

baſſadrice d'Eſpagne à la Cour de Verſailles, accueillie apparemment par ce Prince, diſoit *qu'il falloit ſe ſouvenir qu'on étoit Chrétien, pour ne pas adorer le Roi*; & un Anglois lui donnoit un éloge moins outré, mais beaucoup plus flatteur, en avouant que, *s'il avoit pu aimer un Roi, il auroit aimé celui-là.* M. l'Evêque de Noyon partageoit bien ſincérement l'ivreſſe de toute la France & preſque de toute l'Europe, & l'a même exprimée d'une maniere auſſi affectueuſe qu'énergique dans ſon Diſcours de réception. Sa tendreſſe pour le Monarque étoit plus forte encore que la vénération qu'il lui avoit vouée; & un jour qu'il ſe trouvoit au coucher du Roi, où il étoit fort aſſidu, quoique ſeptuagénaire, ce Prince lui ayant repréſenté avec une forte d'intérêt, que ſon âge le diſpenſoit de faire ſa cour ſi tard: *Sire*, répondit-il, *le cœur ne vieillit point.* Il n'étoit donc pas ſurprenant qu'il cherchât à tranſmettre & à perpétuer dans tous les François, par ſa fondation Académique, les tranſports dont il étoit ſi vivement animé. Mais enfin la Compagnie, après avoir ſatisfait durant près

de cent ans, à l'intention si louable de M. de Clermont-Tonnerre, après avoir, si l'on peut parler ainsi, étouffé sous les lauriers la cendre de Louis le Grand, a jugé qu'il étoit temps d'abandonner à la véracité de l'Histoire le portrait d'un Prince trop souvent loué par la flatterie, & a résolu de laisser presque toujours aux jeunes Poëtes le choix des sujets qu'ils voudroient traiter.

Louis XIV fut pendant toute sa vie, non seulement l'objet, mais souvent le Juge des Eloges Poétiques, fondés à l'Académie par l'Evêque de Noyon. Si dans la Piece qui paroissoit digne du Prix, soit pour la finesse, soit pour la masse des louanges, il se trouvoit quelque trait, ou hasardé, ou simplement équivoque, le Fondateur avoit, dans ce cas, imposé à ses Confreres une loi, qu'ils n'auroient pas manqué de s'imposer eux-mêmes, celle de consulter le Monarque sur l'endroit douteux; & l'on sent bien que le consulter, c'étoit s'obliger d'avance à suivre sa décision. L'Académie faisoit plus; avant de publier le sujet du Prix de Poésie, elle avoit soin de mettre ce sujet sous les yeux de son Protecteur,

pour obtenir qu'il l'agréât. Cette précaution avoit encore été expressément recommandée par l'Evêque de Noyon; & ce Prélat, une année avant sa mort, eut occasion d'éprouver combien la précaution étoit sage & nécessaire. En 1700, l'Académie avoit dessein de donner le sujet suivant: *Que le Roi possede dans un dégré si éminent toutes les vertus, qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractere.* Le Roi, tout aguerri qu'il étoit à l'adulation, trouva, dit un célèbre Ecrivain, ce coup d'encensoir assommant, & défendit que le sujet fût proposé. La Compagnie, craignant presque autant d'avoir déplu au Monarque, que si elle l'avoit offensé, prit le parti, par le conseil de M. de Clermont-Tonnerre, d'adoucir un peu l'éloge de la maniere suivante: *Que le Roi réunit en sa personne tant de grandes qualités, qu'il est difficile de juger quelle est celle qui fait son principal caractere.* Le Roi jugea la dose d'encens encore trop forte, quoiqu'on en eût ôté quelques grains; enfin l'Académie & l'Evêque de Noyon, très-affligés de se voir si tristement éconduits

dans les témoignages redoublés de leur zele, proposerent en tremblant ce troisieme sujet : *Que le Roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme, que par celles qui font les grands Rois ;* & la modestie du Monarque, lasse apparemment de lutter, consentit au nouvel hommage que lui offroient des adorateurs si opiniâtres (1).

Nous n'avons pas cru devoir passer sous silence cette anecdote, qui ne pouvoit être mieux placée que dans l'article du Fondateur du Prix de Poésie; elle peut fournir aux Académiciens vivans un objet de réflexions très-utiles pour eux, sans être néanmoins aussi fâcheuses qu'on pourroit le penser pour la mémoire de leurs prédécesseurs. Qu'on se mette un moment à la place de ces derniers, qu'on envisage avec eux un Roi couvert de gloire, victorieux durant soixante années, n'ayant point encore éprouvé les malheurs qui ternirent les dernieres années de son regne ; qu'on voye sur-tout en lui le Protecteur des Lettres, le Bienfaiteur

(1) Voyez la Note (*f*).

de tous les talens, enfin le Créateur, pour ainsi dire, de sa Nation, & l'on excusera l'espece d'apothéose que lui consacroit une Compagnie dont il avoit mérité le dévouement à tant de titres L'esprit philosophique, moins enthousiaste sans doute, mais qui, par ses lumieres, est également éloigné du fiel & de la bassesse, nous a appris que la vérité simple loue mieux que l'exagération & l'enflure, un Roi vraiment digne d'éloges; & Louis XIV, moins célébré de nos jours, mais plus sainement apprécié sur ce qu'il a fait de grand & de mémorable, paroît mis enfin, par la voix publique, à la place distinguée que méritent ses qualités réelles, & que lui conservera l'équitable Postérité (1).

L'Eloge ou l'Apologie de ce Prince nous a jetés un peu loin de M. de Clermont-Tonnerre, auquel même nous ne revenons un moment, que pour le quitter sans retour. Nous désirons d'avoir satisfait, ou du moins soulagé son ombre, dans l'article que nous venons de

(1) Voyez la Note (g).

lui consacrer. Mais cette ombre nous saura gré du moins d'avoir associé à sa justification celle d'un Roi, que l'Evèque de Noyon révéroit avec justice, & avec lequel il a eu l'honneur de partager les traits de la satire; partage bien fait pour consoler ses manes, & peut-être pour les enorgueillir.

NOTES *sur l'article de* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque de Noyon.*

(*a*). CETTE réflexion, qui met à l'épitaphe ou épigramme dont il s'agit le prix qu'elle mérite, semble nous permettre de l'insérer ici, pour ceux de nos Lecteurs qui peuvent aimer ces petits détails; si elle amuse un moment ces Lecteurs peu difficiles, nous sommes sûrs au moins qu'elle est trop grossiere pour scandaliser les autres.

» Ci gît & repose humblement
» (De quoi tout le monde s'étonne)
» Dans un si petit monument
» Monsieur de Tonnerre en personne.

» On dit qu'entrant en Paradis,
» Il fut reçu vaille que vaille,
» Et qu'il en sortit par mépris,
» N'y trouvant que de la canaille.

Un Chevalier de Tonnerre, neveu de l'Evêque de Noyon, s'étant fait *Minime* (on sait que ces Moines mangent tout à l'huile), quelqu'un fit une chanson, dont le Prélat étoit bien plus l'objet que son neveu le Minime, & qui finissoit ainsi :

» Ce choix doit du Prélat Noyon
» Bien échauffer la bile ;
» Car pour son illustre Maison
» C'est une tache d'huile.

(*b*) Voici cette réponse de M. l'Abbé de Caumartin à M. l'Evêque de Noyon ; le Lecteur pourra juger de la malice ou de la franchise des Eloges donnés par le Directeur au Récipiendaire.

MONSIEUR,

» Si les places de l'Académie Fran-
» çoise n'étoient considérées que par
» les dignités de ceux qui les ont rem-
» plies, nous n'aurions osé vous offrir

» celle dont vous venez prendre pos-
» session, & peut-être n'auriez-vous
» pas eu vous-même tout l'empresse-
» ment que vous avez témoigné pour
» l'obtenir. Le Confrere que nous avons
» perdu ne devoit rien à la fortune.
» Riche dans toutes les parties qui font
» un véritable homme de Lettres, il
» n'avoit aucun de ces titres éclatans
» qui relevent son Successeur. . . . &
» notre consolation seroit foible, si elle
» n'étoit fondée que sur la différence
» des conditions. Nous connoissons,
» Monsieur, votre sang illustre, en
» qui toutes les grandeurs de la terre
» se trouvent rassemblées. Nous vous
» voyons revêtu de ce titre auguste
» (*Pair de France*) qu'un de nos
» Rois a dit être le plus glorieux qu'on
» pût donner à un Fils de France. Nous
» respectons en vous ce sacré caractere,
» que le Fils de Dieu a laissé dans son
» Église comme le plus grand de tous
» ses bienfaits; & cependant, Mon-
» sieur, ce n'est pas à toutes ces qua-
» lités éclatantes que vous devez les
» suffrages de cette Compagnie, c'est
» à un esprit plus noble encore que
» votre sang, plus relevé que vos titres.

» Nous ne craignons point de vous dé-
» plaire en vous dépouillant, pour ainsi
» dire, de tant de grandeurs. Est-ce
» d'aujourd'hui que vous marchez sans
» elles ? & la qualité d'Académicien
» est-elle la premiere où vous êtes par-
» venu, comme un autre homme qui
» ne seroit pas né ce que vous êtes ?
» C'est un pompeux cortége qui vous
» accompagne & qui ne vous mene
» pas ; vous le prenez & vous le quittez,
» selon qu'il vous convient, & il est
» de l'intérêt de votre gloire de vous
» en détacher quelquefois, afin que les
» honneurs qu'on vous rend ne soient
» attribués qu'à votre seul mérite. La
» place que vous occupez vous étoit
» due depuis long-temps. Cette élo-
» quence, dont nous sommes encore
» éblouis, & dont vous avez créé le
» modele, vous accompagne par-tout.
» Ce n'est point dans vos Harangues,
» ce n'est point dans vos Sermons qu'elle
» se renferme, on la trouve dans vos
» Lettres & dans vos conversations les
» plus familieres. Les figures les plus
» hardies & les mieux marquées, celles
» que les plus grands Orateurs n'em-
» ploient qu'en tremblant, vous les

» répandez avec profusion, vous les
» faites passer dans des pays qui jus-
» qu'ici leur étoient inconnus. Les Or-
» donnances & les Instructions pasto-
» rales, destinées au seul gouvernement
» des ames, au lieu d'une simplicité
» négligée qu'elles avoient avant vous,
» sont devenues chez vous des chef-
» d'œuvres de l'esprit humain. Pendant
» que l'Eglise voit avec édification dans
» vos sages réglemens la vérité de sa
» doctrine, la pureté de sa morale,
» l'intégrité de sa discipline, l'autorité
» de sa hiérarchie, établie, soutenue,
» & conservée dans le Diocese de
» Noyon depuis l'heureux temps de
» votre épiscopat; nous y voyons encore
» les justes allusions, les allégories sou-
» tenues, & par-tout une méthode
» qu'on ne voit point ailleurs, & sans
» laquelle on suivroit difficilement des
» idées aussi magnifiques que les vôtres.
» La véritable éloquence doit convenir à
» la personne de l'Orateur. La vôtre ne
» laisse pas ignorer d'où vous venez &
» ce que vous êtes. Si votre style est
» noble, il est encore plus épiscopal :
» par-tout il montre d'heureuses ap-
» plications de l'Ecriture, de doctes

» citations des Peres. Vous les possédez
» tous ; & s'il y en a quelqu'un qui se
» présente à vous plus ordinairement
» que les autres, c'est par la sympathie
» des imaginations sublimes, que la
» Nature n'accorde qu'à ses favoris.
» Que de puissans motifs à l'Académie
» pour vous choisir ! & quel bonheur
» pour elle de pouvoir, en vous as-
» sociant, satisfaire en même temps à
» la justice, à son inclination, & à la
» volonté de son auguste Protecteur !
» Il sait mieux que personne ce que
» vous valez ; il vous connoît à fond,
» il aime à vous entretenir, & lorsqu'il
» vous a parlé, une joie se répand sur
» son visage, dont tout le monde s'ap-
» perçoit. Il a souhaité que vous fussiez
» de cette Compagnie, & nous avons
» répondu à ses désirs par un consen-
» tement unanime. Après l'éloquent
» Panégyrique que vous venez de faire
» de ce grand Prince, je n'obscurcirai
» point par de foibles traits les idées
» grandes & lumineuses que vous en
» avez tracées. Je dirai seulement, que
» pendant qu'il soutient seul le droit
» des Rois & de la Religion, il veut
» bien encore être attentif à la perte

» que nous avons faite, & la réparer » dignement, en nous donnant un » Sujet auquel ſans lui nous n'aurions » jamais oſé penſer. C'eſt à vous, Mon- » ſieur, à joindre vos efforts aux nôtres, » pour lui en témoigner notre profonde » reconnoiſſance «.

(*c*) Ces deux Mémoires ont été imprimés en 1745, dans un Recueil, connu ſous le nom de *Recueil* (A), qui eſt devenu aſſez rare. Les voici fidélement copiés. On jugera, après les avoir lus, s'il eſt poſſible que l'Evêque de Noyon, qui pouvoit être orgueilleux & même vain, mais qui n'étoit pas imbécille, ait pouſſé la ſottiſe de la vanité juſqu'à faire un tel panégyrique de ſa perſonne.



I°.

MÉMOIRE *pour servir à l'Eloge de Monseigneur* FRANÇOIS DE CLERMONT-TONNERRE, *Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, dicté par lui-même à M. Lucas, Prêtre & Chanoine de la Cathédrale de Noyon, son Secrétaire* (1).

» 1°. M. L'EVEQUE DE NOYON a » été destiné, &, *pour ainsi dire, appelé* » à l'état Ecclésiastique, dont il a préféré » la profession à toutes les autres.

» 2°. Il a étudié & fait ses Humanités » dans le Collége de Clermont, chez » les PP. Jésuites, *où il a remporté* » *des Prix, qui ont été les premieres* » *semences des fruits que l'Eglise en* » *devoit espérer.*

3°. » Il a fait son cours de Philosophie » dans le Collége de Montaigu, où il » a fait publiquement un acte de Maître-

---

(1) Nous avons mis en italique dans ce Mémoire ce qui a sûrement été ajouté par le Secrétaire ou par quelque autre.

» ès-Arts, en présence du Clergé de
» France, & des premieres personnes
» de toutes les conditions.

» 4°. Il a étudié trois ans en Théo-
» logie en Sorbonne, où il a été avancé
» de licence, & il a fait tous ses actes
» & reçu le bonnet de Docteur, *avec*
» *autant d'éloquence que d'érudition.*

» 5°. Il a souvent prêché dans les
» plus fameuses Chaires de Paris, en
» Sorbonne, & même un Avent au
» Louvre, en présence du Roi, *avec*
» *l'approbation & l'applaudissement de*
» *toute la Cour.*

» 6°. En l'année suivante 1661, il
» fut honoré par Sa Majesté de l'Evêché
» Comté de Noyon, Pairie de France,
» & sacré en l'Eglise de Sorbonne, *où*
» *il a toujours donné des marques de*
» *son insigne piété, aussi bien que de*
» *sa profonde doctrine.*

» 7°. Ce Prélat a gouverné l'Eglise
» de Noyon depuis trente-six années,
» *avec une sollicitude & une applica-*
» *tion incroyable.* Il y a d'abord établi
» un Séminaire de Prêtres, de la Con-
» grégation de la Mission. Il a fait en-
» suite de fréquentes visites dans son
» Diocese, & tous les ans des Synodes,

Eloge spécifique & remarquable (*). » *dont on peut dire que les Ordonnances sont le plus parfait modele de* » *la police ecclésiastique.* Il a toujours » prêché dans chacune des églises qu'il » a visitées. Il a établi des Conférences » dans tout son Diocese, auxquelles il » préside souvent par lui-même, *&* » *résout les difficultés proposées. Il* » *faudroit s'adresser à lui-même, comme* » *Saint Grégoire de Nazianze interrogea autrefois Saint Bazile, pour* » *savoir précisément les grands succès* » *dont la divine Providence a couronné* » *ses travaux pour l'établissement & la* » *conservation de l'ordre hiérarchique* » *que Jésus-Christ a établi dans son* » *Eglise, malgré tant d'obstacles, que* » *son zele victorieux a rendus vains &* » *inutiles.*

Enarra tot victorias, tot prælia pro quibus in Christo superasti.

» 8°. *On peut dire que ce Diocese* » *sert encore de regle à tous les autres,* » *parce qu'il n'y en a point où la vérité* » *de la doctrine, l'intégrité de la discipline, la pureté de la morale &*

Article singulier & remarquable.

(*) Les Notes marginales sont aussi insérées dans le Mémoire que nous transcrivons; & par conséquent attribuées au Prélat, qui n'en est pas plus coupable que du reste.

» *l'autorité de la Hiérarchie ſoient plus*
» *réguliérement obſervées ; ce qui fait*
» *qu'encore à préſent leſdites Ordon-*
» *nances ſont conſultées & exécutées*
» *dans pluſieurs Dioceſes, & que les*
» *Mandemens en ſont recherchés de*
» *toutes parts. Ces grandes vérités ſont*
» *prouvées authentiquement par les*
» *Brefs apoſtoliques que nos Saints*
» *Peres les Papes Innocent XI,*
» *Alexandre VIII & Innocent XII*
» *ont adreſſés à ce Prélat, en réponſe*
» *aux Lettres Canoniques qu'il avoit*
» *eu l'honneur de leur écrire.*

» *Qui ne ſait pas les grandes cha-*
» *rites que ce Prelat fait tous les mois*
» *en ſa ville épiſcopale, dans les neuf*
» *Doyennés de ſon Dioceſe, où il a*
» *établi neuf Vice-Gérens, & générale-*
» *ment par-tout, dans les calamités*
» *publiques ?*

» *Qui peut ignorer l'exemple preſque*
» *ſingulier qu'il donna pour le plus*
» *libre & plus facile exercice de la*
» *juriſdiction volontaire & contentieuſe,*
» *dont il fait tous les frais, pour n'être*
» *nullement à charge aux Miniſtres*
» *qu'il emploie, & qu'il récompenſe de*
» *leurs peines, dans les occaſions, par*

» *des établissemens considérables, &*
» *prportionnés à leurs mérites, suivant*
» *l'exemple de Saint Paul*, nemini
» onerosus ?

» 9°. Ce Prélat a assisté à l'Assemblée
» générale du Clergé de France, en
» l'année 1675, où il fit plusieurs Ha-
» rangues & *Discours, souvent sur le*
» *champ, & remplis d'une érudition sur-*
» *prenante;* il eut même l'honneur de
» porter la parole à Sa Majesté, au
» nom de l'Eglise de France; & depuis
» peu encore, *avec le même succès*,
» dans l'Assemblée de 1695, dont il
» fut élu Président par le concours &
» le suffrage de toutes les voix.

» 10°. *Le travail de ce Prélat est*
» *presque infini, & le Public attend*
» *avec impatience le grand ouvrage de*
» *son Commentaire mystique & moral*
» *des deux Testamens de Dieu & de*
» *Jésus-Christ; Commentaire mystique,*
» *qui prouve que chaque figure de*
» *l'Ancien Testament est un mystere;*
» *Commentaire moral, qui fait voir que*
» *chaque Histoire est un exemple : Ou-*
» *vrage achevé & consommé en telle*
» *sorte, qu'il épuise toutes les matieres*
» *des saintes Ecritures, depuis le com-*
» *mencement*

» *mencement de la Geneſe juſqu'à la*
» *fin de l'Apocalypſe.*

» *L'eſtime particuliere dont Sa Ma-*
» *jeſté honore ce Prélat, doit faire une*
» *des principales parties de ſon éloge;*
» *& les preuves en ſont éclatantes &*
» *ſolides, par la Charge de Conſeiller*
» *d'Etat, où ce Prélat ſe fait ad-*
» *mirer toutes les fois qu'il y parle;*
» *par la place de l'Académie Fran-*
» *çoiſe, où il eſt ſouvent l'Arbitre &*
» *le Juge, auſſi bien que le témoin*
» *de l'éloquence de cette célebre Com-*
» *pagnie; & nouvellement par l'Ordre*
» *du Saint-Eſprit, qui fait l'un des*
» *plus beaux ornemens de la Prélature*
» *Françoiſe* «.



I I°.

MÉMOIRE *plus apocryphe encore que le précédent, & qui paroît entiérement fabriqué d'un bout à l'autre.*

1°. CE Prélat est élevé au souverain degré de là gloire, ainsi que du mérite.

2°. L'Eglise diocésaine le regarde comme son pere;

La Provinciale comme son ornement;

La Nationale comme son organe;

L'Universelle comme sa lumiere.

3°. Les Séminaires le reconnoissent pour Instituteur;

Les Monasteres pour Réformateur;

Les Hôpitaux pour Bienfaiteur;

Le Palais Episcopal pour Restaurateur.

4°. L'Ecriture le regarde comme son Interprete;

La Religion comme son Prédicateur;

La discipline comme son Défenseur,

Et la Sorbonne comme Docteur.

5°. Le Clergé se vante de l'avoir pour Président;

La Cour pour Comte ;
Le Sénat pour Juge ;
La France pour Pair.

6°. L'Etat l'honore comme Conſeiller ;
L'Ordre comme Commandeur ;
L'Académie comme ſon Oracle,
Et le Monde comme un prodige.

On nous aſſure dans le Recueil d'où ces deux Mémoires ſont tirés, qu'ils ſont copiés *fidélement* ſur l'original, *écrit de la main* du ſieur Lucas, Secrétaire de ce Prélat. Cela ſe peut ; mais il faudroit encore, pour rendre ces Mémoires authentiques, que celui qui les a copiés ſur le prétendu original, les eût entendu dicter par l'Evêque de Noyon à ſon Secrétaire. Juſqu'à ce qu'on en ait la preuve, ſes Confreres de l'Académie & du Clergé ne ſont ils pas en droit de crier au menſonge ? On peut en dire à peu près autant de la prétendue réponſe que le Prélat fit à un Cordelier, qui, lui ayant dédié une Theſe, lui demanda ſi les titres de *Sa Grandeur* étoient tels qu'il le falloit : *Vous avez*, lui dit l'Evêque de Noyon, *oublié une choſe eſſentielle ;* viro in Scripturis potentiſſimo ; *homme puiſ-*

ſamment verſé dans les Ecritures ; & on ajoute qu'il travailloit à un Commentaire ſur la Bible, dans lequel il ſe vantoit d'expliquer des paſſages que les Peres, ſelon lui, n'avoient point entendus.

M. de Clermont-Tonnerre, avant d'être nommé à l'Evêché de Noyon, en avoit eu *trois* ; ayant été voir un autre Prélat après ſa quatrieme nomination, il fut étonné, tout fier qu'il étoit, des marques extraordinaires d'honneur & de reſpect que lui rendoit ſon Confrere ; il ne put s'empêcher d'en témoigner quelque ſurpriſe à cet Evêque, qui lui répondit : *C'eſt, Monſeigneur, que je vous regarde comme l'Aſſemblée du Clergé de France.* Si l'Evêque de Noyon pouvoit être, à juſte titre, l'objet de cette plaiſanterie, on conviendra du moins qu'elle ne lui étoit pas particuliere, & que plus d'un Prélat François pouvoit alors la partager.

(*d*) Quelque bizarre que paroiſſe avec juſtice cette idée d'une *Académie de Gentilshommes*, on a voulu, dans je ne ſais quelle brochure, donner des

éloges au Fondateur d'une Société Littéraire, si *noblement ignorante*. On prétend que son motif dans cet établissement, étoit de tirer en effet de l'ignorance une Noblesse oisive, & de lui *faire aimer* les Lettres. L'intention étoit louable sans doute; mais il faut *connoître* avant que d'*aimer*; & apprendre à *lire* avant que d'apprendre à *écrire*. L'Académie de Gentilshommes auroit eu besoin d'un Collége de Gentilshommes, qui lui servît, pour ainsi dire, de Séminaire, où ses Membres futurs allassent prendre de bonne heure le goût du savoir & de l'étude. On peut, à toute rigueur, exiger des *quartiers* pour être admis dans un Chapitre de Chanoines; mais c'est un plaisant projet que d'en exiger pour une Académie.

Si nous en croyons quelques Relations de Voyageurs, on n'est point reçu en Italie chez les Bénédictins & les Théatins, si l'on n'est pas Gentilhomme. Cette loi seroit encore plus plaisante que le Collége dont nous parlons.

(*e*) Cette fondation d'une Messe à *perpétuité* pour *la santé* du Roi, est sans doute bien étrange; mais ce qui

l'eſt encore plus, c'eſt que, dans le temps où elle fut faite, elle ne parut pas trop ridicule : & comment auroit-elle pu le paroître à une Nation qui fut témoin ſans étonnement de l'Apothéoſe de Louis XIV, célébrée ſi ſolennellement par le Maréchal de la Feuillade, du vivant même de ce Prince ; de la Statue qu'il lui fit ériger dans la Place des Victoires, avec l'inſcription *Viro immortali ;* de la ſomme qu'il laiſſa pour faire brûler *ſans ceſſe quatre fanaux* autour de ce monument (ce qui, heureuſement pour le Fondateur & pour le Prince, n'a pas été exécuté) ; enfin, du projet qu'il avoit de ſe faire enterrer immédiatement au deſſous de la Statue de ce *divin Maître*, car c'eſt le nom qu'il lui donnoit ? Il eſt vrai qu'il fut bien récompenſé de cette adulation.

Cet homme, qui déſiroit que ſon cadavre fût foulé aux pieds par le Monarque, en fut en effet foulé aux pieds après ſa mort, mais d'une maniere plus cruelle pour ſa mémoire. Il mourut en 1691, la même année où la ville de Mons fut priſe : les Courtiſans parloient avec enthouſiaſme, en préſence du Roi,

des *grandes choses* que ce Prince, disoient-ils, *avoit faites* dans cette campagne (où Vauban conduisoit le siége, & où Luxembourg commandoit l'armée). *Il est vrai*, dit le Roi, *que cette année me fut à tous égards bien favorable; non seulement je pris Mons, mais la mort me délivra encore de trois hommes que je ne pouvois plus souffrir, Seignelai, Louvois, & la Feuillade* (1). Flatteurs des Rois, n'oubliez jamais ce mot.

On sait que le Marquis de Marivaux, Capitaine au Régiment des Gardes, dont le Maréchal de la Feuillade étoit Colonel, passant avec sa Compagnie devant la Statue de Henri IV, pour se trouver à l'inauguration de celle de la Place des Victoires, dit à ses soldats: *Mes amis, saluons celui-ci, il en vaut bien un autre.* Le Maréchal de la Feuillade rapporta ce mot au Roi, comme un trait scandaleux d'irrévérence, & le Marquis de Marivaux eut ordre de quitter le service. Il eût été plus grand,

(1) Seignelai, mort le 3 Novembre 1690; Louvois, Juillet 1691; La Feuillade, Septembre 1691.

plus digne de Louis XIV, de récompenser cette franchise militaire ; & l'on ose croire que le Monarque, s'il eût été abandonné aux seuls mouvemens de son ame, eût estimé & distingué celui qui donnoit à ses adulateurs un si noble exemple. Aussi le Marquis de Marivaux osa-t-il apprendre à ce Prince, combien, dans cette occasion, le *grand Roi* avoit oublié de l'être. Privé de son emploi & de toute espèce de récompense, malgré ses longs services, il se crut payé suffisamment par le discours qu'il tint à Louis XIV. *Sire, je viens remercier Votre Majesté de ce qu'après l'avoir servie quarante ans, Elle m'a dispensé de la reconnoissance.* La leçon sans doute étoit trop dure ; mais c'étoit le contre-poison, peut être nécessaire, des viles adulations de la Feuillade (1).

(1) Catinat se vengea bien plus noblement, lorsque le Monarque, lui ôtant le commandement de ses armées, pour le donner au Maréchal de Villeroi, tant de fois battu, lui offrit le cordon bleu, comme une espece de consolation. Catinat le refusa, sous le faux prétexte qu'il n'étoit pas en état de faire les preuves ; mais en effet pour faire sentir au Prince qu'un Général qui a gagné des batailles,

De toutes les louanges dont Louis XIV fut enivré pendant sa vie, les plus chatouilleuses pour son amour-propre, étoient celles qu'on lui donnoit aux dépens de ses plus habiles Ministres. Il fut très-flatté de quelques mauvais vers qu'on fit à la mort de Louvois, & qui finissoient ainsi :

Il n'est qu'un Louis dans le monde,
Mais il est encore des Louvois.

& qui se voit disgracié par des intrigues, & sacrifié à des favoris, ne se croit pas dédommagé par une vaine décoration de Courtisan, & ne se console pas comme un enfant avec des hochets.

Catinat avoit aussi été dans le Régiment des Gardes, dont Louis XIV, qui connoissoit son mérite, avoit voulu le faire Major. La Feuillade, Colonel de ce Régiment, n'aimoit pas Catinat, & ne devoit pas l'aimer, car ces deux ames n'avoient pas un seul point cammun par où elles se touchassent. *Sire*, dit la Feuillade au Roi, *Catinat est propre à être Général d'armée, premier Ministre, Chancelier, Contrôleur-Général, à tout enfin, excepté à être Major de mon Régiment* ; & le Roi céda à la Feuillade. *Il vaut mieux plaire que servir*, a très-bien dit la Motte. La plupart de ces faits sont connus, & paroîtront sans doute étrangers à l'Histoire de l'Académie ; mais il est bon de les rappeler à ceux qui les savent, & de les faire connoître à ceux qui les ignorent.

Nous en avons rapporté un autre exemple dans l'Eloge du Président Rose.

Mais la plus grossiere peut-être de toutes les adulations qui ont jamais retenti à ses oreilles, est celle d'un Courtisan, qui ne rougissoit pas de dire : *Que le Roi étoit fait en tout comme un Roi élu*; c'est-à-dire (car cette absurde sottise a besoin d'un commentaire), qu'une Nation éclairée, & libre de se choisir un Roi, auroit trouvé de préférence en Louis XIV, tous les talens, toutes les lumieres, & toutes les vertus nécessaires au trône.

(*f*) Qu'il nous soit permis de saisir ici l'occasion de l'encens tant prodigué à Louis XIV, pour faire aux Gens de Lettres d'utiles remontrances sur les éloges qu'ils accordent si légérement aux Princes, & presque toujours avec une exagération si fastidieuse. Non seulement la flatterie répand un nuage sur leur réputation d'honnêteté & de franchise, elle peut même faire un tort irréparable à leur réputation littéraire. *Velleius Paterculus*, cet Ecrivain si plein d'esprit, & qui est, si on peut employer cette expression, la *miniature*

de *Tacite*, comme *Florus* eſt celle de *Salluſte*, auroit peut-être été mis par la Poſtérité au rang des premiers Hiſtoriens, s'il n'avoit ſouillé ſon Ouvrage par les plus vils éloges de Séjan & de Tibere. Ces éloges inſpirent une telle indignation contre l'adulateur, qu'on ne lui fait aucun gré des louanges pleines de force & de nobleſſe qu'il a données à Cicéron, & de ſon éloquente déclamation contre Marc-Antoine : on ſent que ces louanges & cette déclamation lui ont été dictées par le mépriſable motif de faire ſa cour à la famille d'Auguſte, & que le monument même qu'il a élevé au défenſeur de la liberté, eſt l'ouvrage de la ſervitude & de la baſſeſſe (1). Parmi nous, l'immortel Quinault, quoiqu'il ait célébré un Monarque digne de louanges à bien des titres, quoiqu'il l'ait loué avec

(1) Et comment Cicéron lui-même n'a-t-il pas rougi, non ſeulement des louanges qu'il prodigue à Céſar, le deſtructeur de la liberté Romaine, dans ſes Harangues pour Marcellus, pour Ligorius, & pour le Roi Dejotarus, mais des éloges qu'il donna enſuite aux aſſaſſins du même Céſar, dans ſa ſeconde Philippique ?

une ſorte de grandeur, & ſouvent avec fineſſe, ſeroit aujourd'hui preſque ignoré, s'il n'avoit fait que les Prologues, d'ailleurs très-ingénieux, de ſes Opéra Prologues, où l'Eloge de Louis XIV eſt porté juſqu'à l'excès de la fadeur : auſſi ont-ils diſparu du théatre même, qui en a retenti ſi long-temps. Ils y ſeroient aujourd'hui révoltans ou inſipides, malgré toute l'adreſſe & toute l'invention que l'Auteur y a miſe. Rien, par exemple, n'eſt plus ingénieux que l'idée du Prologue de *Cadmus & d'Hermione* ; c'eſt le Soleil qui tue le ſerpent Python ; alluſion au Roi, dont la deviſe (bien plus encore dans ſes médailles que dans ſes actions) étoit le *Soleil* (1), & aux marais de la Hollande, où ce Prince faiſoit alors une guerre *brillante* (car nous ne voulons pas l'appeler *glorieuſe*, parce qu'il n'y a de vraiment glorieux que ce qui eſt juſte, & que cette guerre ne l'étoit pas). Cependant, quel que puiſſe être le mérite poétique de ce Prologue, qui eſt-ce qui le connoît

(1) Voyez ſur cette deviſe une des Notes de l'article de Charles Perrault.

aujourd'hui ? qui est-ce qui connoît celui du *Malade imaginaire*, composé pour le même objet, & dans lequel Louis XIV est comparé à de la *neige fondue*, dont *les flots écumeux* renversent

Digues, châteaux, villes & bois,
Hommes & troupeaux à la fois ?

Quel sujet de louanges pour un Prince, que cette horrible image de destruction ? & quel dommage que les vers qui la peignent eussent été meilleurs ? Est-il un seul homme de Lettres qui puisse lire, sans affliction, & sans une espece de honte, dans le Discours de Racine pour la réception de l'Abbé Colbert à l'Académie, les propres paroles que nous allons transcrire ? » Il » nous faut des années entieres pour » écrire dignement une seule des ac- » tions de notre Auguste Monarque.... » Cet Ouvrage, qui nous est commun, » ce Dictionnaire, qui de soi-même » semble une occupation si seche & si » épineuse, nous y travaillons avec » plaisir. Tous les mots de la Langue, » toutes les syllabes nous paroissent » précieuses, parce que nous les re- » gardons comme autant d'instrumens

» qui doivent servir à la gloire de notre » auguste Protecteur «. Il est bien étonnant que les Princes soient toujours la dupe des louanges qu'on leur prodigue, lorsqu'ils voient un si grand nombre de leurs Prédécesseurs encensés pendant leur vie, & déchirés après leur mort. Hélas ! Comment peuvent-ils croire à leurs flatteurs, eux qui ne sont pas même sûrs d'être aimés de leurs Maîtresses ; malheur qu'ils partagent avec tous les hommes puissans, tous les hommes riches, tous les hommes célebres ; en un mot, avec tous ceux dont l'attachement peut intéresser ou l'ambition, ou l'avidité, ou l'amour-propre d'une femme ? Fontenelle, pour exprimer & pour peindre les coupables mouvemens de vanité, dont l'ame religieuse de Louis XIV devoit souvent être surprise au milieu de l'encens dont on l'enivroit, citoit volontiers les deux vers suivans d'une Piece adressée à ce Monarque, par un Poëte moins adulateur que les autres :

Le démon duelliste, & le blasphémateur,
Cherchent à se venger par le démon flatteur (1).

(1) L'Auteur de ces vers étoit, à ce qu'on

La Bruyere avoit été encore plus courageux ; car, dans la Préface de son Discours de réception à l'Académie Françoise, répondant aux critiques qu'on avoit faites de ce Discours, il osa, du vivant de Louis XIV, s'élever avec amertume contre les louanges données à ce Prince dans les Prologues de Quinault. *Si ma Harangue*, dit-il, *eût été chargée de louanges fades & outrées, telles qu'on les lit dans les Prologues d'Opéra, elle auroit moins ennuyé Théobalde.* Louis XIV fut informé de ce trait d'humeur, & ne s'en offensa pas. Cette victoire sur sa vanité, valoit bien celles dont on lui a fait tant d'honneur, & qui étoient moins à lui. Orateurs, Poëtes, Historiens, Philosophes même (car il n'est pas jusqu'aux Philosophes qui n'aient besoin de cet avis), soyez en garde sur les objets, sur les motifs & sur la mesure de vos louanges. Un Monarque veut-il ap-

---

croit, le même Barbier Daucour, que M. de Clermont-Tonnerre avoit eu, disoit-on, tant de peine à louer, & que ses liaisons avec Port-Royal ne rendoient pas favorable à Louis XIV.

précier les éloges qu'on lui donne ? qu'il voie si les Etrangers les ratifient. Sujets, obéissez à vos Princes, aimez-les quand ils le méritent; louez-les quand l'Europe joindra sa voix à la vôtre. Tout Ecrivain qui célebre un Prince vivant, doit avoir devant les yeux les Siecles futurs assemblés en sa présence, si on peut parler de la sorte, pour porter leur jugement sur les éloges que va tracer sa plume; qu'il se dise à lui-même, en se voyant devant ce Tribunal redoutable : *La Postérité ratifiera-t-elle ce que j'écris? Que pensera-t-elle de l'Idole & du Sacrificateur?* S'il arrive, ce qui n'est pas sans exemple, qu'un Prince qui a commencé par mériter l'estime publique & l'amour de ses Peuples, ait fini par s'en rendre indigne; l'Ecrivain qui l'a loué lorsqu'il le méritoit, & qui a cessé de le louer quand il a cessé d'être louable, doit marquer avec soin l'époque de ses éloges & celle de son silence, s'il ne veut pas que ceux qui liront l'Histoire le mettent au rang des ames viles. Il doit imiter ce Philosophe ancien, qui publia le Panégyrique d'un Roi avec le titre suivant : *Eloge de tel Prince jusqu'en telle année.*

Nous terminerons ces réflexions par un Apologue qu'on attribue à la Motte, & qui n'a jamais été imprimé. Il l'adressa, dit-on, à un jeune Monarque étranger qui venoit de monter sur le trône, & qu'on accabloit déjà de louanges pour quelques actions d'humanité qu'il avoit faites.

LE PERROQUET

QUI NE FLATTE POINT.

FABLE.

UN Enfant, sur le trône à dix ans élevé,
Annonçoit des vertus; douce & frêle espérance!
Ses Flatteurs en faisoient un Monarque achevé;
Chacun prônoit sa bienfaisance.
Un Sage, entendant ces propos,
Fit à son Perroquet apprendre quatre mots,
Et dès qu'il vit le Roi paroître,
Vint, l'Oiseau sur le poing, s'approcher de son Maître.
Mille cris répétoient: *Vive ce Roi si bon!*
Jour favorable, heureux augure!
Oui, dit le Perroquet, *pourvu que cela dure!*
Jeunes Rois, de l'Oiseau retenez la leçon.

Ce que nous venons de dire aux Flatteurs des Rois, nous le disons de

même aux Flatteurs de tous les genres & de toutes les classes, à tous ceux qui fléchissent bassement le genoux devant la richesse, le crédit ou le pouvoir.

» On ne peut s'empêcher, dit M. de » Voltaire, de plaindre Corneille, son » Siecle, & les Beaux-Arts, quand on » voit ce grand Homme, dans l'Epître » dédicatoire de Cinna, comparer à » l'Empereur Auguste le Financier » Montoron. Si cependant la recon- » noissance arracha ce singulier hom- » mage, il faut encore plus en louer » Corneille que l'en blâmer; mais il » faut toujours l'en plaindre... On » n'est pas moins affligé qu'un homme » tel que Corneille, dans les vers qu'il » a adressés à M. Fouquet à la tête de » son Œdipe, n'ose *s'enhardir* jus- » qu'à *applaudir* ce Surintendant... » Il eût mieux valu pour l'Auteur de » Cinna, vivre à Rouen avec du pain bis » & de la gloire, que d'avilir à ce point » son hommage... On ne peut trop » exhorter les hommes de génie, à ne » jamais prostituer ainsi leurs talens. On » n'est pas toujours le maître de sa for- » tune; mais on l'est toujours de faire » respecter sa médiocrité & sa pau- » vreté «.

C'eſt ce même Corneille qui, en dédiant au Cardinal Mazarin ſa Tragédie de *Pompée*, appelle ce Miniſtre *le plus grand Homme de Rome moderne, un homme au deſſus de l'homme*, & ajoute qu'en voulant peindre Pompée, Auguſte & les Horaces, c'eſt le Cardinal Mazarin *qu'il a peint ſans y penſer.*

» Je ſuis affligé pour les Lettres, » pour vous & pour moi, diſoit un » Philoſophe à un célebre Ecrivain, de » vous voir proſterné aux pieds de quel- » ques hommes orgueilleux & mé- » priſés, bien indignes de vos hom- » mages. Quand on lira leur nom tant » célébré dans vos Ecrits, la Poſtérité » demandera à l'Hiſtoire ce qu'ils ont » fait, & l'Hiſtoire répondra : *Je n'en* » *ſais rien ;* & la Poſtérité en fera un » reproche au Panégyriſte. Abandonnez- » les donc à l'oubli qui les attend ; & » ſouvenez-vous que, ſuivant l'Oracle » de l'Ecriture, *ſacrifier ſur les hauts* » *lieux*, *eſt une abomination devant le* » *Seigneur.* Vous croyez avoir beſoin de » vous concilier leur chétive faveur, » pour vous ménager un appui contre » vos ennemis ; c'eſt-à-dire que, pour

» vous garantir de Belzébuth, vous
» brûlez une chandelle à Lucifer. Croyez
» que Belzébuth n'en sera pas moins
» déchaîné contre vous, & que Lucifer
» en augmentera d'orgueil «. Il seroit utile pour les Lettres, qu'on recueillît dans un grand ou petit volume la plupart des traits de ce genre, & qu'on ajoutât à la fin de chacun, ces deux mots qui se trouvent à chaque page d'un vieux Livre de dévotion sur la mort, *pensez-y bien.*

(*g*) Nous sera-t-il permis d'ajouter ici, après avoir mis à leur place les viles adulations prodiguées à Louis XIV, le portrait également noble & juste qu'a tracé de ce Prince un célebre Monarque de notre siecle, dans un Ecrit plein de sens & de raison sur les Satires que la vérité ou la mauvaise humeur se permettent quelquefois contre les têtes couronnées ? » Louis XIV, dit
» l'illustre Frédéric, ne méritoit ni les
» louanges outrées, ni les injures atroces
» dont ses adulateurs ou ses ennemis
» l'accablerent. Elevé dans l'ignorance,
» ses premiers amusemens furent de
» servir la Messe au Cardinal Mazarin :

» il étoit né avec un ſens droit & une
» ame ſenſible à l'honneur ; mais plus
» vain encore qu'ambitieux, ce Prince,
» qu'on accuſa d'aſpirer à la Monarchie
» univerſelle, étoit plus flatté de la
» ſoumiſſion du Doge de Gênes, que
» des victoires de ſes Généraux. Il eut
» des foibleſſes, & l'on condamnoit
» comme un crime dans la conduite du
» Roi, ce qu'on ne déſapprouvoit pas
» dans celle du moindre de ſes Sujets.
» Ce n'étoient pas ſes amours qu'il falloit
» cenſurer avec tant d'aigreur, c'étoient
» les cruautés inouies qu'il laiſſa exercer
» dans le Palatinat, où ſes troupes
» firent une guerre d'incendiaires & de
» barbares ; c'étoit la révocation de
» l'Edit de Nantes, par laquelle il
» priva ſon royaume d'un grand nombre
» de mains induſtrieuſes, qui porterent
» dans les lieux de leur aſile leurs talens
» & la haine de leurs perſécuteurs. Si
» j'en excepte ces deux taches qui
» obſcurciſſent la beauté d'un long
» regne, quel reproche peut-on faire à
» ce Roi qui entraîne des ſatires auſſi
» ameres que celles dont il a été l'objet?
» Ceux qui gouvernent la terre, mé-
» ritent plutôt d'être plaints que d'être

» enviés ; sans cesse obligés de vivre
» dans l'avenir par leurs réflexions,
» de tout prévoir, de tout prévenir,
» responsables des événemens, malgré
» ce hasard funeste qui se joue de la
» prudence humaine, & qui rompt
» souvent leurs mesures, ils ont bien
» plutôt besoin d'être encouragés dans
» leurs travaux, que révoltés par des Li-
» belles «. Ainsi a parlé de nos jours un Prince, qui lui-même a été plus d'une fois l'objet de l'envie, de la calomnie & de la haine, & que le suffrage de l'Europe en a si glorieusement dédommagé. Mais ce qui met le comble à la gloire de Louis XIV, c'est d'avoir été loué par le fameux Prince d'Orange, son plus mortel ennemi, dans la Harangue que ce Prince fit à la Haye le 5 Février 1691, en présence de tous les Princes ligués alors contre la France, c'est-à-dire, de presque toute l'Europe. Il exalta dans cette circonstance le courage & la sagesse du Monarque, l'appela le plus puissant des Rois, la terreur & le modele de ses ennemis (1). On ne connoît

(1) *Je ne sais*, disoit encore le Prince

peut-être pas aſſez la réponſe du même Prince à un de ſes Courtiſans, qui, dans le temps où Louis XIV s'attacha à Madame de Maintenon, & donna le Miniſtere de la guerre à M. de Barbezieux, diſoit avec une plaiſanterie amere, *qu'on n'avoit jamais vu de Monarque avoir une ſi vieille Maîtreſſe & un ſi jeune Miniſtre. Vous devez en conclure*, répondit le Prince, *qu'il n'eſt gouverné ni par l'une ni par l'autre.* De pareils éloges faiſoient bien plus d'honneur à Louis XIV, que toutes les baſſeſſes de la Feuillade & les flatteries de Deſpréaux. Il auroit paru bien plus grand, s'il n'eût jamais été loué que par ſes ennemis.

---

d'Orange, *pourquoi l'on me regarde comme un ſi grand ennemi du Roi de France ; car perſonne ne lui marque plus d'eſtime que moi ; dès qu'il a donné un ordre pour ſes troupes, je le fais exécuter dans les miennes, & je l'imite en tout.*




ELOGE



ÉLOGE

DE

JEAN-RENAUD
DE SEGRAIS,

NÉ à Caen le 22 Août 1624, *reçu à la place de* FRANÇOIS LE METEL DE BOISROBERT, *le* 26 *Juin* 1662, *mort le* 25 *Mars* 1701.

SON talent, ou, ſi l'on veut, ſon ardeur pour la Poéſie, ſe montra de très-bonne heure : à peine âgé de dix-huit ans, & n'étant point encore ſorti de ſa Province, il fit une Tragédie de la *Mort d'Hyppolite*, & quelques autres Ouvrages en vers, qui furent très-accueillis par ſes compatriotes. Peut-être ſe propoſoit-il ſecrétement, ſans trop s'avouer à lui-même cette pré-

tention, de soutenir sur le Parnasse l'honneur de la Normandie, à qui la France étoit alors redevable des deux plus grands Poëtes, ou plutôt des deux seuls qu'elle eût encore produits, Malherbe & Corneille. Mais le jeune Versificateur ne tarda pas à reconnoître la foiblesse de ses premiers essais, lorsqu'il fut venu à Paris, où quelques-uns des Ecrivains célebres qui ont tant illustré le Siecle de Louis XIV, annonçoient déjà la gloire de ce Siecle à jamais mémorable, & faisoient briller aux yeux de la Nation, encore barbare, la premiere aurore du bon goût (1).

---

(1) Pour l'honneur de l'Académie, il nous sera permis d'observer que, dans cette enfance de la Poésie Françoise, un des plus anciens Membres de la Compagnie, *Philippe Habert* (qu'il ne faut pas confondre avec Germain Habert de Serizy, autre Académicien assez obscur), avoit fait un Poëme *de la Mort*, où l'on trouve d'assez beaux vers pour le temps ; nous ne citerons que les premiers, qui sont assez connus.

Sous ces climats glacés, où le fla[illegible]au du monde
Epand avec regret sa lumiere féc[illegible],
Dans une île déserte est un vallon affreux,
Qui jamais n'eut du Ciel un regard amoureux.

Il entra, en qualité de Gentilhomme, au ſervice de Mademoiſelle, fille de Gaſton, & mérita long-temps, par ſon attachement & par ſes ſervices, l'eſtime & l'amitié même de cette Princeſſe; mais après vingt-quatre années de faveur & de confiance, il eut le malheur de lui déplaire, pour avoir oſé déſapprouver le mariage qu'elle vouloit faire avec le Duc de Lauzun. L'événement fit voir, mais trop tard, que Segrais avoit mieux penſé qu'elle; néanmoins, & peut-être par cette raiſon même, elle ne lui pardonna pas, & le reſſentiment qu'elle eut toujours d'un ſi ſage & ſi inutile conſeil, s'eſt conſervé dans ſes *Mémoires*, où elle appelle Segrais *une maniere de bel-eſprit*; jugement de Princeſſe, & de Princeſſe irritée, à qui la médiocrité de ſon génie, ſi marquée dans les Ouvrages que nous avons d'elle, n'avoit pas acquis le droit d'aſſigner les places au mérite & aux talens. C'eſt un droit, il eſt

---

Là, ſur de vieux cyprès dépouillés de verdure,
Habitent les oiſeaux de malheureux augure;
La terre pour toute herbe y produit des poiſons,
Et l'hiver y tient lieu de toutes les ſaiſons.

vrai, que les Grands ont voulu plus d'une fois usurper; mais dont ils n'ont pu, heureusement pour les Lettres, enlever au Public la propriété exclusive. Cette femme dédaigneuse & bornée avoit elle-même réfuté d'avance ce petit trait de satire, en s'abaissant à emprunter la plume de Segrais dans quelques petits Ouvrages de galanterie dont elle s'occupoit, & qu'elle vouloit paroître avoir faits; mais elle n'eut point recours à lui pour écrire ses Mémoires, & on s'en apperçoit assez.

Au sortir de chez Mademoiselle, Segrais fut accueilli par une femme plus faite pour l'apprécier, par Madame de la Fayette, qui écrivit sous ses yeux les deux Romans célebres de la *Princesse de Cleves* & de *Zaïde*. Elle trouva dans les conseils & dans la critique de *cette maniere de bel-esprit*, des secours qui furent très-utiles à la perfection de ces deux charmans Ouvrages; les secours même furent assez grands, pour qu'on ait souvent attribué l'un & l'autre Roman à Segrais; mais il n'a jamais hésité de les rendre à leur véritable Auteur, & les lui a toujours rendus avec la sincérité la plus franche,

ſans emprunter, comme ont fait tant d'autres en pareil cas, le voile tranſparent de cette modeſtie hypocrite, qui a ſoin de mal jouer la diſcrétion, & qui en repouſſant mollement un honneur dont elle n'eſt pas digne, déſire & ſe flatte de n'être pas crue ſur ſa parole. Il eſt vrai que ces deux Romans parurent d'abord ſous le nom de Segrais (1) : il en parloit même dans les premiers temps, comme de ſon Ouvrage, par ménagement pour le préjugé barbare qui régnoit alors (& dont la Nation n'eſt peut-être pas encore trop déſabuſée), qu'une femme de qualité ſe dégradoit par le titre d'Auteur, & aviliſſoit ſon nom en le mettant ſur la même liſte que celui des

(1) » Madame de la Fayette, dit M. Huet » dans ſon *Traité de l'origine des Romans*, » négligea ſi fort la gloire qu'elle méritoit, » qu'elle laiſſa paroître ſous le nom de Segrais, ſon Roman de Zaïde. Je ſuis en état » de prouver qu'elle en étoit l'Auteur, par » l'original du Manuſcrit de ce Roman, » dont elle m'envoyoit les feuilles à meſure » qu'elle les compoſoit. M. de Segrais a mille » fois aſſuré lui-même que cet Ouvrage étoit » uniquement de Madame de la Fayette «.

Corneille & des Racine. Mais lorſque le ſuccès prodigieux des deux Romans eut fait déſirer aux Courtiſans même de les avoir écrits, Madame de la Fayette oſa pour lors ſe déclarer, au riſque d'éprouver les traits de l'envie, au lieu de ceux du ridicule ; & Segrais paſſa tout au plus pour l'avoir aidée de ſes avis.

Nous ſouhaiterions, pour l'honneur de ſon talent, ou plutôt pour celui de la ſenſibilité de ſon ame, qu'il eût fourni l'idée de cet endroit admirable du Roman de *Zaïde*, où les deux Amans, qui ſont forcés de ſe ſéparer pour quelques mois, & qui, en ſe ſéparant, ne ſavoient pas la langue l'un de l'autre, l'apprennent chacun de leur côté durant cette abſence, & ſe parlent chacun, en ſe revoyant, la langue qui n'étoit pas la leur. Il n'y a peut-être dans les Anciens, qu'on aime tant à préférer aux Modernes, aucun trait d'un ſentiment auſſi délicat, & d'un intérêt auſſi tendre. L'Ecrivain qui a imaginé cette ſituation ſi neuve & ſi touchante, & qui n'a pu la trouver que dans ſon cœur, a montré qu'il ſavoit aimer ; & ceux qui le ſauront comme lui, ſentiront en liſant dans

Zaïde la scène charmante que nous rappelons ici, combien cette expression simple & vraie d'un sentiment doux & profond, est préférable à la Nature factice ou exagérée de tant de Romans modernes. Mais quelque désir que nous ayons de faire honneur de ce trait au cœur de Segrais, ne l'enlevons pas à Madame de la Fayette : c'est dans l'ame d'une femme qu'il a dû naître ; elles connoissent bien mieux que nous, si l'on peut s'exprimer de la sorte, ces *finesses* de passion, peu faites pour l'ame violente des hommes, de ceux même qui savent le mieux sentir & exprimer l'amour. D'ailleurs, si l'ame de Segrais avoit eu le degré de sensibilité qui a fait imaginer cette délicieuse entrevue des deux Amans, on trouveroit au moins quelques traces d'une sensibilité si exquise dans quelques autres Romans dont il est réellement l'Auteur ; mais par malheur, ces Romans, dénués d'intérêt & de vie, & dont on a oublié jusqu'au titre, décéleroient, si on les lisoit, le peu de talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire (1). Il n'est pas le

(1) Un seul de ces Romans de Segrais, *les*

premier Ecrivain à qui on a fait honneur des productions d'autrui, & qui n'a que trop montré par ses propres Ouvrages, qu'il n'étoit pas assez riche de son propre fonds pour avoir des présens à faire.

Après avoir passé plus de trente années dans le tourbillon du monde & de la Cour, il se retira à Caen, sa patrie, pour y cultiver les Lettres en paix & en liberté. Il s'y maria avantageusement, & s'y forma une société agréable & choisie; il rassembloit chez lui les Membres les plus estimables de l'Académie de Caen, à laquelle il redonna une espece de vie, après la langueur où elle étoit tombée par la mort de M. de Matignon, son Protecteur. On traitoit dans ces séances, des matieres

Nouvelles Françoises, peut mériter quelque curiosité, non par lui-même, mais parce que l'Auteur y peint, sous des noms supposés, quelques femmes de son temps; encore ne peut-on guere s'intéresser à des portraits tracés par l'adulation, & dont les originaux n'existent plus. Ceux qui seront curieux de ces portraits, devenus un peu gothiques, peuvent les voir dans le Journal, qui a pour titre *Bibliotheque des Romans*, Septembre 1775.

de Littérature, & quelquefois de Sciences exactes. Tous les Membres de cette Compagnie, réunis par l'estime, & d'autant plus attachés à leurs travaux, qu'aucune loi ne les y contraignoit, se consultoient & s'éclairoient mutuellement sur leurs Ouvrages. Segrais y écoutoit volontiers, & parloit aussi avec plaisir quand ses Confreres le désiroient ; ils aimoient fort à l'entendre, & disoient de lui, *qu'il n'y avoit qu'à le monter & le laisser aller.* Mais cette espece de pendule savante, pour emprunter leur comparaison, avoit un double mérite, assez rare dans celles de son espèce, celui de répondre sans verbiage & sans écarts à ce qu'on lui demandoit, & celui de s'arrêter quand on le jugeoit à propos, ou quand elle jugeoit elle-même qu'elle avoit parlé assez long-temps.

On voulut tirer Segrais de cette retraite, pour le placer auprès de M. le Duc du Maine, à qui on cherchoit un Instituteur digne de cet emploi par ses mœurs & par ses talens. Le repos & l'indépendance dont jouissoit notre Littérateur Philosophe, lui parurent préférables au pénible honneur d'élever un

Prince, & ſur-tout à la difficulté preſque inſurmontable de l'élever avec ſuccès ; mais cette excuſe, ſi excellente pour lui, ne l'auroit pas été pour les perſonnes puiſſantes qui le preſſoient de ſe charger de ce fardeau ; elle eût encore moins réuſſi auprès du Monarque auquel le Duc du Maine devoit le jour ; Prince ſi accoutumé, par l'hommage de ſes Courtiſans, à regarder ſes déſirs comme des ordres, & l'honneur d'approcher de lui comme la félicité ſuprême. Segrais fut donc obligé de chercher un prétexte plus admiſſible de ſon refus : il le trouva dans la ſurdité dont il commençoit à ſentir les atteintes, & qui lui parut en ce moment une faveur de la Nature. On inſiſta néanmoins, en lui repréſentant qu'il ne s'agiſſoit pas d'écouter ſon Eleve, mais de lui parler. *L'expérience*, répondit-il, *m'a appris qu'il faut avoir à la Cour de bons yeux & de bonnes oreilles.*

Il demeura donc à Caen, au milieu de quelques âmis à qui il étoit cher, & dont il préféroit la ſociété à la faveur des Rois. Entre autres Ouvrages qui furent le fruit de cette retraite, il compoſa la Traduction en vers des

Géorgiques de Virgile. Cette Traduction avoit été précédée long-temps auparavant de celle de l'Enéide, du même Poëte, qu'il avoit imprimée durant son séjour à Paris; il avoit préludé à l'une & à l'autre de ces versions poétiques, par des Eglogues publiées avant son Enéide, & où, sans être Traducteur de Virgile, il avoit essayé d'être son Imitateur. Mais soit Imitateur, soit Traducteur, il faut convenir que Segrais est resté fort inférieur à son modele. Ses Eglogues, quoique célébrées par Despréaux, ne sont lues maintenant de personne, tandis que les Eglogues de son compatriote Fontenelle, tant décriées par le même Despréaux, & dignes, à beaucoup d'égards, des critiques qu'on en a faites, ont encore conservé quelques Lecteurs. On a dit, il est vrai, & sans doute avec raison, qu'elles montrent un peu trop souvent, sous l'extérieur d'une Paysanne, la minauderie d'une Coquette; mais elles ont au moins de la finesse & de l'esprit, qu'on pardonne aisément dans les genres même où la finesse est déplacée, parce qu'il n'est ni

facile ni commun d'être fin, même quand on le feroit mal-à-propos. Auffi Segrais eft-il bien loin de l'être dans fes Eglogues, qui, écrites d'un ftyle traînant & foible, n'offrent guere que la monotonie & la langueur prefque inféparables aujourd'hui du genre paftoral. Ce genre eft en effet fi éloigné de nos mœurs, qu'il paroît impoffible d'y faire goûter à des Lecteurs François la vérité & la fimplicité de la Nature : Defpréaux, admirateur paffionné des Bergers de Théocrite & de Virgile (quelquefois Pâtres plus que Bergers), goûtoit peu nos Bergers imaginaires. Ce grand Poëte (1) prétendoit que l'Eglogue eft un genre où notre Langue ne peut réuffir qu'à demi; que prefque tous nos Auteurs y avoient échoué, & *n'avoient pas*, c'étoit fon expreffion, *feulement frappé à la porte de l'Eglogue*. Il faifoit pourtant à Segrais la grace de l'excepter de la foule, & citoit même ces deux vers d'une de fes Eglogues, où il trouvoit du fentiment & du naturel :

(1) Voyez le *Bolæana*.

Ce Berger, accablé de son mortel ennui,
Ne se plaisoit qu'aux lieux aussi tristes que lui.

Mais ces deux vers ne font pas une Eglogue, & font encore moins un Poëte.

Néanmoins cet Ouvrage de Segrais eut un succès général ; on peut même ajouter qu'il le méritoit, dans un temps où il n'y avoit presque encore aucun bon modele en poésie : les nouvelles Eglogues parurent des chef-d'œuvres, après celles de Marot & de Ronsard ; & le progrès que l'Auteur avoit fait faire au genre pastoral fut loué, comme s'il en eût atteint la perfection.

Segrais, non seulement dans ses Eglogues, mais dans ses Poésies fugitives, a fait quelques bons vers, à la vérité en petit nombre ; il en a même fait d'assez bons, pour que d'autres Poëtes les aient gâtés en les empruntant. Tel est celui où il peint un cœur, qui des cruels tourmens de l'amour, est tombé dans l'ennui plus cruel de l'indifférence, & regrette les peines de son premier état :

Je n'étois point aimé, mais j'étois amoureux,

Plus d'un Verſificateur a exprimé le même ſentiment, aucun ne l'a rendu d'une maniere ſi naturelle & ſi vraie. Mais ni ce vers, ni aucune de ſes copies n'approchent de l'expreſſion ſublime & connue d'une Actrice célebre, qui, en ſe rappelant les chagrins mortels que lui avoit cauſés dans ſa jeuneſſe un Amant paſſionnément aimé, s'écrioit avec un ſentiment profond de plaiſir & de douleur,

Ah! c'étoit le bon temps, j'étois bien malheureuſe!

La Traduction de l'Enéïde avoit reçu dans ſa nouveauté les mêmes applaudiſſemens que les Eglogues, & depuis elle a ſubi le même ſort, celui d'un oubli preſque total. On a reproché à cette Traduction beaucoup de contreſens; mais le plus fâcheux de tous, & le plus incurable, parce qu'il eſt continuel, c'eſt que le Traducteur y eſt par-tout trop au deſſous de ſon original; par-tout il ſubſtitue à la nobleſſe, à la douceur, à l'élégance, à l'harmonie de Virgile, une verſification lâche & négligée, le plus ſouvent ſans vigueur, & quelquefois dure quand elle veut

avoir de la force (1). Le principal mérite du Traducteur, c'est d'avoir senti que Virgile perdroit trop à n'être rendu qu'en prose; mais il devoit sentir en même temps, que c'étoit aux Despréaux & aux Racine à le faire parler en vers. Heureusement pour Segrais, ces deux grands Hommes, qui avoient été plus timides que lui, lui pardonnerent l'audace de son entreprise, & même l'encouragerent par leur suffrage; le Public, auquel ils donnoient alors le ton, mais qui, éclairé depuis sur leurs propres jugemens par la lecture de leurs chef-d'œuvres, n'eût reçu qu'avec froideur la nouvelle Enéide quelques années plus tard, la reçut alors avec indulgence, & même avec accueil : il crut devoir ce bon procédé aux efforts de l'Auteur, à son zele pour Virgile & pour notre Langue, & sur-tout à la supériorité de son travail sur toutes les Traductions en vers François, dont la Poésie ancienne avoit jusqu'alors été déshonorée.

On peut porter un jugement semblable de la Traduction des Géor-

(1) Voyez la Note (*a*).

giques, qui n'a paru que long-temps après la mort de Segrais. Nous devons même ajouter à cette critique, que les reproches de foibleſſe & de médiocrité qu'on eſt en droit de faire à cet Ouvrage, n'ont plus d'excuſe dans la difficulté de la matiere, depuis que M. l'Abbé de Lille a eu le bonheur & la gloire de la ſurmonter, par la belle Traduction en vers qu'il nous a donnée de ces mêmes Géorgiques; Traduction qui répond enfin d'une maniere victorieuſe au reproche que les Etrangers faiſoient à notre Langue & à notre Poéſie, de ne pouvoir rendre celle des Virgile & des Horace. Cette Traduction a eu le double avantage d'être louée par tous les bons Juges, & attaquée par des hommes qui n'avoient pas même le droit d'être jaloux: l'Académie Françoiſe leur a répondu pour M. l'Abbé de Lille, en l'adoptant parmi ſes Membres (1). La Traduction qu'il a entrepriſe de l'Enéide, prépare un nouveau tourment à l'envie, & de nouvelles ſottiſes aux mauvais Critiques.

(1) Voyez la Note (b).

La société de Segrais étoit très-agréable. Une Littérature étendue, choisie & variée, beaucoup de vivacité dans l'esprit, des anecdotes piquantes, ou sur la Cour qu'il avoit habitée, ou sur les Hommes célebres qu'il avoit connus, lui fournissoient dans la conversation mille traits intéressans, dont il augmentoit le prix par l'à-propos qui les amenoit, & par le tour qu'il savoit y donner (1). Plusieurs de ces traits ont été publiés après sa mort, dans un Recueil qui a paru sous le titre de *Segraisiana*. Mais presque tous ont perdu dans cette compilation, froide & informe, l'agrément qu'ils avoient dans la bouche de l'Auteur. On assure d'ailleurs, que la mémoire de ceux qui ont présidé à cette rapsodie, n'a pas toujours été fidelle, & qu'il se trouve dans *le Segraisiana* beaucoup de choses fausses, ou tout au moins hasardées. On peut cependant y remarquer quelques passages dignes d'être recueillis.

L'Auteur s'y plaint, par exemple, de la multitude *de gens de qualité*

(1) Voyez la Note (c).

qu'on introduit dans l'Académie Françoise ; ce grand nombre de places mortes, si on l'en croit, fait beaucoup de tort à cette Compagnie. » Il faut » sans doute, dit-il, qu'elle ait parmi ses » Membres quelques hommes dont la » naissance soit le titre principal ; mais » le nombre devroit en être fixé à sept » ou huit, & les autres Académiciens » devroient être choisis parmi toutes » les classes de Gens de Lettres. . . . » Il n'y auroit, ajoute-t-il encore, » que fort peu de science dans cette » Compagnie, si elle n'avoit que des » Poëtes ; car les Poëtes, de même » que les Prédicateurs, sont pour l'or- » dinaire très-ignorans. . . . . L'Aca- » démie a besoin de Grammairiens, » de Critiques, de Savans dans les » Langues, & de gens expérimentés » dans les Beaux-Arts «. C'est ce que nous avons pris nous-mêmes la liberté de dire dans la Préface de nos Eloges, au risque de scandaliser, non les Poëtes vraiment dignes de ce nom ; mais une foule de Versificateurs subalternes, qui, persuadés que les barrieres de l'Académie doivent tomber devant leurs frêles productions, sont tout sur-

pris de se voir préférer des Littérateurs très-estimables, dont le mérite ne se borne pas à coudre ensemble des mots & des rimes. L'autorité de Segrais, qu'ils n'accuseront pas d'avoir méprisé la Poésie, adoucira peut-être l'amertume de leurs reproches, & apprendra du moins au Public ce que les Académiciens, vraiment zélés pour le bien de la Compagnie, ont pensé de tout temps sur ses véritables intérêts.

» Je me plaisois fort, dit Segrais » dans un autre endroit, à faire des vers » dans ma jeunesse, & même à les lire » indifféremment à toutes sortes de » personnes; mais je m'apperçus que, » lorsque M. Scarron, qui étoit pour- » tant mon ami intime, prenoit son » porte-feuille & me lisoit ses vers, » il m'ennuyoit souvent, quoique ses » vers fussent *très-bons*. Je fis réflexion » que je devois, à plus forte raison, » ennuyer de même ceux à qui je lisois » les miens, & qui n'aimoient pas au- » tant les vers que moi, & je me fis » une loi de ne les lire qu'à ceux qui » m'en prieroient, & peu à la fois «. Voilà encore un article du *Segraisiana*, que devroient sérieusement méditer

tous les Poëtes médiocres, d'autant plus empreſſés à réciter leurs productions, qu'on l'eſt moins à les entendre; ils feroient très-honnêtement pour leurs Auditeurs, & plus ſagement encore pour eux, de relire tous les jours cette utile leçon, tant il eſt à craindre qu'ils ne l'oublient.

Néanmoins, en ménageant par complaiſance le peu de goût de ſes Auditeurs pour la poéſie, Segrais ſe plaignoit quelquefois, en homme zélé pour ſon Art, de ce que les Poëtes, autrefois ſi *courus* (c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſert), étoient de ſon temps ſi peu recherchés; le *Siecle*, diſoit-il, *eſt devenu bien proſaïque*: qu'auroit-il dit du nôtre, où la Nation, raſſaſiée de vers, ne fait plus d'accueil qu'à ceux qui, au mérite de l'élégance & de l'harmonie, joignent celui des penſées & des images, & traite avec le plus juſte mépris la poéſie vide de choſes, plus inſipide encore par le ſujet que par le coloris? Combien d'Avortons poétiques, que notre Siecle enfante avec une fécondité malheureuſe, méritent le mot du même Segrais qu'une femme avoit prié de lui lire un de ces riens

rimés : *Quel arrêt m'a condamné, Madame, à lire cela jusqu'au bout ?*

Un autre trait du *Segraisiana*, beaucoup moins judicieux, mais encore plus remarquable, mérite d'être cité par les décisions étranges qu'il renferme. » Les cabales, dit l'Auteur, ne » servent de rien pour faire durer un » Ouvrage. On verra dans trente ou » quarante ans, si l'on lira ceux de Ra- » cine comme on lit présentement » ceux de Corneille, qui ne vieillissent » point. Racine n'a travaillé qu'après » lui, & que sur son modele ; mais il » y a plus de matiere dans une seule » des scenes de Corneille, qu'il n'y en » a dans toute une Piece de Racine. » Autre défaut de ce Poëte, c'est que » ses Acteurs n'ont pas le caractere » qu'ils doivent avoir. Etant une fois » près de Corneille sur le théatre, à » une représentation de *Bajazet*, il » me dit : *Je me garderois bien de* » *l'avouer à d'autres qu'à vous, parce* » *qu'on diroit que j'en parle par ja-* » *lousie ; mais, prenez-y garde, il* » *n'y a pas un seul Personnage dans* » le Bajazet, *qui ait les sentimens que* » *l'on a à Constantinople ; ils ont*

» *tous, ſous un habit Turc, des ſen-*
» *timens François.* ..... Cependant
» *Racine* & *Deſpréaux* n'eſtiment que
» leurs vers; ils ne louent perſonne,
» & il ne paroît pas un Madrigal qu'ils
» ne cenſurent; mais ôtez-les de la
» poéſie, ils ſont muets; car, que
» ſavent-ils autre choſe que de rimer?
» M. Perrault, qu'ils mépriſent ſi
» fort, & qui ne laiſſe pas que d'être
» un bon Poëte, quoi qu'ils en diſent,
» fait beaucoup plus qu'eux «.

Il s'explique encore ailleurs plus durement ſur Deſpréaux: nous rapporterons les propres paroles du *Segraiſiana*, en ne changeant rien à la diction, quelque beſoin qu'elle en puiſſe avoir. » Madame de la Fayette prétendoit » que celui qui ſe met au deſſus des » autres, quelque eſprit qu'il ait, ſe » met au deſſous de ſon eſprit. *Deſ-* » *préaux* eſt de ces gens-là; il ne fait » autre choſe que parler de lui, & » critiquer ce qui n'en eſt pas. Pour- » quoi parler mal, comme il a fait, de » Mademoiſelle de Scudery, dont les » vers ſont ſi naturels & ſi tendres? » Ces vers, qui plaiſent à tout le » monde, ne ſont pas de ſon goût;

» c'eſt qu'il ne ſauroit y *mordre*. Il a » encore ce défaut, de ſe copier ſans » ceſſe & de rebattre toujours la même » choſe «.

Nous ne ferons aucune réflexion ſur le jugement que porte Segrais des Tragédies de Racine, encore moins ſur ſa prédiction ; ſi cruellement démentie par la Poſtérité, qu'on ne lira plus *dans trente ou quarante ans* les Pieces de ce grand Homme. Nous nous contenterons de rapprocher de ce jugement incroyable celui de Madame de Sévigné, que Racine *n'ira pas loin* (1), & de gémir ſur le triſte pouvoir de la prévention & de la cabale, pour égarer les perſonnes du tact le plus délicat, & les plus faites pour bien juger en matiere de goût (2).

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les paſſages que nous venons de rapporter, c'eſt la maniere dont l'Auteur parle de Deſpréaux, qui l'avoit néanmoins ſi hautement célébré dans ces mêmes Satires, où il a ſi fort

---

(1) Voyez la Note (*d*).

(2) Voyez la Note (*e*).

maltraité des Ecrivains beaucoup plus estimables. On a peine à concevoir comment Segrais a pu manquer à ce point de procédé pour son fidele & presque seul Panégyriste. L'unique raison qu'on puisse apporter de son peu de reconnoissance, c'est que l'amour de la Patrie étouffoit en lui jusqu'au sentiment de l'amour-propre; les traits lancés par Despréaux contre Corneille & Mademoiselle Scudery, que Segrais regardoit l'un & l'autre comme l'honneur de sa Province, avoient effacé de son souvenir les éloges que le Satirique lui avoit donnés. Quoi qu'il en soit, le désir de venger & de louer les Poëtes Normands, ses compatriotes, ne devoit pas rendre Segrais injuste à l'égard de cet illustre Ecrivain, qui ne lui avoit pas, il est vrai, donné toujours l'exemple de la plus exacte équité dans ses jugemens, mais à qui notre Poésie, notre Littérature, & le bon goût, doivent une reconnoissance éternelle.

Il est certain que personne n'étoit plus attaché que Segrais à la gloire de son pays, & plus empressé de la célébrer & de la perpétuer. Il avoit fait placer à la façade de sa maison, la Statue

de

de Malherbe, avec des vers que le cœur avoit dictés plus que le talent, mais qui exprimoient au moins son enthousiasme pour le créateur de la Poésie Françoise (1). Il avoit placé, dans la salle où s'assembloit l'Académie de Caen, les portraits des Hommes les plus illustres de cette Académie & de sa Province, entre autres ceux de Bertant Evêque de Séez, de Sarrasin, & du Docte Huet Evêque d'Avranches: Segrais se brouilla dans la suite avec ce dernier, pour l'explication d'un passage de Virgile; étrange raison d'inimitié entre deux hommes de mérite, qui n'étoient ni femmes ni Théologiens; mais cette brouillerie ou ce refroidissement n'a pas empêché M. Huet de célébrer dans ses *Mémoires* les talens & les Ouvrages de son Compatriote; il fut au moins plus équitable que les Saumaises & les Petau, qui, pour des querelles aussi peu importantes, se sont déchirés avec tant de fiel, & qui, après avoir donné tout à la haine, n'ont rien accordé à la justice.

(1) Voyez la Note (*f*).

Segrais fut affligé, dans ses dernieres années, d'une maladie de langueur, qui le conduisit au tombeau. Il regarda ses longues souffrances comme un bienfait du Ciel, dont il profita pour réveiller en lui les sentimens de piété, qui avoient toujours fait la regle de sa vie. Il avoit exprimé ces sentimens jusque sur le cadran solaire de sa maison de campagne. On connoît ces vers de l'Aminte du Tasse : *E perduto tutto il tempo, che a non amar si spende : Tout le temps qu'on n'emploie pas à aimer, est perdu.* Segrais prit ces vers pour la devise de son cadran, en y ajoutant cette restriction : *A non amar id Dio (qu'on n'emploie pas à aimer Dieu)*; correction plus édifiante à la vérité que poétique, mais bien digne d'un Versificateur Chrétien, & qui doit être le refrein des ames pieuses, comme les vers du Tasse doivent être celui des ames tendres.

Cependant la piété de Segrais, quoique vive & affectueuse, étoit sage & éclairée. Il pensoit, avec raison, que l'hommage de la créature est d'autant plus agréable à la bonté suprême, qu'il est plus réfléchi & plus libre, & il

regardoit comme un des plus grands fléaux de la Religion & de l'Etat, la loi, qui, en permettant à seize ans les vœux monastiques, livre aux cloîtres & au désespoir de malheureuses victimes d'une dévotion ardente & prématurée. Cette loi lui paroissoit d'autant plus barbare, qu'il n'avoit, disoit-il, connu personne qui, au sortir de l'enfance, & dans la premiere fermentation d'une ame neuve & active, n'eût eu la fantaisie de s'enchaîner à la piété dans quelque Ordre Religieux ; fantaisie qui, de nos jours, grace aux progrès des lumieres, est devenue beaucoup moins commune, & diminue même assez sensiblement, pour faire espérer aux Chrétiens éclairés, que les vœux seront désormais moins précoces & plus réfléchis. Segrais appeloit cet accès de ferveur passagere, la *petite vérole* de l'esprit, en ajoutant qu'il en avoit été attaqué comme les autres (1), & en

(1) Bussy Rabutin compare à la même maladie une autre manie que celle de se faire Moine, la manie de l'amour, plus naturelle, plus commune, & plus excusable. » Cette passion, dit-il, fait faire encore plus de folies

gémissant sur le sort des infortunés qui n'avoient pas eu comme lui le bonheur d'échapper à cette funeste épidémie.

On fit à Segrais une épitaphe en vers, dont le sens étoit, que Virgile l'abordant aux Champs-Elisées, lui parla François, en lui disant : *C'est vous qui me l'avez appris.* Nos Lecteurs sont en état d'apprécier cet éloge. Ils ne pourront au moins refuser à Segrais la justice d'avoir été un homme de beaucoup d'esprit, de mœurs aimables & honnêtes, un excellent Littérateur, & sur-tout un Philosophe très-estimable dans ses sentimens & dans sa conduite. S'il n'eut pas les talens d'un grand Poëte, il eut un avantage beaucoup plus désirable, il fut sage & heureux. On a donné cet éloge à quelques Gens de Lettres, & on peut remarquer avec regret, que ce n'est guere aux plus illustres. Le bonheur, cet objet de nos désirs, mais qui fuit & repousse la grandeur & les richesses,

---

» aux personnes âgées, qu'aux jeunes gens, & » ressemble en ce point à la petite vérole, qui » est d'autant plus dangereuse, qu'elle vient » plus tard «.

ſeroit-il donc obſcurément attaché à la médiocrité en tout genre, à celle des talens, comme à celle du rang & de la fortune? Et ſeroit-il vrai que le Génie, en ſecouant ſon flambeau ſur le petit nombre d'hommes à qui il prodigue ſes dons, ſemble en même temps les vouer à la douleur & à l'infortune, dont il leur imprime, pour ainſi dire, le ſceau cruel & durable? Segrais n'éprouva point cette illuſtre & orageuſe deſtinée; mais ni ſes qualités littéraires, philoſophiques & morales, ni même les éloges de Deſpréaux, n'autoriſoient un Amateur (1), qui a fait élever un *Parnaſſe François* en bronze, avec plus de dépenſe que de goût, à mettre notre Académicien ſur ce Parnaſſe, au nombre de nos plus célebres Poëtes, & à lui donner dans ce monument une place qu'il a refuſée à Quinault. Ni Segrais, ni Racan, ni Cha-

(1) Cet Amateur eſt feu *M. Titon du Tillet*; il a fait ſculpter ſon Parnaſſe en bronze, par un Artiſte très-médiocre, nommé *Garnier*, & il en a donné une deſcription très-volumineuſe, qu'on croiroit auſſi l'ouvrage du Sculpteur, à en juger par le ſtyle.

pelle, ni Lulli même, n'étoient faits pour se trouver là, comme il a plu à cet Amateur, entre Corneille, Despréaux, Moliere, Racine & la Fontaine, & pour représenter les neuf Muses avec ces cinq grands Hommes. L'illustre Poëte Jean-Baptiste Rousseau, regrettoit qu'un tel monument n'eût pas été mieux conçu (1), & ne méritât tout au plus d'être loué que par l'intention.

(1) Voyez la Note (g).



NOTES *sur l'article* DE SEGRAIS.

(*a*) NOUS ne citerons pour échantillon de cette Traduction de l'Enéïde, que la maniere dont Segrais a rendu les beaux vers où Virgile a peint Camille Reine des Volsques.

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas,
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec cingeret æquore plantas...

Elle auroit pu voler sur les jeunes sillons,
Sans courber les épis sous ses vîtes talons;
Elle auroit pu courir des mers la plaine humide,
Sans que le flot salé mouillât son pied rapide.

Il est surprenant que l'Abbé Gedoyn, qui se piquoit d'être difficile (1), ait rapporté & adopté de pareils vers dans sa Traduction de Quintilien. Il a seulement mis *légers talons*, au lieu de *vîtes talons*.

Si l'on doit convenir que Segrais

(1) Voyez l'article de l'Abbé Gedoyn.

réussissoit mal dans les vers épiques, & très-médiocrement dans l'Idylle, nous avons de lui une chanson qui marque du talent pour ce petit genre, & à laquelle le tendre & délicat Tibulle n'auroit pas refusé son suffrage. Cette chanson très-connue, & qui commence par ces mots :

Timarette s'en est allée ;

finit par ces quatre vers pleins de sentiment & de naturel :

Je n'espérai jamais qu'un jour elle eût envie
De finir de mes maux le déplorable cours ;
Mais je l'aimois plus que ma vie,
Et je la voyois tous les jours.

(*b*) Un de ces Aristarques si séveres, & si peu faits pour l'être, voulant montrer à M. l'Abbé de Lille comment il faut traduire les Poëtes, s'est hasardé de mettre en vers françois, à sa maniere, ces trois beaux vers des Géorgiques :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes & inexorabile fatum,
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari !

Nous n'avons retenu de ce grand

modele de traduction, que le dernier vers, qui mérite d'être cité par l'excès du ridicule:

Et l'avare Achéron, dont on fait tant de bruit.

C'est ainsi que ce grand Critique traduit Virgile.

(*c*) Madame de Sévigné rapporte un trait de Segrais, par lequel on peut juger du genre d'esprit qu'il portoit dans la conversation. » J'ai fait, dit-» elle à sa fille (Lettre du 4 Mars » 1672), tous vos complimens; ceux » que l'on vous fait surpassent le nom-» bre des étoiles. A propos d'étoiles, » la Gouville étoit l'autre jour chez la » Saint-Lou, qui a perdu son vieux » Page: la Gouville discouroit & » parloit de son étoile; enfin, que » c'étoit son étoile qui avoit fait ceci, » qui avoit fait cela. Segrais se réveilla, » comme d'un sommeil, & lui dit: » *Mais, Madame, pensez-vous avoir* » *une étoile à vous toute seule? Je* » *n'entends que des gens qui parlent de* » *leur étoile; il semble qu'ils ne* » *disent rien: savez-vous bien qu'il n'y* » *en a que mille vingt-deux; voyez*

» *s'il peut y en avoir pour tout le*
» *monde.* Il dit cela ſi plaiſamment &
» ſi ſérieuſement, que l'affliction en
» fut déconcertée «.

Quoique venu de très-bonne heure à Paris, & ayant long-temps habité la Cour, Segrais avoit entiérement conſervé l'accent de ſa Province, & même un peu le jargon Bas-Normand ; ce qui donna lieu à *Mademoiſelle* de dire à quelqu'un qui alloit en Normandie avec Segrais : *Vous avez là un fort bon guide, il ſait parfaitêment la Langue du pays.*

Segrais ſe piquoit d'une Science bien plus profonde que celle *de la Langue Normande* ; il ſe prétendoit fort habile dans l'Aſtrologie judiciaire. Ayant été trouver, de la part de Mademoiſelle, un fameux Aſtrologue Eſpagnol, qui lui prédit que cette Princeſſe ne ſeroit jamais mariée (elle le fut pourtant à M. de Lauſun), il voulut ſonder la capacité du Prophete, & lui fit, *d'après les regles* de l'Art aſtrologique, pluſieurs objections embarraſſantes, dont le Devin ſe tira parfaitement : Segrais demeura perſuadé de la ſcience profonde de ce Noſtra-

damus, & de la vérité de ses prédictions.

(*d*) Les jugemens même les plus justes de Madame de Sévigné avoient encore une assez forte teinte du mauvais goût dont elle s'est rendue si coupable à l'égard des chefs-d'œuvre de la scene Françoise. Dans une Lettre au Comte de Bussy, où elle donne à notre charmant Fabuliste François des éloges bien mérités, & même bien sentis; elle les défigure un instant après par ces malheureuses paroles : » On ne fait » point entrer certains esprits durs & » farouches dans le charme & la facilité » des *Ballets des Benserades* & des » *Fables de la Fontaine*. . . . Il n'y » a qu'à prier Dieu pour eux; car nulle » puissance humaine n'est capable de » les éclairer. C'est le sentiment que » j'aurai toujours pour un homme qui » condamne *le beau feu & les vers* de » Benserade, *dont le Roi & toute la* » *Cour a fait ses délices*, & qui ne » connoît pas *les charmes des Fables* » *de la Fontaine* «.

C'est ainsi que le Philosophe aimable, mais détestable Poëte, Saint-Evremont, mettoit du Ryer à côté de Racine,

Nous avons été charmés, dit-il, d'*Alcionée & d'Andromaque.*

Ces jugemens doivent paroître d'autant plus étranges, que d'autres Auteurs du même temps étoient appréciés par Madame de Sévigné, avec le goût le plus éclairé & le plus pur. Voici comme elle parle de l'Auteur de *Cléopâtre*, alors si généralement célébré, excepté par le févere Defpréaux. « Le » ftyle de la Calprenede eft maudit en » mille endroits ; de grandes périodes » de Romans, de méchans mots ; je » fens tout cela. J'écrivis l'autre jour à » mon fils une Lettre de ce ftyle, qui » étoit fort plaifante. Je trouve donc » que celui de la Calprenede eft déteftable, & cependant je ne laiffe pas » de m'y prendre comme à de la glu ; » la beauté des fentimens, la violence » des paffions, la grandeur des événemens, & le fuccès miraculeux de » leurs redoutables épées, tout cela » m'entraîne comme une petite fille ». Mais ce qui doit le plus étonner, c'eft que dans une des Lettres (car il y en a plufieurs) où Madame de Sévigné cherche à rabaiffer Racine, pour lui préférer fon vieux & illuftre rival, on

lit ces propres paroles : *Vive donc notre ami Corneille ; pardonnons-lui de méchans vers, en faveur des divines saillies dont nous sommes transportés ; ce sont des traits de Maîtres qui sont inimitables. Despréaux en dit encore plus que moi ; en un mot c'est le bon goût, tenez vous-y* (1). Madame de Sévigné étoit-elle mal instruite de la maniere dont pensoit Despréaux sur Corneille & sur Racine ? Ou exagéroit-elle ce qu'elle lui avoit entendu dire sur le mérite rare & incontestable de Corneille ? ou enfin ce févere appréciateur des talens & du génie, croyoit-il en effet, tout mis en balance, Corneille plus grand Homme encore que Racine ? Il est certain que, dans le temps où Madame de Sévigné écrivoit cette sentence, sous la dictée, pour ainsi dire, de Despréaux, Racine n'avoit pas fait encore ses trois chefs-d'œuvre ; *Iphigénie*, *Phédre* & *Athalie* ; mais il avoit fait *Andromaque*, *Britannicus* & *Bajazet*, & les rôles admirables d'*Hermione*, de *Roxane*, d'*Agrippine*, de *Burrhus* &

(1) Lettre à Madame de Grignan, du 16 Mars 1772.

d'*Acomat*. Il eſt certain encore, que, dans une des notes ſur *Longin*, Deſpréaux ſemble préférer aſſez ouvertement Racine à Corneille. Comment accorder ce jugement avec le paſſage de Madame de Sevigné ? Comment le concilier ſur-tout avec l'anecdote que pluſieurs Hommes de Lettres, encore vivans, ont entendu raconter à feu Boindin, qu'étant allé dans ſa jeuneſſe avec la Motte rendre hommage à Deſpréaux, dans ſa maiſon d'Auteuil, il prit la liberté de demander à ce grand Poëte, quels avoient été les véritables *Hommes de génie* du Siecle de Louis XIV ? *Je n'en connois que trois*, répondit bruſquement & naïvement Deſpréaux ; *Corneille*, *Moliere*. . . *& moi* : . . . . *Vous ne comptez pas Racine*, lui objecterent les jeunes Littérateurs ! *Racine*, répondit Deſpréaux, n'étoit qu'*un très-bel-eſprit*, *à qui j'avois appris à faire des vers difficilement*. Des Gens de Lettres qui ont connu la Motte, aſſurent lui avoir entendu raconter cette même converſation. Que penſer & que conclure de ces faits contradictoires ! Ce que le Lecteur jugera à propos. Quelque ju-

gement qu'il prononce, la querelle interminable ſur Corneille & ſur Racine n'en ſera ni mieux éclaircie ni plus décidée.

(*e*) Dans le paſſage que nous avons rapporté du *Segraiſiana*, au ſujet des Tragédies de Racine, le jugement ſeul de Corneille ſur Bajazet peut mériter quelque attention, d'abord par le nom reſpectable qu'il porte, & de plus, parce que la critique de ce grand Homme eſt appuyée & motivée même par un autre Juge non moins reſpectable, par M. de Voltaire, qui, dans une Lettre au Comédien la Noue, fait à peu près les mêmes reproches que Corneille au rôle de Bajazet.

» Qui aime mieux que moi les Pieces
» de l'illuſtre *Racine ?* Qui les ſait
» plus par cœur ? Mais ſerois-je fâché
» que *Bajazet*, par exemple, eût
» quelquefois un peu plus d'élévation ?

Elle veut, Acomat, que je l'épouſe. — Eh bien !
. . . .
Tout cela finiroit par une perfidie.
J'épouſerois ! & qui, s'il faut que je le die ?
Une eſclave attachée à ſes ſeuls intérêts. —
Si votre cœur étoit moins plein de ſon amour,

Je vous verrois sans doute en rougir la premiere ;
Et pour vous épargner une injuste priere,
Adieu ; je vais trouver Roxane de ce pas,
Et je vous quitte. . . ; & moi je ne vous quitte pas.
Que parlez-vous, Madame, & d'époux & d'Amant ?
O Ciel ! de ce discours quel est le fondement ?
Qui peut vous avoir fait ce récit infidele ?
Je vois enfin, je vois qu'en ce même moment
Tout ce que je vous dis vous touche foiblement :
Madame, finissons mon trouble & le vôtre ;
Ne nous affligeons point vainement l'un & l'autre.
Roxane n'est pas loin, &c.

» Je vous demande, Monsieur, si, » à ce style, dans lequel tout le rôle de » ce Turc est écrit, vous reconnoissez » autre chose qu'un François qui ap- » pelle sa Turque *Madame*, & qui » s'exprime avec élégance & avec dou- » ceur ? Ne désirez-vous rien de plus » mâle, de plus fier, de plus animé » dans les expressions de ce jeune Ot- » toman, qui se voit entre *Roxane* & » l'Empire, entre *Atalide* & la mort ? » C'est à peu près ce que *Pierre Cor-* » *neille* disoit à la premiere représen- » tation de Bajazet, à un vieillard qui » me l'a raconté : cela est tendre, » touchant, bien écrit ; mais c'est tou- » jours un François qui parle. Vous » sentez bien, Monsieur, que cette petite

»réflexion ne dérobe rien au respect » que tout homme qui aime la Langue » Françoise doit au nom de Racine. » Ceux qui désirent un peu plus de » coloris à *Raphaël* & au *Poussin*, ne » les admirent pas moins «.

Si ces réflexions sur le rôle de *Bazajet* paroissent assez bien fondées, si elles peuvent même s'étendre jusqu'au rôle d'*Atalide*, elles ne seroient pas applicables aux deux beaux rôles d'*Acomat* & de *Roxane*. Aussi M. de Voltaire ne touche-t-il pas à ces deux rôles ; & il semble que Corneille, en enveloppant dans la sienne *tous les Personnages* de la Piece, n'a pas été assez juste à l'égard de son illustre rival. On dira peut-être, pour justifier cette censure générale, qu'*Acomat* & *Roxane*, quelque beaux que soient d'ailleurs leurs rôles, ne sont pas eux-mêmes assez *Turcs*, non plus que *Bajazet* & *Atalide* ; mais *Roxane* est Amante & jalouse, & dans cette situation, rien ne ressemble plus à une femme Turque, qu'une femme Françoise ou Italienne ; la Nation & le rang y mettent bien peu de différence : il en est de même d'*Acomat*, qui n'est qu'un vieux Ministre

politique, blanchi ſous les armes & dans les affaires; un tel Miniſtre eſt à peu près le même dans tous les pays du Monde.

(*f*) Non ſeulement, diſoit Segrais, » Malherbe eſt le Chef de nos Poëtes » Lyriques, mais il a fait tous ceux qui » l'ont ſuivi «. Eloge vrai, dicté par le bon goût & par la raiſon, & ſur-tout bien propre à Malherbe, dont le vrai mérite eſt d'avoir mis le premier dans les vers François de l'*harmonie* & de l'*élégance*, comme l'a dit lui-même, avec tant d'élégance & d'harmonie, le Légiſlateur Deſpréaux.

On prétend que ce même Malherbe, ſi ſenſible à l'harmonie des vers, & qui en a été le créateur parmi nous, étoit abſolument dénué d'oreille pour la muſique. Plus d'un homme de Lettres célebre a été dans ce cas, & même en a fait l'aveu. Juſtelipſe & Ménage étoient de ce nombre, ſans parler de beaucoup d'autres. Le ſecond de ces deux Savans faiſoit pourtant des vers en quatre Langues, en Latin, en Grec, en Italien, *& même* en François. Cette inſenſibilité muſicale,

même dans un Poëte, est peut-être moins surprenante qu'on ne pourroit le croire. La mélodie du chant & celle des vers, quoiqu'elles aient, pour ainsi dire, quelques points d'attouchement communs, sont trop séparées & trop différentes à d'autres égards, pour qu'une oreille vivement affectée de l'une, soit nécessairement entraînée & subjugée par l'autre, sur-tout si la mélodie musicale est renforcée, pour ne pas dire troublée, par les effets bruyans de l'harmonie moderne; effets que l'oreille délicate des Anciens paroît n'avoir pas sentis, ou peut-être qu'elle a réprouvés.

(*g*) Croiroit-on que des hommes qui se disent *Citoyens*, & qui se prétendent éclairés, ont pensé bien moins sagement que Segrais sur l'âge propre aux vœux monastiques? Croiroit-on que, lorsque le feu Roi voulut rendre un Edit, qui mît ces vœux à vingt-cinq ans, suivant l'ancienne Loi du royaume, cet Edit éprouva tant de résistance, qu'il ne fut possible de mettre les vœux qu'à vingt-un ans pour les hommes, & à dix-huit ans pour les femmes; c'est-

à-dire, à un âge où la Loi ne permet aucun engagement civil ? Croiroit-on que depuis on a fait les plus fortes tentatives, mais heureusement sans succès, pour obtenir de notre jeune & sage Monarque, que les vœux fussent rétablis à seize ans ? Respectables Pasteurs de l'ancienne Eglise, auriez-vous jamais pensé que, par le seul motif d'empêcher la dépopulation des cloîtres, dont l'énorme multiplication est déjà un si grand mal, il dût être permis aux Citoyens de prendre cet engagement sacré, lorsqu'ils ne sont pas encore en état d'en prévoir les suites, & d'envisager le danger terrible des vœux précipités ? N'aûriez-vous pas été persuadés que les ames réellement appelées à la vie monastique, n'échapperoient jamais à cette sainte vocation, & qu'il seroit toujours trop tôt, même à cinquante ans, pour faire prendre cette chaîne à d'autres ? & plutôt que d'en aggraver le joug en l'accélérant, n'auriez-vous pas au contraire demandé à tous les Gouvernemens Chrétiens (dignes de ce nom) d'abroger la Loi qui déclare les vœux indissolubles ? Ils n'en eussent été que plus sacrés & plus chers

pour ceux qu'une Religion vraiment éclairée auroit conduits dans ces saints asiles ; & cette abrogation eût produit dans les cloîtres ce que produisit dans Rome la Loi qui permettoit le divorce : il n'y en eut pas un seul durant l'espace de cinq siecles. *Peut être feroit-on bien*, disoit un sage & vertueux Pontife, *de n'exiger les vœux monastiques que pour un an ; on mettroit les Religieux à l'abri du repentir & du scandale. Dans les Ordres rigoureux*, ajoutoit un saint Cardinal ; *il y a toujours un tiers de saints, un tiers de foux, un tiers de mécontens.*

Cette fantaisie passagere de se faire Moine, qui est ordinairement la folie de la jeunesse, avoit pris beaucoup plus tard au célebre Balzac. Sur la fin de ses jours, la dévotion s'empara tellement de lui, qu'il entra dans un couvent de Capucins, où il vouloit prendre l'habit. Heureusement il n'y resta pas. *M. de Balzac*, disoit à cette occasion un de ses amis, *veut apparemment goûter avant sa mort la satisfaction qu'il a désirée plus d'une fois, de pouvoir librement & impunément solécifer avec ses égaux, pour se soulager*

des efforts pénibles que lui coutoit la composition de ses Ouvrages. Il pourra jouir tout à son aise de cette douce satisfaction dans la société de ses nouveaux Confreres.

Un fait plus singulier encore égayera un moment la tristesse de cette note. Le Chancelier Séguier, dans sa jeunesse, avoit pris l'habit de Chartreux à Paris, moins, il est vrai, par dévotion, que par un désespoir amoureux. Le jeune Novice, tourmenté souvent par sa passion & par son âge, avoit demandé à son Supérieur un remede contre les maux qu'il enduroit. Le bon Pere lui ordonna, toutes les fois qu'il sentiroit quelque tentation violente, d'aller aussi-tôt sonner la cloche, pour se recommander en cet instant aux prieres de toute la Communauté : Séguier obéit ; mais il eut si fréquemment recours à la cloche, qu'enfin toute la Maison, étourdie & fatiguée, pria le Supérieur de la délivrer de cet ardent Novice, qui, vraisemblablement, ne se fit pas prier beaucoup pour laisser en repos ses tristes Confreres.

Mais ce qui doit bien plus surprendre que le Capucin Balzac & le Chartreux

Séguier, c'est le vœu que le Prince de Conti, frere de la Duchesse de Longueville, avoit fait en 1653 à Bordeaux, d'entrer & de mourir dans la Compagnie de Jésus. Voici la copie tristement curieuse de ce vœu, presque incroyable; nous y joindrons la traduction françoise, pour l'édification ou l'indignation de ceux d'entre nos Lecteurs qui n'entendent pas le latin.

JESUS, MARIA, JOSEPH, ANGELUS CUSTOS, BEATUS PATER IGNATIUS.

Omnipotens sempiterne Deus, ego ARMANDUS DE BOURBON, *licet undecumque divino conspectu tuo indignissimus, fretus tamen tuâ pietate ac misericordiâ infinitâ, & impulsus tibi serviendi desiderio, voveo coram sacratissimâ Virgine Mariâ, & curiâ celesti universâ, divinæ Majestati tua, castitatem perpetuam, & propono firmiter Societatem Jesu me ingressurum, in quâ vivere & mori ad majorem tuam gloriam ardentissimè cupio. A tuâ ergo immensâ bonitate, & clementiâ infinitâ, per Jesu-Christi sanguinem peto*

suppliciter, ut hoc holocaustum in odorem suavitatis admittere digneris, & ut largitus es ad hoc desiderandum & offerendum, sic etiam ad explendum gratiam uberem largiaris. Amen. Datum Burdigalæ, die secundâ Februarii, Purificationi Beatæ Virginis Mariæ consecratâ, & sanguine meo subsignatum, anno Domini 1653, ætatis meæ 23 cum quatuor mensibus. ARMANDUS DE BOURBON.

Sancta Maria, Mater Dei & Virgo, ego te in Dominam, Patronam & Advocatam eligo, rogoque enixè ut me adjuves ad servandum votum meum, & ad executioni mandandum propositum meum. Amen.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH, ANGE GARDIEN, BIENHEUREUX PERE IGNACE.

Dieu éternel & tout-puissant, moi ARMAND DE BOURBON, *quoiqu'à tous égards très-indigne de vos regards divins, plein de confiance néanmoins en votre bonté & votre miséricorde infinie, & poussé par le désir de vous servir,*

servir, je fais vœu à votre divine Majesté, en présence de la très-sacrée Vierge Marie, & de toute la Cour céleste, de garder une chasteté perpétuelle, & je me propose fermement d'entrer dans la Société de Jésus, dans laquelle je désire très-ardemment de vivre & de mourir pour votre plus grande gloire. Je supplie donc, par le sang de Jésus-Christ, votre immense bonté & clémence infinie, de daigner recevoir cet holocauste en odeur de suavité, & de m'accorder l'abondance de votre grace pour remplir mon vœu, comme vous me l'avez donnée pour former ce vœu & pour vous l'offrir. Ainsi soit-il. Donné à Bordeaux, le second jour de Février, consacré à la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie, & signé de MON SANG, *l'an du Seigneur* 1653, *à l'âge de vingt-trois ans & quatre mois. Signé*, ARMAND DE BOURBON.

Sainte Marie, Vierge & Mere de Dieu, je vous choisis pour Maîtresse, Patrone & Advocate, & vous conjure de m'aider à garder mon vœu, & à exécuter mon projet. Ainsi soit-il.

L'original de ce vœu, trouvé dans les papiers de Madame de Longueville après ſa mort, fut remis par M. Aubert, ſon Aumônier, entre les mains d'*Amelot de la Houſſaye*, qui l'a tranſcrit dans ſes *Mémoires*, t. 2, p. 143. Heureuſement pour l'honneur de la Maiſon de France, la grace, qui, ſelon ce foible Prince, lui avoit inſpiré le beau projet de chaſteté & de Jéſuitiſme, lui manqua pour l'exécuter ; car il épouſa l'année ſuivante 1654, la niece du Cardinal Mazarin. On aſſure même qu'au grand ſcandale de la Société, il oublia ſi parfaitement ſon vœu, qu'il ſe fit Janſéniſte. Auſſi a-t-il reçu des Ecrivains de ce parti les plus grands éloges pour ſa *haute piété*, ſur-tout pour je ne ſais quels Ouvrages de dévotion qu'il avoit compoſés dans ſes momens de ferveur ; occupation plus digne d'un Moine que d'un Prince. Mais en revanche, les Jéſuites ont gardé le ſilence le plus profond ſur ces productions religieuſes ; ils ne ſe ſont pas même vantés de l'honneur incroyable que le Prince de Conti avoit voulu leur faire, & dont ils s'étoient vus ſi douloureuſement fruſtrés.

On assure que le pere du dernier Prince de la Maison de Longueville, voyant ou croyant son fils insensé, offrit aux Jésuites 400,000 livres pour le recevoir. Il entra en effet dans la Société, mais s'en dégoûta & la quitta bientôt; & en cela du moins ne se montra ni fou, ni imbécille.

(g) On peut voir dans le Tome V des Lettres de Rousseau, la Lettre de ce grand Poëte à son ami l'Auteur du *Parnasse*, sur le mauvais choix de quelques-uns des Personnages qui figurent dans cette composition. M. Titon, dans sa réponse, se justifie comme il peut, en disant qu'il ne vouloit placer *en pied* sur son monument, que des Poëtes du Siecle de Louis XIV. Mais pourquoi se borner à ce Siecle? Pourquoi même n'y pas admettre des Poëtes vivans? On auroit trouvé *Malherbe*, *Rousseau* & *Voltaire*, qui avec *Quinault* auroient dignement représenté les quatre Muses dont on avoit besoin. Pourquoi d'ailleurs mettre parmi les trois Graces du Parnasse, avec Mesdames Deshoulieres & de la Suze, Mademoiselle de Scudery, qui étoit un modele de mauvais

goût ? Pourquoi avoir inscrit sur ce Parnasse les noms de tant de mauvais Poëtes ? Le Constructeur n'auroit pas mieux fait d'y placer *Voiture*, quoique Rousseau le lui conseille dans sa Lettre. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est le *médaillon* qu'il demande à M. Titon du Tillet pour le très-médiocre Versificateur Arnaud d'Andilly, » dont *les » belles Poésies*, dit-il, font *autant » d'honneur aux Lettres* qu'à la Religion; » & qu'on peut regarder comme *le » seul* qui ait consacré *avec succès* les » Muses à la piété « (1).

(1) Un Apologiste de M. Titon du Tillet, a prétendu que cet Amateur, voulant donner place sur son monument aux *neuf Muses*, représentées par *neuf Poëtes du Siecle de Louis XIV*, avoit choisi *Segrais* pour représenter *Euterpe*, qui présidoit sur le Parnasse de la Grece, *au genre Pastoral* (*Dulciloquis calamos Euterpe flatibus urget*, dit *Ausone*), & *Chapelle*, pour représenter la Muse *Erato*, qui présidoit, sur le même Parnasse à la *Poésie gaie & badine* (*Plectra gerens Erato saltat pede, carmine, vultu*); excuse très-foible, 1°. parce qu'*Euterpe* présidoit réellement, sur le Parnasse Grec, à la musique *des Instrumens à vent*, non au genre Pastoral; & qu'*Erato* présidoit à la Poésie *amoureuse*,

M. l'Abbé de Radonvilliers, aujourd'hui Membre de l'Académie, loue dans les vers ſuivans *le Parnaſſe de M. Titon.*

O vous qui les premiers en Grece, en Auſonie,
Favoris des doctes Sœurs,
Sûtes goûter les douceurs
De la divine harmonie,
Si de nobles Rivaux, d'un même zele épris,
Oſent vous diſputer le prix,
S'ils ſavent dans leurs vers faire couler vos graces,
Vos accens, vos ſons les plus doux,
Grecs & Romains n'en ſoyez point jaloux! ...
Garnier, des Héros de notre âge,
Sur le bronze docile a gravé le viſage;
Et du Tillet en ſes Ecrits
A fait revivre leurs eſprits. ...
Titon ſans doute a mérité
Que notre lyre l'éterniſe;
Mais déjà ſon Ouvrage & ſa noble entrepriſe
L'ont aſſuré ſans nous de l'immortalité.

Un Poëte anonyme, plus prodigue de ſon encens, l'a proſtitué à M.

---

non à la Poéſie *badine*. Cela eſt ſi vrai, que Virgile l'invoque dans le ſeptieme Livre de l'Enéide, pour chanter la guerre d'Enée & de Turnus ſe diſputant Lavinie; 2°. parce qu'il ne peut jamais y avoir de bonnes raiſons pour faire repréſenter deux Muſes par deux Poëtes tels que *Segrais* & *Chapelle*, l'un médiocre, l'autre négligé.

Titon, dans ces quatre vers, dont la pensée lui a sûrement paru très-heureuse.

Du Titon de l'antiquité
A celui de nos jours, connois la différence;
L'un reçut & perdit son immortalité,
L'autre en jouit & la dispense.

C'est encore à peu près le sens de ce distique latin; car M. Titon a été célébré dans les deux Langues.

Vivere dent aliis Vates, tu Vatibus ipse
Vivere das, Pindo vivis eo ipse tuo.

Le Parnasse François en bronze se voit actuellement dans une des Salles de la Bibliotheque du Roi. On y a ajouté les statues en pied de *Voltaire*, *Crébillon* & *Rousseau*; mais on a oublié celle de *Quinault*, dont *Lulli* porte seulement le médaillon; & on n'a donné non plus qu'un médaillon à *Malherbe*, qui méritoit bien une statue, comme créateur de notre Poésie lyrique. En récompense, on trouve sur ce Parnasse beaucoup de médaillons qui n'y devroient pas être; ceux de *Scarron*, de *Lainez*, &c.; & la statue en pied de M. Titon du Tillet, qui auroit mieux fait de se souvenir du vers:

Parmi tant de Héros je n'ose me placer.



ÉLOGE

DE FRANÇOIS CHARPENTIER,

Né à Paris le 15 Février 1620, reçu à la place de JEAN BAUDOIN, *le 7 Janvier 1650, mort le 22 Avril 1702.*

NOUS commencerons cet article par rappeler en ſubſtance ce que M. l'Abbé d'Olivet a dit de notre Académicien, d'après le Journal des Savans, dans l'Hiſtoire de la Compagnie (1).

» Le talent qu'il montra dans ſes » premieres études, l'avoit fait deſtiner

(1) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, *in*-12, tome 1, page 363.

» au Barreau par sa famille. Mais quelque propre qu'il fût à cette profession, » l'amour des Lettres ne lui permit pas » de s'y engager. Il préféra à une vie » tumultueuse & agitée, le repos & le » silence du Cabinet, & à l'étude des » Loix, la connoissance des Langues » & des bons Auteurs de l'antiquité. » M. Colbert, étant entré dans le » Ministere, & ayant conçu le dessein » de former, à l'imitation de nos voi- » sins, une Compagnie pour le com- » merce des Indes Orientales, voulut » donner à toute la France une idée » avantageuse de cet établissement, par unDiscours qu'il fit publier sur ce sujet. » Il fut tellement satisfait de M. Char- » pentier, qui avoit composé ce Dis- » cours, qu'il le fit entrer dans une » Académie, alors naissante & très- » peu nombreuse, qu'on appeloit l'Aca- » démie des *Médailles*, & qui est de- » venue celle des *Inscriptions & Belles-* » *Lettres*. Les Langues savantes que » M. Charpentier possédoit parfaite- » ment, sa profonde connoissance de » l'antiquité, & sa critique judicieuse » & sûre, le rendoient très-propre à » concourir aux travaux de cette So-

» ciété Littéraire... Le Diſcours qu'il » a donné au Public, de l'*excellence » & de l'utilité des exercices académiques*, montre aſſez quel étoit ſon » zele pour ces exercices. Mais ſon » aſſiduité aux aſſemblées de l'Aca» démie le prouve mieux encore. Il en » a ſoutenu les travaux par ſon exem» ple, & nul autre Académicien n'a » parlé plus ſouvent à la tête de la Com» pagnie «.

Cette fonction, toujours honorable, & quelquefois délicate, de porter la parole au nom de ſes Confreres, fonction redoutée du mérite timide, étoit très-recherchée de notre Académicien; il béniſſoit le ſort, quand il en recevoit cette marque de faveur : il eut ſouvent le bonheur d'être ſervi par la fortune comme il le déſiroit; & quand elle trompoit ſes vœux, il la corrigeoit autant qu'il étoit en lui, en s'empreſſant de remplacer ceux de ſes Confreres, que des raiſons de maladie, d'affaires, de timidité ou de pareſſe, empêchoient de paroître aux regards du Public, & de s'offrir aux éloges ou à la cenſure. Une figure impoſante, une voix forte, &, pour ainſi dire, impérieuſe, don-

noient à M. Charpentier toute la confiance néceſſaire dans ces circonſtances critiques : c'eſt à cette voix pénétrante & ſonore, ainſi qu'à la ſurdité d'un autre Académicien, que Benſerade avoit fait alluſion dans une Piece où il diſoit,

> Et le tonnant Charpentier
> Qu'entend l'Abbé de la Chambre (1).

Ce fut dans une de ces occaſions, où M. Charpentier étoit ſi content de porter la parole, qu'étant chargé, au nom de l'Académie, du Panégyrique du Roi, dont retentiſſoient alors nos aſſemblées publiques, il entra tout à coup dans une ſorte d'enthouſiaſme religieux, & paroiſſant oublier tout-à-fait ſes Auditeurs, adreſſa une partie de ſon Diſcours au portrait du Roi qui étoit expoſé dans la Salle. Cette eſpece d'invocation eut le malheur de prêter au ridicule, quoique faite dans un temps où l'adulation ſembloit avoir franchi toutes les bornes. On imagine aiſément l'effet que produiroit aujour-

(1) Voyez la Note (*a*).

d'hui une telle apostrophe, ou plutôt on peut assurer avec confiance que cette prosopopée singuliere ne seroit pas tentée. Elle étoit néanmoins alors plus pardonnable qu'on ne s'imagine. Toute la France, nous ne saurions trop le redire pour l'apologie de nos anciens Confreres, rendoit à son Roi une espece de culte, dont M. Charpentier, si on peut parler de la sorte, n'étoit en ce moment que le Ministre; il faisoit, pour ainsi dire, solennellement, & au nom du Peuple, les fonctions augustes de Prêtre & de Sacrificateur.

Nous joindrons ici une autre anecdote, encore plus intéressante pour la Compagnie, au sujet de ces Harangues que notre Académicien aimoit tant à prononcer. Dans un Discours adressé quelques années auparavant à M. Colbert, Membre de l'Académie, & bien digne de l'être, M. Charpentier avoit débuté de la sorte : *Monsieur (car vous nous avez ordonné de vous parler ainsi)*; parenthese d'autant plus remarquable, qu'elle montre le prix que ce Ministre attachoit à l'égalité académique. Ce trait de modestie, ou plutôt d'amour-propre éclairé, qui sa-

crifioit un léger titre de vanité pour mériter des honneurs plus réels, ne fut pas imité par un Prélat Académicien ; il trouva bon, & peut-être il exigea, que dans un Discours que M. Charpentier jugea à propos de lui adresser un jour d'assemblée publique, cet Académicien l'appelât *Monseigneur* (1). Le Harangueur n'auroit pas dû ignorer que l'Académie n'a jamais donné ce titre aux Evêques ; il avoit d'ailleurs sous les yeux l'exemple récent du Directeur de la Compagnie, qui, chargé, peu de temps auparavant, de recevoir le même Prélat, ne crut pas devoir rien innover à son égard : quelque jaloux que se montrât le très-noble Récipiendaire des plus légeres marques d'honneur qu'il croyoit dues à son rang & à sa naissance, on lui refusa, à sa réception, une distinction qui eût été offensante pour ses Confreres, & qu'on n'auroit jamais dû lui accorder dans aucune autre circonstance. Cette observation, qui peut sembler petite en elle-même, n'est pourtant pas indigne d'être rappelée aux

---

(1) Voyez le Recueil *in*-12 des Harangues de l'Académie, tome 3, page 26.

Académiciens de nos jours, quelque persuadés que nous soyons qu'ils n'auront pas à se faire violence pour ne pas tomber dans la même faute, dont ils ne seroient d'ailleurs que trop avertis, & par la Compagnie, & par le Public.

La Littérature doit à M. Charpentier plusieurs Ouvrages, dont l'énumération seroit trop longue, & dont plusieurs sont estimables & utiles. Il a publié une Traduction de la *Cyropédie de Xénophon*, & une autre des *paroles mémorables de Socrate*, recueillis par le même Auteur. Nous faisons de ces deux Ouvrages une mention particuliere, pour avoir occasion de donner au Traducteur un éloge que bien peu de ses pareils ont mérité. Quoique très-versé dans la connoissance du Grec & dans la lecture des Anciens ; quoiqu'il s'occupât à les traduire, il ne portoit pas son estime pour eux jusqu'à l'adoration sans bornes que leur prodiguoient d'autres Hommes de Lettres, auxquels il étoit néanmoins très-inférieur pour les lumieres & le génie. Cette modération étoit en lui un trait de courage presque héroïque; car n'ayant ni pour la

Poésie ni pour l'Eloquence des talens distingués, il pouvoit au moins, par une espece de dédommagement, se parer de l'étude profonde qu'il avoit faite de la Langue des Démosthenes & des Homeres, & s'extasier sur les beautés cachées que la connoissance de cette Langue lui faisoit découvrir dans les *Philippiques* & dans l'*Iliade*. L'admiration de la plupart des Erudits pour ces grands Hommes, quelque juste qu'elle soit en elle-même, est souvent moins dictée par la persuasion que par l'amour-propre; il seroit peu flatteur pour eux d'avoir passé plusieurs années de leur vie à approfondir une Langue ancienne, pour ne voir dans un grand Ecrivain qui a parlé cette Langue, que les traits frappans de génie qu'il offre aux yeux les plus vulgaires; ils veulent paroître entendre finesse à tout, & ressemblent à ce Voyageur, qui, en racontant toutes les merveilles qu'il avoit vues dans ses courses, disoit à ceux qui en paroissoient étonnés : *Vous croyez donc que j'aurai fait le tour du Monde, pour ne voir que ce que vous avez vu sans sortir de chez*

vous (1) ! M. Charpentier, tout Traducteur qu'il étoit de Xénophon, & presque de Socrate, fut exempt de la manie si commune des Traducteurs, des Erudits, & des Voyageurs. Il étoit cependant bien éloigné de mépriser les Anciens ; il les avoit trop lus, pour ne pas connoître & tout ce qu'ils valent & tout ce que nous leur devons ; mais son hommage raisonnable & tempéré ne plut pas à ceux qui leur prostituoient un encens aveugle ; il fut regardé & traité comme impie, parce qu'il n'étoit pas superstitieux : Despréaux, le grand Pontife du divin Homere, lança contre notre Académicien le plus foudroyant anathême, dans une Epigramme, où le bon & paisible M. Charpentier étoit mis à côté de *Caligula* & de *Néron*, parmi les *monstres* qui avoient outragé l'Iliade. C'étoit ériger en crime énorme une faute au moins bien vénielle, &

(1) C'est à peu près la réponse que faisoit le savant & absurde Jésuite Hardouin, à ceux qui lui reprochoient l'extravagance de ses assertions érudites. *Vous verrez que je me leve tous les jours à trois heures du matin, pour ne faire que répéter ce que les autres ont dit avant moi !*

décrier comme un *Iconoclaste* (1) profanateur des statues antiques, celui qui, sans leur refuser un respect légitime, leur refusoit seulement ce culte de *latrie* (2), que les Chrétiens les plus dévots, envers les images n'osent rendre qu'à l'Etre suprême.

Il falloit que Despréaux regardât M. Charpentier comme une espece d'apostat, fait, par sa désertion, pour être traité plus rigoureusement que les autres ennemis du parti Grec; car la haine du Poëte contre le déserteur se déploie en

---

(1) Iconoclaste est un mot grec, qui signifie *Briseur d'Images*. C'est le nom qu'on a donné à une secte nombreuse d'Hérétiques, qui troubla l'Eglise dans les huitieme & neuvieme siecles. L'aversion violente que les Iconoclastes & les Catholiques avoient les uns pour les autres, l'horreur de ceux-ci pour leurs adversaires Hérétiques, & le mépris de ceux-là pour les Orthodoxes, ressembloient assez bien aux sentimens mutuels des Adorateurs & des Censeurs de l'antiquité.

(2) Le culte de *latrie* (adoration), disent les Théologiens orthodoxes, n'est dû qu'à Dieu; les Saints & leurs *Images* ne doivent obtenir que le culte de *dulie* (soumission); on y ajoute pour la Vierge le culte d'*hyperdulie* (soumission parfaite).

vingt endroits de ses Lettres (1). On y voit sur-tout les reproches amers que Despréaux fait à Brossette, son admirateur, d'avoir mêlé ses vers à ceux de M. Charpentier dans la Traduction d'une Epigramme de l'*Anthologie*. *J'ai trouvé fort étrange*, lui dit-il, *que vous ayez voulu me mettre en société de style avec M. Charpentier, un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, & qui toute sa vie a eu le style le plus écolier.* Et dans un autre endroit: *Oh! qu'heureux est M. Charpentier, qui raillé, & mettons quelquefois bafoué sur ses Ouvrages* (nous ne changeons rien à la diction), *se maintient toujours parfaitement tranquille, & demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit!*

Despréaux rapporte ensuite l'his-

---

(1) Ces Lettres de Despréaux, adressées pour la plupart à son Commentateur Brossette, ont été publiées à Lyon en 1770. Quoiqu'elles soient écrites d'un style fort négligé, la lecture n'en est pas indifférente pour faire connoître le caractere de ce grand Poëte. Nous aurons occasion de les citer plus d'une fois.

toire, vraisemblablement exagérée, d'une médaile que M. Charpentier avoit imaginée sur quelque événement du regne de Louis XIV, de l'empressement qu'il eut d'en apporter le projet à l'Académie, de la satisfaction avec laquelle il fit lui-même l'éloge de cette production, & du cri unanime qui rejeta la médaille, comme un chef-d'œuvre de mauvais goût. Mais, quoi qu'en dise Despréaux, il est certain que M. Charpentier contribua beaucoup par son travail & par son zele, à la belle suite de médailles qui furent frappées sous le regne de Louis XIV. Il dirigea les beaux dessins de la plupart de ces médailles; ce qui suppose beaucoup de goût & d'intelligence dans les Arts; & M. l'Abbé d'Olivet, si porté d'ailleurs à souscrire aux jugemens du célebre Satirique, n'a pu s'empêcher de rendre à notre Académicien le tribut de louanges que cet Ouvrage lui assure.

C'est encore M. Charpentier que Despréaux avoit en vue dans ces vers d'une de ses Epîtres au Roi:

L'un en style pompeux habillant une Eglogue,
De ses rares vertus te fait un long prologue,

Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un Héros.

Il est vrai que notre Académicien avoit fait à la louange du Roi une Eglogue en vers trop pompeux, avec ce titre plus pompeux encore : *Louis*, *Eglogue royale* : le ton & les détails de la Piece pouvoient sans doute être critiqués ; mais la leçon de Despréaux étoit un peu dure, & le Satirique ne s'appercevoit pas que lui-même pouvoit en avoir besoin, étant tombé plus d'une fois dans l'espece de sacrilége dont il accusoit son Confrere.

M. Charpentier étoit si peu enthousiaste des Anciens, qu'il prétend dans un de ses Ouvrages, qu'en matiere de Littérature, il n'est point de mauvais exemple que les Grecs ne nous aient donné. *Il n'y a pas*, dit-il, *jusqu'au style burlesque, regardé par quelques-uns comme une des plus impertinentes inventions de notre âge, dont nous ne trouvions le modele chez eux*. Le P. Vavasseur n'eût pas été de cet avis ; car on sait que ce Jésuite a fait un Ouvrage exprès contre le style burlesque, où il attaque principalement ce style par l'autorité des Anciens, qui n'ont

jamais, ſelon lui, donné ce mauvais exemple aux Modernes (1). Mais M. Charpentier apportoit en preuve de l'aſſertion contraire, quelques Piece de théatre, où un Poëte Grec, contemporain des Ptolémées, avoit traité dans le genre burleſque les ſujets de Tragédie les plus intéreſſans (2): ce Poëte avoit dérobé à notre Siecle la miſérable invention des Parodies, qui traveſtit en farce le genre noble & pathétique, mais que le Public ne dédaigne pas d'accueillir, parce que les Parodies ſont des Satires, & que les Satires ſont en poſſeſſion d'obtenir des lecteurs & des ſpectateurs la plus bénigne indulgence.

Notre Académicien donna, dans une autre occaſion, des preuves de ſon impartialité littéraire, en publiant ſon Livre *ſur la défenſe & l'excellence de la Langue Françoiſe.* Tout ſavant qu'il étoit, & fait, à ce titre, pour préférer ſans difficulté les Langues mortes aux Langues vivantes,

(1) Voyez la note (*b*).

(2) Voyez la note (*c*).

il soutint dans cet Ouvrage, que les inscriptions de nos monumens publics devoient être en françois. On croira facilement que pour l'honneur du latin, il eut plus d'un adversaire. Nous ne rapporterons pas ses raisons, pour le moins aussi plausibles, & certainement moins suspectes de préjugés & de superstition, que celles dont on avoit pu le combattre. Nous dirons seulement de cette dispute, ce qu'on peut dire de mille autres, où l'on n'a prodigué les écrits & les paroles que faute de vouloir s'expliquer & s'entendre. L'inconvénient presque infaillible qui éternise toutes les controverses, est la fureur des assertions générales. *Les inscriptions doivent-elles être en françois ou en latin ?* Cent voix s'écrient d'un côté, *toujours en françois* ; cent voix de l'autre côté répondent, *toujours en latin.* Un Philosophe qui voudroit mêler à ces assertions tumultueuses, ses foibles représentations, auroit bien de la peine à se faire écouter; peut-être même seroit-il l'objet de la risée commune, s'il osoit dire en peu de mots, avec défiance & modestie : » Je crois, Messieurs, que l'inscrip-

» tion doit être tantôt en françois,
» tantôt en latin, selon les circonſ-
» tances du temps, de l'objet & du
» lieu, ſelon les idées qu'on voudra
» réveiller de préférence; enfin, ſelon
» les moyens qu'une des deux Langues
» fournira pour exprimer avec plus
» de préciſion & d'énergie ce qu'on
» ſe propoſe de dire. Ces mots : *Louis*
» *XII*, *Pere du Peuple*, mis au bas
» d'une Statue de ce bon Roi, dans
» un Marché public, ſeroient bien pré-
» férables, ce me ſemble, à *Ludo-*
» *vicus Duodecimus*, *Pater Populi*;
» & la belle inſcription qu'un de nos
» Colonels avoit miſe ſur ſes drapeaux
» blancs : *Victoria tinget* (1), n'auroit
» pas eu la même beauté en fran-
» çois «.

Deſpréaux étoit d'un avis abſolument contraire à M. Charpentier, & ſe déclaroit hautement pour l'uſage de la Langue Latine dans les inſcriptions.
» Cette Langue, dit-il dans une de
» ſes Lettres, eſt extrêmement
» propre au ſtyle lapidaire, par ſes

---

(1) *La Victoire les teindra.* Voyez la note (*d*).

» ablatifs abſolus, au lieu que la Langue
» Françoiſe traîne & languit par
» ſes gérondifs incommodes, & par ſes
» verbes auxiliaires. Elle n'admet point
» d'ailleurs la ſimplicité majeſtueuſe
» du latin ; & en même temps, pour
» peu qu'on l'orne, on la rend fade.
» Quelle comparaiſon, par exemple,
» y auroit-il entre ces mots, *Regiâ*
» *Familiâ urbem inviſente* ; & ceux-
» ci : *La Famille Royale étant venue*
» *voir la ville* « ? Il y a ſans doute beaucoup de vérité dans ces réflexions: la ſeule mépriſe de Deſpréaux, eſt de n'avoir pas vu les exceptions dont elles étoient ſuſceptibles ; & ſi ce grand Poëte eût été chargé de faire une inſcription à la Statue du meilleur de nos Rois, il avoit trop de goût pour ne pas ſentir que *Henri IV* auroit dit bien plus que *Henricus quartus*.

M. Charpentier eut un autre Adverſaire bien plus intéreſſé que Deſpréaux à ſoutenir la gloire de la Langue Latine ; le Poëte Santeuil, qui avoit fait tant d'inſcriptions & tant d'autres Ouvrages en vers latins, & n'avoit jamais pu faire de vers françois. Il accabla ſon Antagoniſte de

Pieces latines, pour prouver que les monumens publics devoient uniquement parler cette Langue ; il adressa une de ces Pieces à l'Académie des Inscriptions, qui se dégradoit, disoit-il, si elle ne vengeoit pas l'honneur des Langues anciennes ; il en adressa une seconde à Charles Perrault, que M. Colbert avoit consulté sur cette question, & qui, indépendamment de la préférence qu'il donnoit aux Modernes sur les Anciens, vouloit que les inscriptions fussent en françois, par l'excellente, mais secrete raison, que le Ministre & le Roi ne savoient pas d'autre Langue. Santeuil, dans sa Piece à l'Académie, se plaignoit amérement du peu de considération où les Poëtes Latins sont à la Cour, & déploroit en pure perte leur infortune. Enfin, il lança des vers latins contre M. Charpentier lui-même. Ces vers étoient un Plaidoyer ironique en faveur de la Langue Françoise ; *ironia tam elegans*, dit Santeuil avec une grande satisfaction, *ut Adversarius eâ deceptus fuerit ; ironie si fine, que mon Adversaire en fut la dupe.* Il composa de plus, sur la mort récente du P. Cossart, une Piece qu'il regardoit

doit comme un de ses meilleurs Ouvrages, & qu'il envoya à tous ses amis, & même à M. Charpentier avec ce titre : *Désespoir de la Langue Françoise.* C'est tout au plus ce qu'il auroit pu dire, si les Despréaux & les Racines eussent entrepris de louer en vers françois le Jésuite défunt, & qu'ils eussent moins réussi que le Chanoine de Saint-Victor ; & dans ce cas même, ni la Piece, ni la jactance de Santeuil n'auroient encore rien prouvé pour les inscriptions modernes en Langue Latine. Mais ce Poëte ne se piquoit pas d'une meilleure logique, pourvu qu'elle fût ou qu'elle lui semblât mise en beaux vers.

Le zele avec lequel M. Charpentier avoit défendu les droits de la Langue Françoise, fit penser à Louis XIV, jaloux de la répandre & de l'immortaliser, que personne n'étoit plus propre que cet Académicien à faire un digne usage de cette Langue dans les inscriptions que le Monarque avoit ordonnées pour la Galerie de Versailles. Mais M. Charpentier, rempli pour le Monarque d'une admiration dont il étoit comme oppressé, & qui ne de-

mandoit qu'à s'exhaler au dehors, eut le malheur de croire qu'il ne trouveroit jamais de termes assez énergiques pour l'exprimer : il oublia que plus les actions qu'il vouloit célébrer étoient grandes, plus les inscription devoient être simples ; que l'enflure refroidit tout, & que, suivant l'expression très-sensément plaisante d'un célebre Ecrivain, les adjectifs affoiblissent toujours les substantifs, quoiqu'ils s'accordent *en genre*, *en nombre & en cas*. Le Roi, en passant dans sa galerie, vit au dessous des belles peintures de le Brun ces inscriptions emphatiques : *l'incroyable passage du Rhin*, *la prise miraculeuse de Valenciennes*, *&c.* : il sentit que ces expressions sans faste, *le passage du Rhin*, *la prise de Valenciennes*, étoient d'un style bien plus noble ; & il fit effacer les épithetes de l'Académicien, à qui il donna, dans cette occasion, une leçon utile de bon goût, en échange de son enthousiasme & de ses éloges. Nous observerons ici, pour appuyer ce que nous avons dit il n'y a qu'un moment sur la Langue propre aux monumens publics, que les inscriptions dont il s'agit, mises en

latin, auroient été déplacées dans la galerie de Verſailles: toute autre Langue que celle de la Nation devoit y paroître trop étrangere, & preſque barbare; & le Monarque, ſous qui les François avoient vaincu, ne pouvoit annoncer qu'en françois leurs triomphes & leur gloire.

L'Ouvrage de M. Charpentier, *ſur l'excellence de la Langue Françoiſe*, renferme un article qui, ſans avoir beaucoup de rapport au ſujet, eſt peut-être plus intéreſſant que l'Ouvrage même; cet article a pour objet *l'infortune des Littérateurs.* Un homme de Lettres, mécontent de ſon état (on ſait trop combien cette claſſe eſt nombreuſe), ne manqueroit pas d'aſſurer que la matiere étoit triſtement abondante, & que les Mémoires ſur leſquels l'Auteur avoit travaillé, déjà très-multipliés de ſon temps, ont prodigieuſement groſſi depuis cent années. Mais l'Ecrivain, plus équitable & plus ſage, qui ſait apprécier les chagrins, petits ou grands, attachés à toutes les claſſes de l'eſpece humaine, ne verra point de raiſons de préférer un autre état à celui qu'il a embraſſé par goût

& par choix ; il oppofera aux orages que fait éprouver l'ambition, les charmes d'une vie paifiblement occupée, fans défirs & fans intrigues ; à l'éclat des grandes places, la fatisfaction fi douce que l'étude procure, & qui fait trouver au Philofophe, fans fortir de fa retraite, les reffources que tant d'hommes vont chercher fi inutilement hors d'eux-mêmes ; aux clameurs de l'Envie, fuite néceffaire de la Renommée, l'eftime des Citoyens honnêtes, récompenfe affurée des lumieres que répandent les bons écrits ; enfin, en compenfant les petites peines qu'il endure par les adouciffemens qu'il éprouve, il dit, comme le Perfan Babouc (1) : *Si tout n'eft pas bien, tout eft paffable* (2).

On a publié long-temps après la mort de M. Charpentier, un Recueil de Fragmens Littéraires, dont on le donne pour Auteur, & qu'on a intitulé *Carpentariana*, ou *Carpenteriana*, car

(1) Voyez le charmant Ouvrage de Voltaire, qui a pour titre *Babouc, ou le Monde comme il va.*

(2) Voyez la Note (*e*).

la différence de l'*a* ou de l'*e* dans ce titre barbare, a fait une assez grande question parmi les Erudits. Ce Recueil a augmenté le nombre des mauvais Ouvrages de cette espece dont la Littérature est infectée, & dont la plupart, remplis ou de bévues, ou d'inepties, ou de mensonges, paroissent plus faits pour dégrader que pour honorer les noms qu'ils portent. Heureusement pour la mémoire des Ecrivains auxquels on attribue tant de rapsodies posthumes, le Public a la justice de ne pas regarder comme leur ouvrage ces rebuts informes de leurs travaux & de leurs idées; il les met uniquement sur le compte de ces Editeurs méprisables & faméliques, destinés à ramasser les miettes qui tombent de la table de leurs Maîtres. Le Compilateur du *Carpentariana*, parmi le fatras dont il a grossi cette Collection, l'a surtout farcie de mauvais vers (qui ne sont pas même de M. Charpentier), & de beaucoup d'autres lambeaux qui ne méritent que les ténebres & l'oubli (1).

(1) On prétend que M. Charpentier est Auteur d'une Comédie intitulée *La Résolu-*

Mais si ce Recueil n'est pas un monument brillant & durable du génie & du goût de notre Académicien, il renferme au moins quelques traits honorables à son caractere. On y voit que son ame étoit douce & honnête; qu'ayant été plus d'une fois en butte à la satire & même aux outrages, il étoit sans ressentiment & sans fiel; qu'il oublioit aisément les injures, & jamais l'amitié ni les bienfaits; qu'enfin, s'il n'eut pas des talens rares, il eut des vertus plus rares encore, & qu'il mérite d'être proposé comme un modele de sagesse & de conduite à tant d'Hommes de Lettres, que la haine & l'impétuosité de la vengeance ont si souvent entraînés dans des écarts, plus nuisibles à leur gloire que les vaines attaques de leurs ennemis.

---

tion pernicieuse, en cinq Actes, qui ne fut ni représentée, ni imprimée. On ajoute qu'elle étoit, il n'y a pas long-temps, en manuscrit dans le cabinet d'un Bibliomane. Il y a toute apparence que cette Piece a très bien fait de ne sortir de son obscurité, ni du vivant de l'Auteur, ni après sa mort.

NOTES *sur l'article* DE M. CHARPENTIER.

(*a*) CETTE Piece de Benserade contenoit les portraits, pour la plupart assez peu flatteurs, des quarante Académiciens vivans en 1684, à la réception de Thomas Corneille; elle fut prononcée ce jour-là par l'Auteur même en présence du Public : cette liberté, ou plutôt cette licence, paroîtroit bien étrange aujourd'hui; la Compagnie & l'Assemblée même seroient blessées, non seulement du plus léger trait de satire contre le moindre des Académiciens, mais de tout ce qui pourroit donner lieu à quelque application maligne, même contre l'intention de l'Auteur. On a vu dans ces derniers temps plus d'un exemple de ces sortes d'applications, que nous serions bien fâchés de rappeler ici, même pour repousser des imputations de malice, dont quelques-uns de nos Confreres ont été très-injustement chargés.

La satire de Benserade (car on ne

peut guere lui donner d'autre nom) fut comparée dans le temps à la *Requête des Dictionnaires* du savant Ménage, autre Piece non moins satirique contre l'Académie en général, & tous ses Membres en particulier. Il est vrai que Ménage n'étoit point de l'Académie, lorsqu'il se permit cet Ouvrage, qui même lui en ferma pour jamais les portes. Un Académicien de ses amis osa dire alors, qu'au lieu de l'exclure de la Compagnie pour avoir fait une pareille Piece, il falloit au contraire se hâter de l'y recevoir, comme on condamne un homme qui a déshonoré une fille à l'épouser. L'Académie sembla pourtant à la fin oublier son ressentiment, & parut vouloir adopter, sur la fin de ses jours, l'Auteur de la *Requête* qui l'avoit tant blessée. Mais, contre son attente, Ménage, qui vingt ans plus tôt eût été touché de cette faveur, se montra pour lors très-peu empressé de l'obtenir. » Ce ne seroit plus, disoit-il, qu'un mariage *in extremis*, » qui ne feroit honneur ni à l'un ni » à l'autre «.

(*b*) L'Ouvrage du P. Vavasseur contre le *genre burlesque*, a pour titre: *De Ludicra Dictione*. Ce mot *Ludicra* ne répond que très-imparfaitement en latin à ce que nous appelons *burlesque* en françois ; mais les expressions impropres sont le partage indispensable des Latinistes modernes. L'Auteur de ce Livre n'y ayant trouvé qu'une seule faute qui lui parût mériter d'être corrigée, consulta le P. Sirmond son Confrere, pour savoir s'il mettroit *erratum* au lieu d'*errata*. *Donnez-moi votre Livre*, lui dit le P. Sirmond, *j'y trouverai une seconde faute*, *& vous mettrez errata*. Ce P. Vavasseur, critique sévere, sur-tout des vivans, & Poëte Latin très-présomptueux, s'étoit rendu si odieux à tout le Parnasse de son temps, que Santeuil, qui lui fit une Epitaphe, fut obligé de s'en justifier auprès des Jésuites mêmes. Le célebre Ducange ayant donné son savant Glossaire de tous les mots de la basse latinité, Ouvrage d'une Littérature peu élégante, mais utile au moins pour l'Histoire du moyen âge, le P. Vavasseur, qui s'étoit toujours piqué de la latinité la plus pure, disoit avec

mépris : *Il y a soixante ans que j'évite avec grand soin d'employer aucun des mots que M. Ducange a recherchés avec bien de la peine* (1).

(c) M. Sélis, Professeur au Collége de Louis-le-Grand, Littérateur aussi instruit qu'éclairé, remarque encore avec raison, dans son excellente Dissertation sur Perse, qu'on peut regarder comme des exemples du genre burlesque dans les Anciens, » les descriptions du Margitès & de la Batracomyomachie, les turlupinades » d'Aristophane, le sel grossier reproché à Plaute, les mauvaises plaisanteries de Pétrone, les facéties peu » délicates de l'Apolococyntose «. Il ajoute que ce même P. Vavasseur, ennemi si déclaré du style burlesque, & si zélé défenseur des Anciens à cet égard, n'a pas dédaigné de louer un

(1) Ducange disoit lui-même avec modestie, en parlant de son propre Ouvrage : *Dans mes lectures je n'ai pas imité l'Abeille qui tire le suc des fleurs, je n'ai imité que l'Araignée & la Sang-sue, qui tirent des corps qu'elles sucent ce qu'ils ont de mauvais.*

morceau de l'Antiquité, qui a pour titre, *Marcus Grunnius Corocolta Porcellus*, & qui n'eſt autre choſe que le teſtament d'un pourceau dicté par lui-même; piece du comique le plus bas.

(*d*) *La Victoire les teindra.* Ce mot peu harmonieux *teindra*, l'article *les* qui ne ſe trouve pas dans le latin *Victoria tinget*, & qui refroidiroit l'inſcription françoiſe; enfin la chute ſonore du demi-vers hexametre, *Victoria tinget*, voilà ce qui donne la ſupériorité à l'inſcription latine. De même, l'inſcription *pro Deo & Patria*, miſe ſur d'autres drapeaux, vaut mieux que *pour Dieu & la Patrie*, parce que les mots *pour Dieu* réveillent l'idée peu noble d'une expreſſion employée parmi nous dans le langage familier. Au contraire, la belle inſcription faite par M. de Voltaire pour la Statue de l'Amour,

> Qui que tu ſois, voici ton Maître;
> Il l'eſt, le fut, ou le doit être.

eſt bien préférable à une inſcription latine qui auroit dit la même choſe. En voici deux qui en ſont la traduc-

tion littérale, ſans aucun terme barbare ou impropre, & dont néanmoins la premiere eſt déteſtable, la ſeconde froide & ſeche, & toutes deux ſans harmonie & ſans grace ;

Quiſquis es, ecce tuus Dominus ; fuit, aut erit, aut eſt.

ou bien

Herum ecce, quiſquis es, tuum ;
Fuit, vel eſt, vel mox erit.

On peut remarquer ici que l'article *le*, qui feroit languir l'inſcription françoiſe, la *Victoire les teindra*, fait au contraire ici, par ſa répétition, une des beautés de l'inſcription françoiſe à l'Amour, & manque à l'inſcription latine ; tant il eſt vrai qu'on ne peut établir en cette matiere preſque aucune regle générale de goût & de ſtyle, & que les circonſtances changent tout.

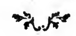
(*e*) Vigneul Marville, dans ſes *Mélanges de Littérature*, fait une liſte lamentable des Gens de Lettres qui ont été malheureux. » Urbain VIII, » dit-il, fonda à Rome un Hôpital » pour ſervir de retraite à de pauvres » Gentilshommes ſur la fin de leurs

» jours. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on en fît
» un pareil pour les Gens de Lettres
» qui meurent de faim. Homere, pau-
» vre & aveugle, alloit par les car-
» refours & les places publiques, ré-
» citant ſes vers pour avoir du pain.
» Plaute gagnoit ſa vie à tourner la
» meule. Xilander, ſavant Grec, ven-
» doit pour un peu de ſoupe ſes notes
» ſur Dion Caſſius. Alde Manuce étoit
» ſi pauvre, qu'il ſe rendit inſolvable
» pour avoir emprunté ſeulement de
» quoi tranſporter ſa Bibliotheque de
» Veniſe à Rome, où il étoit appelé.
» Jean Bodin, Lelio Gregorio Giral-
» di, Louis Caſtelvetro, l'Archevêque
» Uſſerius, ſont morts pauvres. Agrippa
» mourut à l'Hôpital; & on dit que
» Michel Cervantes eſt mort de faim.
» Le Taſſe étoit réduit à une ſi grande
» indigence, qu'il fut contraint d'em-
» prunter à un ami un écu pour ſub-
» ſiſter durant une ſemaine; & de
» prier ſa chatte, par un joli Sonnet,
» de lui prêter, durant la nuit, *la lu-*
» *miere de ſes yeux*, n'en ayant point
» d'*autre pour écrire ſes vers*. Le Car-
» dinal Bentivoglio traîna dans la pau-
» vreté une vieilleſſe languiſſante, ven-

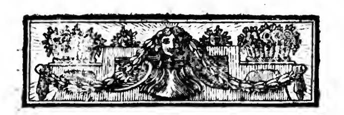
» dit ſon Palais pour payer ſes dettes,
» & mourut enfin, laiſſant à peine de
» quoi ſe faire inhumer. Notre ſavant
» Hiſtoriographe, André Ducheſne,
» étoit obligé, pour vivre, d'écrire à la
» hâte de mauvais Ouvrages, auxquels
» il ſe gardoit bien de mettre ſon nom.
» Vaugelas, pour éviter la pourſuite
» de ſes créanciers, ſe tenoit caché
» dans un petit coin de l'Hôtel de
» Soiſſons. Du Ryer faiſoit ſes Tra-
» ductions à la hâte, pour tirer de ſon
» Libraire de quoi ſubſiſter avec ſa fa-
» mille. Bayle prétend que ce Libraire
» lui achetoit ſes Ouvrages à la feuille,
» les grands vers à cent ſols le cent,
» les petits à cinquante; & qu'une des
» filles de cet Académicien traverſoit
» tout Paris à pied, pour aller porter à
» l'Imprimeur l'Ouvrage de ſon pere,
» & en recevoir une très-modique ré-
» tribution «. Vigneul Marville finit
ce triſte détail par renvoyer ſes Lecteurs au Livre qui a pour titre, *De Infortunio Litteratorum*, où l'on trouve, dit-il, un grand nombre de faits affligeans ſur ce ſujet. La liſte pourroit en être fort augmentée de nos jours; Dufreny, l'Abbé Pellegrin, l'Abbé

d'Alainval, Delille, Auteur de *Timon le Misanthrope*, & cent autres sont morts dans la misere, & ont été inhumés aux dépens de leurs amis, ou de la charité de leur Paroisse.

Mais, en offrant aux Gens de Lettres ce *tableau* affligeant de l'infortune de leurs semblables, il seroit juste aussi de leur présenter le Catalogue rassurant, quoique bien moins étendu, des Ecrivains à qui leurs Ouvrages & leurs talens ont procuré une fortune honnête, quelquefois même l'opulence. Il ne seroit pas moins nécessaire d'examiner si la plupart de Gens de Lettres malheureux ne l'ont pas été par leur faute; si le déréglement de leur conduite, ou quelque défaut de leur caractere n'a pas été la véritable cause des maux dont ils se sont plaints, & qu'il ne faudroit plus alors attribuer aux Lettres, mais à leur personne. La question intéressante *des avantages & des inconvéniens de la profession d'Homme de Lettres*, mériteroit bien d'être proposée par quelqu'une de nos Académies.



ELOGE



ÉLOGE
D'ARMAND
DU CAMBOUT,
DUC DE COISLIN,

Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ses Armées, né à Paris le premier Septembre 1635, reçu à la place de CLAUDE DE L'ETOILE, le premier Juin 1652, mort le 16 Septembre 1702.

Et son fils PIERRE DU CAMBOUT, *Duc de Coislin, Pair de France, né en* 1664, *reçu à la place de son pere, le* 11 *Décembre* 1702, *mort le* 7 *Mai* 1710.

LE Marquis de Coislin (car il ne fut Duc & Pair de France que depuis son entrée dans la Compagnie) avoit

pour aïeul maternel le Chancelier Seguier. Ce Magistrat, dont la mémoire est si chere aux Lettres (1), devenu Protecteur de l'Académie après la mort du Cardinal de Richelieu, voulut que son petit-fils le Marquis de Coislin, qui étoit aussi petit-neveu du Cardinal, fût Membre de la Société Littéraire qui devoit tant à ces deux Ministres. Le nouvel Académicien étoit digne de cette place par son amour pour les Lettres, & par la considération qu'il témoignoit à ceux qui les cultivent. Il se déroboit avec joie à ses autres occupations, pour pouvoir se

(1) Le Chancelier Seguier aimoit encore plus les Livres que les Lettres. On ne pouvoit mieux lui faire sa cour qu'en lui présentant un Ouvrage, sur-tout s'il avoit plus d'un volume. *Je crois*, disoit-il, *que le vrai secret de me corrompre, seroit de me donner des Livres.* Bien des hommes en place seroient inaccessibles à ce moyen de corruption. *Un pauvre Abbé*, disoit le Pape Benoît XIV, *m'ayant demandé, lorsque j'étois jeune, s'il avoit fait un grand mal de prendre des Livres doubles chez des riches qui ne lisoient jamais, je n'eus pas le courage de décider la chose en bon Casuiste, tant j'avois alors de passion pour les Livres.*

trouver avec eux : *Je n'oublierai rien*, dit-il dans son Discours de réception, *pour faire en sorte qu'au défaut de mes paroles, mes actions soient pour vous autant de remercîmens ; & je suivrai l'exemple de ceux qui, par une juste reconnoissance, couronnoient les fontaines dans lesquelles ils avoient puisé.* Il a transmis ces sentimens à son illustre Maison, comme une partie précieuse de son héritage. Aussi a-t-il été successivement remplacé dans l'Académie par deux de ses enfans, Pierre du Camboût, Duc de Coislin, & Henri-Charles du Camboût, Evêque de Metz, qui l'un & l'autre se sont montrés dignes de succéder parmi nous à leur respectable pere. La Compagnie est trop éclairée sur ses véritables intérêts, pour ne pas sentir combien il seroit dangereux que les places qu'elle accorde devinssent une espece de survivance ou d'héritage ; elle a cru néanmoins pouvoir sans conséquence déroger en quelques occasions à une si sage maxime ; & l'exception qu'elle a faite pour MM. de Coislin, doit être regardée par eux comme un titre honorable de noblesse académique. Mais en gé-

néral, les Sociétés Littéraires, qui ne doivent ouvrir leurs portes qu'aux talens, & aux talens les plus dignes, ne sauroient être trop réservées sur ces sortes d'exceptions, dont la fréquence entraîneroit infailliblement la décadence de ces Compagnies : elles ont besoin de motifs puissans, & sur-tout approuvés par la voix publique, pour donner aux enfans les places des peres ; & tous ceux qui composent les Académies, devroient penser sur ce point comme l'un d'entre eux, qu'un Confrere sollicitoit vivement pour son fils : cette sollicitation ne l'empêcha pas de donner son suffrage à un candidat dont les titres lui paroissoient mieux fondés : *J'ai cru*, dit-il, *devoir la préférence à celui qui a pour pere ses propres Ouvrages.*





ÉLOGE

DE CHARLES PERRAULT,

Né à Paris le 12 *Janvier* 1628, *reçu à la place de* JEAN DE MONTIGNY, *Evêque de Léon*, *le* 23 *Novembre* 1671, *mort le* 16 *Mai* 1703.

PIERRE PERRAULT ſon pere, Avocat au Parlement, homme vertueux, qui aimoit les Lettres, & qui connoiſſoit toute l'étendue des devoirs ſacrés d'un pere, s'occupoit beaucoup de l'éducation de ſes enfans, dont Charles Perrault étoit le dernier. On le mit, dès l'âge de huit ans, au Collége de Beauvais, où il brilla dans ſes Claſſes. Il aimoit paſſionnément les vers, & en faiſoit quelquefois de ſi bons, au moins

pour son Régent, que ce Maître lui demandoit, avec un air de connoisseur, qui les lui avoit donnés. Le Versificateur novice étoit destiné à trouver un jour dans Despréaux un Aristarque plus sévere. Il prouva (& cet exemple n'est pas rare, sur-tout parmi les Poëtes) que si la passion pour un Art indique souvent des dispositions à s'y distinguer, elle n'en est pas toujours l'annonce infaillible ; que l'esprit peut-se tromper, ainsi que les sens, en prenant une faim imaginaire & factice pour un besoin réel de la Nature ; & que s'il est quelquefois, comme le prétend un Philosophe moderne, des *méprises de sentiment & de tendresse* (1), il en est aussi de talent & de génie.

La Philosophie, même purement contentieuse, eut encore plus d'attrait pour Charles Perrault que l'étude des Belles-Lettres ; il aimoit tant à disputer, que les jours de congé, si chers à la jeunesse des Colléges, lui paroif-

(1) Voyez dans le Livre de l'*Esprit*, le Chapitre *des méprises de sentiment*.

ſoient des jours morts : cette Philoſophie qu'il chériſſoit en étoit pourtant bien indigne ; ce n'étoit encore que la déteſtable ſcholaſtique, qui a régné ſi long temps à la honte de la raiſon, & qui de nos jours même ne lui a pas entiérement cédé le terrein, malgré le mépris où ſont tombées les ſottiſes dont elle ſe nourrit. Mais cette ſcholaſtique fourniſſoit une ſorte de pâture à l'eſprit du jeune Ecolier, avide de s'exercer, même ſur des chimeres, & plus fait pour les choſes de raiſonnement que pour celles de goût,

Une querelle qu'il eut avec ſon Régent le força de quitter le Collége, mais ne le fit pas renoncer à ſes études ; elles n'en devinrent au contraire que plus ſérieuſes & plus ſolides. Il s'aſſocia avec un de ſes amis à peu près du même âge ; ils liſoient enſemble les bons Auteurs, ils en faiſoient des extraits, & quelquefois même oſoient en riſquer la critique, voulant dès-lors ne rendre aux grands Ecrivains qu'un hommage raiſonné,. &, s'ils le pouvoient, raiſonnable. Charles Perrault a plus d'une fois avoué que cette

ſeconde éducation qu'il s'étoit donnée, lui avoit été ſans comparaiſon plus utile que la premiere. Ce qu'on apprend ſeul & ſans ſecours, eſt toujours ce qu'on ſait le mieux ; & peut-être ne ſait-on parfaitement que ce qu'on apprend de la ſorte. Combien d'Hommes illuſtres en tout genre n'ont eu d'autre Maître qu'eux-mêmes, & n'en ont été que plus grands ?

Le burleſque, ſi juſtement avili depuis, étoit alors fort à la mode, & preſque en honneur. Nos deux jeunes gens, qui n'avoient pas encore le goût aſſez formé pour ſentir toute l'inſipidité de ce malheureux genre, s'amuſerent à mettre en vers burleſques le ſixieme Livre de l'Enéide. Ils firent encore un autre Ouvrage de cette eſpece, qui même fut imprimé; mais qui, pour leur honneur, eſt tombé dans l'oubli, & dont nous apprendrions en pure perte le titre à nos Lecteurs. Charles Perrault avoit trop de lumieres, ſur-tout quand les réflexions eurent mûri ſes idées, pour attacher le moindre prix à cette bizarre production de ſa jeuneſſe; mais il aſſuroit, en eſſayant de jeter un ridicule ſur les partiſans fanatiques

fanatiques de l'antiquité, qu'il ne leur manquoit que d'avoir trouvé dans quelque Poëte de deux mille ans la fiction qui faisoit la base de son Ouvrage, pour la célébrer comme un effort de génie (1).

Ses études achevées, il fut reçu Avocat, & plaida deux Causes avec assez de succès, pour que les Magistrats désirassent de le voir s'attacher au Barreau. Mais bientôt M. Colbert, qui connut son mérite, l'enleva à la Jurisprudence. Il le choisit pour tenir la plume dans une petite Académie composée de quatre ou cinq Hommes de Lettres qui s'assembloient chez lui deux fois la semaine : ce fut le berceau de la savante Compagnie dont nous avons déjà parlé dans l'article de M. Charpentier, & qui est devenue depuis si célebre sous le nom d'*Académie des*

(1) Cette fiction étoit qu'Apollon avoit inventé la *grande Poésie* (langage des Dieux), comme fils de Jupiter; la *Poésie pastorale*, comme *Berger* du Roi Admette; & la *Poésie burlesque* (langage du Peuple), comme Maçon du Roi Laomédon. L'idée, comme l'on voit, n'étoit pas merveilleuse; mais l'exécution étoit encore au dessous.

Inscriptions & Belles-Lettres. La petite Académie travailloit aux Médailles & aux Devises que M. Colbert lui demandoit au nom du Roi ; & celles que Charles Perrault proposoit, étoient presque toujours préférées. Il avoit singuliérement le talent de ce genre de composition, qui demande plus de qualités dans l'esprit qu'on ne pense, & des qualités même que la Nature joint ensemble assez rarement ; une imagination tout à la fois féconde & sage ; la simplicité jointe à la noblesse, & la précision à l'abondance ; une mémoire heureuse, & en même temps un jugement sûr, pour appliquer finement & à propos les plus beaux traits des Anciens aux événemens modernes ; enfin, la connoissance réunie des Beaux-Arts, de l'Antiquité, & des convenances actuelles ou locales. On ne doit donc pas être étonné que parmi tant de Médailles & d'Inscriptions, la plupart ou tristement insipides, ou ridiculement fastueuses, il y en ait peu qui méritent d'être citées ; elles sont si rares, qu'on peut les regarder comme une espece de bonne fortune pour ceux qui les trouvent, encore cette bonne

fortune n'arrive-t-elle qu'à ceux qui la méritent. Nous pouvons mettre au nombre de ces heureuſes Deviſes, celle de la Médaille frappée à l'occaſion du logement donné par le Roi à l'Académie Françoiſe dans le Louvre même, Cette Deviſe étoit *Apollo Palatinus*; alluſion ingénieuſe au Temple d'Apollon, bâti dans l'enceinte du Palais d'Auguſte (1). Il eſt d'autant plus juſte de rappeler ici cette Médaille, que non ſeulement Charles Perrault en fut l'Auteur, mais que la Compagnie lui fut redevable du logement qu'elle obtint. Elle reçut cette grace du Monarque dans le même temps où le Roi voulut bien ſe déclarer ſon *Protecteur*. Ce titre, porté juſqu'alors par le Cardinal de Richelieu & le Chancelier Seguier, étoit trop grand, oſons le dire à l'honneur des Lettres, pour tout autre que pour le Souverain. M. Colbert, éclairé par les ſages conſeils de Charles Perrault, fit ſentir au Roi que la protection due au génie eſt un des plus nobles apanages de l'autorité ſuprême, & ne doit point lui être enlevée par

(1) Voyez la Note (*a*).

un ſimple ſujet, ſuffiſamment honoré, quelque grand qu'il puiſſe être, d'appuyer les Lettres de ſon crédit auprès du Prince, d'en favoriſer les progrès, & de connoître le prix de ceux qui les cultivent. Tel eſt ſur-tout un des principaux devoirs des hommes en place, que le Monarque honore de ſa confiance ; puiſſent-ils ne le jamais oublier!

Les Lettres eurent bientôt à Charles Perrault une obligation encore plus ſignalée que celle d'habiter le Palais des Rois. Il procura l'établiſſement de l'Académie des Sciences, qui d'abord eut la même forme que l'Académie Françoiſe, l'égalité parfaite entre ſes Membres, & qui auroit dû conſerver cette forme, la ſeule convenable à une Société Littéraire. Claude Perrault, frere de Charles, homme d'un mérite rare, & que tous les traits de Deſpréaux n'ont pu réuſſir à rendre ridicule, eut beaucoup de part à cet établiſſement ſi utile. Il fut un des premiers & des plus dignes Membres de l'Académie naiſſante ; il ſe donna pour Confreres les Huyghens, les Roëmer, les Caſſini, les Mariottes, les Roberval, & beaucoup d'autres Hommes

illustres, dont le mérite & la célébrité ont été dignement soutenus par leurs Successeurs, sans néanmoins en être effacés (1).

A peine l'Académie des Sciences fut-elle établie, que M. Colbert fit un fonds de cent mille livres par an, pour être distribuées par ordre du Roi aux Hommes de Lettres célebres, soit de France, soit des pays étrangers. Charles Perrault eut encore beaucoup de part au projet de ces gratifications, & à la distribution qui s'en fit. Elle s'étendit par toute l'Europe & jusqu'au fond du Nord; des pensions plus ou moins considérables, accompagnées de lettres encore plus flatteuses, venoient pénétrer la retraite obscure d'un Savant, quelquefois ignoré dans sa patrie même, & qui s'étonnoit d'être connu à Versailles, & encore plus d'y être récompensé. Il est vrai que ces pensions ne furent ni exactement ni long-temps payées; il est vrai même que Colbert, tandis qu'il alloit chercher le mérite jusque chez nos ennemis, privoit des bienfaits du Roi, malgré les représen-

(1) Voyez la Note (b).

tations de Charles Perrault, le bon La Fontaine dans son indigence, & l'en privoit pour le punir d'une action honnête, d'avoir déploré en vers touchans la disgrace du malheureux Fouquet son bienfaiteur, dont Colbert étoit l'ennemi. Il est vrai enfin, qu'on auroit pu mettre, à quelques égards, plus de discernement & de lumieres dans cette répartition de graces, & ne pas confondre avec les talens éminens plusieurs talens médiocres (1). Mais, malgré ces injustices de détail, que les Souverains sont si exposés à commettre dans le bien même qu'ils font, les pensions ainsi répandues par Colbert ont peut-être plus contribué à porter le nom de Louis XIV aux extrémités du Monde, que tout ce qu'il a fait d'ailleurs de grand & de mémorable. Tant de bienfaits inattendus, distribués avec éclat & offerts avec grace, intéresserent tout à coup dans l'Europe mille bouches à célébrer le Monarque; & ces bouches étoient celles qui, pour leurs contemporains & pour la postérité, sont les interpretes de l'estime ou de la

(1) Voyez la Note (c).

censure publique : utile leçon pour les Princes qui ne peuvent ni se montrer insensibles à la gloire sans renoncer aux grandes actions dont elle est le prix, ni être assurés de l'obtenir qu'en se rendant favorables ceux qui en sont les dispensateurs.

M. Colbert, qui goûtoit de plus en plus l'esprit & le caractere de Charles Perrault, le chargea bientôt d'un emploi important de confiance. Ce Ministre, Surintendant des Bâtimens, lui en donna le *Contrôle général*. Il se conduisit dans cette place avec le désintéressement d'un homme de bien, l'intelligence d'un homme instruit & éclairé, & la sagesse d'un homme d'esprit, qui connoissoit tout l'amour-propre des hommes en place. Il informoit Colbert de tout, l'instruisoit de tout sans paroître l'instruire, & presque sans que Colbert s'en doutât, & il le mettoit en état de se parer auprès du Roi de toutes les connoissances qu'il avoit puisées dans ces entretiens secrets. Charles Perrault fut plus avisé que ce Ministre d'un Roi d'Espagne, qui, au sortir d'une conversation où il eut le malheur de laisser voir sa supériorité à son Maître,

dit en confidence à un de ſes amis : *Je ſuis perdu, & je vais demander mon congé; j'ai eu la ſottiſe de laiſſer voir au Roi que j'en ſavois plus que lui*..... Un homme de mérite, ami de Perrault, & attaché à un autre Miniſtre que Colbert, ſe plaignoit de ce que le Miniſtre ne ſentoit pas tout ce qu'il valoit : *Croyez*, lui dit Perrault, *que c'eſt tant mieux pour vous.* Ce même Colbert, vieux & adroit adulateur, employoit, à l'égard de Louis XIV, la même fineſſe dont il ne s'appercevoit pas que Perrault uſoit avec lui. Il diſoit à Seignelai ſon fils, homme de beaucoup de talent, mais jeune & vain : *Sois ſûr d'être déshérité, ſi jamais le Roi vient à ſe douter qu'il a moins d'eſprit que toi. Mon fils, fais-toi petit*, diſoit Parménion à Philotas; & c'étoit à la Cour d'Alexandre que le guerrier courtiſan tenoit ce diſcours. Qu'auroit-il dit à la Cour de tant de Souverains, qui, n'étant pas des *Alexandre*, ont bien plus beſoin que ce Prince de voir tout ce qui les entoure ſe rapetiſſer devant eux (1) ?

(1) Voyez la Note (*d*).

La place de *Contrôleur des Bâtimens*, donnée à Charles Perrault, procura aux Arts une nouvelle faveur; ce fut l'établissement des Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. L'émulation qui en résulta parmi les Artistes, encouragea Colbert à presser la construction du Louvre, que tous les Arts furent invités à embellir; monument digne d'un grand Roi, mais qui ne put être fini avant la mort du Ministre, & qui le sera lorsqu'il plaira à la Providence de faire renaître un Colbert parmi nous. Ce fut alors que Claude Perrault, dont le génie, aussi noble que vaste, étoit également propre aux Arts & aux Sciences, donna le dessin de cette belle façade du Louvre qui n'a rien de supérieur dans les chef-d'œuvres de l'Italie ancienne & moderne, & que l'envie a tâché d'enlever à son Auteur, mais qui lui est restée malgré l'envie.

Si on réunit sous un même point de vue tant de services rendus par Charles & Claude Perrault, aux Lettres, aux Sciences, aux Arts, & par conséquent à la partie de la Nation qui désiroit & méritoit d'être éclairée, on

conclura peut-être que cette famille de ſimples Citoyens, tant vexée par des ſatires, n'a guere moins fait pour la gloire de ſon Roi, que ſi elle eût été décorée des places les plus éminentes. Mais c'eſt le ſort du mérite modeſte & ſans pouvoir, d'éprouver l'injuſtice de ſes Contemporains, & de n'en être pas toujours dédommagé par la Poſtérité.

Le crédit dont jouiſſoit Charles Perrault, & la reconnoiſſance que les Lettres lui devoient, lui avoient ouvert, dès l'année 1671, les portes de l'Académie Françoiſe. Il y fit, le jour de ſa réception, un diſcours de remercîment, dont cette Compagnie fut ſi contente, qu'elle prit la réſolution de rendre publiques à l'avenir les réceptions de ſes Membres. Il eſt vrai qu'elle ſe fit un devoir trop gênant d'aſſujettir ces réceptions à des formules de complimens & d'éloges depuis long-temps uſés & monotones, & dont il faut eſpérer qu'elle oſera enfin s'affranchir un jour.

La faveur des Grands eſt rarement durable, & pour l'ordinaire l'eſt d'autant moins qu'elle eſt mieux méritée. Charles Perrault, très-capable de re-

connoiſſance, mais incapable de baſſeſſe, ne penſoit pas que l'aviliſſement dût être le prix des bienfaits, & auroit cru, par l'abjection d'un eſclave, dégrader ſon bienfaiteur même; il eſſuya de la part de Colbert des mortifications qui le forcerent à ſe retirer. Le Miniſtre ne fut pas long-temps à s'appercevoir combien Perrault lui manquoit; il fit des tentatives pour le regagner, mais il n'étoit plus temps : Perrault, inſtruit par l'expérience, préféra ſon repos & la liberté à de nouveaux honneurs & de nouveaux orages; il alla s'enfermer dans une maiſon qu'il avoit au fauxbourg Saint-Jacques, & qui étant proche des Colléges, lui donnoit plus de facilité pour veiller à l'éducation de ſes fils; car il en avoit deux, dont il vouloit être le Précepteur, comme ſon pere avoit été le ſien. Il éprouva dans les douceurs de ce nouveau genre de vie, combien les plaiſirs purs, goûtés par un pere au ſein de ſa famille, ſont préférables aux illuſions de la faveur & aux chimeres de la vanité.

Après la mort de Colbert, il reçut un nouveau dégoût. Louvois le raya de

la petite Académie des Médailles ; ce Miniſtre n'aimoit pas Colbert, & la la haine qu'il portoit au Protecteur reflua ſur le protégé, qui ne l'étoit plus : c'eſt ainſi que beaucoup d'hommes puiſſans ſe ſont vengés de leurs rivaux ou de leurs ennemis ſur ceux qui ne pouvoient l'être ; & nous avons vu il n'y a qu'un moment, que Colbert même ne fut pas exempt de cette petiteſſe, dans l'injuſtice qu'il eut le malheur de faire éprouver à La Fontaine.

Heureuſement pour Perrault, les Lettres qu'il avoit tant aimées & qui lui devoient tant, firent la conſolation & la douceur de ſa retraite. Il employa le loiſir dont il jouiſſoit, à la compoſition de différens Ouvrages ; il fit entre autres ſon *Poëme ſur le Siecle de Louis le Grand*, & ſon *Parallele des Anciens & des Modernes*. On ſait la guerre longue & violente que ce Poëme & cet Ouvrage exciterent entre Deſpréaux & l'Auteur. Le plus grand tort de Perrault, fut d'avoir cenſuré les Anciens en mauvais vers, & d'avoir par-là donné beaucoup d'avantage à Deſpréaux, dont la Poéſie étoit le

principal & le redoutable domaine. Que penſer, par exemple, des deux premiers vers du *Poëme de Louis le Grand*, qui n'invitent pas à lire les autres ?

La docte Antiquité fut toujours vénérable;
Mais je ne crus jamais qu'elle fut adorable (1).

Ne vaudroit il pas mieux avoir tort en beaux vers, que d'avoir raiſon en vers pareils ? ou plutôt n'a-t-on pas toujours tort avec de tels vers ? La partie eût été plus égale, ſi les deux Adverſaires n'euſſent combattu qu'en proſe. On peut voir, dans le Recueil des Œuvres de Deſpréaux, une lettre que Perrault lui adreſſa au plus fort de cette guerre, & contre laquelle la proſe du grand Poëte, un peu dure & peſante, a bien de la peine à ſe

(1) Quelques Critiques ont rapporté ce dernier vers de la maniere ſuivante :

Je ne la trouve pas cependant adorable.

Mais il étoit déjà aſſez mauvais de la façon de l'Auteur, pour qu'on ne cherchât pas à le rendre plus mauvais encore.

ſoutenir, malgré tout le talent de l'Auteur pour le ſarcaſme & l'ironie. La lettre de Perrault, quoique remplie de reproches, pour la plupart aſſez mérités par ſon Adverſaire, eſt un modele d'honnêteté & de fineſſe ; cette modération le venge bien mieux que n'auroit fait une ſatire amere : il n'eſt point d'Homme de Lettres à qui la même conduite n'ait réuſſi en pareil cas ; & on ne peut trop s'étonner qu'elle ſoit ſi rare parmi eux, malgré le ſuccès infaillible qui en eſt la récompenſe. Quant au fond de la diſpute, les deux Adverſaires, comme dans la plupart des querelles, ont alternativement tort & raiſon ; Perrault, trop peu verſé dans la Langue Grecque, trop excluſivement frappé des défauts d'Homere, n'eſt pas aſſez ſenſible aux beautés ſupérieures de ce grand Poëte, & ne fait pas aſſez de grace à ſes écarts en faveur de ſon génie : Deſpréaux, ſans ceſſe à genoux devant ſon idole, la défend quelquefois auſſi mal, & preſque toujours auſſi durement que les Héros de l'Iliade s'inſultent les uns les autres. On auroit pu

lui répondre, comme a fait M. Thomas aux fanatiques de Bossuet (1), ce que disoit Henri IV à un Ambassadeur Espagnol qui justifioit le Roi son Maître de quelque foiblesse qu'on lui reprochoit : *Est-ce que votre Maître n'est pas assez grand pour avoir des défauts?* Mais l'inflexible défenseur d'Homere ne pardonnoit rien, quand il s'agissoit des intérêts de son Auteur chéri. On peut en juger par le sang froid avec lequel il a traduit, dans une de ses remarques sur *Longin*, un passage bien étrange de Vitruve au sujet de Zoïle. Après avoir dit que ce mauvais Critique récita au Roi Ptolémée Philadelphe l'Ouvrage où il déchiroit Homere long-temps après sa mort, Vitruve ajoute : *Les uns disent que Ptolémée le fit mettre en croix, d'autres qu'il fut lapidé, & d'autres qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne. Mais de quelque façon que cela soit,* IL EST CERTAIN QU'IL A BIEN MÉRITÉ CETTE PUNITION, *puisqu'on ne peut pas la mériter* POUR UN CRIME

(1) Voyez l'Essai de M. Thomas sur les Eloges.

PLUS ODIEUX, que celui de *REPRENDRE UN ECRIVAIN QUI N'EST PAS EN ETAT DE RENDRE RAISON DE CE QU'IL A ECRIT*. Indépendamment de l'abſurdité de cette maxime, Vitruve, comme le remarquoit très-bien Charles Perrault, ne faiſoit pas attention qu'en parlant ainſi, il condamnoit la ſévérité cruelle dont il accabloit lui-même en ce moment le malheureux Zoïle, que la mort avoit mis depuis long temps hors d'état de ſe défendre. Quoi qu'il en ſoit, on eſt bien tenté de croire que le Satirique inexorable, qui a tranſcrit ce paſſage ſi ſérieuſement & avec une ſorte d'approbation, auroit fait un mauvais parti à Charles Perrault, s'il eût été chargé de lui infliger quelque peine pour ſes blaſphêmes contre le Prince des Poëtes; tant l'intolérance & le fanatiſme paroiſſent inſéparables de toute eſpece de culte ſuperſtitieux. Charles Perrault rapprochoit ce trait de Vitruve, d'un autre trait auſſi ridicule & moins connu, celui du Médecin *Serenus Sammonicus*, qui, enthouſiaſmé du quatrieme Livre de l'Iliade, ordonnoit, pour remede de la fievre quarte, d'ap-

pliquer sur la tête des malades ce quatrieme Livre, dont la chaleur brûlante, selon lui, étoit capable d'opérer la guérison en fondant les humeurs (1).

L'humeur de Despréaux contre son Antagoniste, refluoit jusque sur l'Académie, qui auroit dû, selon lui, faire subir à l'Héréfiarque une punition exemplaire; mais qui, se bornant à rendre aux Anciens l'hommage qui leur est dû, croyoit devoir laisser à ses Membres la liberté de les apprécier à leurs risques & périls. L'implacable vengeur de l'Iliade prétendoit que la Compagnie, en ne fermant pas la bouche à Charles Perrault, en lui laissant même ses portes ouvertes, opinoit plus scandaleusement que lui contre les Anciens, & *sur-tout*, disoit-il, *contre le bon sens, à qui elle en vouloit comme à un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homere & Virgile;* il ajoutoit dans l'impétuosité de sa colere, qu'il falloit changer la devise de l'Académie, & mettre à la place une troupe de singes qui se miroient dans une fontaine, avec ces mots, *sibi pulchri*, *charmans pour*

(1) Voyez la Note (e).

eux ſeuls. L'Académie ne fit que rire de ces incartades poétiques, & donna du moins au Satirique l'exemple du ſang froid, qu'il eſt un peu fâcheux de perdre pour de pareils objets (1).

On aſſure que le fiel de Deſpréaux contre l'Auteur du *Poëme de Louis le Grand*, avoit une cauſe ſecrete, plus puiſſante que ſon dévouement pour les Anciens; il étoit piqué, dit-on, de ce qu'en célébrant, dans ce Poëme, le grand Corneille, qui en étoit bien digne, on avoit affecté de ne pas dire un mot de l'Auteur de *Phédre* & d'*Iphigénie*. Il y a quelque apparence que Deſpréaux n'étoit guere plus ſa-

(1) On accuſa le Verſificateur latin Gilles Ménage, qui s'en défendit beaucoup, d'avoir fait, contre le Poëme de Charles Perrault, une Epigramme en vers hendécaſſyllabes, qui finiſſoit par le vers de Catulle,

O Saeclum inſipiens & infícetum!

(Siecle ſans raiſon & ſans goût!)

alluſion (que l'Auteur croyoit bien maligne) au titre de l'Ouvrage de Perrault (*le Siecle de Louis le Grand*); c'étoit employer, tant bien que mal, les armes des Anciens pour venger leur cauſe.

tisfait du ſilence qu'on avoit gardé à ſon égard dans ce Poëme, où l'on n'avoit pas dédaigné de citer les *Godeaux* & les *Triſtans*. Mais l'amour-propre du Satirique, dans le mécontentement qu'il affichoit, ſe cachoit prudemment derriere ſon amitié pour Racine, & peut-être ſe méprenoit lui-même en ſe cachant de la ſorte. Si le grand Poëte, en cette circonſtance, ſe montra un peu trop ſenſible, ſon Adverſaire s'étoit montré fort injuſte. Oter Deſpréaux & Racine au Siecle de Louis le Grand, c'eſt ôter au Siecle d'Auguſte Horace & Virgile.

L'inimitié des deux Académiciens étoit de plus ancienne date que l'époque de la querelle ſur les Modernes. Charles Perrault & ſes freres, amis des Ecrivains que Deſpréaux avoit le plus maltraités, ne ſe bornoient pas à déſapprouver, par un ſilence prudent, les traits qu'il lançoit à ces Ecrivains; ils s'expliquoient avec liberté ſur le Satirique, qui, de ſon côté, ne les ménageoit pas. Nous ne devons pas omettre à cette occaſion un trait de Perrault, qui lui fait beaucoup d'hon-

neur. L'Académie Françoise avoit proposé en 1671, pour le sujet du premier Prix de Poésie qu'elle donna, l'*abolition du duel;* Perrault, quelques jours avant la distribution du Prix, parla avec beaucoup d'éloges de la Piece couronnée, dont l'Auteur, M. de la Monnoye, étoit encore inconnu. *Vous seriez bien surpris*, dit à Perrault quelqu'un de ceux qui l'écoutoient, *si la Piece étoit de Despréaux.... Fût-elle du Diable*, répondit Perrault, *elle mérite le Prix*, *& elle l'aura.* On dira peut-être que ce trait n'étoit qu'un acte d'équité; mais l'équité à l'égard d'un ennemi, & d'un ennemi dont on a reçu des outrages, est un acte d'héroïsme digne de Socrate & d'Epictete. Despréaux, de son côté, comme pour se piquer d'émulation, rendoit quelque justice à Perrault, & la lui rendoit sur ses vers mêmes. » Je loue, » dit-il, jusqu'à M. Perrault, quand il » est louable : est-ce bien lui qui a fait » ces six vers que je trouve à la fin » d'une Préface de ses *Paralleles* « ?

Ils devroient ces Auteurs demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect

De la gent qui porte ferrule;
D'un ſavant Traducteur on a beau faire choix,
C'eſt les traduire en ridicule
Que de les traduire en françois.

Deſpréaux, en louant ces vers, montroit d'autant plus de courage, que les Anciens n'y ſont pas traités favorablement; mais il croyoit que le Poëte en vouloit aux Traductions de Dacier, & ce trait de juſtice ou de ſatire le conſoloit du reſte.

Ce docte & peſant Dacier étoit un des Adverſaires les plus déchaînés contre Perrault, qui s'en plaignoit un jour à Fontenelle : *Comment voulez-vous*, répondit le Philoſophe, *que M. Dacier vous pardonne? En attaquant les Anciens, vous décriez une monnoie dont il a ſon coffre plein, & qui fait toute ſa richeſſe.* La réflexion eût encore été plus juſte, ſi Fontenelle, après avoir ainſi conſolé Perrault, eût ajouté que parmi pluſieurs pieces fauſſes, la *monnoie*, entaſſée par Dacier, renfermoit des lingots de l'or le plus pur, & dont on connoiſſoit d'autant mieux le prix, qu'on étoit plus riche de ſon propre fonds. Mais il eſt trop vrai que le

bon Dacier, en contemplant ce coffre précieux, gage de son opulence imaginaire, ne savoit guere y distinguer la fausse monnoie d'avec la bonne. Aussi Despréaux disoit-il que les Anciens avoient bien plus à se plaindre de leur Traducteur Dacier, que de leur détracteur Perrault.

Notre Académicien, outre les vers que nous venons de rapporter, en a fait encore quelques-uns qui ne sont pas indignes d'éloge. Tels sont ceux de son Poëme *sur la Peinture*, où il exprime d'une maniere assez heureuse & même assez poétique, les beautés que le temps ajoute aux tableaux.

Sur les uns, le vieillard à qui tout est possible,
Passoit de son pinceau la trace imperceptible,
D'une couche légere *alloit les brunissant*,
Y mettoit des beautés, même en les effaçant,
Adoucissoit les jours, fortifioit les ombres,
Et les rendoit plus beaux en les rendant plus sombres;
Leur donnoit *ce teint brûn* qui les fait respecter,
Et qu'un pinceau mortel ne sauroit imiter.
Sur les autres tableaux, *d'un mépris incroyable*,
Il passoit, sans les voir, l'éponge impitoyable;
Et loin de les garder aux siecles à venir,
Il en effaçoit tout, jusques au souvenir.

Il ne s'en faut presque rien que ces

vers ne ſoient d'un Poëte ; l'image du temps qui donne aux chef-d'œuvres des grands Artiſtes le dernier trait de pinceau, & qui efface *juſques au ſouvenir des mauvais Ouvrages*, eſt noble & pittoreſque ; un peu plus d'harmonie & d'élégance dans l'expreſſion, eût rendu ce tableau digne des grands Maîtres (1).

Quand la querelle de Deſpréaux & de Perrault eut duré le temps qu'il falloit pour faire preſque également tort à l'un & à l'autre ; quand les deux Adverſaires furent raſſaſiés, l'un de reproches, & l'autre d'Epigrammes ; quand le Public commença lui-même à en être fatigué, des amis communs, qui auroient dû y ſonger plus tôt, s'occuperent de réconcilier ces deux hommes, faits pour s'eſtimer l'un l'autre ; le premier par ſon rare talent, le ſecond par ſon ſavoir & ſes lumieres, & tous deux par leur probité. La réconciliation fut ſincere de la part de Perrault ; il ſupprima même pluſieurs traits qu'il réſervoit encore aux Anciens, dans le Tome IV de ſes Paral-

(1) Voyez la Note (*f*).

leles, *aimant mieux*, disoit-il, *se priver du plaisir de prouver de nouveau la bonté de sa cause, que d'être brouillé plus long-temps avec des hommes d'un aussi grand mérite que ceux qu'il avoit pour Adversaires, & dont l'amitié ne pouvoit trop s'acheter.* Quant à Despréaux, il écrivit à Perrault, après leur raccommodement, une lettre qu'il appeloit de *réconciliation ;* mais dans laquelle, à travers les complimens qu'il s'efforce de lui faire, il n'a pu s'empêcher de montrer encore ce reste de malignité ou de fiel, dont il est si difficile à un Satirique de profession de se défaire entiérement. Cette lettre étoit à peu près une nouvelle critique de Perrault, tant la réparation avoit la tournure équivoque. Aussi un ami de Despréaux lui disoit-il : *Je ne doute pas que nous ne soyons toujours bien ensemble ; mais si jamais, après une brouillerie, nous venons à nous raccommoder, point de réparation, je vous prie ; je crains plus vos réparations que vos injures* (1).

Nous ne parlerons point de quelques

(1) Voyez la Note (*g*).

Ouvrages

Ouvrages de Perrault, moins considérables que les deux qui ont le plus fait parler de lui & le plus troublé son repos. Nous ne citerons que son Histoire *des Hommes illustres du Siecle de Louis XIV*. Débarrassé de Despréaux, mais toujours partisan zélé de son Siecle, Perrault en célébra la gloire dans cet Ouvrage, qui fit également honneur à ses lumieres & à son impartialité. On peut y désirer plus d'intérêt & de coloris, mais non plus de sincérité & de justice. L'Auteur avoue même qu'il s'est refusé les ornemens, pour donner plus de vérité à son récit, en ne louant que par le simple exposé des faits. *Je n'ai pas ignoré*, dit-il, *que si j'avois pu mettre plus d'éloquence dans ces Eloges, j'en aurois tiré plus de gloire; mais je n'ai pensé qu'à la gloire de ceux dont je parle. On sait que la plupart des Oraisons funebres sont plus l'éloge du Prédicateur que du défunt; & que si la réputation de l'Auteur en est souvent augmentée, celle du mort demeure presque toujours ce qu'elle étoit auparavant.* On peut donc appliquer à cet Ouvrage ce que dit Cicéron des Commentaires de César,

que, *ſans parure & comme ſans vêtemens, ils plaiſent par leur nudité même* (1). Mais on n'oſeroit ſans doute ajouter à cet éloge ce que Cicéron ajoute à celui de Céſar, *qu'en laiſſant aux Ecrivains médiocres le plaiſir d'orner ſon récit, l'Auteur en a dégoûté les Ecrivains ſages* (2).

Parmi les Hommes illuſtres dont Perrault faiſoit l'éloge dans cette Hiſtoire, il avoit mis Arnaud & Paſcal, qui méritoient bien d'y avoir une place diſtinguée ; mais les Jéſuites leurs ennemis, dont il feroit inutile aujourd'hui de diſſimuler les intrigues, puiſque notre Siecle en a fait juſtice, firent donner ordre à Perrault d'ôter ces deux noms de ſon Livre ; ſur quoi on cita ce beau paſſage de Tacite, qui, parlant d'une cérémonie où l'on portoit les images de pluſieurs grands Hommes, ajoute, *que les images de Caſſius & de Brutus effaçoient toutes les au-*

---

(1) *Nudi ſunt & recti, & venuſti, omni ornatu Orationis, tanquam veſte, detracto.*

(2) *Ineptis gratum fortaſſe fecit, qui volunt iſta calamiſtris inurere ; ſanos quidem homines à ſcribendo deterruit.*

tres, par cette raiſon même qu'on ne les y voyoit pas (1). Après la mort de Louis XIV, Protecteur & dupe des ennemis de Paſcal & d'Arnaud, on s'eſt empreſſé de remettre leurs noms à la place d'où on les avoit arrachés, & qu'ils n'auroient jamais dû perdre. Charles Perrault, qui avoit rendu cette juſtice aux deux Janſéniſtes les plus célebres, y fut encouragé par un de ſes freres, Docteur de Sorbonne, très-attaché à Port-Royal, & très peu dévoué aux Jéſuites, ainſi que Deſpréaux. Mais cette conformité de ſentimens pour de ſi graves objets d'amour & de haine, ne rendit pas le Poëte plus favorable à cette famille; il étoit encore plus l'ami d'Homere que de Janſénius & de Saint-Cyran.

Soixante ans après la mort de Charles Perrault, on a publié ſes *Mémoires* écrits par lui-même. Ils ſont eſtimables par un grand air de franchiſe, & curieux par quelques anecdotes qu'ils renferment, principalement ſur la vanité & les incartades du Cavalier Ber-

(1) *Præfulgebant Caſſius atque Brutus, eo ipſo, quòd effigies eorum non viſebantur.*

nin, qu'on fit venir, à grands frais, d'Italie pour bâtir le Louvre, tandis qu'on avoit en France Pujet & Claude Perrault. Il seroit à souhaiter que les Gens de Lettres de quelque mérite écrivissent ainsi leurs Mémoires, à condition pourtant, ce qu'on ne peut guere espérer de la foiblesse humaine, qu'ils parleroient d'eux-mêmes avec cette sincérité naïve qui ajoute tant de prix aux talens. Les bons esprits ne s'intéressent guere moins à voir au naturel, & comme en négligé, ceux qui ont éclairé leurs Contemporains, que ceux qui les ont gouvernés bien ou mal. L'Histoire des premiers est celle des progrès & des chef-d'œuvres de l'esprit humain ; l'Histoire des autres n'est souvent que celle de nos malheurs & de nos crimes.



NOTES *sur l'article* DE PERRAULT.

(*a*) VOICI l'explication qu'on trouve dans l'Hiſtoire du Roi par Médailles, de l'inſcription *Apollo Palatinus*, miſe à la Médaille de l'Académie.

» Apollon tient ſa lyre appuyée ſur » le trépied d'où ſortoient ſes ora- » cles. Dans le fond paroît la prin- » cipale face du Louvre. La légende » *Apollo Palatinus*, ſignifie, *Apollon* » *dans le Palais d'Auguſte* «.

Cette deviſe, & pluſieurs autres, faites par l'Académie des Inſcriptions naiſſante, étoit plus heureuſe que la fameuſe inſcription, *Nec pluribus impar*, qu'un médiocre Antiquaire avoit imaginée pour une Médaille frappée à l'honneur de Louis XIV. La Médaille repréſentoit un Soleil éclairant le Monde, & l'inſcription ſignifioit qu'*il auroit pu en éclairer pluſieurs à la fois*, alluſion (qu'on croyoit bien fine) à l'étendue des lumieres du Monarque, & à la profondeur de ſa ſageſſe. Indépendamment du ridicule de cet excès

d'adulation, il n'étoit pas aisé, en regardant la Médaille, de deviner sur le champ l'application de la devise, défaut essentiel dans ces sortes d'ouvrages. Cependant, lorsqu'elle fut présentée par l'Auteur à l'Académie des Inscriptions pour être soumise à son jugement, cette Compagnie n'eut garde de la censurer, encore moins d'en proposer une autre, craignant sans doute de ne pas faire aussi bien au gré de l'amour-propre du Maître. Malheureusement on découvrit ensuite que cette même devise avoit été déjà imaginée à la louange du détestable Roi Philippe II. C'est du moins ce que prétendirent alors quelques Antiquaires Etrangers, qui n'étoient pas payés, comme les Antiquaires François, pour donner à Louis XIV des louanges si outrées & si fades.

M. Colbert ayant demandé à Charles Perrault une devise pour M. le Dauphin, qui n'avoit encore que quatre ans, & qui paroissoit déjà marquer beaucoup de goût pour ce qui avoit rapport à la guerre, notre Académicien donna celle-ci, qui fut préférée à beaucoup d'autres. Le corps est un éclat

de tonnerre qui ſort de la nue, avec ce mot, *& ipſo terret in ortu* (*il eſt redoutable, même en naiſſant*). Cette deviſe, dit Charles Perrault dans ſes Mémoires, fut miſe ſur les enſeignes du Régiment de M. le Dauphin, & ſur les caſaques de ſes Gardes. Nous en aurions mieux aimé une qui eût inſpiré, pour ce jeune Prince, l'amour au lieu de la crainte.

(*b*) Les grands noms qui font tant d'honneur à l'ancienne Académie des Sciences, prouvent que cette Académie n'avoit pas beſoin, pour étendre ou ſoutenir ſa gloire, de la nouvelle conſtitution qu'on a cru devoir lui donner au commencement du ſiecle ; conſtitution rebutante pour le vrai mérite, & qui deviendra de jour en jour plus nuiſible au bien de cette Compagnie, à meſure que les Gens de Lettres connoîtront mieux la dignité de leur état & l'indépendance qu'il exige. Pour faire ſentir par un ſeul trait à quel point cette conſtitution eſt étrange, croiroit-on que lorſqu'il faut, par exemple, élire un Chimiſte, il n'y a, ſur ſept

Chimiftes Académiciens, que trois feulement qui aient droit de fuffrage, tandis qu'on admet au fcrutin des Géometres, des Aftronomes, des Mécaniciens, & fur-tout des *Honoraires*, qui, pour la plupart, ignorent jufqu'aux élémens de la Chimie ? Mais croiroit-on fur-tout qu'un Académicien qui a propofé de réformer cet article du réglement, n'a pas eu le bonheur de perfuader fes Confreres, quoiqu'il leur ait fait ce raifonnement auffi fimple qu'embarraffant : *Prenons, Meffieurs, tel juge qu'il vous plaira, je lui expoferai, fans aucune réflexion, cette loi qui vous eft fi chere ; s'il ne croit pas que je me moque de lui, j'ai tort.*

(*c*) Voici la lifte des Gens de Lettres, tant François qu'Etrangers, qui reçurent ces penfions. En France, Chapelain, d'Ablancourt, Conrart, *Gomberville*, *Cotin*, *Bourzeis*, *Charpentier*, Perrault, Flechier, *Caffagnes*, *Defmarets*, Corneille, Segrais, Racine, Huet, Mezeray, le *Clerc*, Gombault, la *Chambre*, *Silhon*, *Boyer*, Quinault. Dans les Pays étrangers, les Allatius, le Comte Graziani, Ottavio

Ferrari, Carlo Dati, Viviani, Isaac Vossius, Heinsius, Gronovius, Huyghens, Gaspard Gevartius, Boëclerus, Reinesius, Wagenscilius, Hevelius, Hermannus Conringius. Cette liste justifie notre réflexion sur le mélange qu'on y a fait de la médiocrité avec le mérite supérieur. Nous avons mis en italique les noms qu'on auroit pu en retrancher, du moins parmi les François. Despréaux eût ajouté à ces noms ceux de *Chapelain* & de *Perrault;* mais Despréaux eût été injuste. Chapelain & Perrault, quoique très-mauvais Poëtes l'un & l'autre, étoient d'ailleurs des hommes de beaucoup de mérite, par l'étendue de leur Littérature, par la variété de leurs connoissances, & même par leur goût, qui se trompoit, à la vérité, sur leurs propres Ouvrages, mais qui jugeoit très-bien ceux des autres.

La liste des Hommes de Lettres François, à qui Louis XIV (ou plutôt Colbert) donna des pensions, est curieuse par la nature des qualifications qu'on y a jointes à chacun d'eux. On y lit : Au sieur *Boyer*, *excellent* Poëte François... au sieur le *Clerc*, *excellent* Poëte Fran-

çois.... au ſieur *Racine*, Poëte *François*, 600 livres.... au ſieur *Deſmarets*, doué *de la plus belle imagination* qui ſoit au monde, 1200 livres.... au ſieur *Huet, grand perſonnage* qui a traduit Origene, 1500 livres.... au ſieur *Chapelain, le plus grand Poëte François* qui ait jamais été, & du plus ſolide jugement, 3000 livres, &c.... Quelque étonné qu'on puiſſe être de la maniere dont les Ecrivains & les talens ſont *claſſés* dans ce ſingulier Catalogue, la ſurpriſe doit un peu diminuer, quand on ſaura, 1°. qu'il a été fait en 1663, & que *Racine* n'avoit encore donné aucune de ſes Tragédies, pas même la *Thébaïde*, qui ne parut que l'année ſuivante: 2°. que *Chapelain*, ſi ridiculement loué dans cette liſte, en étoit, ſinon l'Auteur (ce que la charité chrétienne ne permet pas de croire), au moins le Directeur & le Conſeiller principal, de concert avec *Charles Perrault*, qui eſt, à la vérité, qualifié & gratifié plus modeſtement en ces termes, *habile en Poéſie & en Belles-Lettres*, 1500 livres.

Le Cardinal de Richelieu, ſenſible à toutes les eſpeces de gloire, ou, ſi

l'on veut, de vanité, avoit aussi voulu, pour se faire des Panégyristes dans toute l'Europe, donner des pensions à quelques Savans Etrangers. Il en offrit une au savant Usserius, Archevêque d'Armagh en Irlande, & très-peu riche, tout Archevêque qu'il étoit; car l'opulence, disoit-il, est réservée aux Prélats Catholiques. Usserius, au lieu d'accepter la *gracieuse* proposition du Cardinal, lui envoya des lévriers, espece de chiens qui est excellente en Irlande; cette fiere & plaisante réponse dégoûta le Ministre de faire à d'autres de pareilles offres, & de s'exposer à un pareil remercîment.

(*d*) » Il y a long-temps, observe un » Ecrivain moderne, que Salomon a » dit : *Noli videri sapiens coram Principe* (*gardez-vous de paroître trop* » *éclairé en présence du Prince*). Il ne » dit pas, *noli esse sapiens, gardez-* » *vous d'être éclairé ;* mais *noli vi-* » *deri* (*gardez-vous de le paroître*) «.

Bien persuadés de cette maxime, les Ministres de Louis XIV ne craignoient rien tant que de se voir associés au Monarque dans les hommages que lui

prodiguoient les Poëtes & les Artistes.
» Toujours plein du Roi, dit l'Abbé
» de Choisy, M. Colbert ne songeoit
» qu'à l'éterniser dans la mémoire des
» hommes. Il étoit fort innocent des
» serpens & des couleuvres (1) que le
» Brun avoit fait mettre sur tous les
» volets du Louvre. Le Roi lui en fit
» pourtant une raillerie un peu amere;
» & le pauvre homme, tout éperdu,
» envoya chercher Perrault, Contrô-
» leur des Bâtimens, qui lui dit sans hé-
» siter, que sous le Soleil vainqueur (2),
» il avoit bien fallu mettre le serpent
» Python. Colbert ordonna à Perrault
» d'écrire sur le champ une lettre, où
» cette raison fut bien expliquée : dès
» le lendemain il montra la lettre au
» Roi, qui le railla d'avoir pris la chose
» si sérieusement ; mais enfin les ser-
» pens furent ôtés, & ne sont plus sur
» les volets ; ils sont seulement demeu-
» rés en pierre de taille aux fenêtres
» des galeries du Louvre, parce que
» pour les ôter il eût fallu de furieux

(1) C'étoient les armes de Colbert.

(2) On a vu plus haut, que le Soleil étoit la devise du Roi.

» échafauds & de la dépense, & que » le Peuple se feroit réjoui aux dépens » de qui il appartenoit. M. de Lou- » vois, qui savoit cette historiette, étant » allé aux Invalides pendant qu'on y » barbouilloit les mauvaises peintures » qui y sont, se mit dans une furieuse » colere contre le Peintre, qui vou- » loit, en le peignant auprès du Roi, » attraper sa ressemblance : *Non, non,* » lui dit-il, *défigurez-moi tous ces vi-* » *sages où vous avez pris tant de* » *peine, & qu'on ne reconnoisse que* » *celui du Maître* «.

Je ne me souviens plus où j'ai lu, qu'un Souverain, dont le premier intérêt étoit celui de sa vanité, & le second celui de ses affaires, apportoit une singuliere attention au choix de ses Ministres, non pour avoir les meilleurs qu'il fût possible, mais pour qu'ils ne montrassent dans cette place, ni une ineptie trop préjudiciable à leur Maître, ni des talens trop capables d'humilier son amour-propre. *J'aime mieux*, disoit-il, *un bidet qui suffit pour me porter, qu'un bon cheval qui peut me jeter par terre.*

(*e*) Ce qui donnoit le plus d'humeur à Despréaux dans la querelle sur les Anciens, c'est que Perrault, son Antagoniste, bien loin de partager son enthousiasme, lui nioit impitoyablement cet enthousiasme même. Despréaux disoit, par exemple, *Toutes les fois que je lis Démosthenes, je me repens d'avoir écrit.* » Oserois-je vous demander, » lui disoit Perrault, où vous lisez ce » grand Orateur ? Est-ce dans l'Original ? Mais M. Dacier, qui sait le » grec aussi bien qu'un Moderne le » peut savoir, dit tout bas, & diroit » tout haut, si vous n'aviez employé vos » amis communs à lui fermer la bouche, que vous savez très-médiocrement cette Langue, & que votre » traduction même de Longin en est » la preuve. D'ailleurs, sussiez-vous le » grec aussi bien que M. Dacier, » croyez-vous pouvoir apprécier le mérite de Démosthenes dans cette Langue, qu'il parloit avec tant de supériorité ? Les Athéniens en étoient » transportés avec raison, parce qu'aucune partie de ce mérite n'étoit » perdue pour cette Nation spirituelle

» & sensible, qui, connoissant à fond
» toutes les beautés & toutes les fi-
» nesses de sa Langue, admiroit dans
» Démosthenes la propriété, la force,
» la noblesse, l'élégance des expressions
» & des tours, l'harmonie enchante-
» resse des périodes, & jusqu'à la dé-
» clamation inimitable de l'Orateur,
» célébrée par la bouche même d'Es-
» chine son ennemi. Mais presque tou-
» tes ces beautés sont perdues pour
» nous, qui ne savons ni écrire ni
» prononcer le grec, comme vous ne
» sauriez vous-même en disconvenir.
» Elles n'étoient pas perdues pour Ci-
» céron, qui avoit été apprendre cette
» belle Langue à Athenes, dans un
» temps où elle y étoit encore floris-
» sante. Aussi je crois sans peine l'Ora-
» teur Romain sur les éloges qu'il
» donne à son illustre rival; mais quant
» à vous, M. Despréaux, permettez-
» moi de penser que vous vous récriez
» souvent sur parole, & que Démos-
» thenes, traduit en françois, la seule
» Langue où vous puissiez le juger,
» n'est fait pour désespérer ni Bossuet
» ni vous-même. Je conviens que l'O-
» rateur Grec *respire* encore plus ou

» moins foiblement dans les traductions
» qu'on en peut faire ; mais il ne *vit*
» que dans sa propre Langue, où par
» malheur il est presque mort pour
» vous aussi bien que pour moi. Avouez
» même que Cicéron, malgré la supé-
» riorité qu'il semble accorder à Démos-
» thenes, vous plaît néanmoins davan-
» tage, non parce qu'il lui est réelle-
» ment supérieur, car c'est ce que nous
» ignorons l'un & l'autre; mais parce
» que vous savez le latin beaucoup
» moins mal que le grec, quoique
» très-imparfaitement, comme on sait
» toutes les Langues mortes. J'en dis
» à peu près autant de Pindare, objet
» d'enthousiasme pour vous & quel-
» quefois de scandale pour moi. Ho-
» race, & toute l'Antiquité Grecque,
» avant & après lui, ont admiré ce
» Poëte, & certainement Horace &
» les Grecs s'y connoissoient; aujour-
» d'hui la plus grande partie des beau-
» tés de Pindare a disparu pour nous,
» parce que ces beautés tenoient, bien
» plus encore que dans les Ouvrages
» de Démosthenes, à l'usage admira-
» ble qu'il savoit faire de sa Langue,
» mieux connue du dernier Paysan de

» la Béotie, que du plus savant des Modernes. On pourroit donc dire aux enthousiastes de Pindare : Je crois avec » vous, ou plutôt avec Horace, que » Pindare étoit un Poëte incomparable; mais en quoi l'étoit-il ? c'est ce » qu'Horace savoit, & que ni vous ni » moi ne savons guere. Pourquoi donc » m'accusez-vous de mépriser les Anciens ? Je conviens qu'on trouve chez » eux des beautés du premier ordre, » & en grand nombre, & dans tous » les genres; mais je ne puis y approuver ce que vous n'oseriez imiter vous-même, malgré toute votre admiration pour eux. Et si les Anciens sont » si fort au dessus de nous, pourquoi » Racine n'a t-il pas fait ses Tragedies » comme Euripide & Sophocle, Moliere ses Comédies comme Aristophane, & la Fontaine ses Fables » comme Esope ? Mettez donc quelques bornes à vos exclamations, & » convenez que si les Anciens sont » grands, les Modernes le sont aussi «. Telle étoit, sinon en propres termes, au moins en substance, la réponse de notre Académicien à Despréaux. Il seroit difficile de ne pas souscrire à la plu-

part de ces réflexions ; mais malgré le juste éloge qu'on y fait des Anciens, quiconque auroit l'audace d'approuver cette courageuse philosophie, seroit sifflé dans tous les Colléges & dans tous les Journaux, comme l'ennemi de Démosthenes & d'Homere ; il seroit même déchiré par plus d'un Censeur, qui au fond penseroit comme lui, mais qui saisiroit avec empressement ce prétexte de le décrier comme le fléau du bon goût.

Il paroît que dans toute cette controverse, aussi violente & aussi acharnée qu'auroit pu l'être une guerre de Théologiens, on ne disputoit guere que faute de s'entendre. *Sottise des deux parts*, est, comme l'on sait, la devise ordinaire de toutes les querelles ; devise d'autant plus juste, que souvent les Antagonistes les plus opposés en apparence, seroient étonnés, en s'expliquant sur ce qui les divise, de se trouver bien plus près les uns des autres qu'ils ne croyoient l'être ; plus d'une fois, un mot d'éclaircissement paisible auroit fini le combat & les injures. Il est vraisemblable que sur les morceaux vraiment admirables des Anciens, les

contendans étoient d'accord entre eux ſans en être convenus. Je ne doute pas que Perrault & ſes partiſans ne rendiſſent la même juſtice que Deſpréaux aux peintures vraiment ſublimes d'Homere, à ces vers d'une touche originale qui le caractériſent, & qu'aucun Poëte ne partage avec lui, à l'épiſode d'Orphée & d'Euridice dans Virgile, au quatrieme Livre de l'Enéide, & à tant d'autres chef-d'œuvres de l'Antiquité. La diſpute ne rouloit guere que ſur ces endroits des Anciens, dont nous ne ſommes en état d'apprécier exactement ni les beautés ni les défauts. Quoi qu'il en ſoit, il eſt réſulté de cette véhémente altercation, ce qui réſultera toujours de celles où la paſſion vient ſe mêler ; les deux partis y ont preſque également perdu. D'un côté, on a fait aux Anciens pluſieurs reproches très-bien fondés, qui ont un peu affoibli la vénération ſans bornes qu'on avoit pour eux ; de l'autre, les défenſeurs de l'Antiquité ont jeté ſur ſes Adverſaires des ridicules ſouvent mérités. » Quand je vois, dit un Ecri-
» vain de nos jours, les Gens de Let-
» tres prendre parti avec tant d'aigreur,

» ceux-ci pour les Anciens, ceux-là
» pour les Modernes, il me semble
» voir les deux femmes de la Fable,
» dont l'une, un peu vieille, arrache les
» cheveux noirs de la tête de son mari,
» & l'autre, encore jeune, arrache les
» cheveux blancs, de sorte que le pau-
» vre mari finit par être chauve «.

Nous citerons encore aux Philosophes & à leurs Adversaires un Auteur Latin qu'on lit peu, & qui, sans appartenir à un Siecle fort éclairé, a montré sur la question dont il s'agit, plus de modération & de justice que la plupart de ceux qui l'ont agitée. *Il faut*, dit Sulpice Sévere, *lire les Anciens sans prévention, & les Modernes sans envie;* vérité commune, si l'on veut, dans la théorie, mais qui, par cette raison même, devroit l'être un peu plus dans la pratique.

Personne, à notre avis, n'a porté un jugement plus sain sur cette contestation, que l'illustre Auteur du Siecle de Louis XIV. » On a reproché à
» Perrault, dit-il, d'avoir trouvé trop
» de défauts dans les Anciens; mais
» sa grande faute est de s'être fait des
» ennemis de ceux même qu'il pouvoit

» oppoſer aux Anciens ; cette diſpute » a été & ſera long-temps une affaire » de parti, comme elle l'étoit du temps » d'Horace. Que de gens encore en » Italie, qui, ne pouvant lire Homere » qu'avec dégoût, & liſant tous les jours » l'Arioſte & le Taſſe avec tranſport, » appellent toujours Homere incom» parable « ! M. de Voltaire a caractériſé ce grand Poëte de la maniere la plus préciſe & la plus élégante, dans ces vers dignes d'être cités aux fanatiques des deux partis ;

Plein de beautés & de défauts
Le vieil Homere a mon eſtime ;
Il eſt, comme tous ſes Héros,
Babillard outré, mais ſublime.

On peut voir dans cent autres endroits des Ouvrages de cet Ecrivain célebre, avec quel goût & quelle équité il a ſu concilier le reſpect qu'on doit aux Anciens, & le mépris des préjugés qui encenſent juſqu'à leurs fautes. Il démêle, avec autant de juſteſſe que leurs Cenſeurs, ce qu'ils ont de foible, mais il ſent auſſi vivement que leurs adorateurs ce qu'ils ont d'admirable ; & ſi ces grands Ecrivains revenoient parmi

nous, nous ne doutons pas qu'ils ne prononçassent cette décision unanime : *Voilà le seul homme qui ait dit de nous la vérité* ; comme le Christ, si nous en croyons la Légende, disoit à S. Thomas quand il eut écrit sa Somme théologique, *Benè dixisti de me.*

Despréaux, dans une lettre à notre Académicien (1), paroît convenir lui-même qu'*ils étoient plus éloignés d'opinion en apparence qu'en effet.* Il entre là-dessus dans un détail curieux, & qui pourroit donner matiere à bien des réflexions. Il préfere aux Modernes, Virgile pour le Poëme épique (ceux qui trouvent plus d'intérêt dans le Poëme du Tasse, & plus d'imagination dans celui de l'Arioste, pourroient, à la rigueur, appeler de ce jugement) : il leur préfere Cicéron pour l'éloquence ; les partisans de Bossuet & de Massillon pourroient encore n'être pas de cet avis : il leur préfere enfin Tite-Live & Salluste pour l'Histoire ; nous n'avions alors ni celle de Charles XII, ni *l'Histoire Générale* du même Auteur :

(1) Tome 3 de ses Œuvres, pages 376 & suiv.

il ne parle point de Tacite, à qui peut-être les Modernes, & bien certainement les Grecs, n'ont rien à oppoſer; il avoue que les Anciens nous ont ſurpaſſés dans la ſatire, & ſon Commentateur Broſſette trouve dans cet aveu bien de *la grandeur ;* l'expreſſion eſt judicieuſe & bien choiſie ; mais Deſpréaux nous préfere aux Latins pour la Tragédie, & pour la Comédie, aux Auteurs comiques *du Siecle d'Auguſte*; car il obſerve que les Plaute & les Térence étoient du Siecle précédent, comme s'il n'eût oſé leur comparer & même leur préférer Moliere. Il nous met pour le genre de l'Ode preſque à côté d'Horace, quoique Rouſſeau n'exiſtât pas encore : quant à nos Romanciers, à nos Philoſophes, à nos Savans, & à nos Erudits, & à nos Artiſtes, il ne balance pas à donner la palme aux François ſur les Latins : enfin il termine ſon parallele par ces paroles remarquables : *Je ſuis bien ſûr au moins que je ne ſerois pas fort embarraſſé à montrer que l'Auguſte des Latins ne l'emporte pas ſur l'Auguſte des François.* On s'en doutoit

ſans qu'il le dît. Dans ce parallele des Modernes avec les Anciens, Deſpréaux ſemble avoir affecté de ne pas nommer les Grecs, & cette réticence eſt auſſi ſinguliere que remarquable. Etoit-ce par honnêteté pour Perrault, à qui il reprochoit tant de ne pas ſavoir le grec, & qu'il paroiſſoit en ce moment prendre pour arbitre de leur querelle ? Etoit-ce plutôt pour ne pas chagriner ſon ami Racine, en lui préférant Euripide & Sophocle ? car on ſait qu'il n'étoit pas éloigné de penſer de la ſorte. Dans les vers qu'il fit pour le portrait de ce grand Poëte, il avoit mis d'abord que Racine avoit ſu

Balancer Euripide & ſurpaſſer Corneille ;

il eſt vrai que dans la ſuite il corrigea ce vers ainſi,

Surpaſſer Euripide & balancer Corneille ;

mais il ne fit ce changement, dit ſon Commentateur Broſſette, que pour ne pas trop irriter les partiſans de Corneille ; & il faiſoit des vœux pour qu'on rétablit ce vers tel qu'il l'avoit fait

fait d'abord. Il ajoutoit, que ni Corneille ni Racine ne devoient être mis en parallele avec Euripide & Sophocle, par cette raison, qui ne paroîtra pas convaincante à tout le monde, que Racine & Corneille n'avoient point encore, comme les deux Poëtes Grecs, le sceau de l'admiration de tous les Siecles. Ce jugement ressemble à celui de Dacier, qu'*Homere étoit plus beau que Virgile de deux mille ans.*

(*f*) On peut citer encore, avec quelque éloge, ces deux vers *du Poëme de Louis le Grand*, où l'Auteur parle de la circulation du sang, inconnue des Anciens :

.... Ils ignoroient jusqu'aux routes certaines
Du Méandre vivant qui coule dans nos veines.

Despréaux, qui auroit pu rendre justice à ces derniers vers, aima mieux tomber sur la note que Charles Perrault y avoit mise, en appelant le *Méandre*, *fleuve de la Grece qui retourne plusieurs fois sur lui-même*; au lieu de dire, *fleuve de l'Asie-Mineure.* Perrault répondoit que cette critique

étoit une chicane, puiſque l'Aſie-Mineure eſt auſſi nommée *Grece Aſiatique;* il prétendoit n'avoir pas fait plus de faute en diſant que le Méandre étoit un fleuve de Grece, qu'il n'en eût fait en diſant qu'*Hérodote*, *Bias*, *Eſope* & *Galien*, tous nés *dans l'Aſie-Mineure*, ſont quatre des plus grands Hommes que la *Grece* ait produits. Mais Perrault fit encore mieux que de ſe juſtifier, il corrigea cette note dans une édition ſuivante.

(*g*) Deſpréaux, même après ſon raccommodement, en agit toujours avec Perrault, & parla toujours de lui comme un ennemi réconcilié : *Je ne vous ai point mandé la mort de Perrault*, écrivoit-il à un de ſes amis, *parce qu'à vous parler franchement, je n'y ai pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la Lettre que je lui ai adreſſée dans ma derniere édition, & je doute qu'il en fût content* (Perrault n'avoit-il pas grand tort?) *J'ai pourtant été au ſervice que lui a fait l'A-*

cadémie ; & M. son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de mille honnêtetés pour moi. Sa mort a fait essuyer un assez grand dégoût à l'Académie, qui avoit élu M. de Lamoignon pour lui succéder ; mais ce Magistrat a nettement refusé cet honneur, apparemment par la crainte d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron & de Virgile. On verra, dans l'article de *M. le Cardinal de Soubise*, le détail de cette anecdote, & la vraie cause du refus de M. de Lamoignon ; M. le Cardinal de Rohan ne se montra pas si difficile, il ne craignit point de succéder à notre Académicien, & de lui rendre, dans son Discours de réception, toute la justice qu'il méritoit. M. de Tourreil, alors Directeur, dans sa réponse au Prélat récipiendaire, fit, avec beaucoup d'adresse, l'apologie de la préférence que Charles Perrault avoit donnée aux Modernes sur les Anciens. Il accusa, pour ainsi dire, de cette préférence, les *Hommes illustres dont les noms ornoient la liste de l'Académie*, & dont la plupart, en exaltant les Siecles passés aux dépens du leur, *s'étoient*

montrés, disoit-il, *trop généreux*, & *peut-être trop modestes*. Ainsi il intéressa, pour la mémoire de Perrault, l'amour-propre de ses Auditeurs; c'étoit le plus sûr moyen de les rendre favorables au Panégyriste, & indulgens pour l'éloge qu'il avoit à faire.





JACQUES-BENIGNE
BOSSUET,
ÉVÊQUE DE MEAUX,

Né à Dijon le 27 Septembre 1627, reçu le 8 Juin 1671, à la place de DANIEL HAY DU CHASTELET, *Abbé de Chambon, mort le 12 Avril* 1704 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE BOSSUET.

NOTE I, *relative à la page* 133, *sur l'ardeur de* BOSSUET *pour l'étude dans ses premieres années.*

LE plaisir que le jeune Bossuet goûtoit à s'instruire, lui faisoit oublier

(1) Voyez son Eloge dans le Volume précédent, page 133.

jusqu'aux amusemens si indispensables à l'enfance ordinaire; ses jeunes camarades de collége, qui ne pouvoient lui faire partager leurs jeux, s'en vengeoient par une plaisanterie digne de leur âge, en l'appelant *Bos suetus aratro* (1). C'est aussi l'épithete que les jeunes Peintres, camarades du *Dominiquin*, dans l'Ecole des Carraches, donnoient à cet Artiste devenu depuis si célebre, & dont l'assiduité au travail étoit pour eux un exemple & un reproche. Ce *Bœuf*, leur répondit Annibal Carrache, rendra *un jour bien riche & bien fertile le champ qu'il cultive.* Les Maîtres de Bossuet auroient pu dire la même chose à ses compagnons d'étude.

Un de ces rimailleurs qui ne croient rien de comparable au talent de faire de méchans vers, disoit que *Newton étoit un bœuf: Ajoutez*, lui répondit quelqu'un, que *c'étoit le premier bœuf de son Siecle.*

---

(1) *Bœuf accoutumé à la charrue.*

NOTE II, *relative à la page* 136, *sur l'usage de la Mythologie ancienne dans la Poésie, condamné par* BOSSUET *& par quelques Docteurs Rigoristes.*

DESPRÉAUX avoit répondu à Bossuet & à ces Docteurs en très-beaux vers, seule & vraie réponse d'un grand Poëte. Le Versificateur Latin Santeuil, plus obligé, par son état, de se soumettre aux décisions de Bossuet, montra bien plus de docilité que Despréaux sur l'emploi qu'il avoit fait, dans ses vers, des Divinités Païennes : car l'Evêque de Meaux lui ayant reproché d'avoir introduit Pomone dans une Piece latine sur les Jardins de Versailles, il adressa à son redoutable Censeur une autre Piece, qu'il appeloit *Amende honorable*, & à la tête de laquelle il se fit graver la corde au cou, la torche à la main, prosterné à la porte d'une église aux pieds de Bossuet, qui le recevoit à la pénitence publique. Quant à Despréaux, il fut impénitent jusqu'à la fin, & toute l'éloquence du Prélat

ne put jamais lui persuader de préférer le Poëte Saint-Prosper à Horace & à Virgile. Cette espece de cas de conscience, au fond bien peu important, sur l'usage de la Fable dans la Poésie, occasionna un pari dont l'Académie Françoise fut prise pour juge. Santeuil avoit un frere de beaucoup de mérite, Claude Santeuil, presque aussi bon Poëte que lui, & beaucoup plus pieux; Claude reprochoit sans cesse à son frere l'usage profane qu'il faisoit, dans ses vers, des Dieux du Paganisme. » Ne » peut-on rendre agréable, lui disoit-» il, la description d'une fontaine ou » d'un bois, si une Naïade ou des » Nymphes n'y sont cachées? Pour-» quoi d'ailleurs mettre par-tout des » femmes? *Ne sont-elles pas assez de* » *mal où elles sont naturellement* «? La contestation s'étant échauffée, Claude gagea de faire, sans le secours de la Fable, une Piece supérieure à celle que son frere feroit avec ce secours. L'Académie, que les deux rivaux choisirent pour arbitre, adjugea le prix à Claude Santeuil, quoique Pierre Corneille eût fait à la Piece du Victorin l'honneur de la traduire en vers fran-

çois, qui, à la vérité, ne valoient pas ceux de Despréaux sur le même sujet (1).

NOTE III, *relative à la page* 139, *sur le courage avec lequel* BOSSUET *osa défendre la Philosophie Cartésienne.*

BOSSUET, plein de zele pour cette Philosophie naissante & persécutée, regardoit, disoit-il, les contradictions qu'éprouve la vérité, comme ces secousses qui découvrent un feu précieux, en écartant les cendres dont il est couvert. La proscription prononcée contre le Cartésianisme par les Magistrats, avoit été précédée & soutenue par plusieurs lettres de cachet, qui avoient défendu qu'on enseignât dans l'Université cette *pernicieuse Doctrine*, depuis généralement adoptée, protégée même, & enfin totalement abandonnée. Puisse cet exemple (& tant d'autres),

(1) Voyez son Art Poétique, Chant III, vers 220 & suiv.

des efforts ſi inutiles & ſi fréquens de l'autorité contre le progrès des lumières, ſervir à la fois & de leçon aux hommes revêtus du pouvoir, & de conſolation à la raiſon humaine, en lui donnant la foible eſpérance de voir enfin ſuccéder des jours paiſibles à tant d'attaques répétées de ſiecle en ſiecle pour l'étouffer ou pour l'abrutir !

Quelque ſurannée que ſoit aujourd'hui cette Philoſophie de Deſcartes, que Boſſuet défendit ſi vivement, parce qu'il n'y en avoit pas alors de meilleure, des hommes accrédités, & qui ſe croyoient ſages, entreprirent, il y a trente ans, de la réhabiliter ſur quelques articles, dont le choix honore leur diſcernement. Il n'a pas tenu à ces grands Philoſophes que la doctrine des *idées innées* n'ait été érigée en une eſpece d'*article de foi*, & qu'on n'ait enjoint aux Ecoles de dire anathême à toute opinion contraire. On a vu, dans des lieux qui ne devroient être que le ſéjour de la vérité, de graves Orateurs prononcer de longs diſcours pour établir cette chimere comme la baſe de notre croyance. On ne ſait pas ſi ces Orateurs avoient des

idées innées ; mais on peut assurer qu'ils n'en avoient guere d'*acquises.* Ce qu'il y avoit de plus étrange dans ce nouveau Catéchisme, c'est qu'avant Descartes on auroit presque regardé comme hérétique un Philosophe qui auroit admis ces fatales *idées innées ;* de nos jours on a taxé de *matérialisme* ceux qui les rejettent. Les ennemis de la raison, qui soutiennent si indifféremment le pour & le contre suivant les circonstances, pourroient, à chaque mutation, dire comme *Sganarelle* qui met le foie du côté gauche & le cœur du côté droit : *Nous avons changé tout cela.*

NOTE III, n°. 2, *relative à la p.* 142, *sur les Sermons de* BOSSUET.

CES Sermons, tels que l'Auteur les traçoit sur le papier, n'étoient pour l'ordinaire que des matériaux dispersés, auxquels son ame entraînée, &, pour ainsi dire, oppressée par son sujet, se chargeoit de donner la vie & l'ensemble. L'abondance oratoire étoit en lui si prodigieuse, qu'ayant entrepris de

prêcher le Panégyrique de Saint Augustin, il parla près d'une heure & demie sur ce sujet, & descendit de chaire sans avoir commencé son second point, laissant ses Auditeurs plus stupéfaits de son éloquente fécondité, que fatigués d'une attention si longue.

Ce Panégyrique, où Bossuet trouvoit tant à déployer son rare talent pour la parole, a été plus d'une fois la pierre d'achoppement de beaucoup d'autres Orateurs ; nous parlons des Orateurs distingués, & non de ceux qui, à peine apperçus dans la chaire même, sont oubliés dès qu'ils en descendent. Les matieres épineuses de la grace, dont Saint Augustin fut le miracle & l'apôtre, sont un écueil où l'éloquence la plus circonspecte vient souvent se briser. Un célebre Prédicateur de nos jours, qui avoit cru se garantir de cet écueil en le côtoyant de fort loin, a été donner contre un autre en présentant le respectable Evêque d'Hippone comme le Censeur des vieux Monastiques précipités, & de la persécution exercée contre les Hérétiques, & en scandalisant, par cette vérité, une partie de son Auditoire. *Tantæ molis erat, &c.*

NOTE IV, *relative à la page* 143, *sur les ſuccès oratoires de* BOSSUET.

IL avoit prononcé ſes premiers Sermons à Metz, où il étoit allé réſider comme Chanoine & comme Archidiacre; les ſuccès éclatans qu'il eut dans les chaires de Metz, & ceux qu'il avoit dans les chaires de Paris, lorſque les affaires de ſon Chapitre l'y amenoient, firent déſirer à la Cour de l'entendre; il y prêcha avec tant d'applaudiſſemens, que Louis XIV fit écrire à ſon pere pour le féliciter ſur les talens d'un fils, deſtiné, diſoit le Monarque, à immortaliſer celui dont il tenoit le jour. Ce pere, Doyen du Parlement de Metz, ſe voyant veuf & libre, étoit entré dans l'Egliſe, à l'exemple de ſon fils, qui regardoit cette conquête comme la plus belle qu'il eût faite à la Religion. Boſſuet étant un jour prêt à monter en chaire, on lui annonça que ſon reſpectable pere étoit mourant, & déſiroit de le voir encore & d'expirer dans ſes bras; il n'héſita pas à être fils avant que d'être

Prêtre ; il quitta ſes Auditeurs pour voler auprès de ſon pere, & eut le bonheur d'arriver aſſez tôt pour l'aſſiſter dans ſes derniers momens & lui fermer les yeux.

NOTE V, *relative à la page 144, ſur quelques opinions théologiques de* BOSSUET.

PARMI les différentes Ecoles théologiques, Boſſuet goûtoit ſur-tout celle de Saint Thomas ; il embraſſa de cette Ecole juſqu'au ſyſtême de *la prémotion phyſique*, parce qu'il le jugeoit *très-propre* à réſoudre les principales difficultés de la matiere de la grace, qu'il eût peut-être mieux valu ne pas chercher à réſoudre. Ceux qui ont lu le Livre d'un Janſéniſte moderne, intitulé : *De l'action de Dieu ſur les Créatures*, où cette *prémotion*, ſi chere à Boſſuet, eſt développée dans toute ſon étendue, & prouvée avec toute la force dont l'Auteur Théologien pouvoit être capable, ſont en état d'apprécier le jugement trop favorable que

Boſſuet a porté d'un tel ſyſtême, & concluront qu'il auroit fait ſagement de ne pas montrer, pour l'étude de la Géométrie, l'indifférence que nous lui avons reprochée (1). Eclairé par ce flambeau ſur les vrais caracteres de la certitude philoſophique, il auroit placé ſur la même ligne la *prémotion phyſique* & *la ſcience moyenne*, non quant aux égards que méritent les Auteurs des deux opinions (car il n'eût pas mis l'*Ange de l'Ecole* à côté de *Molina* ou de *Suarez*), mais quant à l'idée qu'on doit ſe faire de l'un & de l'autre ſyſtême, & au degré de lumiere qu'ils peuvent porter dans les têtes oiſives & creuſes qui s'en occupent.

(1) Voyez ſon Eloge, pages 137 & 138.



NOTE VI, *relative à la page 145*, *sur les Oraiſons funebres de* BOSSUET.

DE ſix Oraiſons funebres que Boſſuet a prononcées, quatre eurent le plus grand ſuccès; deux furent moins heureuſes, & devoient l'être, l'une par la ſtérilité, l'autre par la difficulté de la matiere; celle de la Reine Marie-Thérefe, qui n'avoit été qu'une Princeſſe pieuſe, à peine apperçue ſur le trône même; & celle du Chancelier le Tellier, Courtiſan hypocrite & perſécuteur. Néanmoins, dans ces deux Ouvrages, aſſez peu dignes de Boſſuet, on trouve encore quelquefois, s'il eſt permis de parler de la ſorte, les membres épars de l'homme de génie, *disjecti membra oratoris.* Les familiarités puériles qui déparent en quelques endroits l'Oraiſon funebre de la Princeſſe Palatine, ſucceſſivement galante, incrédule, intrigante & dévote, ſont effacées par pluſieurs morceaux de l'éloquence la plus impoſante & la plus animée. Le début ſeul annonce dans

l'Orateur la noble confiance que son sujet lui inspire. *Je voudrois*, dit-il, *que toutes les ames éloignées de Dieu fussent présentes à cette assemblée.* Nous ne parlons point des trois autres Oraisons funebres, où presque tout est à retenir. Mais nous oserons dire que, dans l'Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, le portrait de Cromwel, si souvent cité par la foule des Rhéteurs, ne nous semble pas, à beaucoup près, la partie la plus distinguée de ce discours. Le tableau énergique que trace l'Orateur de la politique profonde de Cromwel, est un morceau digne de Tacite, & bien au dessus du portrait purement oratoire de l'Usurpateur; nous citerons les traits les plus frappans de cette peinture. » Il fut donné à celui-» ci de tromper les Peuples & de pré-» valoir contre les Rois. Comme il eut » apperçu que dans ce mélange infini » de Sectes qui n'avoient plus de regles » certaines, le plaisir de dogmatiser, » sans être repris ni contraint, étoit » le charme qui possédoit les esprits, » il sut si bien les concilier par-là, qu'il » fit un corps redoutable de cet assem-» blage monstrueux. Quand une fois

» on a trouvé le moyen de prendre la » multitude par l'appât de la liberté, » elle suit en aveugle, pourvu qu'elle » en entende seulement le nom; ceux-» ci, occupés du premier objet qui les » avoit transportés, alloient toujours » sans voir qu'ils alloient à la servi-» tude, & leur subtil conducteur, qui, » en prêchant, en dogmatisant, en » faisant le Docteur & le Prophete, » aussi bien que le Soldat & le Capi-» taine, se vit regardé de toute l'ar-» mée comme un Chef envoyé de Dieu, » commença à s'appercevoir qu'il pou-» voit pousser ses succès plus loin. Je » ne vous raconterai pas la suite trop » fortunée de ses entreprises, ni ses » fameuses victoires dont la vertu étoit » indignée, ni cette tranquillité qui a » étonné l'Univers. C'étoit le conseil » de Dieu d'instruire les Rois à ne point » quitter son Eglise.... *Je suis le Sei-» gneur*, dit-il par la bouche de Jéré-» mie, *c'est moi qui ai fait la terre,* » *& je la mets entre les mains de qui* » *il me plaît*.... Mais écoutez la suite » de la Prophétie : *Je veux que ces* » *Peuples lui obéissent, & qu'ils obéis-* » *sent encore à son fils jusqu'à ce que*

» *le temps des uns & des autres ar-*
» *rive*. Voyez, Chrétiens ; comme les
» temps ſont marqués, comme les gé-
» nérations ſont comptées. Dieu déter-
» mine jusqu'à quand doit durer l'aſ-
» ſoupiſſement, & quand auſſi doit ſe
» réveiller le monde «.

Le tableau qu'il fait, dans cette même Oraiſon funebre, du néant des grandeurs humaines *dévorées & englouties par la mort*, peut être opposé à celui qu'il a tracé dans un autre diſcours, où, parlant avec tranſport du bonheur céleſte, il montre *les Saints étonnés de leur gloire, & trouvant à peine l'éternité ſuffiſante pour ſe reconnoître.* Des Lecteurs délicats trouveront ſans doute cette derniere expreſſion trop peu noble ; qu'ils en ſubſtituent, s'ils le peuvent, une autre, auſſi impoſante par ſon énergie, & qu'ils obſervent ſur-tout avec quel ſuccès Boſſuet a relevé ce terme vulgaire par la grandeur de l'idée & de l'image. Ainſi ce grand Orateur, quoiqu'il ſemble négliger & dédaigner même l'art du ſtyle, en eſt pourtant un modele, au moins par l'adreſſe & le bonheur qu'il a eu d'ennoblir ainſi plus d'une fois la familiarité

de ses expressions. C'est par-là sur-tout qu'il peut *être lu* avec beaucoup de fruit, & qu'il est digne, par conséquent, d'être mis au nombre des grands Ecrivains. Car si dans un Ouvrage destiné à l'action publique, le mérite le plus indispensable pour l'effet & l'éclat du moment, est d'émouvoir & d'étonner, ce mérite n'a qu'une lueur passagere, quand le Lecteur, tranquille & dégagé d'illusion, casse de sang froid & en silence le jugement que l'Auditeur a porté dans l'enthousiasme (1). Bossuet, tout négligé qu'il paroît, n'a point à redouter cet écueil où sont venus échouer tant d'Orateurs, parce que sa négligence a non seulement de la grandeur & de la fierté, mais une sorte d'art qui ne peut être apperçu que par des yeux exercés & clairvoyans; & qui fait sentir aux gens de goût, comment un Ecrivain supérieur sait à la fois enhardir & maîtriser une Langue timide & minutieuse.

(1) Un Orateur, que la multitude croyoit éloquent, parce qu'il avoit l'éloquence du geste, très-inutile hors de la chaire, faisoit imprimer ses Sermons. *N'oubliez donc pas*, lui dit quelqu'un, *de faire imprimer aussi le Prédicateur.*

Le premier usage qu'il avoit fait de son éloquence, mérite encore plus d'éloges que cette éloquence même; il la fit servir à l'expression de sa reconnoissance, & prononça au Collége de Navarre l'Oraison funebre du fameux Nicolas Cornet, Grand-Maître de ce Collége, qui avoit dirigé ses premieres études; l'Orateur parle avec sensibilité de tout ce qu'il croyoit devoir à son Maître. *Puis-je*, dit-il, *lui refuser quelques fruits d'un esprit qu'il a cultivé avec une bonté vraiment paternelle, ou lui dénier quelque part dans mes discours, après qu'il en a été si souvent le censeur & l'arbitre!* En rapportant ce trait honorable à la mémoire de Bossuet, nous avouerons que cette Oraison funebre est la plus foible de toutes celles qu'il a prononcées, qu'elle ne paroît pas même annoncer les chef-d'œuvres qui l'ont suivie, & qu'il est assez difficile de deviner ou de prévoir dans le Panégyriste de *Nicolas Cornet*, celui de *Henriette* & de *Condé*. Mais si ce discours n'est pas un monument de génie, il en est un de vertu, & par cela seul il doit être précieux dans l'éloge d'un

homme dont les vertus ont été plus attaquées que les talens. Dans l'Oraison funebre du Grand Condé *son ami*, il avoit dit, en s'adressant aux manes du Prince qu'il venoit de perdre : *Agréez ces derniers efforts d'une voix qui vous fut connue.* Il auroit pu dire de même aux manes du Théologien son Instituteur : *Agréez ces premiers accens d'une voix que vous avez formée.*

NOTE VII, *relative à la page* 151 ; *sur les soins que donna* BOSSUET *à l'éducation du Dauphin.*

IL commença, comme nous l'avons dit, par se démettre de son évêché de Condom, ne voulant pas, disoit-il, que son troupeau eût à se plaindre de son absence, ni que l'Evêque pût rien reprocher au Précepteur. Il jeta sur le papier des observations sur les regles les plus fines de la Grammaire, & sur la Langue Latine. Il avoit bien lu dans sa jeunesse les Orateurs & les Poëtes anciens ; mais depuis long-temps il avoit sacrifié le plaisir qu'il y trouvoit,

à la lecture, plus importante pour lui, des Livres saints & des Peres de l'Eglise. Chargé de l'éducation du Dauphin, il relut de nouveau les grands Ecrivains de l'Antiquité, & il en marqua les plus beaux endroits pour les faire goûter à son Disciple (1). Ce fut ainsi qu'il se prépara à bien remplir une place, que la médiocrité, même la plus décorée de titres, ne devroit jamais occuper, & à laquelle peut-être il devroit lui être défendu de prétendre. Elle étoit pourtant ambitionnée par une foule de Prélats courtisans, qui, bien différens de Bossuet, avoient plus habité Versailles que leurs Dioceses, & s'étoient bien plus occupés d'intrigues que d'étude. Mais Louis XIV préféra le talent à la naissance, & l'homme de génie aux intrigans.

(1) La nouvelle étude qu'il fit alors des Cicéron & des Virgile, jointe à celle qu'il en avoit déjà faite dans ses premieres années, lui avoit rendu la Langue Latine très-familiere. Un Homme de Lettres, qui a vu les notes dont il chargeoit ses Livres, nous assure qu'elles sont toutes en latin.

NOTE VIII, *relative à la page* 152, *ſur l'Hiſtoire Univerſelle de* BOSSUET.

ON m'accuſe, diſoit ce grand Prélat, d'avoir » dans cette Hiſtoire tout » ſacrifié au Peuple Juif, & d'avoir » preſque oublié pour David, Ezéchiel » & Baruch, les Alexandre & les Socrate, les Céſars & les Caton. C'eſt » qu'il étoit encore plus néceſſaire à mon » Éleve d'apprendre à connoître Dieu, » qu'à connoître les hommes. La Reli» gion, que la politique humaine croit » ſi néceſſaire à ceux qui obéiſſent, l'eſt » bien plus encore à ceux qui com» mandent «. Auſſi avoit-il grand ſoin, en enſeignant l'Hiſtoire à ſon Diſciple, de lui faire remarquer & craindre la punition des méchans Princes. Il ſe plaignoit ſeulement, ſans pourtant accuſer la Providence, que cette punition n'eût pas toujours été, pendant leur vie, auſſi terrible qu'elle devoit l'être pour épouvanter efficacement leurs imitateurs ; qu'un Philippe II, un Henri

Henri VIII, un Louis XI, n'euſſent pas fini comme les Domitien & les Néron. Les menaces de la vie future, ſi terribles contre les tyrans, venoient alors au ſecours du ſage Inſtituteur, pour effrayer utilement ſon Eleve.

NOTE IX, *relative à la page* 155, *ſur les Œuvres théologiques de* BOSSUET.

LE Recueil immenſe de ces Œuvres fait voir au Lecteur étonné le profond ſavoir de l'Auteur, ſa fécondité inépuiſable, & ſur-tout ſon énergie dans les matieres de controverſe. Sans prétendre ni compter ni juger les coups qu'il porte à ſes Adverſaires, bornons-nous, pour donner une idée de ſon éloquente logique, à rapporter en peu de mots ſon argument le plus victorieux contre les Proteſtans. *Nous datons*, leur diſoit l'Evêque de Meaux, *du temps des Apôtres, ſans interruption & juſqu'à nos jours; vous êtes de nouveaux venus, arrivés d'hier & ſans miſſion; ou réuniſſez-vous tout-à-fait*

à nous, ou séparez vous-en tout-à fait, & cessez absolument d'être Chrétiens, si vous ne voulez vous résoudre à être tout franchement & tout uniment Catholiques. Cette objection pressante a beaucoup de rapport avec la réflexion très-sensée d'un Officier Huguenot, qui, durant nos abominables guerres de Religion, voyant l'armée Protestante & Catholique en présence l'une de l'autre, & au moment de charger lui-même à la tête de sa troupe, laissa échapper un sourire de dédain. On lui en demanda la cause : *Je ris*, dit il, *de la sottise que nous faisons, de nous battre contre ces gens-ci pour la présence réelle, en croyant comme eux la Trinité.* Deux cents ans plus tard, ce Militaire éclairé n'auroit pas eu cette contradiction à reprocher à sa Secte : car ce que Bossuet avoit prévu est arrivé ; & c'est encore un trait de lumiere & presque de génie, dont on doit lui faire honneur dans cette dispute. Il avoit prédit que les principes des Protestans pour rejeter l'autorité de l'Eglise, les conduiroient tôt ou tard au socinianisme, c'est-à-dire, aux opinions d'une Secte qui s'obstine à

s'appeler Chrétienne en rejetant ſans exception tous nos myſteres. La prédiction de Boſſuet ſe vérifie de jour en jour, & ne tardera pas à être pleinement accomplie. Déjà un très-grand nombre de Miniſtres Proteſtans n'a plus d'autre croyance qu'un déiſme tempéré & mitigé, qui ne differe du pur déiſme que par le reſpect qu'ils affectent encore de conſerver pour le Chriſt & pour la Bible; ils ne voient pas que ſi l'incrédule déclaré a le malheur de s'égarer comme eux, il a du moins le mérite de s'égarer plus conſéquemment. C'eſt l'obſervation que faiſoit, il y a quelques années, un Philoſophe Catholique aux Miniſtres Sociniens de Geneve : *Vous reſſemblez*, leur diſoit-il, *à un homme qui, après voir oſé franchir le Rhône, trouveroit enſuite un ruiſſeau, & craindroit de le paſſer.* En plaignant, comme nous le devons, les Théologiens Proteſtans de ſe tromper dans le principe fondamental de leur croyance, lorſqu'ils rejettent toute autorité en matiere de foi, ayons du moins aſſez bonne opinion de leur *logique*, pour être perſuadés qu'ils pouſſeront enfin les conſéquences de ce

principe jusqu'où elles peuvent s'étendre, & que le socinianisme, dont la plupart d'entre eux font aujourd'hui profession ouverte ou cachée, dégénérera tôt ou tard en un déisme franc & sans alliage. C'est bien la peine en effet de se faire appeler *Socinien*, pour n'admettre ni Trinité, ni Incarnation, ni peines éternelles, ni enfin *nécessité* d'une révélation, à qui on fait seulement la grace de la croire bonne & *utile* (1). Il ne manque plus à ceux qui ont embrassé une Religion si dégagée de toute espece de foi, que d'adopter l'expression scandaleusement employée par un de leurs Confreres devenu tout-à-fait incrédule, *les vrais Chrétiens*, c'est-à-dire, *les Déistes*, expression qu'il a appuyée sur l'Evangile même,

(1) Un des Théologiens les plus accrédités de Geneve a fait un Livre sur la vérité du Christianisme, dont un des Chapitres avoit pour objet, *la nécessité de la Révélation*; dans l'édition suivante, le titre fut changé en cette sorte, *de la grande* UTILITÉ *de la Révélation.* Il *faut espérer*, dit alors un des Confreres de l'Auteur, qu'à la troisieme édition, la grande *utilité* ne sera plus pour lui qu'*une grande commodité.*

en ſoutenant *que la Religion Chrétienne, telle qu'on l'enſeigne aujourd'hui, eſt bien différente de celle que ſon Inſtituteur a prêchée; qu'il n'a été que l'Apôtre de la Loi naturelle, l'ennemi de la ſuperſtition & des Prêtres, faiſant conſiſter dans l'obſervation de la morale le vrai culte que l'homme doit à l'Etre ſuprême, & réduiſant ce culte à deux mots*, AIMEZ DIEU ET VOTRE PROCHAIN. Voilà, comme l'obſervoit très-ſenſément l'Evêque de Meaux, dans quel abîme on doit infailliblement ſe précipiter, quand on refuſe de s'en rapporter, » ſur l'interprétation de l'Ecriture, à une autorité » reſpectable & viſible, qui fixe les » acceptions conteſtées des paſſages » obſcurs ou équivoques. Dès qu'on ſe » permettra d'expliquer la Bible par » ſes propres lumieres, il eſt preſque » impoſſible qu'on ne finiſſe pas par » l'interpréter de la maniere la plus » conforme en apparence à notre foible » & aveugle raiſon, mais ſouvent très- » contraire en effet au vrai ſens dans » lequel l'Eſprit-Saint l'a dictée «.

❦

NOTE X, *relative à la page* 157, *ſur l'Aſſemblée du Clergé de* 1682.

LE Sermon, prononcé par Boſſuet à l'ouverture de cette Aſſemblée célèbre, eſſuya bien des critiques, & juſqu'à des ſatires groſſieres. Il y en eut une où l'on ne rougiſſoit pas de mettre l'Orateur fort au deſſous de l'âneſſe de Balaam. L'oubli profond où ſont tombés ces traits mépriſables, lancés contre un grand Homme, doit conſoler ceux qui lui reſſemblent, des nuages que l'envie s'efforce en vain de répandre ſur leur gloire. Qu'ils aient le courage de s'élever au deſſus de l'inſtant où ils vivent, ils verront de loin la Poſtérité ſouffler ſur ces nuages, & condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les raſſembler.

Quelqu'un dit un jour au Pape Benoît XIV, qu'un malheureux Poëte avoit fait une ſatire contre lui; il la lut, la corrigea de ſa main, & la renvoya à l'Auteur, lui marquant *qu'elle s'en vendroit mieux*. C'eſt la réponſe

que tous les grands Hommes devroient faire aux Libelles.

L'obſtination avec laquelle le Pape Innocent XI s'oppoſa, dans cette conjoncture, aux juſtes droits réclamés par Louis XIV, & défendus par Boſſuet, auroit pu, au grand malheur & au grand ſcandale de l'Egliſe (1), occaſionner entre Rome & la France un ſchiſme éternel, ſi le Monarque eût penſé comme le Roi d'Angleterre Henri VIII, qui, pour ſe marier à ſon gré, n'héſita pas à rendre hérétique toute ſa Nation; heureuſement le pieux Monarque François, pénétré dès ſon enfance du plus profond reſpect pour le Saint-Siége, ſe montra dans cette circonſtance encore plus Chrétien qu'il n'étoit Roi. Ce Prince, tout à la fois vainqueur de Rome & ſoumis à l'Egliſe, auroit mis le comble à ſa gloire, en forçant le Pape à honorer de la pourpre

(1) Un Cardinal, homme d'eſprit, appeloit un de ſes Confrères, dévot & orgueilleux, *le ſaint orgueil*, *il ſanto orgoglio*. On auroit pû appliquer cette épithete au dévot & opiniâtre Innocent XI.

le Prélat qui avoit été, dans une si importante occasion, le défenseur de sa Couronne, & qui étoit sur les matieres de la Foi son oracle & son conseil. Quelque répugnance que la Cour de Rome eût pu montrer à couronner elle-même son redoutable Adversaire, le Monarque, lorsqu'il fit sa paix avec elle, étoit en droit d'en exiger cette marque de déférence, dont la liste des Cardinaux se trouveroit aujourd'hui très-honorée. Il faut plaindre Louis XIV d'avoir frustré d'une si juste récompense le grand Homme à qui il étoit si redevable. On fait encore à ce Prince un autre reproche. On assure que Bossuet ayant demandé l'Evêché de Beauvais qui étoit vacant, Louis XIV le lui refusa, *ne voulant pas donner une Pairie à un homme d'une naissance bourgeoise.*

Croira-t-on qu'après la mort de Bossuet, Louis XIV, qui, trente ans auparavant, avoit témoigné tant d'opposition aux prétentions pontificales, ait eu la foiblesse de changer d'avis sur la fin de ses jours, par le conseil perfide & punissable du Jésuite le Tellier son

Confesseur (1) ? Croira-t-on que Benoît XIV avoit entre les mains (2) une lettre de ce Prince à Clément XI, par laquelle il promettoit au Pape de faire rétracter les Evêques du Royaume, de la sanction solennelle qu'ils avoient donnée aux quatre propositions, c'est-à-dire, de la déclaration qu'ils avoient faite, que le Pape n'étoit pas en droit de déposer leur Souverain ? Croira-t-

(1) Ce Jésuite, tout audacieux & impudent qu'il étoit, n'auroit osé, du vivant de l'Evêque de Meaux, proposer à Louis XIV la rétractation des quatre articles. L'éloquent & courageux Prélat eût représenté au Monarque la honte dont son Confesseur cherchoit à le couvrir, en lui persuadant de sacrifier aux prétentions d'un Pontife ambitieux, fait pour trembler devant lui, les prérogatives de sa Couronne, & celles de l'Eglise de France.

Ce fut sur-tout dans cette mémorable Assemblée de 1682, qu'il déploya ses talens & son zele pour la défense du Clergé de sa Nation, & pour celle de son Roi. Il rédigea les quatre fameuses propositions adoptées par l'Assemblée, contre la prétendue infaillibilité du Pape, & son pouvoir plus chimérique encore sur le trône des Souverains.

(2) Voyez les Lettres imprimées du Président de Montesquieu. Lettre 49, Paris, 1767, in-12. page 189.

on que l'imposteur, qui dirigeoit sa conscience, l'avoit déterminé à faire soutenir dans tout son Royaume l'infaillibilité du Souverain Pontife (1)? Projet qui auroit eu lieu, si des hommes sages & clair-voyans n'avoient fait envisager & redouter au Jésuite même les suites funestes qui pouvoient en résulter. Croira-t-on que sous le regne de Louis XV, une Assemblée du Clergé, forcée par des ordres supérieurs, ait désavoué, à la vérité obscurément & sans effet, les quatre propositions de 1682? Croira-t-on enfin que l'Ouvrage célebre de Bossuet pour la défense de ces quatre propositions, n'a paru qu'en 1730, vingt-six ans après sa mort, & ne put être imprimé qu'en pays étrangers, ceux qui gouvernoient alors n'ayant pas permis qu'il le fût dans le Royaume? Souverains, ayez après cela des Jésuites ou ex-Jésuites pour Confesseurs, & des Ministres plus Ultramontains que François!

L'Evêque de Meaux soutint encore les droits de l'Episcopat dans une cir-

(1) Voyez l'*errata* du même volume, page 237.

constance moins grave, il est vrai, que l'affaire de la *régale* & des quatre articles, mais où il n'étoit pas aisé de réussir. Il avoit en tête le Chancelier de Pont-Chartrain, honoré de la confiance du Roi, & joignant à l'autorité que lui donnoit sa place, les lumieres & la probité qui n'y ont pas toujours été réunies. Ce Chef, respecté de la Magistrature, vouloit que les Ouvrages de doctrine, publiés par des Evêques, fussent soumis comme les autres Livres de Religion, à la révision d'un Censeur Théologien. Bossuet n'eut pas de peine à faire sentir combien il étoit indécent que les productions des Evêques, *Juges-nés* de la Foi & du Dogme, eussent besoin, pour se montrer, de l'approbation d'un simple Prêtre, fait pour apprendre d'eux ce qu'il devoit croire & enseigner. Le Prélat obtint, non sans résistance, l'abolition d'un réglement si injurieux à la dignité épiscopale. Bossuet appuyoit fortement sa réclamation sur ce qui se pratique dans les Conciles, où le plus profond savoir théologique des Ecclésiastiques du second ordre ne leur donne aucun droit de fixer les articles de Foi, & où le

Saint-Esprit, disoit-il, ne prononce que par la bouche des Evêques, en suppléant, s'il en est besoin, par la plénitude de ses lumieres, à celles qui pourroient leur manquer.

NOTE XI, *relative à la page* 161, *sur la querelle de* BOSSUET *avec Fénélon.*

DANS le catalogue, aussi nombreux qu'affligeant, de tant de grands Hommes que l'envie a opprimés ou calomniés, il en est peu qu'elle ait déchirés par un plus grand nombre d'endroits sensibles, que l'Evêque de Meaux, & contre qui elle se soit déchaînée avec plus de violence. On a dit, & mille échos ont répété, qu'il n'avoit montré tant de vigueur dans la querelle du Quiétisme, que par un motif de jalousie contre son respectable Adversaire. Les amis de Fénélon, ou plutôt les ennemis de Bossuet, répandoient que l'Evêque de Meaux, en poursuivant avec tant de violence le Quiétisme de son Confrere, avoit en vue de se pro-

curer, par l'éclat d'une victoire qu'il croyoit sûre, ou l'Archevêché de Cambrai, s'il pouvoit parvenir à faire déclarer Fénélon suffisamment hérétique pour mériter d'être déposé, ou l'Archevêché de Paris, s'il réussissoit à faire au moins renvoyer Fénélon dans son Diocese. On disoit encore que Madame de Maintenon, ayant demandé au Curé de Versailles, le grand Directeur des consciences de la Cour, lequel des deux lui paroissoit le plus propre à remplir le Siége de Paris, ou de l'Evêque de Meaux, ou de l'Evêque de Châlons-Noailles, qui étoit aussi sur les rangs, le Curé répondit qu'il falloit choisir celui des deux qui refuseroit, & qu'assurément l'Evêque de Châlons n'accepteroit pas. Cependant l'Evêque de Châlons accepta, après avoir fait (comme beaucoup d'autres en pareille rencontre) assez de résistance pour l'honneur de sa modestie; & Bossuet parut le féliciter de très-bonne grace de cette acceptation. Dans cette longue & violente dispute sur le Quiétisme, les faiseurs d'horoscopes ne furent pas toujours heureux à deviner. La vivacité avec laquelle Fénélon défendit son Livre *des*

Maximes des Saints, fit douter qu'il se rétractât, & donna lieu à cette Epigramme, où, en quatre vers, on médisoit de quatre Evêques.

Quand le Tellier (1) s'adoucira,
Quand Bossuet s'humiliera,
Quand Noailles gouvernera;
Fénélon se rétractera.

Le Prophete ne se trompa que dans le dernier vers. Les trois Prélats resterent ce qu'ils étoient, & Fénélon se rétracta.

Amelot de la Houssaye, Auteur, il est vrai, très-enclin à la médisance, & par cette raison assez peu digne d'être cru, dit, dans ses *Mémoires*, que Fénélon, exilé par les intrigues de l'Evêque de Meaux, auroit pu s'appliquer le mot de Barthelemi Carransa, qui ayant obtenu par son mérite l'Archevêché de Tolede, au préjudice d'une foule de prétendans, fut, par leurs calomnies, déféré à l'Inquisition; ce Prélat, en allant aux prisons du Saint Office, disoit aux satellites qui l'y traî-

(1) Archevêque de Reims. Voyez les notes sur l'Eloge de Fénélon.

noient : *Je marche entre mon meilleur ami, & mon plus grand ennemi ; l'ami est mon innocence, l'ennemi est mon archevêché, que mes Adversaires ambitionnent.*

Mais, quoi qu'en dise Amelot de la Houssaye, Bossuet, s'il avoit été jaloux de Fénélon (ce que nous sommes bien loin d'assurer, & même de croire), l'auroit été de sa réputation & non de sa fortune ; la gloire le touchoit bien plus que l'argent.

Il avoit cru la Foi d'autant plus intéressée à réprimer ce qu'il appeloit la *nouvelle héréfie*, que la fameuse Quiétiste Madame Guyon, qui avoit ébranlé l'Archevêque de Cambrai, avoit séduit & entraîné d'autres personnes de la Cour, entre autres le pieux & austere Duc de Chevreuse ; il avoua un jour à l'Evêque de Meaux, que quand il étoit près de cette femme (qui, pour le dire en passant, étoit belle & bien faite), il se sentoit *étouffé* par les mouvemens intérieurs de la grace ; & il osa demander au Prélat s'il ne se trouvoit pas dans la même situation. On peut juger de la réponse qu'il reçut.

NOTE XII, *relative à la page 163, ſur les dragonnades, & ſur la maniere de penſer de* BOSSUET *au ſujet des erreurs du Calviniſme.*

VOICI ce que dit Madame de Sévigné dans une de ſes Lettres, au ſujet de cette Miſſion dragonne : » *Tout eſt* » *Miſſionnaire préſentement ; chacun* » *croit avoir une Miſſion, & ſur-tout* » les Magiſtrats & les Gouverneurs » des Provinces, *ſoutenus de quelques* » *Dragons ;* c'eſt *la plus grande* & la » *plus belle choſe* qui ait été imaginée » & exécutée «. Nous avons trop de plaiſir à lire les Lettres de Madame de Sévigné, pour voir dans ce peu de lignes l'éloge des *dragonnades ;* nous aimons mieux croire qu'elles y ſont tournées en ridicule. Il eſt pourtant trop vrai qu'il n'y avoit pas de quoi rire, mais de quoi frémir & s'indigner en parlant de ces atrocités exécrables ; & la France eſt peut-être le ſeul pays où l'on oſe plaiſanter de ſang froid ſur de pareilles abominations.

Nous trouvons encore ces mots sur les *dragonnades*, dans une autre Lettre de Madame de Sévigné à Bussy-Rabutin. » Le Pere Bourdaloue, dont l'esprit » est *charmant* & d'une *facilité fort* » *aimable* (telles étoient apparemment, » pour Madame de Sévigné, les quali- » tés essentielles d'un Missionnaire), » s'en va, par ordre du Roi, prêcher » à Montpellier, & dans ces Provinces » où tant de gens se sont convertis *sans* » *savoir pourquoi*. Le Pere Bourda- » loue *le leur apprendra*, & en fera » de bons Catholiques. Les Dragons » ont été de très-bons Missionnaires » jusqu'ici; les Prédicateurs qu'on en- » voie présentement, rendront l'ou- » vrage *parfait*. Vous aurez vu sans » doute l'Edit par lequel le Roi révo- » que celui de Nantes. *Rien n'est si* » *beau que tout ce qu'il contient, &* » *jamais aucun Roi n'a fait & ne* » *fera rien de plus mémorable* «. Cette Lettre, au moins quant à ce qui regarde la *Mission dragonne*, paroît écrite dans le même esprit que la précédente: nous ne pouvons faire à Madame de Sévigné l'injure de penser qu'elle approuvât sérieusement le projet de faire

traîner les Proteſtans, par des ſatellites, à la Meſſe & à la Communion, avant que le Pere Bourdaloue leur eût perſuadé d'y conſentir. Les louanges, d'ailleurs très-peu réfléchies, qu'elle donne à la révocation de l'Edit de Nantes, ne ſauroient avoir pour objet ces abſurdes & atroces vexations, qui auroient dû faire gémir Madame de Sévigné ſur les ſuites déplorables de cette révocation funeſte, ſi elle avoit eu dans l'eſprit autant de lumieres que de naturel & de graces.

Perſonne n'ignore aujourd'hui que les Jéſuites, appuyés par Louvois, furent les déteſtables auteurs de cette perſécution odieuſe : pourquoi la haine a-t-elle chargé l'Evêque de Meaux d'avoir été leur complice ! Il avoit trop de lumieres, pour ignorer que la violence, bien loin de faire naître la Foi, peut révolter contre l'évidence même des ames irritées par leurs tyrans ; & que ſi le ſang des Martyrs, comme l'a dit un Pere de l'Egliſe, fut une *ſemence de Chrétiens*, le ſang des Fanatiques même enfante à l'erreur des proſélytes. Auſſi Boſſuet ne ſouffrit-il jamais qu'on l'accuſât d'avoir conſeillé,

d'approuver même ces exécutions barbares. Mais il n'ignoroit pas par combien d'imputations ſecretes les impitoyables Adverſaires du proteſtantiſme cherchoient à faire retomber ſur lui toute la haine des vexations dont ils étoient les promoteurs. On aſſure que dans la conférence publique qu'il eut avec le Miniſtre Claude, ce dernier ayant parlé avec une force qui fit craindre Boſſuet pour la bonne cauſe, les adroits ennemis de l'Evêque de Meaux mirent ſourdement tout leur crédit en œuvre, pour qu'il fût permis au Miniſtre de publier cette conférence, tant les intérêts de la Religion leur étoient chers & ſacrés.

Autant l'Evêque de Meaux ſe montroit contraire à la violence des perſécutions, autant il étoit inflexible ſur les moyens qu'on propoſoit pour rapprocher la doctrine des Proteſtans de celle des Catholiques. En vain un Miniſtre qui avoit écrit contre Boſſuet, & qui ſe croyoit bien ſûr d'avoir eu l'avantage, exhortoit ſon illuſtre Adverſaire à montrer du moins en cette occaſion quelque condeſcendance pour les accommodemens qu'on avoit ima-

ginés : *La Foi*, répondit l'inexorable Prélat, *est une & févere, & ne fauroit fe prêter à des palliatifs ni à des fubterfuges.* Leibnitz, dans fa correfpondance avec lui pour la réunion des Proteftans à l'Eglife Romaine, lui propofoit de n'avoir aucun égard, dans l'accommodement propofé, aux décifions du Concile de Trente. Boffuet répond avec une forte d'ironie pleine d'éloquence & de nobleffe : *Sic itaque per proftrata anteriorum Conciliorum cadavera, ad trifte illud & infelix gradiemur Concilium* (1). Auffi Leibnitz s'écria-t-il plus d'une fois durant fa négociation avec Boffuet : *Il nous écrafe par l'expreffion !* Le Philofophe, qui auroit bien défiré, dans cette controverfe, ne faire parler que la raifon feule, fans éclat & fans appareil, vouloit réduire l'Orateur à répondre à fes queftions de la maniere la plus fimple & la plus courte, à peu près comme l'Aréopage interdifoit autrefois l'élo-

(1) *Ce fera donc en foulant aux pieds les cadavres entaffés des anciens Conciles, que nous irons renverfer ce trifte & malheureux Concile de Trente.*

quence aux Avocats. Mais Boſſuet pouvoit-il ſe réſoudre, dans une occaſion ſi intéreſſante pour lui, à ne pas uſer de tous ſes avantages ? Il en réſulta que l'Orateur & le Philoſophe ne purent convenir de rien. On doit ſeulement s'étonner qu'un Prélat fermement attaché à tous les principes de l'Egliſe Romaine, & un Savant éclairé tel que Leibnitz, qui devoit connoître l'intolérance Catholique en matiere de dogme, puſſent eſpérer quelque ſuccès réciproque dans la grande affaire qu'ils avoient entrepris de traiter. Peut-être ne vouloient-ils que déployer l'un & l'autre toutes les reſſources de leurs talens & de leur génie; & le ſuccès de l'un & de l'autre à cet égard fut tel qu'ils pouvoient le déſirer.

Boſſuet étoit perſuadé qu'on défendroit très-mal-adroitement la Religion Catholique, en entreprenant de dépouiller les dogmes de la Foi de leur enveloppe myſtérieuſe, & en ſe permettant de vaines tentatives pour éclairer des foibles lumieres de la raiſon cette ſainte obſcurité. Que doivent penſer, diſoit-il, les Catholiques éclairés, d'une prétendue explication phyſique

qu'on a voulu donner de la présence réelle? Il vouloit parler d'une explication de ce mystere, qu'un dévot Mathématicien avoit pris la malheureuse peine de rédiger en forme géométrique (1);

---

(1) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ces étranges théorêmes sur *la présence réelle*, dût-on gémir, après les avoir lus, sur la sottise de l'esprit humain. Ils sont l'ouvrage du Géometre Varignon, qui les a rédigés à peu près de la maniere suivante :

Théor. 1. Pour faire un homme, il faut un corps & une ame.

Cor. 1. Donc pour faire deux hommes, il faut deux corps & deux ames ; pour faire trois hommes, trois corps & trois ames, &c.

Cor. 2. Donc si une seule ame est unie à plusieurs corps, le tout ne fera qu'un seul homme, sur-tout si ces corps sont semblables, & exécutent les mêmes actions & les mêmes mouvemens.

Théor. 2. Un pygmée, un nain, est un homme ainsi qu'un géant.

Cor. 1. Donc le volume plus ou moins grand du corps humain ne fait rien à l'essence de l'homme.

Cor. 2. Donc un corps humain, s'il est uni à une ame, peut être de telle petitesse qu'on voudra, & même d'une petitesse imperceptible, sans que le composé de cette ame & de ce corps cesse d'être un homme.

Cor. 3. Donc si une même ame est réunie à une quantité prodigieuse de corps humains,

entreprise qu'on peut comparer à celle du *savant* Caramuel de Lobkovitz, dans son grand Ouvrage intitulé : *Mathesis audax*, *Mathématique audacieuse*, où l'Auteur, Géometre intrépide & Théologien lumineux, résout, par le secours

---

quelque petits qu'ils soient, le tout fera un homme, & un seul homme (*Cor. précéd. & Cor. 2. du Théor. 1*).

THÉOR. 3. Un enfant devenu vieux, reste toujours le même homme, le même *moi* qu'il étoit, quoiqu'il n'ait peut-être conservé aucune particule de son premier corps, parce que la même ame y reste toujours unie.

Cor. Donc si l'ame de Jésus-Christ est unie à un corps humain quelconque, différent de celui que le Fils de Dieu avoit sur la terre, on pourra dire que ce composé de corps & d'ame est le même Fils de Dieu qui s'est fait homme, & qui a habité parmi nous.

Cor. général. Donc si au moment de la consécration on suppose que toutes les particules du pain, aussi petites qu'on aura besoin de l'imaginer, soient transformées chacune en un petit corps humain imperceptible, & que l'ame de Jésus-Christ soit unie à chacun de ces petits corps, il en résultera un composé qui ne sera, par les propositions précédentes, qu'un seul homme, & le même Fils de Dieu qui s'est incarné, & qui habite au ciel ; en divisant le pain, le Fils de Dieu restera tout entier dans chaque partie, & sera reçu tout entier par ceux qui communient, &c.

ſeul de la regle & du compas, toutes les queſtions théologiques, principalement celles qui concernent le libre arbitre & la grace.

Notre Siecle même, tout éclairé qu'il eſt ou qu'il croit être, n'eſt pas exempt de la pieuſe extravagance du Géometre Varignon. Nous avons ſous les yeux une petite brochure, compoſée, il y a quelques années, par un Jéſuite Métaphyſicien & Mathématicien, pour expliquer à ſa maniere, &, ſi on l'en croit, ſuivant les principes de la ſaine Phyſique, *le grand myſtere du très-ſaint Sacrement de l'Autel.* Le principe de l'Auteur, eſt que les corps phyſiques, comme l'expérience le prouve, ont beaucoup plus de pores que de parties ſolides; mais qu'en reſſerrant ces parties & détruiſant tous ou preſque tous les pores, le corps ne changera point de nature, quoiqu'il devienne beaucoup plus petit, & même d'un volume imperceptible. Notre Jéſuite ſuppoſe donc que le corps de J. C., ainſi reſſerré & preſque ſans pores, eſt renfermé tout entier dans chaque atome de l'hoſtie conſacrée; par-là le Théologien, ſoi-diſant Philoſophe, explique avec

avec une facilité extrême les principaux points du Myſtere euchariſtique.

L'Evêque de Meaux n'approuvoit pas davantage l'idée chimérique de ces Théologiens, qui, pour expliquer comment le corps d'un Dieu dans l'Euchariſtie eſt préſent en pluſieurs lieux à la fois, donnent à ce corps une vîteſſe infiniment plus grande qu'au courſier le plus rapide ; en ſorte que durant la même ſeconde il puiſſe ſe trouver dans tous les lieux de l'Univers où la conſécration exige ſa préſence ; imagination qu'on pourroit appeler ridicule, s'il n'étoit pas plus juſte de la nommer ſcandaleuſe, puiſqu'elle outrage & avilit la Religion en lui prêtant de ſi frivoles appuis : car malheureuſement pour ces chimeres phyſico-théologiques, le Concile de Trente a décidé que le Fils de Dieu eſt préſent dans l'Euchariſtie d'une maniere *incompréhenſible*. Ce Concile a eu certainement très grande raiſon de le décider ainſi, & il eſt tout à la fois abſurde & mal-ſonnant de vouloir rendre intelligible ce que la foi nous déclare être ineffable. On ſeroit plus excuſable d'imiter la pieuſe ſoumiſſion de ce Roi de

France, qui, paſſant près d'une égliſe de village, où on l'aſſura qu'il verroit clairement la préſence réelle, refuſa d'en être témoin, pour ne pas perdre le mérite de ſa foi.

Nous avons parlé au commencement de cette note, de la douceur dont Boſſuet vouloit qu'on uſât à l'égard des Proteſtans. On a objecté plus d'une fois contre cet eſprit de charité qu'il profeſſe en pluſieurs endroits de ſes Ouvrages, ce qu'on lit dans *ſa politique tirée de l'Ecriture-Sainte ; que le Roi doit employer ſon autorité pour détruire dans ſes Etats les fauſſes Religions.* C'étoit alors la maxime terrible, mais générale, des Théologiens de France ; maxime en effet bien contraire aux proteſtations de Boſſuet contre la violence employée à l'égard des Hérétiques. Mais comme il eſt juſte d'expliquer un Auteur par lui-même, nous emploierons ces proteſtations même de Boſſuet, à expliquer dans quel ſens il croyoit que l'autorité dût agir pour la converſion des Proteſtans ; il faut, ou ſuppoſer à la fois ce grand Prélat inconſéquent & peu ſincere, ou croire qu'il ne permettoit à l'autorité que les

moyens auſſi doux qu'efficaces dont elle peut uſer pour la propagation de la Foi, en facilitant, protégeant & répandant les moyens d'inſtruction, en accordant des diſtinctions & des récompenſes aux nouveaux convertis, ſans infliger de peines aux opiniâtres, & ſans ſouffrir qu'on exerce aucune vexation contre eux, ce qui eſt peut-être le plus ſûr moyen de les ramener. Nous devons à la mémoire de l'Evêque de Meaux, de croire que tel a été le fond de ſes ſentimens. On peut demander, il eſt vrai, pourquoi ce Prélat, accrédité comme il l'étoit à la Cour & dans l'Egliſe, n'a pas inſpiré une maniere de penſer ſi religieuſe aux Evêques ſes confreres, au Prince & à ſes Miniſtres? Pourquoi, s'il avoit en horreur la perſécution, il ne s'eſt pas élevé contre elle avec la vigueur & l'autorité que lui donnoient ſes talens & ſon éloquence? Il eſt à préſumer que Boſſuet a fait ſur ce point les repréſentations que l'humanité, la juſtice & la religion exigeoient de lui; mais que la déteſtable politique des perſécuteurs a empêché l'effet de ſes ſages remontrances.

Quoique les cruautés exercées contre les Proteſtans, le fuſſent au nom de Louis XIV, il paroît que ce Prince, naturellement juſte & droit, ne les approuvoit pas. Voici ce qu'on lit dans un diſcours qu'il fit pour l'inſtruction du Dauphin ſon fils, & dont l'original, dicté par le Monarque à Peliſſon, eſt dépoſé à la Bibliotheque du Roi. » Il me ſemble, mon fils, que » ceux qui vouloient employer des remedes extrêmes & violens, ne connoiſſoient pas la nature de ce mal, cauſé » en partie par la chaleur des eſprits, » qu'il faut laiſſer paſſer & s'éteindre » inſenſiblement, plutôt que de la rallumer de nouveau par une forte contradiction, ſur-tout quand la corruption n'eſt pas bornée à un petit nombre connu, mais répandue dans toutes les parties de l'Etat; & d'ailleurs » les *Réformateurs* diſoient vrai en pluſieurs choſes...... Le meilleur moyen » pour réduire peu à peu les Huguenots » de mon Royaume, étoit de ne les » point preſſer du tout par aucune rigueur nouvelle contre eux «. On a imprimé ce diſcours en 1767, ſous le nom de Peliſſon, dans un Recueil

d'*Opuſcules littéraires ;* mais on a eu grand ſoin d'en retrancher le paſſage précédent, & quelques autres de la même nature ; ſuppreſſion bien puniſſable par l'injure qu'elle a faite à la mémoire d'un Prince ſi rempli de bonnes intentions, & ſi indignement trompé par ſes Directeurs & par ſes Miniſtres.

NOTE XIII, *relative aux pages* 165 *&* 166, *ſur le courage de* BOSSUET *pour défendre l'honneur & les intérêts de la Religion.*

LA Theſe ridiculement ſcandaleuſe dont Boſſuet oſa porter ſes plaintes au Roi, & dans laquelle ce Prince étoit mis ſans façon à côté de l'Etre ſuprême, avoit eu apparemment pour modele une Theſe plus ancienne de cinquante ans, &, s'il eſt poſſible, plus ſcandaleuſe encore ; elle étoit dédiée au Cardinal de Richelieu, & avoit pour deviſe, *Quis ut Deus? Qui eſt ſemblable à Dieu?* La réponſe à cette queſtion étoit *Richelius*, dont les neuf lettres formoient le commencement des neuf

positions de la These. La bassesse étoit peut-être encore plus grande dans un Courtisan de Louis XIII, homme de très-grande naissance, & que nous ne désignerons pas autrement, par respect pour son nom. Ce vil adulateur appeloit toujours le Cardinal de Richelieu, *son Maître*, & les autres Courtisans le souffroient (1).

Dans un petit Recueil en deux volumes, intitulé *Curiosités historiques*, on lit un Journal des derniers momens de Louis XIII, écrit par un de ses Valets de chambre, nommé *Dubois*,

(1) Un bon ou mauvais plaisant fit un moment justice de tant de basses adulations, à l'occasion d'une autre These dédiée au Cardinal, & affichée dans Paris. L'estampe de cette These représentoit Richelieu *assis*, & ayant en main un gouvernail, avec lequel il faisoit mouvoir le globe du Monde; on y avoit joint l'inscription : *Hoc agente, cuncta moventur : Par son action, il fait tout mouvoir.* Le lendemain de la publication de cette These, on lut ces mots ajoutés à la main dans plusieurs exemplaires : *Hoc ergo sedente quiescent : Etant donc assis, il laissera tout en repos.* Le Cardinal très-irrité, donna des ordres utile pour qu'on découvrît l'Auteur de cette Epigramme.

& *curieux* en effet par sa naïveté. Il nous apprend que *ce Prince étant à l'agonie, & ne parlant plus, avoit les mains croisées sur sa poitrine, & les yeux levés au Ciel, où s'adressoient avec ferveur ses prieres & ses vœux;* ce qui *marquoit*, ajoute-t-il, *un grand commerce entre leurs* MAJESTÉS DIVINE ET HUMAINE. On voit que les Valets du Monarque ne le cédoient point en adoration aux esclaves du Ministre. C'est dommage que les maladies, la vieillesse, la mort, avertissent les Rois & les Grands qu'ils ne ressemblent pas plus à Dieu que les autres hommes. Sans cet avis peu agréable pour eux, mais consolant pour l'humanité, ils pourroient quelquefois être tentés de se méprendre sur la nature de leur être; l'abjection de la flatterie, & la profusion de l'encens leur feroient oublier ce qu'ils sont.

Nous avons rapporté, dans l'Eloge de Bossuet, sa courageuse réponse à Louis XIV, sur le zele que le Prélat avoit montré dans l'affaire du Quiétisme. Il ne se montra pas moins ferme dans une assemblée du Clergé, tenue vers la fin du dernier siecle. Cette

Aſſemblée le mit à la tête des Examinateurs de quelques propoſitions qui renfermoient une morale ſcandaleuſe, propoſitions dont les Auteurs étoient bien connus & puiſſamment protégés. Louis XIV, ſéduit par ſon Confeſſeur Jéſuite, ne conſentit à la condamnation de ces propoſitions, qu'à condition que ces Auteurs ne ſeroient pas nommés. Boſſuet céda, quoiqu'avec peine; mais forcé d'épargner les corrupteurs du Chriſtianiſme, il n'en fut que plus ſévere à qualifier leurs aſſertions, & à développer tout le venin qu'elles renfermoient; les partiſans de cette morale, déjà peu diſpoſés en faveur du Prélat qui l'avoit fait proſcrire, pardonnerent moins que jamais à leur intrépide cenſeur; mais il brava leur crédit & leur haine, & préféra l'Evangile aux protecteurs des Caſuiſtes.

L'imputation de Janſéniſme, faite en cette occaſion par le Pere de la Chaiſe à l'Evêque de Meaux, fut d'autant plus mal-adroite, que le Prélat avoit pris le triſte ſoin de combattre ſérieuſement cette étrange héréſie. Il adreſſa aux Religieuſes de Port-Royal une longue lettre ſur la ſignature du formulaire,

où il tâcha, mais inutilement, de leur persuader qu'elles ne pouvoient, sans danger pour leur salut, refuser cette signature. On ne sait ce qui doit le plus étonner, ou les vexations qu'on exerçoit contre ces pauvres Religieuses pour les forcer d'avouer que cinq propositions inintelligibles de Théologie scholastique étoient dans un Livre latin qu'elles ne pouvoient lire, ou l'opiniâtreté qu'elles montroient à croire là-dessus leurs Directeurs Jansénistes, plutôt que le Pape & les Evêques, ou le temps que daignoit perdre le grand Bossuet à écrire à ces filles, sur une matiere si peu faite pour elles & si peu digne de lui.

On prétend que ce Prélat, dans une violente maladie, ayant perdu connoissance durant quelques heures, & n'étant encore revenu qu'à peine de ce long évanouissement, dit à ceux qui l'environnoient : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu être si long-temps sans penser ?* Nous n'appuierons pas sur le petit péché de vanité que les détracteurs de Bossuet pourroient trouver dans cette réponse. Il

est arrivé souvent à plus d'un grand homme d'exprimer naïvement la bonne opinion qu'il avoit de lui-même, & cette naïveté du génie peut mériter quelque indulgence; mais nous dirons que Bossuet, après s'être occupé si sérieusement & si assidument de Jansénisme, de Molinisme, de Quiétisme, & d'autres matieres semblables, auroit dû s'écrier avec bien plus de raison : *Comment un homme tel que moi a-t-il pu si long-temps penser à tant de chimeres?*

L'Evêque de Meaux, malgré les coups que la Société lui portoit sourdement, étoit lié, au moins d'estime, avec quelques Jésuites; mais il ne dissimuloit pas aussi tout le cas qu'il faisoit des Lettres Provinciales, ce chef-d'œuvre de plaisanterie & d'éloquence qui a préparé la destruction de la Société plus de cent ans avant qu'elle arrivât. Les deux partis, en cherchant à gagner Bossuet sans pouvoir y réussir, rendoient une justice égale à la pureté de sa doctrine; Arnaud, ayant entendu parler d'une conférence qu'il devoit faire sur l'amour de Dieu, décida, avant de l'avoir en-

tendue, *que ce ſeroit une belle choſe ;* & l'Oraiſon funebre de Boſſuet a été prononcée par un Jéſuite.

On pourra regarder comme une eſpece de paradoxe ce que nous venons de dire, que les Lettres Provinciales, publiées en 1656, ont tué les Jéſuites cent ans après, en 1760. Mais ce prétendu paradoxe deviendra une vérité inconteſtable, ſi l'on fait attention que la doctrine révoltante, tant reprochée aux Jéſuites dans cet Ouvrage, a été, ſinon la cauſe réelle, au moins le motif ou le prétexte juridique dont on s'eſt ſervi pour les détruire ; que les Lettres Provinciales, conſtamment lues & relues juſqu'à nos jours, ont entretenu dans la Nation, l'opinion, bien ou mal fondée ſi l'on veut, mais invariable, que les Jéſuites étoient les vrais & ſeuls auteurs d'une ſi déteſtable doctrine ; que cette opinion a mis un poids terrible contre eux dans la balance où les Magiſtrats les ont peſés, & qu'elle a diſpoſé le Public à croire, même ſans examen, toutes les horreurs dont on a chargé la Société dans le Livre des *Aſſertions.* Ainſi la voix des Tribunaux qui a proſcrit cette So-

ciété, avoit été précédée de la voix publique, dont l'appui en cette occasion étoit peut-être néceſſaire à l'autorité, & la voix publique avoit reçu le ton des Provinciales. Il ne faut donc pas croire, comme on pourroit le penſer d'après d'autres exemples, qu'on ne vienne jamais à bout de nuire par des Livres à des hommes ou même à des corps puiſſans. *Ecrivez, mais ſachez attendre*, peut-on dire aux hommes dont la plume diſpoſe de l'opinion; *ce que vous avez ſemé fructifiera tôt ou tard.*

Boſſuet faiſoit un ſi grand cas des Lettres Provinciales, qu'il diſoit, ſinon avec modeſtie, du moins avec franchiſe, que ce Livre étoit celui qu'il auroit le mieux aimé avoir fait, s'il n'avoit pas fait les ſiens. Ses détracteurs ajoutoient, qu'il auroit même fait un bon marché en donnant pour les Provinciales toutes ſes productions théologiques. Deſpréaux, comme on verra dans les notes ſur l'Eloge de ce grand Poëte, ne faiſoit pas moins de cas que Boſſuet des Provinciales; & ces deux ſuffrages ſont peut-être le plus grand éloge qu'elles aient jamais reçu.

» Cet Ouvrage a en effet d'autant plus » de mérite, comme nous l'avons observé » ailleurs (1), que *Pascal*, en le compo- » sant, semble avoir deviné deux choses » qui ne paroissent pas faites pour être » devinées, la langue & la plaisanterie. » La langue étoit bien loin d'être for- » mée ; qu'on en juge par la plupart » des Ouvrages publiés dans ce même » temps, & dont il est impossible de » soutenir la lecture. Dans *les Pro-* » *vinciales*, il n'y a pas un seul mot » qui ait vieilli ; & ce Livre, écrit » il y a plus de cent ans, & dix ans » avant la premiere Tragédie de Ra- » cine, semble avoir été écrit d'hier. » Une autre entreprise, non moins dif- » ficile, étoit de faire rire les gens » d'esprit & les honnêtes gens à pro- » pos de *la grace suffisante*, *du pou-* » *voir prochain*, & des décisions des » Casuistes ; sujets bien peu favorables » à la plaisanterie, ou, ce qui est pis » encore, susceptibles de plaisanteries » froides & monotones, capables tout » au plus d'amuser des Prêtres & des

(1) Voyez l'Ouvrage de M. d'Alembert, sur la destruction des Jésuites.

» Moines. Il falloit, pour éviter cet
» écueil, une finesse de tact d'autant
» plus grande, que *Pascal* vivoit fort
» retiré, & éloigné du commerce du
» monde; il n'a pu demêler que par
» la supériorité & la délicatesse de son
» esprit, le genre de plaisanterie qui
» pouvoit seul être goûté des bons Ju-
» ges dans cette matiere seche & insi-
» pide. Il y a réussi au delà de toute
» expression; plusieurs de ses bons
» mots ont même fait proverbe dans
» la Langue; & les *Lettres Provincia-*
» *les* seront éternellement regardées
» comme un modele de goût & de
» style «.

Bossuet & Despréaux avoient donc très-grande raison d'exalter les *Provinciales*, sur-tout dans un temps où nous n'avions encore aucun bon Livre de prose, & où le crédit des Jésuites & la haine qu'on leur portoit rendoient cette satire intéressante. Mais depuis que la Littérature Françoise a produit un grand nombre d'écrits, aussi estimables que les Provinciales par le style, & beaucoup plus utiles par la matiere; depuis sur-tout que la dangereuse *Société*, objet de cette ingénieuse satire, a

diſparu du milieu de nous, l'intérêt qu'on a pris ſi long-temps à la lecture des Provinciales s'affoiblit de jour en jour, & ſemble annoncer l'oubli total de l'Ouvrage. » Cet oubli, avons-nous » ajouté dans le même Ouvrage, eſt le » ſort auquel doit s'attendre l'Auteur le » plus éloquent, s'il n'écrit pas des cho- » ſes utiles à toutes les Nations & à tous » les Siecles ; la durée d'un Livre, » quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, » eſt preſque néceſſairement liée à celle » de ſon objet. *Les Penſées de Paſcal*, » bien inférieures aux *Provinciales*, » vivront peut-être plus long-temps, » parce qu'il y a tout lieu de croire » (quoi qu'en diſe l'humble *Société*), » que le Chriſtianiſme durera plus » long-temps qu'elle. Les Provinciales » ſeroient peut-être plus aſſurées de » l'immortalité qu'elles méritent à tant » d'égards, ſi leur illuſtre Auteur, cet » eſprit ſi élevé, ſi univerſel, & ſi peu » fait pour prendre intérêt à des bil- » leveſées ſcholaſtiques, eût tourné » également les deux partis en ridi- » cule. La doctrine révoltante de *Jan-* » *ſénius* & de *Saint-Cyran* y prêtoit

» pour le moins autant que la doctrine
» accommodante de *Molina*, de *Tambourin* & de *Vasquès*. Tout Ouvrage
» où l'on immole avec succès à la risée
» publique des Fanatiques qui se déchirent, subsiste même encore quand
» les Fanatiques ne sont plus. J'oserois
» prédire cet avantage au Chapitre sur
» le Jansénisme, qu'on lit avec tant
» de plaisir dans l'excellent *Essai sur l'Histoire Générale*, par le plus agréable de nos Ecrivains Philosophes.
» L'ironie est distribuée dans ce Chapitre à droite & à gauche avec une
» finesse & une légéreté qui doit couvrir les uns & les autres d'un mépris ineffaçable, & les dégoûter de
» s'égorger pour des sornettes. Il me
» semble voir le Chat de *La Fontaine*,
» devant qui le Lapin & la Belette
» vont porter leur procès au sujet d'un
» méchant trou qu'ils se disputent, &
» qui, pour décision,

Jetant des deux côtés la griffe en même temps,
Met les Plaideurs d'accord en croquant l'un & l'autre.



NOTE XIV, *relative à la page 167, ſur la maniere de penſer de* BOSSUET *au ſujet des Spectacles.*

ON ſait que Louis XIV, qui, dans ſa jeuneſſe, danſoit quelquefois aux Spectacles de la Cour, renonça pour jamais à ſe montrer ainſi ſur le théatre, lorſqu'il eut entendu ces vers de la Tragédie de *Britannicus*, où l'on fait dire aux Romains, en parlant de Néron,

Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A diſputer des prix indignes de ſes mains,
A ſe donner lui-même en ſpectacle aux Romains.

Ces vers, & ces vers ſeuls avertirent Louis XIV de l'indécence du divertiſſement qu'il ſe permettoit. Aucun de ſes Courtiſans n'avoit oſé le lui dire, & peut-être n'y avoit penſé. Voilà donc une vérité que le Prince n'apprit qu'au théatre, & que peut être il ne pouvoit apprendre autrement (1).

(1) On a ſupprimé très-mal à propos des repréſentations de *Sémiramis* (nous ignorons

L'exemple de Louis XIV, & l'avis dont il avoit si bien profité en entendant Britannicus, n'ont point empêché, quatre vingts ans après, le Gouverneur & le Précepteur de Louis XV, de faire danser le jeune Monarque aux yeux de toute sa Cour, dans les représentations du Ballet *des Elémens*, & de souffrir même qu'on imprimât les vers de ce Ballet avec ce titre : *Les Elémens, Ballet dansé par le Roi sur le grand théatre des Tuileries*, 1721. Ce qui doit le plus étonner, c'est que le Prince Régent, qui vivoit encore, qui ne devoit pas ignorer l'anecdote de Louis XIV, & qui se connoissoit en *ridicules*, ait souffert cet oubli des bienséances.

---

par quel motif) les quatre beaux vers que dit le Grand-Prêtre à la fin de cette Tragédie, & qui sont pour les Rois une importante leçon, exprimée avec autant de force que de noblesse.

Par ce terrible exemple, apprenez tous du moins
Que les crimes secrets ont les Dieux pour témoins;
Plus le coupable est grand, plus grand est le supplice;
Rois, tremblez sur le trône, & craignez leur justice.

NOTE XV, *relative à la page 168, sur la foibleſſe reprochée à* BOSSUET *par le Docteur Arnaud.*

NOUS avons dit que ce Docteur, qui, à la vérité, n'étoit pas courtiſan, reprochoit uniquement à Boſſuet de n'avoir pas montré aſſez de zele pour la défenſe de *la grace efficace.* Ce trait du Docteur Arnaud, où ſe décelent ſi ſinguliérement les affections toutes perſonnelles de l'eſprit de parti, a été plus d'une fois imité par ſes Diſciples. C'eſt, par exemple, en écoutant uniquement ces affections, qu'un Ecrivain moderne, qui a fait une Hiſtoire de l'Egliſe, & qui, en parlant du dix-ſeptieme ſiecle, deſcend aux détails les plus minutieux ſur les affaires de Port-Royal, ne dit pas un mot de la révocation de l'Edit de Nantes, qui ne lui a point paru un événement auſſi intéreſſant que l'exil de quelques Sœurs converſes pour la ſignature du formulaire.

Boſſuet n'avoit donné ni au Docteur Arnaud, ni à ſes Sectateurs, l'exemple

de cette étrange perfonnalité : car ce Prélat, fi inflexible fur les v[illegible]ts de la Religion, fur les libertés du Clergé de France, fur la pureté de la morale, étoit très-indulgent pour ce qui n'attaquoit que fes opinions particulieres. Une de fes dévotes avoit témoigné beaucoup de chaleur contre un Ouvrage où quelques fentimens de l'Evêque de Meaux, indifférens aux dogmes de la Foi, étoient durement qualifiés. Il écrivit à cette femme pour modérer fon intolérance, & pour lui faire fentir que dans tout ce qui ne touche pas effentiellement la Religion, les opinions doivent être libres. » S'offenfer, lui dit-il, de la contradiction » fur ces matieres, n'eft qu'une petiteffe de la vanité «. Maxime qui n'eft pas toujours celle des prétendus zélateurs de la faine doctrine, fouvent moins occupés dans leurs querelles théologiques du triomphe de la vérité, que de celui de leur amour-propre.



NOTE XVI, *relative à la page* 168, *ſur quelques autres reproches faits à l'Evêque de Meaux.*

NOUS répondrons encore à une derniere imputation dont la calomnie a chargé Boſſuet, d'avoir uſé de fraude dans ſon Ouvrage intitulé : *Expoſition de la Doctrine Catholique ;* d'y avoir repréſenté peu fidélement la Foi de l'Egliſe Romaine, & d'avoir trompé les Proteſtans pour eſſayer de les ramener ; les approbations impoſantes dont ce Livre eſt muni & preſque ſurchargé, réfutent ſuffiſamment cette accuſation. Qui doit mieux connoître la Doctrine Catholique, que tant de Papes & d'Evêques qui ont comblé d'éloges cet Ouvrage de Boſſuet ? Et ceux qui ont eu le malheur de ſe ſéparer de l'Egliſe, peuvent-ils ſe flatter de ſavoir mieux qu'elle en quoi conſiſte ſa croyance ?

Si les Proteſtans furent injuſtes dans le reproche qu'ils firent ſur ce point à l'Evêque de Meaux, ils furent au

moins d'autant plus excusables, que des Ecrivains Catholiques, mais, à la vérité, plus Catholiques que Chrétiens, leur donnerent l'exemple de l'injustice. Témoin le passage où le Jésuite Maimbourg, dans son *Histoire du Calvinisme*, osa peindre, sous le nom du Cardinal Contarini, la prétendue mauvaise foi de l'Evêque de Meaux dans son exposition de la *Doctrine Catholique.* » En » traitant, dit-il, de la Foi, de la Jus» tification, & du mérite des bonnes » œuvres, le Cardinal Contarini se ser» vit de certaines expressions ambiguës, » dont ni l'un ni l'autre des deux partis » ne parut satisfait, parce qu'elles n'ex» primoient pas tout ce que chacun » prétendoit essentiel à sa croyance. On » a vu de tout temps que ces préten» dus accommodemens de Religion » qu'on a voulu faire pour réunir les » Hérétiques & les Catholiques; dans » ces *soi-disantes expositions de foi* qui » suppriment ou dissimulent, ou n'ex» priment qu'en termes ambigus la » doctrine de l'Eglise, ne satisfont » personne; les uns & les autres se » plaignent de ce qu'on use de dissi» mulation dans une chose aussi délicate

» que la Foi, où faillir en un point, » c'est manquer en tout «. On laissa dire le Jésuite, que personne ne crut; & l'*exposition* de Bossuet répondit par son succès à tous les Censeurs.

On a dit de Maimbourg, qu'il étoit parmi les Historiens ce que Momus est à la table des Dieux, pour y faire des contes bons ou mauvais, sans se mettre en peine de la vérité. Un Ecrivain si décrié a pourtant eu (qui le croiroit!) des partisans zélés, même parmi les Erudits; & l'on assure que le savant Baluze se faisoit fort de montrer, dans les Auteurs originaux, les preuves de tout ce qui passoit pour mensonge dans les Ouvrages du Jésuite (1).

---

(1) Ce Pere Maimbourg, quoique vil instrument de la haine de sa Société pour Bossuet, n'épargnoit pas ses Confreres, même dans les portraits grossiérement satiriques, dont il cherchoit à décorer ses rapsodies. La censure aigre & mordante qu'il a faite du Grammairien George de Trébisonde dans son *Histoire du Schisme des Grecs*, étoit une satire indirecte du Pere Bouhours, dont apparemment le purisme sévere & scrupuleux avoit peu ménagé l'écrivailleur son Confrere.

Les imputations de Maimbourg ſur la facilité coupable de Boſſuet, & celle des Réformés ſur ſa rigueur impitoyable, ſervent au moins à ſe détruire les unes les autres. Egalement éloigné des deux extrêmes, ſi ce Prélat ne pouvoit ſe réſoudre à rien relâcher à l'égard du dogme, il cherchoit en même temps tous les moyens de ſe rapprocher des Proteſtans dans ce qui n'intéreſſoit pas le fond de la doctrine. Il ne s'éloignoit pas, comme on le voit par une de ſes lettres, d'engager le Pape à leur accorder la Communion ſous les deux eſpeces; mais ſon auſtérité épiſcopale tint ferme ſur l'article du célibat; ce qui ſuffiroit pour réfuter la fable de ſon mariage, ſi elle avoit beſoin de réfutation.

Le reproche qu'on a fait à Boſſuet, d'avoir manqué de ſincérité en expoſant *les dogmes Catholiques*, a trouvé un Apologiſte d'une eſpece ſinguliere dans le fameux *Richard Simon.* Boſſuet, ſelon lui, n'avoit fait que reſſuſciter un vieux Livre de l'Evêque du Bellay *le Camus*, intitulé: *L'avoiſinement des Proteſtans vers l'Egliſe Romaine.* Ainſi, tandis que le Jéſuite Maimbourg

Maimbourg accusoit l'Evêque de Meaux d'avoir altéré ou pallié la doctrine de l'Eglise, l'ex-Oratorien Simon lui ôtoit même le foible mérite de l'invention sur ce point, & le réduisoit à n'être que le plagiaire de l'Evêque du Bellay. Mais le Pape & l'Eglise de France répondirent à Maimbourg par les éloges qu'ils prodiguoient au Livre de Bossuet ; & le Public a répondu à Simon en lisant l'Evêque de Meaux, & en ne lisant point l'Evêque du Bellay.

NOTE XVII, *relative à la page* 170, *sur le travail infatigable de l'Evêque de Meaux.*

SI cet illustre Prélat se permettoit quelques délassemens très-courts & très-rares, il cherchoit encore à les rendre utiles à l'Eglise. Il a laissé des traductions en vers françois d'un grand nombre de Pseaumes; traductions qu'on assure avoir été admirées autrefois. Il ne nous appartient pas d'en apprécier le mérite ; mais quand le Parnasse jugeroit plus sévérement que la Sor-

bonne ces Poésies sacrées, Bossuet étoit si grand comme Orateur, qu'il lui seroit très-permis de n'avoir été que médiocre comme Poëte. Dans les dernieres éditions de ses Oraisons funebres, on a inséré une de ces Pieces de vers qu'il se permettoit quelquefois par délassement. C'est une Ode sur *la Liberté*, qui a pour titre : *La Liberté créée, perdue, réparée, couronnée.* Le titre est d'un Orateur, & l'Ode n'est pas d'un Poëte.

NOTE XVIII, *relative à la page* 173, *sur les travaux de* BOSSUET *dans son Diocese.*

L'ÉVÊQUE de Meaux, en faisant le catéchisme aux enfans, & sur-tout à ceux des pauvres, se proposoit, disoit-il, pour modele dans cette œuvre apostolique, *le Sauveur des hommes*, que l'Evangile nous représente aimant l'innocence de cet âge, & rassemblant avec tendresse de petits enfans autour de lui.

Les maximes vraiment épiscopales

de ce grand Prélat sur les secours de toute espece qu'un Pasteur doit à son Peuple, ne sont pas tout-à-fait oubliées dans notre Siecle, malgré la corruption dont le luxe & la frivolité ont infecté presque toutes les ames & tous les Etats. Combien Bossuet n'eût-il pas applaudi l'instruction si sage & si touchante que notre jeune Monarque adressa, en 1775, aux Curés de son Royaume sur les malheurs qui nous affligeoient alors, & la lettre vraiment digne d'un Roi bienfaisant, où il exhorte les Prélats à faire entendre leur voix & à seconder ses soins paternels! » Il n'y auroit, disoit un sage & vertueux Citoyen, qu'une chose à desirer dans cette lettre; c'est qu'elle » eût été écrite, non par un Roi de » vingt ans, mais par un Evêque «.

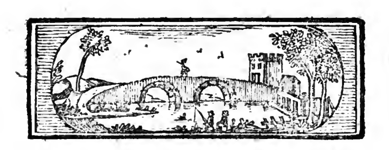


NOTE XIX, *relative à la page 174, ſur le nom que* BOSSUET *aura dans la poſtérité.*

APRÈS tous les éloges que nous avons ſi juſtement donnés à cet éloquent Prélat, oſons cependant faire un aveu. La réputation de Boſſuet, très-brillante de ſon temps, très-grande encore aujourd'hui dans l'Egliſe de France, dans les Ecoles de Théologie & parmi les Orateurs, paroît un peu affoiblie auprès du reſte de la Nation. Il faut s'en prendre, & à la différence des circonſtances, & à celle de l'eſprit des deux Siecles. Dans le Siecle précédent, la controverſe étoit en honneur; le Public y prenoit part, les Courtiſans même s'y intéreſſoient; les Gens de Lettres épouſoient un des deux partis. Les diſputes théologiques ſont maintenant négligées & ignorées. Les nombreux volumes de Boſſuet, tout remplis d'Ouvrages de cette eſpece, qu'on a lus & admirés durant plus de ſoixante ans, ſe réduiſent aujourd'hui,

pour la très-grande partie des Lecteurs, à son *Histoire Universelle*, à ses *Oraisons funebres*, & peut-être à quelques *Sermons* dont on parle encore ; ainsi les productions de ce Prélat éloquent ont beaucoup perdu de leur ancien éclat : au contraire, les Ouvrages de Fénélon, remplis & comme pénétrés à chaque page de ces principes de bienfaisance, de tolérance & de charité, qui intéressent tous les hommes, toutes les Nations & tous les âges, ont acquis beaucoup de Lecteurs dans un Siecle qui paroît sentir tout le mérite de ces vertus, qui affiche une grande estime pour les connoissances utiles, & un grand mépris pour les querelles scholastiques. Cette différence si marquée de goût & de caractere entre le Siecle de Louis XIV & celui-ci, influe non seulement sur la place qu'on assigne bien ou mal, de nos jours, à plupart de nos Ecrivains, mais sur le jugement qu'on porte des Princes mêmes qui ont gouverné la Nation. Henri IV & Charles V ont acquis des partisans nombreux, tandis que d'autres Monarques, fort exaltés de leur vivant, & dignes de l'être à plusieurs

égards, ont sensiblement baissé dans l'opinion publique. On a fait un Livre des *différentes révolutions de la fortune d'Aristote ;* on pourroit en faire un second, très-intéressant & très-philosophique, des variations dans la renommée des Souverains & des Auteurs. Mais comme le temps est enfin venu, où la maniere de penser sur Aristote a été irrévocablement fixée, il vient de même, tôt ou tard, un temps, où la réputation des Ecrivains & des Rois est décidée sans retour, & où l'équitable postérité attache à leur mémoire un sceau ineffaçable d'estime ou de réprobation. C'est à cette postérité, aussi integre que redoutable, à prononcer en dernier ressort sur le mérite de Bossuet; à fixer sans appel le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre des Hommes célebres qui ont étonné ou éclairé leurs contemporains; à constater enfin le droit qu'il peut avoir acquis, soit par ses talens, soit par sa conduite, aux éloges de la Nation & à la reconnoissance des hommes.



ÉLOGE
DE CHARLES
BOILEAU,
ABBÉ DE BEAULIEU,

NÉ à Beauvais en..... reçu à la place de PHILIPPE GOIBAUD DUBOIS, *le* 19 *Août* 1694, *mort au mois de Mai* 1704.

C'EST à ses prédications qu'il doit la réputation dont il a joui de son vivant. Elle fut assez grande pour faire désirer de l'entendre à la Cour; il y fut goûté de Louis XIV, qui répandit ses bienfaits sur l'Orateur. On a de lui deux volumes de Sermons, qui ont été imprimés après sa mort; on lui a même fait un honneur que peu

de Prédicateurs ont obtenu, & dont la plupart en effet feroient bien peu fusceptibles : on a recueilli dans un volume à part les *penſées* de l'Abbé Boileau, comme on a recueilli celles de Maſſillon & de Bourdaloue ; & ſi ce Recueil eſt aujourd'hui peu connu, c'eſt du moins une eſpece d'hommage que nos Peres ont rendu aux ſuccès de l'Orateur. Auſſi trouve-t-on dans les Sermons de l'Abbé Boileau, ſinon de l'éloquence, au moins de l'*eſprit ;* car Bourdaloue diſoit de lui, qu'*il en avoit deux fois plus qu'il ne falloit pour bien prêcher :* mais ſi l'eſprit, dans un Ecrivain, ne ſupplée jamais au talent, il peut au moins en faire ſupporter la privation ; & on ne fera pas de notre Académicien l'inſipide éloge qu'un Auteur de nos jours faiſoit lui-même de ſes Ouvrages : *Il n'y a point d'eſprit là-dedans*, diſoit-il avec toute l'aſſurance d'un homme qui n'avoit là-deſſus aucun reproche à eſſuyer ni à craindre (1).

Quoique l'Abbé Boileau, comme nous venons de le dire, eût obtenu

(1) Voyez la Note (*a*).

le suffrage du Prince, qui devoit lui assurer celui des courtisans, néanmoins, si nous en croyons une anecdote qui n'est peut-être pas plus vraie que beaucoup d'autres, il ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles. On prétend que la *Judith* de Boyer, qui avoit été applaudie au théatre pendant le carême de 1695, ayant été sifflée après Pâques, un Comédien qui en témoignoit sa surprise aux Spectateurs, reçut du parterre cette réponse: *C'est que pendant le carême les sifflets étoient à la Cour aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Ce trait, qui n'a pas besoin d'être juste pour être plaisant, est attribué à Racine par quelques compilateurs d'anecdotes. Nous sommes obligés d'avouer qu'il n'en étoit pas incapable, tout converti qu'il étoit alors; les Epigrammes contre cette même *Judith* de Boyer & contre l'*Aspar* de Fontenelle, faites dans le temps de sa plus haute dévotion, prouvent que s'il avoit renoncé au théatre, il n'avoit pas renoncé à la satire. Racine le fils, dans les Mémoires qu'il nous a donnés sur la vie de son illustre pere; Mémoires où la piété filiale s'exprime

avec la ſimplicité la plus naïve, avoue que ſon pere eſt en effet l'Auteur du trait que nous venons de rapporter ; & il ajoute : *Mon pere eſtimoit* INFINIMENT *l'Abbé Boileau ; il ne fit cette réponſe que pour faire remarquer le goût paſſager & bizarre, qui fait qu'un bon Prédicateur n'eſt pas goûté, tandis qu'un mauvais Poëte eſt applaudi.* Mais, quoi qu'en diſe Racine le fils, on ne s'exprime pas de la ſorte pour plaindre le ſort injuſte de ceux qu'on *eſtime*, encore moins de ceux qu'on *aime ;* & le Prédicateur pouvoit répondre à cet *ami qui l'eſtimoit tant*, par la chanſon de Moliere :

Si vous traitez ainſi, belle Iris, qui vous aime,
Hélas ! que pourriez-vous faire à vos ennemis ?

Quoi qu'il en ſoit, ſi l'Abbé Boileau ne fut pas un Orateur du premier ordre, il fut au moins un citoyen vertueux & de la plus ſage conduite, un Prêtre bienfaiſant (deux mots qui ne ſont par malheur pas toujours ſynonymes), plein d'attachement & de zele pour ſes amis, & empreſſé même d'obliger les inconnus qui avoient beſoin de ſes ſecours.

Il n'étoit point parent du Poëte célebre dont il portoit le nom, & il ne faut pas le confondre avec l'Abbé Jacques Boileau, Docteur de Sorbonne, frere de Despréaux, & dont nous parlerons plus en détail dans une des notes sur l'article de ce grand Poëte. Quelques personnes ont confondu le Prédicateur & le Docteur, & n'ont vu dans l'un & dans l'autre qu'un seul & même Académicien. On prétend que Jacques Boileau avoit eu quelque désir d'obtenir ce titre, dont son esprit & son érudition peu commune le rendoient assez digne. Mais les traits un peu cyniques que se permettoit trop souvent ce frere de Despréaux, suffisent pour ne le pas confondre avec le soi-disant ami de Racine, & pour justifier, s'il en est besoin, l'Académie d'avoir préféré au Docteur savant & caustique le Prédicateur zélé & l'Ecclésiastique édifiant (1).

(1) Voyez la note (*b*).

NOTES *sur l'article de l'Abbé* BOILEAU.

(*a*) CEUX qui ne voudront pas prendre la peine de lire les Sermons de l'Abbé Boileau, devenus assez rares aujourd'hui par leur médiocrité même, pourront au moins trouver dans ses *Pensées*, la preuve de l'esprit qu'on n'a jamais refusé à cet Orateur. Plusieurs de ces pensées méritent d'être retenues, celle, par exemple, qu'on lit à la tête du premier Chapitre. *La preuve la plus réelle d'un vrai mérite, c'est de se connoître ; c'est par-là que la Philosophie finit ; c'est par-là que la Foi commence ; c'est la leçon que le Sage fait à l'homme, & la priere que le Chrétien fait à Dieu.* Nous pourrions en citer beaucoup d'autres ; mais il nous paroît plus utile de remarquer que le défaut général de ces pensées est l'usage trop multiplié de l'antithese, & la symétrie trop fréquente & trop affectée des expressions ; l'Abbé Boi-

leau, dans cet Ouvrage, eſt une eſpece de *Séneque* François, mais avec une philoſophie moins profonde & moins intéreſſante que celle du Séneque Romain; il a les défauts de Fléchier, mais il n'a ni la pureté, ni l'élégance, ni l'harmonie de ſon ſtyle. Auſſi on lit encore Fléchier, & on ne lit plus l'Abbé Boileau.

(*b*) Après la mort de notre Académicien, la Compagnie élut pour lui ſuccéder M. de Tréville, fort attaché à Port-Royal, & dont le principal mérite étoit une grande facilité de s'exprimer, une ſorte d'éloquence qui en impoſoit dans la converſation, en un mot le talent, ſi ſéduiſant pour la multitude, & preſque toujours ſi faſtidieux pour les gens de goût, de *parler comme un Livre.* C'étoit de lui que le célebre Nicole diſoit : *Il me bat toujours dans la chambre, mais il n'eſt pas plutôt au bas de l'eſcalier que je l'ai terraſſé ; ſi je vaux mieux que lui, c'eſt en ſon abſence.* Louis XIV, à qui Port-Royal avoit le malheur de déplaire, & qui ne

le prouva que trop quelques années après par la destruction de cette maison infortunée, refusa d'approuver l'élection de M. de Tréville, comme atteint ou suspect de Jansénisme, quoique les Jansenistes & les querelles dont ils s'occupoient n'intéressassent guere l'Académie Françoise, qui se garde bien de prendre part aux controverses [illegible], & qui n'a point de violence à se faire pour s'abstenir de toucher à ce qu'elle n'entend pas. Le Monarque auroit pu donner une meilleure raison de son refus : c'est que M. de Tréville n'etoit ni un Homme de Lettres assez distingué pour entrer dans l'Académie à ce titre, ni un personnage assez considérable pour y être reçu sans autre passeport que la réputation dont il jouissoit dans son parti. Le Protecteur de l'Académie lui donna donc dans cette circonstance, sinon *par raison*, du moins *avec raison*, une leçon très-utile ; & la Compagnie dut se consoler aisément de voir sa liste privée d'un nom que le Public n'ira jamais y chercher. On assure pourtant que

ce Janséniste Tréville savoit parfaitement le Grec : *Il n'y a en France*, disoit le savant Ménage, *que M. Cotelier, M. Bigot & M. de Tréville, qui sachent lire les Peres Grecs dans leur Langue.* Nous en félicitons les Peres Grecs & M. de Tréville ; mais ce rare mérite étoit médiocrement précieux pour l'Académie Françoise, malgré son respect pour la Langue de Saint Athanase & de Saint Basile.

On prétend que M. Arnaud d'Andilly, autre Ecrivain Janséniste, ayant publié sa traduction des *Confessions de Saint Augustin*, l'Académie Françoise fut si enchantée de cet Ouvrage, qu'elle offrit à l'Auteur de l'adopter parmi ses Membres ; que M. d'Andilly refusa modestement cet honneur ; qu'en conséquence la Compagnie résolut de ne plus offrir à personne le titre d'*Académicien*, & d'attendre qu'on le demandât. L'anecdote de M. de Tréville fait douter que Louis XIV eût approuvé le choix de M. d'Andilly ; & la délibération vraie ou prétendue de l'Académie, de ne plus offrir à personne le fauteuil académique,

n'a pas toujours été bien rigoureusement obſervée, ſinon par la Compagnie en corps, au moins par quelques-uns de ſes Membres. Voyez les articles de *Charles Perrault*, de *Jean Roland Mallet*, & du *Cardinal de Soubiſe.*





ÉTIENNE PAVILLON,

ANCIEN AVOCAT-GÉNÉRAL AU PARLEMENT DE METZ,

Né à Paris en 1632, *reçu à la place d'*ISAAC DE BENSERADE, *le* 17 *Decembre* 1691, *mort le* 1705 (1).

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.

ÉLOGE



ÉLOGE
DE JEAN
TESTU DE MAUROY,
ABBÉ DE FONTAINE-JEAN ET DE S. CHERON,

Né en 1626, reçu à la place de Jean-Jacques de Mesmes, *Président à Mortier, le* 8 *Mars* 1688, *mort le* 10 *Avril* 1706.

L'Académie, qui possédoit deux Abbés Testu, les perdit en 1706, à deux mois l'un de l'autre ; nous ignorons s'ils étoient parens, ou plutôt nous présumons qu'ils ne l'étoient pas ; car la raison seule de parenté avoit privé la Compagnie de posséder à la fois les deux *Corneilles* (1), & il n'y

(1) Thomas Corneille ne fut élu qu'après la mort du grand Corneille son frere.

a pas d'apparence qu'elle eût traité les deux *Teſtu* plus favorablement.

L'Abbé Teſtu de Mauroy avoit été Inſtituteur des Princeſſes filles de *Monſieur*, frere de Louis XIV. Il s'acquitta ſans doute de cet emploi d'une maniere très-agréable aux Princeſſes & à leur Pere ; car une place d'Académicien étant venue à vaquer, & (ce qu'il ne faut pas oublier de dire) une place que Fontenelle ſollicitoit, *Monſieur* la demanda & l'obtint pour l'Abbé de Mauroy. » Le Prince, dit l'Abbé Trublet dans ſes Mémoires ſur Fonte- » nelle, ne crut pas pouvoir refuſer à » un homme de ſa maiſon une démar- » che qui lui paroiſſoit ſans conſé- » quence ; il envoya donc un de ſes » Gentilshommes à l'Académie pour » lui recommander l'Abbé de Mauroy, » & la Compagnie répondit qu'elle au- » roit tous les égards qu'elle devoit » aux déſirs de Son Alteſſe Royale. Le » Gentilhomme ayant rendu compte » à *Monſieur* de la réponſe de l'Aca- » démie, Son Alteſſe Royale, ſurpriſe » d'une déférence qu'elle n'exigeoit & » même qu'elle n'attendoit pas, dit » naïvement : *Eſt-ce qu'ils le recevront ?*

» On tient cette anecdote de M. de » Fontenelle même, & ses amis la » lui ont entendu raconter plus d'une » fois (1) «.

L'indifférence peu flatteuse pour l'Abbé de Mauroy, que le Prince témoigna sur cette recommandation à laquelle l'Académie avoit donné tant de poids, est pour la Compagnie une leçon dont elle se doit souvenir, lorsqu'elle se trouvera dans des circonstances semblables. Les Gens de Lettres qui la composent, sont pour la plupart saisis d'une crainte religieuse au seul nom d'un homme puissant ou qui croit l'être; crainte que rend excusable leur peu de commerce avec la Cour, & le bonheur dont peut-être ils ne sentent pas assez le prix, de ne point connoître la nation qui habite ce séjour si *ondoyant & si divers* (2). Imbus d'une espece de superstition pour ces fantômes de pouvoir & de grandeur, qu'ils redoutent comme un enfant a peur des ténebres, ils sont persuadés que les portes de l'Académie

(1) Voyez la Note (*a*).

(2) Expression de Montagne dans ses Essais.

doivent, ainsi que les murs de Jéricho, tomber à la voix d'un courtisan accrédité ou même avili, qui sollicite, soit pour lui, soit pour quelque autre, une place d'Académicien ; ils ignorent ce que doit leur apprendre le fait qu'on vient de raconter ; que ces sollicitations, sur-tout lorsqu'elles ont pour objet un protégé méprisable, ou un complaisant plus vil encore, sont beaucoup moins redoutables qu'elles ne le paroissent ; qu'elles sont d'ordinaire accordées par le Mécene, comme elles le furent dans la circonstance dont il s'agit, ou à l'importunité du protégé, ou à celle des *sous-Protecteurs* dont l'indifférent Mécene se voit assailli ; que le Protecteur *apparent*, bien loin d'être blessé du peu d'égards que la Compagnie marqueroit pour ces sollicitations mendiées & précaires, lui sauroit gré d'avoir su démêler ses vraies intentions, & trouveroit dans cette fermeté éclairée, des motifs d'estime pour elle & pour les Lettres (1).

Pour en revenir à l'Abbé de Mauroy qui a donné lieu à ces réflexions utiles,

(1) Voyez la Note (*b*).

les Académiciens qui furent chargés, ou de ſa réception dans la Compagnie, ou de ſon Eloge funebre quand il eut fait place à un ſujet plus digne, ne diſſimulerent pas que la protection de *Monſieur* avoit été ſon ſeul titre pour être admis parmi nous. C'eſt ce qu'on voit dans la réponſe de *Barbier Daucourt* au diſcours de l'Abbé de Mauroy, dans celui de l'Abbé de *Louvois* qui lui ſuccéda, & ſur-tout dans la réponſe de l'Abbé *Tallemant* à l'Abbé de *Louvois.* » Le Prince (dit Barbier » Daucourt à l'Abbé de Mauroy), qui » vous accorde l'honneur de ſa protec- » tion & de ſon eſtime, & qui a » bien voulu en faire aſſurer l'Acadé- » mie lorſqu'elle étoit aſſemblée, a » fait pour vous une démarche qui n'a- » voit encore été faite pour perſonne.... » Il a rendu de vous un témoignage » ſi avantageux, que l'Académie, *s'en* » *croyant comme inſpirée*, vouloit y » répondre d'une maniere extraordi- » naire, en vous nommant par accla- » mation & ſans s'aſſujettir à la len- » teur du ſcrutin; ce qui ſans doute » auroit été fait, ſi quelqu'un n'avoit » repréſenté qu'on ne devoit pas avoir

» moins d'égard *à votre modestie*, qu'à
» *un si grand témoignage de votre*
» *mérite* «.

M. l'Abbé de *Louvois*, successeur de l'Abbé de *Mauroy*, ne fut pas à son égard plus prodigue d'éloges. » Je
» viens, dit-il, remplacer parmi vous,
» Messieurs, un homme qui vous étoit
» cher, & par son mérite, & par la
» main qui vous l'avoit présenté. Vous
» l'aviez reçu d'un Prince *à qui les*
» *cœurs des François ne pouvoient*
» *rien refuser*..... Les qualités de son
» cœur, & son assiduité à profiter de
» vos doctes conférences, vous le fe-
» ront souvent regretter «.

M. l'Abbé *Tallemant*, dans sa réponse à M. de Louvois, apprécia le *mérite* dont le nouvel Académicien, & avant lui Barbier Daucourt, avoient loué l'Abbé de Mauroy. » Vous ve-
» nez, dit-il, occuper la place d'un
» homme qui étoit cher à cette Com-
» pagnie par l'attachement sincere qu'il
» a toujours eu pour elle. Ce ne sont
» pas les seules lumieres de l'esprit que
» nous estimons dans les personnes dont
» nous faisons choix, nous y cherchons
» encore les qualités propres à la so-
» ciété;

» ciété ; & nous ne sommes pas moins
» touchés de la bonté du cœur, que
» des plus rares talens dans l'Eloquence
» & dans la Poésie «.

Despréaux, moins indulgent que l'Académie, avoit fait à l'Abbé de Mauroy l'honneur de le placer dans les premieres éditions de ses Satires. Il avoit dit dans la Satire VII :

Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie ?
Mes vers comme un torrent coulent sur le papier ;
Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
Bardou, Mauroy, Boursault, Colletet, Titreville (1).

Ce même Despréaux devint dans la suite ami, autant qu'il pouvoit l'être, de *Boursault* & de *Mauroy*, &, selon son usage, effaça leurs noms pour en mettre à leur place deux autres ; ce furent ceux de *Pradon* & de *Bonnecorse*.

Les vers qu'on vient de lire n'étoient pas l'unique trait que Despréaux eût lancé contre notre Académicien ; le vers si connu de Virgile

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi,

avoit été traduit de la maniere suivante

(1) Voyez la Note (c).

par le Satirique, qui choisit le malheureux Abbé de Mauroy pour ressusciter en lui Bavius,

Qui ne hait point tes vers, ridicule Mauroy,
Pourroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

Mais il n'a jamais fait imprimer ces deux vers. La faveur dont le Duc d'Orléans honoroit l'Abbé de Mauroy, épargna sans doute au protégé ce nouveau sarcasme public de la part du caustique & adroit courtisan, qui vouloit bien se brouiller avec les mauvais Poëtes, mais non pas avec les Princes. On assure même que Despréaux & son ami Racine tremperent dans l'élection de l'Abbé de Mauroy, par le seul motif d'écarter Fontenelle son concurrent; car on n'ignore pas l'opposition constante qu'ils mirent l'un & l'autre à l'élection de cet illustre Philosophe, qui depuis fit tant d'honneur à la Compagnie dont l'entrée lui avoit été fermée si long-temps. C'est un détail que nous renvoyons aux notes (1), pour ne pas donner à cet article plus d'etendue que la mémoire de l'Abbé de Mauroy n'est en droit d'en exiger.

(1) Voyez la Note (*d*).

NOTES *sur l'article de l'Abbé* TESTU DE MAUROY.

(*a*) LES réflexions que nous venons de faire sur *l'incurie* réelle des protecteurs *apparens*, rendront à l'avenir inexcusables les Académiciens qui se croiront gênés dans leurs suffrages par leur déférence pour ces froids solliciteurs. Chaque Membre de la Compagnie, jouissant d'une liberté de suffrage que la forme des élections lui assure, n'a rien de mieux à faire pour l'honneur du Corps & pour le sien, que de se conformer avec rigueur au sage réglement qui nous a été donné par le Roi même, & qui nous ordonne *de n'avoir nul égard aux brigues & aux sollicitations, de quelque nature qu'elles soient, pour conserver notre suffrage au sujet que nous en croirons le plus digne*; réglement qui est la *grande charte* de notre liberté, & dont on fait religieusement la lecture avant chaque élection; mais qui, malheureusement violé plus d'une fois, fit

dire un jour à un Académicien, M. Duclos, fort opposé à l'élection d'un candidat protégé par une Princesse très-respectable : *Oui , Messieurs , point d'égards aux sollicitations , pas même à celles de la Reine.*

(*b*) Le sage Fontenelle, très-réservé dans ses Ecrits & dans ses Discours, mais très-décidé dans ses opinions & dans sa conduite, s'étant vu écarter de l'Académie par les Protecteurs de l'Abbé de Mauroy, sut bien montrer, lorsqu'il y eut enfin été reçu, la respectueuse fermeté qui résiste aux sollicitations les plus puissantes. M. l'Abbé Trublet nous en fournit la preuve dans les Mémoires que nous avons cités. Il y raconte une autre anecdote académique, dont il tenoit encore les détails de M. de Fontenelle. Cette anecdote regarde feu M. Remond, qu'on appeloit *Remond le Grec*, à cause de l'étude qu'il avoit faite de cette Langue, & des hommages qu'il lui rendoit aux dépens de toutes les autres Langues anciennes & modernes. Cet Homme de Lettres étoit frere d'un autre Remond, connu sous le nom de *Remond*

de Saint-Mard, dont nous parlerons dans une des notes sur l'Éloge de Despréaux. » M. Remond le Grec, c'est » M. de Fontenelle qui parle ici dans » les Mémoires de l'Abbé Trublet, » voulut être de l'Académie Françoise » en 1712. A la vérité, il n'étoit connu » alors par aucun Ouvrage public ; mais » indépendamment de son grec, il » avoit beaucoup d'esprit. M. *Danchet* » se présentoit en même temps avec » de bons titres & peu de fortune, » & par conséquent avec plus de droit » & de besoin d'une place à l'Académie..... Il est vrai que M. *Remond* » avoit aussi auprès de moi une recommandation bien puissante, toute » puissante même, si elle avoit voulu » l'être ; c'étoit celle de M. le Duc » d'Orléans, depuis Régent du Royaume. M. *Remond* étoit son Introducteur des Ambassadeurs, & je logeois » alors au Palais Royal. Son Altesse » Royale me parla donc de M. *Remond*, contre lequel, par parenthese, » (& vous allez voir qu'elle n'est point » inutile) on avoit fait depuis peu une » chanson assez plaisante. Le Prince » me demanda si j'avois quelque en-

» gagement : Je lui répondis que je » n'en avois jamais pris avec personne, » mais quelquefois avec moi-même. » Son Altesse Royale insistant un peu » plus, je lui représentai que je ne » connoissois à son recommandé aucun » titre public, aucun Ouvrage imprimé » qui pût justifier le choix de l'Aca- » démie. *Ni moi non plus*, reprit-il; » *encore s'il avoit fait sa chanson !* » Le Prince n'insista plus, & ne m'or- » donna rien. Cependant M. Remond » ayant des amis au *Palais Royal*, » l'un d'eux dit à M. le Duc d'*Orléans*, » qu'il devoit trouver fort mauvais » qu'un homme qu'il logeoit, lui re- » fusât sa voix. *Bon*, répondit le Prin- » ce, *un homme que je loge dans un* » *galetas !* Je fus donc pour M. *Dan-* » *chet*, & il l'emporta «.

Fontenelle conservoit peut être quelque souvenir de la préférence qu'on avoit donnée sur lui à l'Abbé de Mauroy, lorsqu'il se trouva chargé, en 1728 (c'est-à-dire, au bout de quarante années), de recevoir un autre Académicien (1), Instituteur, ainsi que l'Abbé

(1) M. de Mirabaud.

de Mauroy, de deux Princeſſes de la Maiſon d'Orléans. Le nouveau candidat avoit été, comme l'ancien, préſenté & porté par cette reſpectable Maiſon; mais on doit à ſa mémoire la juſtice de dire, qu'il ne regarda pas cette protection, toute puiſſante qu'elle étoit, comme un brevet de mérite dont il dût ſe contenter, & que par de bons Ouvrages & beaucoup de ſavoir, il s'étoit acquis des droits réels à la place que feu M. le Duc d'Orléans avoit demandée pour lui. Après avoir donné de juſtes éloges aux travaux & aux talens du récipiendaire, M. de Fontenelle ajoute :

» Voilà vos titres, Monſieur, & » nous ne comptons pas la protection » que vous avez d'un Prince, la ſe- » conde tête de l'Etat. Ces grandes » protections ſont une parure pour le » mérite, mais elles n'en ſont pas un; » & quand on veut les employer dans » toute leur force, quand on ne veut » pas qu'elles trouvent de réſiſtance, » oſons le dire, elles déshonorent le » mérite lui-même. Tous les ſuffrages » auront été unanimes, mais quelle » triſte unanimité! On aura été d'ac-

» cord, non à préférer celui qu'on
» nomme, mais à redouter son pro-
» tecteur. Pour vous, Monsieur, vous
» avez le bonheur d'appartenir à un
» Prince dont la modération, dont
» l'amour pour l'ordre & pour la re-
» gle, qualités si rares & si héroïques
» dans ceux de son rang, vous ont
» sauvé l'inconvénient d'être protégé
» avec trop de hauteur, & appuyé
» d'un excès d'autorité qui fait tort.
» Nous avons senti qu'il ne permettoit
» pas à son grand nom d'avoir tout
» son poids naturel; & le moyen d'en
» douter après qu'il avoit déclaré ex-
» pressément qu'il aimoit mieux que
» sa recommandation fût sans effet,
» que de gêner la liberté de l'Acadé-
» mie? Il savoit, j'en conviens, qu'il
» pouvoit se fier à vos talens & à la
» connoissance que nous en avions;
» mais un autre en eût été d'autant
» plus impérieux, qu'il eût été armé
» de la raison & de la justice. Nous
» avons droit d'espérer, ou plutôt nous
» devons absolument croire, qu'un
» exemple parti de si haut, sera dé-
» sormais une loi; & votre élection
» aura eu cette heureuse circonstance,

» d'affermir une liberté qui nous est si
» nécessaire & si précieuse «.

On peut voir dans l'Histoire de l'Académie par M. l'Abbé d'Olivet, plusieurs faits qui prouvent à l'honneur de Louis XIV, combien ce Prince étoit attentif à conserver la liberté des élections, & mécontent de tout ce qui pouvoit y porter atteinte. Les sentimens du Monarque à ce sujet sont exprimés d'une maniere bien flatteuse pour la Compagnie, dans une lettre qui fut écrite par le Président Rose, Secrétaire du Cabinet, au sujet de l'élection de M. Dubois, le Traducteur de Cicéron & de Saint Augustin. Après avoir dit à ses Confreres que le Roi a fort approuvé un si bon choix : *Je ne dois pas*, ajoute le Président Rose, *vous laisser ignorer une circonstance qui me semble mériter une sérieuse réflexion pour l'avenir. C'est la joie que le Roi a témoignée d'apprendre que nos suffrages ont été libres, & sans mélange de la moindre cabale ni recommandation étrangere*. Le successeur de Louis XIV a suivi l'exemple de son auguste bisaïeul ; si dans quelques occasions très-rares il a rejeté ou suspendu

le choix de l'Académie, au moins il ne lui a jamais prescrit celui qu'elle devoit faire; & la Compagnie espere avec confiance, du successeur de Louis XV, la même faveur, ou, si elle ose le dire, la même justice.

(*c*) On ne sait qui étoit le *Bardou*, qui disparut aussi à la faveur des quatre syllabes du nom de *Bonnecorse*; on ne connoît pas davantage *Titreville*: sans le vers de Despréaux, ces deux hommes seroient aujourd'hui profondément ignorés, & le sont presque encore malgré son vers. C'étoit bien la peine de se moquer de deux mauvais Poëtes, pour conserver leurs noms à la postérité. Quelqu'un a déjà remarqué que *Bavius* & *Mævius* eussent été condamnés à un éternel oubli, si Virgile ne les eût pas nommés dans une de ses Eglogues, où même ils sont amenés assez mal à propos. Il vouloit se venger d'eux, & n'a fait que les immortaliser. Utile avis aux Ecrivains célebres, qui daignent prendre la peine de répondre aux faiseurs de satires!

(*d*) La place accordée à l'Abbé de

Mauroy au préjudice de Fontenelle, fut le premier, mais non pas le ſeul dégoût que cet illuſtre Ecrivain éprouva avant d'entrer à l'Académie. Il vit encore ſucceſſivement paſſer avant lui trois autres concurrens, M. de la Chapelle, M. de Callieres, & M. l'Abbé Renaudot, qui tous trois enſemble (quoique le dernier fût très-ſavant) ne pouvoient dédommager la Compagnie de l'homme vraiment rare à qui elle avoit le malheur de les préférer. Si Fontelle ſe fût rebuté, comme il étoit à craindre, de ces refus ſi opiniâtres & ſi révoltans; s'il n'eût pas, à force de mérite & de patience, obligé enfin les barrieres de l'Académie à s'ouvrir pour lui, quel reproche amer les Cenſeurs éternels de cette Compagnie ne lui feroient-ils pas d'une injuſtice ſi monſtrueuſe ? Oſons cependant l'avouer; il ne faudroit en accuſer que deux hommes qui, par leur génie & leur renommée, honorent d'ailleurs infiniment l'Académie, Deſpréaux & Racine, dont la cabale (car pourquoi ne pas l'appeler par ſon nom ?) vint à bout de repouſſer, pendant quatre ans, un Ecrivain très-inférieur à eux

comme Poëte, mais très-supérieur à d'autres égards, & de faire donner à des sujets beaucoup moins dignes la place sur laquelle il avoit des droits si bien acquis. Il est vrai que Fontenelle avoit auprès de Despréaux & de Racine un tort irrémissible, celui d'être le complice de Charles Perrault dans la querelle sur les Anciens. Aussi Despréaux, qui accordoit ses bontés à la Motte, mais qui apparemment lui voyoit déjà quelques dispositions aux héréfies littéraires dont il fut depuis le promoteur le plus déclaré, disoit de lui avec une douleur trop vive pour s'exprimer noblement, *C'est dommage qu'il ait été s'encanailler de Fontenelle.*

Cependant l'ami de Perrault & le pervertisseur de la Motte obtint enfin, par sa persévérance, ce fauteuil académique, que non seulement Despréaux & Racine lui avoient refusé constamment, mais qu'ils eurent bien de la peine à lui pardonner quand ils l'y virent assis : car on voit par la Lettre de Racine à Despréaux, rapportée dans l'Eloge du Président *Rose* (1), que la

(1) Voyez cet Eloge dans le volume précédent.

réception d'un *si indigne Confrere* les avoit d'abord fort affligés.

Racine le fils, qui, pour l'honneur de son pere & de Despréaux, auroit pu se dispenser d'imprimer cette Lettre, eut, dit-on, la simplicité d'aller demander à Fontenelle, s'il ne trouveroit pas mauvais qu'elle parût. Le Philosophe lui répondit, comme il auroit dû s'y attendre, qu'*il étoit bien le maître*. En ce cas de besoin, Fontenelle auroit dû le prier de la donner.

Le grand Corneille, oncle de Fontenelle, avoit, ainsi que son neveu, essuyé plusieurs dégoûts avant que d'être élu. *Salomon* qu'on ne connoît plus, & *du Ryer* qu'on ne connoît guere, lui furent préférés, sous prétexte que Corneille demeuroit à Rouen, mais en effet parce qu'il avoit le tort d'être meilleur Poëte que le Cardinal de Richelieu, & par là de déplaire à ce grand Ministre. Pelisson, le premier Historien de l'Académie, fut si honteux pour la Compagnie de cette injustice faite au grand Corneille, qu'après en avoir parlé (apparemment par distraction) dans la premiere édition de son Histoire, il retrancha cet article

dans les éditions ſuivantes ; mais M. l'Abbé d'Olivet a cru devoir le rétablir dans la derniere édition, comme une leçon ſalutaire pour les Académiciens futurs. Ce motif eſt ſi louable, que nous ne pouvons, en ce moment, nous diſpenſer de le partager. Le titre d'Académicien, proſtitué aux *Salomon* & aux *Mauroy*, & accordé ſi tard aux *Fontenelle* & aux *Corneille*, nous fournit une occaſion naturelle de terminer cette note par quelques réflexions intéreſſantes pour les Lettres & pour la Compagnie.

On a vu que l'Abbé de Mauroy n'avoit été admis que par une mépriſe de déférence & de reſpect pour ſon Protecteur, & que Fontenelle avoit été éconduit, pendant quatre ans, à force d'intrigues, que le cri public avoit enfin déconcertées. N'héſitons donc point à le dire avec autant de force que de franchiſe ; malgré l'injuſtice naturelle aux hommes à l'égard des talens diſtingués, il ne manque à l'Académie qu'une liberté abſolue dans ſes élections, pour voir enfin, parmi ſes Membres, tous ceux qui ſont dignes d'y être admis. Qu'on la laiſſe écouter la voix

e la Nation, & se consulter elle-même ; qu'on ne lui demande, qu'on ne ui prescrive, qu'on ne lui interdise ien que ce qu'elle s'interdiroit toute eule, elle ne fera presque jamais que les choix convenables & approuvés. ls le feront à la vérité plus ou moins, uivant les temps & les circonstances; les Ecrivains distingués seront élus un peu plus tôt ou un peu plus tard, mais ils finiront par être élus ; & la Compagnie, abandonnée à ses propres lumieres, aura très rarement le malheur ou la mal-adresse de se donner des Membres tout-à-fait indignes d'elle. En un mot, qu'aucune force étrangere ne vienne ni gêner ses vûes ni repousser son vœu, & qu'on la censure ensuite, si le suffrage public n'est pas d'accord avec le sien. On lui reproche avec une amertume plus interessée que sincere, quelques Ecrivains célebres qu'elle n'a pas adoptés, & plusieurs Écrivains médiocres qu'elle a reçus. Mais on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir, que le siecle le plus fécond en grands Hommes ne fourniroit pas assez de génies éminens pour remplir toutes les places d'Académiciens; qu'on

ne ſauroit donc exiger de l'Académie, de n'adopter jamais que des Ecrivains ſupérieurs, mais que ſon honneur & ſon diſcernement ſeront à couvert, comme le dit M. l'Abbé d'Olivet ſon Hiſtorien, ſi elle choiſit dans tous les temps *ce que le ſiecle produit de meilleur;* ajoutons, *& ce que les conjonctures (quelquefois contraires à ſes vûes) lui permettent de choiſir.* Ainſi, pour apprécier équitablement les choix équivoques ou haſardés que la Compagnie a pu faire en quelques occaſions, il ne faut pas s'arrêter à ce que la Poſtérité penſera des Académiciens ſur leſquels ces choix ſont tombés; il faut voir ce qu'en penſoit le Public de leur temps; il faut examiner ſi les ſuffrages qu'ils ont obtenus n'ont pas été pour lors ſuffiſamment juſtifiés, ou par des ſuccès éclatans quoiqu'éphémeres, ou par l'impoſſibilité de trouver des ſujets plus éligibles. A l'égard des Ecrivains illuſtres dont le nom manque à l'Académie, il ſeroit juſte de peſer auſſi dans la balance de l'équité les raiſons qui n'ont pas permis de les admettre: on trouvera preſque toujours que ces raiſons étoient ou malheureuſement trop

;itimes, ou d'une eſpece au moins i ne laiſſoit pas à l'Académie la li-·té de les combattre. On verra que n de ces Auteurs célebres étoit en-;gé dans une profeſſion, qu'un pré-;gé, très-injuſte ſans doute, mais s-enraciné, a conſtamment proſ-te; qu'un autre étoit décrié dans pinion publique, ou par l'aviliſſe-:nt de ſa perſonne, ou par la li-nce effrénée de ſes opinions; qu'un ɔiſieme, par ſon attachement à un rti réprouvé du Gouvernement, re-ıuſſoit des ſuffrages que le Monar-ıe auroit rejetés; que celui-ci étoit lié ır des vœux à une Société intrigante dangereuſe; que celui-là étoit ou flé-i pour ſes libelles, ou déjà expulſé de ıelque autre Compagnie pour des ac-ɔns aviliſſantes, ou s'étoit fermé, par dureté de ſon caractere, l'entrée d'une ompagnie qui doit chercher des talens vec leſquels on puiſſe vivre; que d'au-'es enfin, ſoit amour de l'indépen-ance, ſoit vraie ou fauſſe modeſtie, ɔit peut-être orgueil ridicule, avoient autement déclaré que la Compagnie ſſuieroit de leur part un refus, ſi elle ournoit ſes vûes ſur eux.

Cette apologie générale deviendra plus ſenſible par des exemples. Quelques Ecrivains, preſque tous Auteurs de Comédies que le Public a jugées, ont remarqué avec une forte d'affectation, qu'un grand nombre d'Auteurs Comiques diſtingués n'ont point été de l'Académie; ils citent *Moliere*, *Dancourt*, *Baron*, le *Grand*, *Regnard*, *Dufreny*, le *Sage*, *Brueys*, *Palaprat*, *Piron*, *Autreau*, *Joly*, *Fagan*, *Delille*, ſans compter les Auteurs vivans qui n'en ſont pas encore, ou qui peut-être n'en ſeront jamais. Avec un peu d'équité, ces Ecrivains auroient ſenti que des raiſons bonnes ou mauvaiſes, mais que l'Académie ne pouvoit braver ſans offenſer l'Egliſe, l'ont forcée à ſe priver de *Moliere*; que les mêmes raiſons ont exclu *Dancourt*, *Baron* & le *Grand*, ſuppoſé néanmoins que les mauvaiſes Comédies de ce dernier lui donnaſſent des droits réels, & que les Comédies, attribuées à *Baron*, fuſſent réellement ſon ouvrage, ce qui eſt au moins très-douteux; que des ordres ſupérieurs ſe ſont oppoſés au choix de l'Auteur de la *Métromanie;* que le crapuleux *Autreau*, d'ailleurs ſans véritable talent, le diſſipateur *Dufreny*, le

'oueur *Palaprat*, & le Prêtre ſcandaleux *Brueys*, qui faiſoit le matin une ſcene le Comédie, & le ſoir un chapitre de 'on *Traité de la Meſſe*, ſe ſont exclus eux-mêmes par l'indécence de leur conluite, que les foibles Pieces de *Joly*, aujourd'hui tout-à-fait oubliées, ne lui méritoient nullement les honneurs litéraires; qu'à la vérité *Delille* & *Fagan* n'euſſent point été déplacés dans l'Académie Françoiſe, mais qu'ils ne doivent pas non plus être regrettés par elle comme des Auteurs du premier ordre, Delille n'ayant laiſſé que deux Comédies, *Arlequin ſauvage* & *Timon le Miſanthrope*, qui ſont plutôt de bons Ouvrages de morale que de bonnes Pieces, & Fagan n'ayant réuſſi au théatre que dans trois ou quatre petites Comédies, beaucoup moins goûtées aujourd'hui qu'elles ne le furent dans leur nouveauté; qu'il ſeroit à ſouhaiter ſans doute que les noms de *Regnard* & de le *Sage* ſe trouvaſſent dans la liſte de l'Académie; mais que la retraite du premier à vingt lieues de Paris, & la ſurdité totale de l'autre ſe ſont oppoſées au déſir qu'on avoit de les admettre; & que tous deux, vraiſemblablement par ces motifs, n'ont

jamais paru songer à une place qu'ils croyoient, sinon mieux occupée, au moins plus utilement remplie par d'autres Hommes de Lettres. C'est par la même raison que *Rotrou*, Auteur de *Venceslas*, ne fut point de l'Académie, parce que son séjour étoit à Dreux, où une Charge de Magistrature l'obligeoit d'habiter. La Compagnie, moins attachée maintenant à des loix qu'on doit oublier en faveur du mérite rare, iroit sans doute au devant de ces trois hommes s'ils existoient encore; n'accusons pourtant pas nos prédécesseurs de n'avoir osé violer ces loix, dont les circonstances pouvoient exiger alors l'observation scrupuleuse; peut-être à leur place aurions-nous fait comme eux; mais croyons qu'à la nôtre ils feroient comme nous.

Après cette discussion impartiale des vûes qui dirigent l'Académie dans ses élections, & des différens choix qu'elle a pu faire, on en trouvera peu qu'elle ait réellement à se reprocher; il en restera seulement ce qu'il sera nécessaire pour prouver ce qu'on ne savoit déjà que trop, que les Corps, aussi peu infaillibles que les particuliers, payent comme eux

tribut à l'erreur & à la fragilité hu-
aine. Peut-être même demeurera-t-on
nvaincu par cet examen, qu'il est peu
Corps qui, durant l'espace de cent
ıquante années (c'est le temps depuis
quel la Compagnie subsiste), ne se
it plus souvent égaré qu'elle dans le
oix de ses Membres.

N'espérons pas néanmoins que des
servations si justes imposent silence à
s détracteurs éternels de l'Académie,
ui, s'en voyant exclus à jamais par la
erversité de leur caractere ou la nullité
e leurs talens, lui reprochent avec une
fectation fastidieuse de n'avoir pas jugé
gnes d'elle quelques noms qu'elle au-
oit dû adopter. Ces inexorables Cen-
urs, toutes les fois qu'ils auront à par-
r d'un Ecrivain illustre qui n'a point
é assis parmi nous, continueront à
emarquer avec complaisance, qu'*il ne
it point de l'Académie ;* en ajoutant
out bas cet *à parte* modeste, *je n'en
rai pas non plus, & j'essuierai la
ême injustice.* Laissons-les se consoler
c se venger obscurément de l'oubli où
s se voient condamnés ; laissons-les se
ourrir paisiblement de leur propre suf-
frage, & se flatter que la Postérité les

dédommagera de l'inepte mépris de leurs Contemporains. Ils ressemblent à ce Poëte *Lainez*, dont on a imprimé un Recueil de vers que personne ne lit, & à qui un Académicien (apparemment peu difficile) demandoit un jour, pourquoi *il n'avoit pas voulu* être son Confrere : *Qui vous jugeroit*, répondit ce pauvre Poëte? réponse qui a été citée comme un mot *excellent* dans plusieurs *Ana* & dans plusieurs Journaux. Cette heureuse disposition des Ecrivains médiocres à s'admirer tout seuls, est regardée par le judicieux Jésuite Lemoine, comme un effet de la providence & de la bonté divine. *Quand un pauvre esprit s'est mis à la torture pour ne rien faire qui vaille, & qu'il ne peut ainsi avoir part aux louanges publiques, Dieu, qui ne veut pas que son travail demeure sans récompense, lui en donne une satisfaction personnelle, qu'on ne peut lui envier sans une injustice plus que barbare. C'est ainsi que Dieu* QUI EST JUSTE, *donne aux grenouilles de la satisfaction de leur chant.*



ÉLOGE DE JACQUES TESTU, ABBÉ DE BELVAL,

Aumônier & Prédicateur du Roi, reçu à la place de GUILLAUME DE BAUTRU, *Conseiller d'Etat, au mois de Mai* 1665, *mort au mois de Juin* 1706.

NÉ avec beaucoup d'esprit & un aractere aimable, il montra de bonne eure des talens & des qualités qui lui rent des amis & des prôneurs. Il fut ppelé à la Cour pour y prêcher, & en acquitta avec succès; mais les aplaudissemens l'encouragerent sans l'é'ouir; plus jaloux d'acquérir ce qui i manquoit, qu'avide de se faire louer

avant le temps, il résolut, pour donner à ses talens toute leur valeur, de les cultiver par une étude assidue; & pour n'être ni troublé ni distrait dans ce dessein, il alla s'enfermer dans une solitude profonde avec son ami l'Abbé de Rancé, qui dès-lors méditoit cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple. Quelques-uns, il est vrai, de ces Censeurs amers, pour qui tout est matiere de satire, comparerent alors notre Académicien à ce jeune Ecclésiastique qui, *voulant*, disoit-il, *acquérir à fond les connoissances propres à son état*, ajoutoit que pour s'y préparer, *il alloit toujours prêcher en attendant.* C'est en effet ce que l'Abbé Testu avoit eu le malheur de faire; mais il eut au moins sur ce jeune homme si plein de confiance, l'avantage de reconnoître bientôt son imprudente erreur, & de n'oublier rien pour la réparer.

Devenu maître de son temps dans la solitude où il s'étoit condamné, & éclairé des conseils de son ami, il lut & médita les Ouvrages qui doivent faire la substance & la base de l'Eloquence Chrétienne, l'Ecriture & les Peres

Peres de l'Eglise; il se pénétra sur-tout des grandes vérités que le Prédicateur de l'Evangile annonce toujours foiblement quand il n'en a pas fait la regle de sa vie. Muni de cette abondante & sainte récolte, il remonta dans la chaire de vérité, bien plus digne d'y paroître qu'il ne l'avoit été dans ses premiers essais. Mais il ne put jouir long-temps de sa gloire & des succès de son zele. L'ardeur de l'étude avoit ruiné sa constitution, aussi foible que vive, & l'excès du travail l'empêcha d'en recueillir les fruits. Lorsqu'il fut admis à l'Académie Françoise, où son éloquence l'avoit fait désirer, il se plaignoit déjà, dans son Discours de réception, du mauvais état de sa santé, qui l'avoit, dit-il, *rendu tout-à-fait incapable des emplois de son ministere.* Il se consola de son oisiveté en tâchant de la rendre utile à la Religion, à laquelle il ne pouvoit plus faire de prosélytes par son talent pour la parole. Il essaya de transporter dans des Poésies édifiantes la piété qu'il mettoit dans ses Sermons, & traduisit en vers les plus beaux endroits de la Bible, sous le titre de *Stances Chrétiennes.*

Ces Stances furent très-accueillies par les ames pieuses à qui elles étoient destinées ; elles furent même jugées dignes d'être citées dans l'Académie comme des modeles de sensibilité & d'onction ; si elles y furent plus goûtées qu'elles ne le feroient aujourd'hui, il faut toujours se souvenir que les finesses de l'art étoient alors un secret que deux ou trois grands Poëtes s'étoient réservé.

Comme la santé de l'Abbé Testu ne lui permettoit de donner aux Lettres & à la Poésie que très-peu de momens, qui ne suffisoient pas pour lui rendre supportable le poids de son inutilité involontaire, il chercha encore des distractions & des ressources dans les liaisons qu'il forma avec les personnes les plus distinguées par l'esprit & par la naissance. Admis dans leur société, il en fit un des principaux agrémens ; il est souvent nommé dans les Lettres de Madame de Sévigné, & ce n'est pas un des moindres traits de son éloge, que l'intérêt avec lequel s'exprime sur son sujet l'aimable Auteur de ces Lettres. Aussi l'Abbé Testu avoit-il tout ce qu'il falloit pour réussir

dans cette société charmante ; beaucoup d'usage du monde & de connoiſſance des hommes, un grand deſir de plaire ſans empreſſement de le montrer, une vivacité d'autant plus piquante qu'elle réveilloit toujours & n'offenſoit jamais, une facilité de parler ſur toutes ſortes de matieres, qui forçoit l'attention ſans la commander, & qui, ſuivant l'expreſſion de M. le Marquis de Saint-Aulaire ſon ſucceſſeur, lui *eût même* fait pardonner l'abus qu'il en *auroit pu* faire *aux dépens des droits naturels de la converſation.*

Ces derniers mots font aſſez entendre que l'Abbé Teſtu, dans les ſociétés où il vivoit, cherchoit à jouer un rôle diſtingué, & à ſe rendre l'objet principal. Ce défaut a été celui de plus d'un homme d'eſprit, qui, par cette raiſon, aimoit mieux vivre avec les ſots qu'avec ſes pareils. L'Abbé Teſtu dominoit ſur-tout à l'hôtel de Richelieu, où il étoit l'oracle & l'ami intime de la Ducheſſe de ce nom. Comme il n'aimoit pas à être contredit, mais beaucoup à être écouté, il goûtoit peu le commerce des hommes, plus content de briller ſeul au

milieu d'un cercle de femmes à qui il en imposoit, & qu'il flattoit plus ou moins selon qu'elles lui plaisoient. Il savoit même apprécier avec vérité & avec finesse le genre d'esprit qui les distinguoit; témoin le jugement qu'il portoit de Madame de Montespan & de ses deux sœurs, toutes trois célebres par les agrémens de leur conversation : » Madame de Montespan, » disoit-il, parle comme une personne » qui lit; Madame de Thianges, comme » une personne d'esprit qui rêve; & » Madame l'Abbesse de Fontevrault, » comme une personne qui parle «.

Avec tant de moyens de réussir, & tant de qualités pour se faire aimer, mais en même temps avec une existence douloureuse & languissante, notre Académicien étoit bien loin d'être heureux. D'ailleurs les sentimens de religion dont il s'étoit pénétré de bonne heure, & son ancienne retraite avec l'Abbé de Rancé, où il avoit puisé des principes séveres, lui donnoient souvent des scrupules sur la vie dissipée & presque mondaine qu'il menoit au milieu des Sociétés où il portoit tant d'agrément. Il soupiroit alors après la

ſolitude, il y rentroit même quelquefois; mais bientôt l'inquiétude de ſon eſprit, l'impoſſibilité de remplir le vide de ſa retraite par les charmes de l'étude, enfin l'habitude malheureuſe de la diſſipation, devenue pour lui le premier des beſoins, l'obligeoient de ſortir de ce tombeau, & de ſe replonger dans le tourbillon qui l'entraînoit ſans pouvoir le fixer. Il ne ſe retrouvoit dans le tumulte du monde que pour y éprouver cette eſpece d'ennui, la plus terrible & la plus incurable de toutes, qui conſiſte *à ſe déplaire mortellement où l'on eſt, ſans pouvoir dire où l'on voudroit être.* Peu de gens ont ſenti d'une maniere plus cruelle que lui cette fluctuation importune de ſentimens & d'idées dont ſe plaignent la plupart des hommes, qui preſque tous foibles & mal décidés dans leurs goûts, dans leurs paſſions, dans leurs vertus, & même dans leurs vices, auroient beſoin d'avoir ſans ceſſe devant les yeux cette précieuſe maxime, *Sache ce que tu veux;* maxime ſi utile dans la conduite de la vie, & ſi propre à nous procurer toute la meſure de bonheur

dont la nature humaine eſt ſuſceptible ; maxime qu'il eſt ſurprenant qu'aucun des ſept Sages n'ait choiſie pour deviſe, à moins qu'on ne la regarde comme renfermée dans cette deviſe de l'un d'entre eux, *Connois-toi.* L'Abbé Teſtu eut le malheur d'ignorer l'un & l'autre de ces ſages préceptes, & de les pratiquer encore moins. Ses irréſolutions, ſes remords, ſes agitations & ſes langueurs ſucceſſives, lui donnoient des vapeurs dont Madame de Sévigné fait la plus triſte peinture, & qui le conduiſoient à d'affligeantes réflexions ſur la frivolité de nos projets & de nos déſirs ; il eût pu dire alors de ſon état de mélancolie, ce que diſoit en pareille circonſtance un autre vaporeux, non pas voué comme lui à ſervir Dieu & le monde par ſemeſtre, mais un vaporeux Penſeur & Philoſophe, *que les vapeurs ſont une maladie d'autant plus affreuſe, qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils ſont.*

Ces affections mélancoliques & vaporeuſes de notre Académicien avoient une autre cauſe ſecrete, mais qu'il n'avouoit qu'à l'oreille d'un petit nombre d'amis ou d'amies ; c'étoit

l'ambition d'être Evêque, qu'il n'avoit pu satisfaire, & le chagrin qu'il conservoit de ce dégoût sans oser trop le laisser paroître. Son assiduité auprès des femmes nuisit beaucoup dans l'esprit de Louis XIV à sa réputation ecclésiastique; & ce Prince ne put jamais se résoudre, quelques sollicitations que plusieurs femmes lui en fissent, à honorer l'Abbé Testu de l'Episcopat. Madame d'Hudicourt osa un jour parler en sa faveur au Roi, qui répondit que *l'Abbé Testu n'étoit pas assez homme de bien pour conduire les autres : Sire*, répliqua-t-elle, *il attend, pour le devenir, que vous l'ayez fait Evêque.*

Il n'oublioit cependant rien pour fléchir & même pour édifier le Monarque, tant par les *Poésies Chrétiennes* qu'il composoit, comme nous l'avons dit, que par les soins qu'il se donnoit pour les pieux divertissemens de la Cour. Il fit faire pour Saint-Cyr, par un de ses protégés Poëtes, l'Abbé Boyer, cette malheureuse Tragédie de *Judith*, qui ne paroît pas même avoir eu l'honneur d'être jouée au lieu de sa destination, & qui, après avoir été

quelque temps applaudie sur le théatre de la Comédie Françoise, fut bientôt après sifflée par les mêmes spectateurs (1). Le choix que l'Abbé Testu avoit fait de l'Abbé Boyer pour être le Poëte de la Cour, semble prouver, dans le Protecteur Académicien, un goût très-peu févere. Aussi Madame de Caylus l'accuse-t-elle dans *ses Souvenirs*, d'en avoir manqué souvent, & comme Amateur, & comme Ecrivain; il paroît, à la maniere dont cette Dame parle de lui en plusieurs endroits, qu'il ne lui étoit pas aussi agréable qu'à beaucoup d'autres femmes; & en effet, dans cette classe du genre humain, composée de juges délicats & difficiles, il faut choisir, ou d'être à peu près indifférent à tous les individus, ou de plaire beaucoup à quelques-uns pour déplaire beaucoup à tout le reste.

On assure que l'Abbé Testu, soit par un véritable zele, soit par le desir qu'il avoit de faire sa cour au Roi, en ramenant au bercail religieux quelque brebis importante & égarée, entreprit sur la fin de ses jours la conversion de

(1) Voyez l'article de *Charles Boileau.*

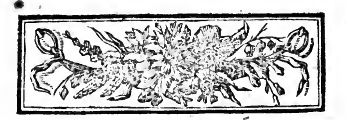
la fameuſe *Ninon Lenclos*, qui, vieille & mourante, témoignoit ſcandaleuſement bien peu de frayeur de l'autre monde, malgré la vie très-peu édifiante qu'elle avoit menée dans celui ci. Ninon ſouffroit qu'il la prêchât, mais ſans lui faire eſpérer l'ombre même d'un ſuccès. *Il croit*, diſoit-elle, *que ma converſion lui fera honneur, & que le Roi lui donnera pour le moins une Abbaye ; mais s'il ne fait fortune que par mon ame, il court un riſque éminent de mourir ſans bénéfice.*

Lorſque l'Abbé Teſtu ſe livroit à la ſolitude, il s'y dévouoit avec tant de ſévérité qu'il y étoit abſolument inacceſſible. Il étoit retiré à Saint-Victor, & nous avons une Piece de Santeuil, où ce Poëte, Chanoine de la même Maiſon, ſe plaint du malheur qu'il a de ne pouvoir approcher de lui, & s'en plaint de la maniere la plus flatteuſe pour le pieux Solitaire. C'étoit la rigueur même de cette ſolitude abſolue, qui contribuoit à l'en dégoûter ſi ſouvent ; & il auroit dû apprendre de Séneque, ou plutôt de la raiſon, que le moyen le plus doux & le plus ſûr d'adoucir l'inſipidité ou l'amertume

de la vie, eſt de ſavoir entremêler à propos la retraite & la ſociété, la converſation avec ſoi-même & avec les autres, l'étude & les délaſſemens honnêtes; en un mot, de ne pas tourmenter & conſumer ſon exiſtence en pure perte, mais, ſi on peut parler de la ſorte, de la dépenſer avec économie.

Pour finir moins triſtement cet article, nous ajouterons que l'Abbé Teſtu, avant ſa retraite à Saint-Victor, avoit fort connu le Poëte Santeuil dont nous venons de parler; qu'il avoit été un jour lui demander une Epitaphe pour un de ſes parens, & qu'ayant eu l'imprudence de la payer avant qu'elle fût faite, il ne put l'obtenir qu'en la payant une ſeconde fois. Peut-être ce petit tour du Poëte avoit dégoûté de lui notre Académicien, & l'avoit rendu plus inexorable aux efforts de Santeuil pour troubler ſa ſolitude.





ÉLOGE
DE LOUIS
COUSIN,

Président à la Cour des Monnoies, né à Paris le 12 Août 1627, reçu à la place de PHILIPPE DE CHAUMONT, *Evêque d'Acqs, le* 15 *Juin* 1697, *mort le* 26 *Février* 1707.

IL se destina d'abord à l'état ecclésiastique, ou plutôt il y fut destiné par ses parens, & se prêta sans résistance aux arrangemens domestiques qui régloient ainsi sa vocation. Il étudia en Théologie, soutint avec succès la These qu'on nomme *Tentative*, & fut reçu Bachelier. Mais les circonstances où s'étoit trouvée sa famille, & qui en avoient dirigé les vûes dans le parti qu'elle lui avoit fait prendre, étant

venues à changer, ſa vocation changea de même, & toujours avec une égale docilité de ſa part. Il ne ſongea plus à ſe faire Prêtre, & ſe tourna vers une autre profeſſion, celle de la Juriſprudence. Aſſez indifférent ſur le choix d'un état, il ne l'étoit pas de même ſur le ſentiment de ſes devoirs, & ſur l'obligation de les remplir dans l'état qu'il embraſſeroit; il ſe livra donc d'auſſi bonne grace à l'étude du Droit, qu'il s'étoit livré à celle de la Théologie; il fut d'abord Avocat, & ſe diſtingua même dans cette carriere; cependant, au bout de quelques années, il quitta le Barreau pour devenir Préſident à la Cour des Monnoies. Mais comme les fonctions de ſa Charge, qu'il rempliſſoit avec toute l'exactitude d'un homme de bien, lui laiſſoient beaucoup de loiſir, il conſacra ſes momens libres à l'étude des Lettres, & ſur-tout à celle de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour laquelle ſes premiers travaux théologiques lui avoient laiſſé du goût. Il entreprit la lecture des Hiſtoriens Grecs de l'Egliſe, & ſe propoſa même de les faire paſſer dans nôtre Langue par des Traductions.

Son premier essai fut la Traduction de l'Histoire d'Eusebe ; dans sa Préface il essaye de justifier son Auteur de l'Arianisme dont on a voulu le noircir : malgré cette apologie, l'Historien Grec restera du moins *entaché* d'hérésie aux yeux de la Postérité Catholique ; mais heureusement pour lui & pour son défenseur, cette accusation, bien ou mal fondée, n'intéresse plus aujourd'hui personne ; & la plupart même de ceux qui mettent quelque prix à l'Ouvrage d'Eusebe, en liront la traduction sans être fort curieux de la Préface.

M. Cousin donna ensuite en françois l'Histoire de *Socrate*, & celle de *Sozomene*, tous deux Ariens comme Eusebe, ou accusés de l'être comme lui ; il y joignit l'Histoire de Théodoret, Evêque de Cyr, qu'on a appelé le *Vénérable*, & sur la foi duquel il est pourtant aussi resté quelques nuages, parce qu'il avoit eu l'audace d'écrire contre l'orthodoxe & impétueux Saint Cyrille.

Mais de toutes les Traductions dont la République des Lettres est redevable au Président Cousin, la plus con-

ſidérable eſt celle de la *Byzantine.* On appelle ainſi la Collection des Hiſtoriens Grecs qui ont écrit les Annales du Bas-Empire, depuis la mort de Théodoſe vers la fin du quatrieme ſiecle, juſqu'à la priſe de Conſtantinople par les Turcs au milieu du quinzieme. Cette *populace* d'Hiſtoriens (car, ſi on en excepte un très-petit nombre, elle ne mérite pas d'autre nom) eſt abſolument dénuée, non ſeulement de philoſophie & de critique (reproche qu'on peut faire aux Hérodotes même & aux Tites-Lives), mais de génie, de goût & de ſtyle. Il étoit cependant utile de faire connoître les inſipides compilations de ces Ecrivains; l'Hiſtoire Byzantine, toute indigne qu'elle eſt d'être nommée après l'Hiſtoire Grecque & l'Hiſtoire Romaine, n'eſt pas ſans intérêt quand on l'enviſage ſous un point de vue philoſophique; elle offre alors un ſpectacle qui mérite quelque attention, par le contraſte de ſuperſtitions & de crimes, d'atrocité & d'ineptie qu'il préſente à chaque page. C'eſt une matiere aſſez curieuſe de réflexions pour un Lecteur éclairé, que de voir cette ſuite d'Em-

pereurs, ou plutôt de monſtres qui ont régné preſque ſans interruption durant plus de dix ſiecles, aujourd'hui faire égorger leurs femmes, aſſaſſiner leurs fils, crever les yeux à leurs freres, & demain faire aſſembler un Concile pour ſavoir s'il faut adorer les images comme Dieu, ou ſimplement ſe proſterner devant elles, ou enfin les abattre & les briſer; s'il y a en Jéſus-Chriſt une volonté ſimple ou double, deux natures & une perſonne, ou deux perſonnes & une nature; ſi la lumiere du Tabor étoit créée ou increéée, & ſi les Moines du Mont Athos voyoient réellement à leur nombril, comme ils s'en flattoient, cette lumiere inviſible & céleſte: il n'eſt pas indifférent pour un Sage de jeter quelques regards ſur ces Tyrans imbécilles, qui, ſouillés de ſang & d'horreurs, s'occupent, s'intéreſſent, ſe paſſionnent même au riſque d'être détrônés, pour toutes les rêveries ſcholaſtiques qui troubloient la tête ardente des Chrétiens Grecs.

Ces raiſons donnerent ſans doute à l'Hiſtoire Byzantine quelque prix aux yeux du Traducteur, & contribuerent

à le ſoutenir dans un travail ingrat & rebutant. C'étoient vraiſemblablement les mêmes motifs qui lui faiſoient aimer l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſi triſtement attachante pour les Lecteurs ſenſés qui veulent étudier & plaindre l'eſpece humaine ; car ſi l'Hiſtoire des Arts & des Sciences place l'homme à côté des intelligences céleſtes par la ſagacité & par le génie, l'Hiſtoire des querelles & des maſſacres théologiques le met au deſſous des tigres & des ſinges par la barbarie & par le ridicule.

Un autre travail, non moins eſtimable, qui a long-temps occupé le Préſident Couſin, eſt la compoſition du *Journal des Savans*, dont il fut le Rédacteur pendant pluſieurs années. Ce Journal, le *doyen* de tous les Ouvrages de cette eſpece, a vu ſortir de lui une famille très étendue, dans laquelle il ne s'eſt trouvé que trop d'enfans indignes de leur pere. Ce n'eſt pas que le Journal des Savans n'ait conſtamment donné bon exemple à ſa nombreuſe poſtérité. Rédigé ſous les yeux du Chef de la Magiſtrature, & en quelque maniere avoué par la Nation, il n'a jamais exercé qu'une cri-

tique honnête, exempte de passion & de satire. On lui reproche même d'être plus d'une fois tombé dans l'excès contraire, soit en louant ce qui n'en étoit pas digne, & ce qu'on n'a pu lire malgré ses éloges (car il est plus aisé de se faire louer que de se faire lire), soit en se bornant à des extraits insipides & décharnés, sans vie & sans intérêt : on y désireroit une critique qui seroit vraiment utile aux Lettres, si elle joignoit à l'examen de l'Ouvrage les égards qu'on doit toujours à l'Auteur, & si elle montroit autant de justice en louant avec plaisir les beautés, que de goût en indiquant modestement les défauts (1). Il est vrai que l'amour-propre des Gens de Lettres, si difficile à satisfaire, seroit plus blessé des critiques, que flatté des éloges; mais du moins il n'oseroit faire éclater ses plaintes; il cacheroit son chagrin sous le voile prudent du silence; & le Censeur honnête & éclairé, dont les dé-

(1) Les Extraits que M. Gaillard fait depuis plusieurs années pour ce Journal, nous paroissent un modele de cette critique honnête & judicieuse qu'on y a si souvent désirée.

cisions seroient ratifiées par le Public, finiroit par être, nous ne dirons pas loué & chéri des Auteurs (car il ne faut pas tant exiger de la foiblesse humaine), mais du moins estimé & peut-être respecté par eux. Malheureusement la raison & l'équité feront toujours sur ce point des représentations infructueuses; il est plus court & plus commode à un Journaliste d'être mordant & satirique, qu'impartial & juste. Il veut, avant toutes choses, être lu, & sur-tout de cette classe d'hommes qui, incapables d'avoir par eux mêmes un avis sur les Ouvrages nouveaux, sont trop heureux d'en trouver un, quel qu'il soit, dans des rapsodies hebdomadaires, & d'étaler dans leurs petites sociétés du soir le *bon goût* qu'ils croient avoir *appris* le matin. Dans ce siecle où l'on a mis le nom d'*esprit* à la tête de tant d'Ouvrages qui souvent démentent leur titre, la plupart de nos compilations périodiques pourroient être intitulées, l'*Esprit des ignorans & des sots.*

Le Savant Journaliste dont nous parlons dédaigna cet avantage éphémere & frivole. Jamais il n'oublia que dans

ſes Extraits il étoit Rapporteur & non Juge. Perſuadé qu'il eſt plus avantageux pour les Lettres de marquer ce qu'il y a de bon dans un Ouvrage, que de s'appeſantir ſur ce qu'il contient de mauvais, il étoit plus attentif à déterrer dans le fumier la perle qui s'y cachoit, qu'à remuer faſtidieuſement un monceau de décombres pour en écraſer le malheureux qui avoit eu la ſottiſe de les raſſembler; genre d'équité, ou plutôt de tact & de goût, bien rare dans les faiſeurs d'Extraits, & qui a ſur-tout été celui de Bayle dans ſes *Nouvelles de la République des Lettres*. Auſſi les Journaux de Bayle ſe liſent encore au bout de cent années; & on peut dire des Journaux comme des vers, qu'il n'y a de bons que ceux qu'on relit.

Malgré les précautions du Préſident Couſin pour ne bleſſer aucun de ceux dont il analyſoit les Productions, l'amour-propre de quelques Ecrivains & de leurs amis fut encore plus chatouilleux que le Journaliſte n'étoit modéré. Un homme (1) qui depuis s'eſt fait

(1) L'Abbé Fraguier.

un nom dans les Lettres, ami & ci-devant Confrere du Pere Bouhours, fut bleſſé de ce que le Préſident Couſin n'avoit pas *aſſez loué* une des dernieres Productions de ce Jéſuite ; ce qui ſignifie, pour le petit nombre de ceux qui liſent encore le P. Bouhours, que le Journaliſte avoit été juſte. Cependant l'ami du Jéſuite lança contre le Journaliſte quelques Epigrammes d'autant plus déplacées, que l'objet n'en étoit rien moins que littéraire : on y déploroit malignement la ſtérilité du mariage du Préſident Couſin, qui n'avoit pas, diſoit-on, le double talent d'André Tiraqueau (1), celui de faire tous les ans un enfant & un Livre. Cette ſtérilité étoit un ſujet de plaiſanterie bien précieux pour des Poëtes mécontens ; elle fournit auſſi quelques Epigrammes à un autre Ecrivain, au Compilateur Gilles Ménage, qui, ſe croyant offenſé par quelques phraſes très-innocentes du Préſident Couſin, aſſaillit

(1) Célebre Juriſconſulte François du ſeizieme ſiecle, qui a laiſſé beaucoup d'Ouvrages, & qui de plus fut pere d'une nombreuſe famille.

ſon Antagoniſte avec toute la vigueur du *Vadius* de Moliere, en vers grecs, latins & françois. Le Journaliſte, de ſon côté, répondit à Gilles Ménage ou plutôt à ſes manes, par l'éloge ironique qu'il fit de ce Savant mort peu de temps après. C'eſt là ſeule occaſion où le reſſentiment ait empêché M. Couſin d'être rigoureuſement juſte; mais ſes Adverſaires, bien moins juſtes encore, l'avoient cruellement maltraité; & quel eſt l'Ecrivain qui n'ait pas été *homme* une fois en ſa vie? Sans doute il eût mieux fait d'imiter ce même Pere Bouhours, dont nous venons de parler, & qui, attaqué par le même Gilles Ménage avec un torrent d'injures, en recueillit une centaine des plus groſſieres avec ce peu de mots qu'il mit au bas : *Il faut avouer que ce M. Ménage eſt un homme bien poli* (1).

---

(1) Le Préſident Couſin & Ménage avoient commencé par être intimement unis; *odium ex intima ſodalitate cœperat*, Lorſqu'en 1684 le Commis des Finances Bergeret fut préféré par l'Académie Françoiſe à Ménage ſon concurrent, celui-ci avoua qu'il ſe ſeroit conſolé

Tout Auteur qui s'érige un tribunal où ses Confreres sont cités, doit s'attendre, quelque indulgent qu'il se montre, à être lui-même cité par eux, & rigoureusement jugé sur ses fautes les plus vénielles. Ceux qui croyoient avoir à se venger du Président Cousin, lui reprochoient sur-tout avec confiance les innovations qu'il avoit osé faire dans l'orthographe ; ils se plaignoient amérement de ces innovations qui détruisoient, selon eux, l'étymologie des mots ; ils croyoient bien plus essentiel de se conformer, en écrivant, à cette précieuse étymologie, qu'à la prononciation ; ils oublioient que les Italiens & les Espagnols, plus téméraires ou plus sages que nous, ont suivi un principe tout opposé, persuadés que la pre-

---

de cette injustice, si on avoit au moins donné la place à *son cher* Président Cousin, *qui avoit*, disoit-il, *tant de mérite & de bonnes qualités*. M. Cousin ne fut de l'Académie que douze ans après ; il vit passer encore plus d'un *Bergeret* avant lui ; & Ménage, qui mourut avant cette époque, brouillé sans retour avec son ancien ami, n'auroit pas vraisemblablement applaudi pour lors à son élection, quoique si juste & si tardive.

miere loi de l'orthographe est de tracer les mots comme on les prononce. Ils oublioient même que dans un grand nombre de mots, l'orthographe françoise a fini par braver l'étymologie, après s'y être long-temps soumise (1). Il ne faut pas douter, pour l'honneur de la raison, qu'elle ne fasse taire enfin quelque jour les préjugés érudits ou absurdes qui nous font écrire d'une maniere & lire d'une autre. Mais il faut avouer aussi, que la seule autorité du Président Cousin (quelque bien fondé qu'il pût être dans les innovations qu'il hasardoit) ne suffisoit pas pour renverser en un moment ce que des autorités & des années sans nombre avoient cimenté, & qui ne peut être détruit que par un nombre au moins égal d'autorités imposantes & peut-être de siecles accumulés (2).

---

(1) Tels sont les mots *fantôme*, *colere*, &c. & beaucoup d'autres. Suivant l'étymologie, on devroit écrire *phantome*, *cholere*; & c'est ainsi qu'on écrivoit autrefois.

(2) Un exemple frappant suffira pour faire sentir avec quelle lenteur l'orthographe se réforme parmi nous. Dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie, donnée en 1740,

A la profeſſion épineuſe de Journaliſte, le Préſident Couſin en joignit une autre, qu'il exerça avec la même probité, celle de *Cenſeur Royal;* cette place, comme l'a dit plaiſamment un Auteur célebre, eſt proprement un

édition qui depuis a été ſuivie d'une autre, on a ſupprimé quelques lettres doubles, très-inutiles en effet dans certains mots, comme *appeller*, *jetter*, &c. qu'on a écrit *appeler*, *jeter;* cette orthographe eſt très-raiſonnable, la réforme eſt très-légere, & le Dictionnaire de l'Académie, nous pouvons le dire ſans prévention, ſemble faire une eſpece de loi pour la maniere d'écrire les mots. Cependant il n'y a juſqu'à préſent qu'un très-petit nombre d'Ecrivains qui aient adopté cette réforme; tous y viendront ſans doute, mais n'y viendront que peu à peu, à la ſuite les uns des autres, & ſans y être ou ſans s'y croire forcés.

La Compagnie avoit formé, il y a quarante ans, le projet d'un Dictionnaire *orthographique*, pour *fixer* l'orthographe françoiſe; ce projet fut bientôt abandonné, & a dû l'être pour deux raiſons; parce que l'Académie n'ayant ni le pouvoir ni le droit de réformer l'orthographe, peut ſeulement dépoſer de l'orthographe actuelle; & parce qu'en dépoſant de cette orthographe, elle ne peut ſe flatter d'en empêcher les variations futures, & par conſéquent de la *fixer*. Le temps & la raiſon ont, à la longue, plus de force que les Compagnies.

emploi

emploi de *Commis à la Douane des Pensées*, & n'eſt guere plus agréable, ſoit pour ceux qui l'exercent, ſoit pour ceux qui en ſouffrent, que le métier de *Commis à la Douane des Fermes.* Un Cenſeur Royal doit ſe regarder avec regret comme une eſpece d'*Inquiſiteur* ſubalterne, qui ſe trouve à tout moment dans la néceſſité fâcheuſe, ou de ſe rendre odieux aux Auteurs qu'il mutile, ou de ſe compromettre par ſon indulgence. Le Préſident Couſin ſut éviter ce double écueil ; il trouva le ſecret ſi difficile de contenter, par ſa cenſure, les Auteurs qui vouloient jouir d'une liberté honnête, & de ſatisfaire le Gouvernement, toujours ſcrupuleuſement attentif à empêcher que cette liberté ne dégénere en licence. Néanmoins la bonté même avec laquelle il exerçoit ce métier rigoureux, fournit encore matiere aux ſatires de ſes ennemis. On trouve dans un de ces Recueils de menſonges littéraires, publiés ſous le nom d'*Ana*, qu'il approuva le Télémaque de Fénélon, *comme fidélement traduit du grec:* Quand on prête des inepties à un homme de mérite, il faudroit au moins les rendre plus

vraisemblables ; il faudroit ne pas imputer une bévue grossiere & une ignorance absurde à celui qui a fait ses preuves d'exactitude & de savoir ; mais, à la grande satisfaction des barbouilleurs de papier dont la Littérature abonde, il ne s'agit pas de dire la vérité dans ces anecdotes critiques, ramassées & compilées au hasard ; il s'agit de faire rire un moment le Public, qui même ne rit pas toujours.

Traducteur, Journaliste & Censeur des Livres, le Président Cousin sembloit avoir borné son travail à s'exercer sur celui des autres. Néanmoins la fidélité de ses Traductions, & le mérite de son Journal, le firent juger digne d'entrer dans l'Académie. Il remplit parfaitement l'idée qu'on avoit eue de lui, par le savoir qu'il montra dans les assemblées, & par un caractere de douceur, de politesse & de modestie qui le rendirent cher à ses Confreres. Si l'Académie est une Société de Gens de Lettres, c'est, avant toutes choses, une Société ; & si le mérite seul a droit de frapper aux portes de cette Compagnie, c'est aux qualités sociales à les faire ouvrir.

Le Préfident Coufin avoit prouvé par fes Traductions, combien il étoit verfé dans la Langue Grecque. Parvenu à l'âge de foixante-dix ans, il entreprit d'apprendre l'Hébreu ; c'étoit commencer un peu tard. Mais fon motif au moins étoit louable ; il vouloit lire l'Ecriture dans les originaux, & fe mettre en état d'apprécier les objections des incrédules fur l'infidélité des Traducteurs & des Copiftes. Il ne pouffoit pas à la vérité l'enthoufiafme pour l'Hébreu au même degré que ces fublimes Rabbins, qui ont prétendu que Dieu, avant la création du Monde, *étoit uniquement occupé à la contemplation des caracteres hébraïques ;* mais il regardoit cette Langue comme un idiome précieux & facré, dans lequel font écrites les feules chofes qu'il importe à l'homme de favoir. Il regrettoit beaucoup que fon âge ne lui permît pas de joindre à l'étude de l'Hébreu celle de la Langue Arabe, qui exige infiniment plus de travail & de temps, mais qui en effet mériteroit bien, fur-tout aujourd'hui, que nos Savans la cultivaffent ; la Littérature Grecque & Latine, prefque entiére-

ment épuisée par eux, semble n'avoir plus rien d'intéressant à leur offrir; au contraire les Auteurs Arabes, encore très-peu connus, leur présentent une mine féconde, qui ne demande que des mains habiles pour être mise en œuvre, & qui, par les trésors dont elle enrichiroit l'Histoire, les Sciences & les Arts, payeroit au centuple les frais de l'exploitation.

M. Cousin ne se contenta pas d'avoir été utile aux Lettres pendant sa vie, il voulut l'être après sa mort. Il a fondé à l'Université plusieurs bourses, & a contribué, par ce moyen, à lui donner d'excellens sujets; car l'expérience prouve que la classe des étudians pauvres est celle qui se distingue le plus dans nos Colléges; le talent sans fortune, & l'ardeur qui naît du besoin de s'instruire, sont le gage le plus assuré d'une excellente éducation (1). Un autre service que le Pré-

(1) Un homme de qualité, qui aimoit la Peinture, & qui en faisoit son principal amusement, ayant, dit-on, montré au célebre Poussin un tableau qu'il venoit de faire, l'illustre Artiste donna quelques éloges à ces

sident Cousin a rendu aux Lettres, & dont elles goûtent journellement les fruits, est d'avoir légué sa Bibliotheque à celle de Saint-Victor avec un fonds de vingt mille livres pour l'augmenter.

On voit par ces détails de la vie de notre Académicien, que sa mémoire doit être chere à ceux qui connoissent le prix du savoir & des vertus ; s'il n'est pas dans la République des Lettres au nombre des Hommes illustres, il en a du moins été un Membre très-estimable par ses qualités personnelles ; éloge que n'ont pas toujours mérité les Ecrivains célebres par leur genie. Dans les Académies comme dans l'Etat, tous les Citoyens ne peuvent pas être de grands Hommes ; mais rien ne les dispense d'être honnêtes & utiles.

Ouvrage, & ajouta : *Il ne vous manque, Monsieur, pour devenir très-habile, qu'un peu de pauvreté.*

JEAN



JEAN

GALLOIS,

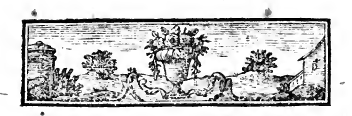
ABBÉ DE S. MARTIN DE CORES,

NÉ à Paris le 14 *Juin* 1632, *reçu à la place d'*AMABLE DE BOURZEIS, *le* 12 *Janvier* 1673, *mort le* 19 *Avril* 1707 (1).

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1707.

Q iv

ÉLOGE



ÉLOGE
DE JACQUES-NICOLAS COLBERT, ARCHEVÊQUE DE ROUEN,

Né en 1654, reçu à la place de Jacques Esprit, *le* 30 *Octobre* 1678, *mort le* 10 *Décembre* 1707.

L'Abbé Colbert n'étoit pas encore élevé à l'Episcopat, lorſque l'Académie le reçut parmi ſes Membres à l'âge de vingt-quatre ans. Il y apportoit le nom le plus cher à cette Compagnie ; car il étoit fils de ce Miniſtre à qui les Lettres ſont ſi redevables, & dont l'Académie ne doit jamais ſe rappeler le ſouvenir ſans la plus vive reconnoiſſance. Mais le nom de Colbert n'étoit pas le ſeul droit, ni même le plus honorable, que le nouvel Académicien pût faire parler en ſa faveur ;

il avoit montré de bonne heure des talens qui bientôt le placerent à la tête d'un grand Diocese, & dont ce Diocese recueillit le fruit, soit par les discours pleins d'onction qu'il faisoit à son Peuple, soit par les savantes conférences dans lesquelles il éclairoit & instruisoit les coopérateurs de son ministere; car il joignoit le savoir à l'éloquence, & après avoir obtenu comme Orateur une place dans cette Compagnie, il en avoit obtenu une autre par l'étendue de ses connoissances dans l'Académie, alors naissante, des *Inscriptions & Belles-Lettres*. Sa Bibliotheque très-nombreuse, & sur-tout très-bien choisie, a été célébrée par les vers de Santeuil; éloge qui n'eût été qu'une satire du propriétaire, s'il avoit ressemblé à tant de Bibliomanes, plus soigneux d'amasser des Livres que de les lire.

Il fut reçu à l'Académie Françoise par l'illustre Racine, dont le Discours (1)

---

(1) Ce Discours, qui n'est point imprimé dans les Recueils de l'Académie, a paru pour la premiere fois en 1747, à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine*, donnés par Louis Racine son fils..

eſt l'éloge le plus complet du Récipiendaire. » Il y a long temps, lui » dit l'éloquent Directeur, que l'Aca» démie a les yeux ſur vous.... Nous » avons conſidéré avec attention les » progrès que vous avez faits dans les » Sciences.... Quels applaudiſſemens » n'a-t-on pas donnés à cette excel» lente philoſophie que vous avez pu» bliquement enſeignée ! Au lieu de » quelques termes barbares, de quel» ques frivoles queſtions qu'on avoit » coutume d'entendre dans les Ecoles, » vous y avez fait entendre de ſolides » vérités, les plus beaux ſecrets de la » Nature, les plus importans principes » de la Métaphyſique..... L'oſerai-je » dire ? vous avez fait connoître dans » les Ecoles Ariſtote même, dont on » n'y voit ſouvent que le fantôme. » Cependant cette ſavante philoſophie » n'a été pour vous qu'un paſſage pour » vous élever à une plus noble Science, » à celle de la Religion. Quel progrès » n'avez-vous point fait dans cette » étude ſacrée !.... L'Académie a pris » part à tous vos honneurs. Elle ap» plaudiſſoit à vos brillans ſuccès ; mais » depuis qu'elle vous a entendu prê-

» cher les vérités de l'Evangile avec
» toute la force de l'éloquence, alors
» elle ne s'est plus contentée de vous
» admirer, elle a jugé que vous lui
» étiez nécessaire «.

Nous avons cru devoir insérer ici toute cette partie du Discours de Racine, parce que l'Abbé Colbert est bien mieux loué par la bouche d'un tel homme, qu'il ne pourroit l'être par notre foible suffrage. Nous sommes seulement fâchés que l'illustre Orateur, dont le tact étoit d'ailleurs si fin sur les convenances, les ait oubliées un moment dans un endroit de ce Discours, & que l'Auteur d'*Iphigénie* & de *Phédre*, qui étoit alors au plus haut degré de son mérite & de sa réputation, parlé au jeune Colbert, âgé de vingt-quatre ans, des *graces* que l'Académie avoit *à lui rendre pour l'honneur qu'il lui faisoit* en y acceptant une place; il n'est point aujourd'hui d'Académicien qui ne crût dégrader la Compagnie, en tenant, à quelque Récipiendaire que ce fût, un pareil langage. S'il étoit alors quelques noms dont l'Académie pût se croire *honorée*, c'étoient ceux de Corneille, de Bos-

ſuet, & du Directeur illuſtre qui faiſoit ſi gratuitement les *honneurs* de ſes Confreres. Le titre d'Académicien honoroit tous les autres noms, & celui de Colbert même.

Cependant Racine, en ſuppoſant ou en exagérant *l'honneur* que faiſoit à la Compagnie l'acquiſition de l'Abbé Colbert, n'eût pas été fâché de recevoir à ſa place un homme bien plus fait pour *honorer* vraiment l'Académie, le célebre Deſpréaux, qui n'y fut pourtant admis que ſix années après, & qui dès-lors déſiroit ſecrétement d'y entrer, mais qui n'oſoit eſpérer le ſuffrage d'un grand nombre d'Académiciens dont il s'étoit fait des ennemis par ſes Satires. Son ami Racine ſouhaitoit encore plus, quoiqu'il ne s'en flattât guere, de voir tomber ſur lui le choix de tant d'hommes qui ne penſoient nullement à le recevoir parmi eux ; & c'eſt ce qu'il avoit en vûe, lorſqu'il dit à l'Abbé Colbert : » Oui, » Monſieur, l'Académie vous a *choiſi* ; » car, nous voulons qu'on le ſache, ce ne » ſont point les ſollicitations qui ou» vrent les portes de cette Compagnie, » elle va elle-même au devant du

» mérite, elle lui épargne l'embarras
» de venir lui-même s'offrir «. Les Académiciens, tant actuels que futurs, ne sauroient être trop pénétrés de ces principes, pour l'honneur & l'avantage de la Compagnie.

Les qualités littéraires étoient relevées & même sanctifiées dans M. l'Archevêque de Rouen par toutes les vertus épiscopales, par la vie la plus exemplaire, & la plus tendre bienfaisance pour les malheureux. Mais une autre vertu plus respectable encore, parce qu'elle se montroit alors plus rarement dans les Prélats qui tenoient à la Cour, c'étoit sa charité compatissante & éclairée pour ceux qui avoient le malheur d'être engagés dans les erreurs du Calvinisme. Ses sentimens à leur égard sont exprimés dans le Discours qu'il fit au Roi à la tête du Clergé de France.
» La conversion de tant d'ames, dit-
» il à ce Prince, vous a paru la plus
» belle de toutes les conquêtes, &
» la plus digne d'un Roi très-Chrétien.
» Mais quel que soit votre puissance,
» elle avoit encore besoin du secours
» de votre bonté : c'est en gagnant
» le cœur des Hérétiques que vous

» domptez leur obstination ; c'est par » vos bienfaits que vous combattez » leur endurcissement. Aussi faut-il l'a- » vouer, Sire ; quelque intérêt que » nous ayons à l'extinction de l'héré- » sie, notre joie l'emporteroit peu sur » notre douleur, si, pour surmonter » cette hydre, une *fâcheuse nécessité* » avoit forcé votre zele à recourir au » *fer & au feu*, comme on a été obligé » de faire dans les regnes précédens (1).

(1) Par ces mots de *fâcheuse nécessité*, & par ceux de *fer & de feu*, que les prédécesseurs de Louis XIV avoient été *obligés* d'employer pour combattre l'hérésie, l'Orateur n'entendoit pas sans doute les supplices abominables que François I & Henri II son fils avoient fait souffrir aux Hérétiques ; mais la guerre que les successeurs de ces Princes avoient été forcés de soutenir contre des sujets rebelles, & les tristes, mais justes châtimens dont ils avoient puni la rebellion. Les mots d'*armes sacrées* & de *victoires*, qu'on trouve dans la suite de ce Discours, prouvent que c'est uniquement de nos malheureuses guerres de Religion que le Prélat veut parler ici ; il seroit aussi atroce qu'absurde de supposer qu'il eût voulu autoriser en aucun cas la peine de mort contre des Hérétiques paisibles, & soumis à leur Souverain dans tout ce qui ne regardoit

» Nous ferions des vœux pour le suc-
» cès de vos armes sacrées, mais nous
» ne verrions qu'avec douleur cette
» guerre à la fois sainte & sanglante ;
» nous mêlerions nos voix aux ac-
» clamations publiques sur vos victoi-
» res, & nous gémirions sur un triom-
» phe, qui, avec la défaite des enne-
» mis de l'Église, envelopperoit la
» perte de nos freres «.

L'Abbé Colbert, lorsqu'il prononça ce Discours, n'étoit encore que Coadjuteur de Rouen : on assure qu'il eut recours à Racine pour composer sa harangue (1) ; mais on ne peut du

pas leur croyance. On ne peut en effet disconvenir, que si les Protestans avoient pris les armes sous les regnes précédens, c'étoit parce qu'on avoit voulu tyranniser leur conscience ; la guerre qu'ils faisoient à leur Souverain, étoit à la fois, si on ose le dire, le crime du Prince & des Sujets. Peut-être l'Abbé Colbert auroit eu la force de dire au Roi cette vérité, si le Monarque eût été disposé à l'entendre. Mais le temps de la dire, du moins avec fruit, n'étoit pas encore venu ; puisse-t-il l'être enfin aujourd'hui !

(1) Cette harangue se trouve aussi à la fin des *Mémoires sur la vie de Racine ;* ce qui donne lieu de croire qu'il en est l'Auteur.

moins refuser au Prélat l'honneur d'en avoir tracé le sujet, & consacré les principes en les adoptant. Puissent tous ses successeurs l'imiter dans la sagesse & la douceur de son zele ! Une autre réflexion que ce Discours nous suggere, c'est que les éloges qu'on y donne au Monarque sur la modération dont il usoit à l'égard des Hérétiques, prouvent que les vexations atroces, exercées depuis contre ces malheureux, étoient sans doute ignorées de ce Prince (1). Mais, supposé qu'il ait eu le malheur de consentir à cette détestable persécution, l'Abbé Colbert, en paroissant lui prodiguer les louanges sur *sa bonté* à l'égard des Protestans, lui donnoit une leçon importante & chrétienne, une leçon vraiment digne du Ministre d'un Dieu de paix, & faite pour être écoutée du fils aîné de l'Eglise. Un Orateur Philosophe, parlant à un Souverain qui eût été Philosophe lui-même, auroit pu ajouter à ces conseils de charité évangélique, la réflexion plus frappante encore de l'Empereur

(1) Voyez la Note XII sur l'Eloge de Bossuet.

Charles-Quint, qui, ne pouvant accorder deux montres, s'étonnoit d'avoir fait tant d'efforts, durant quarante ans de regne, pour accorder vingt millions d'hommes sur l'invocation des Saints & la Présence réelle.

L'Archevêque de Rouen étoit cousin-germain d'un autre Colbert, Evêque de Montpellier, qui s'est rendu fameux par son opposition déclarée à la *Bulle Unigenitus*, & qui par-là s'est fait dans l'Histoire Ecclésiastique une célébrité toujours assurée aux Chefs de parti; les Adversaires de cette Bulle l'appellent encore aujourd'hui, par reconnoissance, *le grand Colbert*, quoiqu'il ne puisse y avoir de *grand Colbert* pour la Nation, que le Ministre, oncle de ce Prélat, & dont la mémoire vivra plus long-temps que celle de toutes les querelles théologiques passées, présentes & à venir. Ce Ministre, que le Peuple voulut déchirer après sa mort (1), que les générations

(1) Sa famille délibéra pour savoir si elle iroit à son enterrement, craignant qu'il n'y eût pas de sûreté pour elle. Une femme du Peuple, qui avoit été voir son convoi, dit

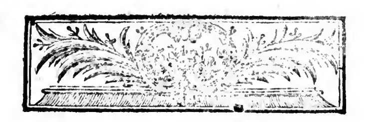
ſuivantes ont tant regretté, & que notre ſiecle recommence à accuſer de nouveau, fit de grandes fautes ſans doute; il eut des défauts; il eut peut-être des vices: mais il aima, il accueillit, il encouragea les Sciences, les Lettres & les Arts; il favoriſa en tout genre le progrès des lumieres; il anima le Commerce & les Manufactures; il fut ſur-tout tolérant & pacifique, également ennemi de la perſécution & de la guerre. S'il n'emporta pas dans le tombeau les regrets de ſon Maître, qui ne ſentit pas aſſez le malheur de l'avoir perdu, il y emporta la gloire du Prince & de la France; gloire qui, depuis la mort de Colbert, alla toujours en s'affoibliſſant, & qui finit par être cruellement éclipſée ſous ſes Succeſſeurs.

---

avec ſatisfaction : *Je viens de donner de l'eau bénite à Colbert, parce que j'ai ouï dire qu'elle fait ſouffrir davantage les damnés.*



THOMAS



THOMAS CORNEILLE,

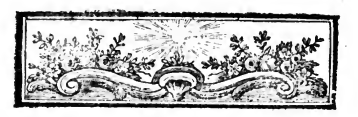
Né à Rouen le 20 *Août* 1625, *reçu à la place de* PIERRE CORNEILLE *son frere, le* 2 *Janvier* 1685, *mort le* 8 *Décembre* 1709 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE



ÉLOGE
DE LOUIS
VERJUS,
COMTE DE CRECI,

Conseiller d'Etat, Plénipotentiaire au Congrès de Ryswick, né en 1629, *reçu à la place de* JACQUES CASSAGNES, *le* 24 *Juillet* 1679, *mort le* 13 *Décembre* 1709.

LE talent de l'éloquence est un des principaux que doit avoir un Négociateur, & c'est à ce titre que l'Académie adopta M. le Comte de Creci. En effet, quoique l'éloquence de l'Orateur & celle du Négociateur doivent être fort différentes, elles doivent avoir néanmoins plusieurs qualités communes. Si la connoissance générale de

l'*homme* eſt néceſſaire à l'Orateur pour ſavoir exciter les paſſions qui conduiſent la multitude, le Négociateur doit avoir la connoiſſance particuliere *des hommes*, pour démêler les motifs ſecrets qui les déterminent, & pour les amener à ſon but; à cette connoiſſance, il doit joindre le talent rare de ſe montrer ſouple & liant, ſans compromettre la dignité de ceux qui l'envoient; de perſuader & de ſéduire même, s'il eſt poſſible, ſans jamais tromper; de ſavoir reculer à propos, pour gagner enſuite plus de terrein; d'employer enfin toutes les reſſources d'un art d'autant plus difficile à mettre en œuvre, qu'il manque ſon coup s'il ſe laiſſe appercevoir, & que, ſuivant l'expreſſion de Montaigne, *où eſt l'apparence de la fineſſe, l'effet n'y eſt plus* (1). Sans laiſſer voir jamais ni

(1) Il ne faut pas qu'un Négociateur s'expoſe au compliment cruel que firent les Hollandois, victorieux de la France, à un Plénipotentiaire François qui faiſoit avec eux trop d'abus de la parole; *Nous devons avouer*, diſoient-ils, *que M. l'Ambaſſadeur a bien fait ſes études.* Mais il faut que le Négociateur ſache faire à une ironie ſi offenſante, la ré-

adreſſe

adresse ni crainte à ceux avec qui l'on traite, on doit quelquefois, mais rarement & à propos, employer la force & l'audace, lorsqu'on veut amener à des vûes plus modérées les esprits échauffés & prévenus (1). Toutes ces qualités essentielles au Négociateur, doivent être secondées par beaucoup de netteté

ponse que cet Ambassadeur y fit, & qui valoit mieux que toute sa rhétorique préliminaire & ministérielle : *On voit bien*, Messieurs, *que vous parlez comme des gens qui ne sont pas accoutumés à vaincre.*

(1) Le Négociateur doit imiter, dans les momens décisifs, la conduite que tint en pareille occasion ce'ui dont nous venons de parler, & qui sut quelquefois faire un usage heureux de son éloquence : *Messieurs*, dit-il aux mêmes Hollandois qui, abandonnés par leurs Alliés, se montroient encore opposés à la paix, *nous traiterons chez vous, nous traiterons de vous, & nous traiterons sans vous.*

Ce Ministre n'observoit pas toujours une aussi juste mesure dans ses réponses. On prétend que ces mêmes Hollandois refusant de consentir à un article qu'il proposoit, & lui disant que l'*Europe* ne le vouloit pas, il répondit : *Et moi je le veux, & j'en suis la moitié*; & que, depuis cette rodomontade, les autres Négociateurs disoient en le voyant : *Voilà la moitié de l'Europe.*

& de justesse, soit dans la maniere de s'exprimer, soit dans celle d'écrire; il doit enfin, ce qui est peut-être plus difficile que tout le reste, s'oublier entiérement lui-même, pour n'avoir devant les yeux que l'avantage de la Nation qui lui a confié ses intérêts.

En traçant ce portrait d'un habile Négociateur, nous avons fait l'éloge de notre Académicien. Il avoit eu d'abord auprès de Louis XIV une place de Secrétaire du Cabinet, qui mettoit tous les jours le Monarque à portée de le sonder & de le juger. Ce Prince ne tarda pas à sentir que M. le Comte de Creci étoit propre à des emplois plus importans, & digne d'être chargé des plus grandes affaires. Il fut nommé Pénipotentiaire à la Diete de Ratisbonne, & le traité qu'il y conclut fit connoître la dextérité & les ressources de son esprit. Il avoit préludé à ce traité par d'autres moins considérables, mais qui avoient montré sa capacité & consommé son expérience dans l'art délicat des négociations. » Il possédoit (1)

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, Tome III, page 450.

» l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, & » particuliérement ce qui regarde le » Droit public, les traités entre les » Souverains, & leurs différens inté- » rêts. Ses dépêches avoient cette pré- » cision qui fait ne dire que ce qu'il » faut sur chaque sujet, & n'y rien » omettre de tout ce qui peut être » utile. Ses jugemens étoient sûrs dans » les conséquences qu'il tiroit de la » situation des affaires, & du carac- » tere des esprits. Il étoit doux, com- » plaisant, aimable dans la société; » qualités qui lui furent très-utiles pour » s'insinuer dans l'amitié & dans la » confiance des Princes & des Minis- » tres avec qui il devoit négocier..... » Les qualités d'Homme d'Etat n'obs- » curcissoient point en lui celles de » l'Homme de Lettres; elles servoient » au contraire à les mettre dans un » plus beau jour; il avoit un goût ex- » quis pour tous les Ouvrages d'esprit, » & il étoit lui-même fort capable d'en » produire «.

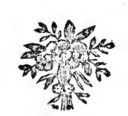
Tel est l'éloge que M. de *Callieres* lui donna en recevant M. le Président de Mesmes son successeur; cet éloge, qui expose & fait valoir les titres aca-

démiques de M. le Comte de Creci, étoit d'autant mieux placé dans la bouche de M. de Callieres, qu'il avoit pu connoître & apprécier par lui-même le mérite diſtingué de celui dont il parloit; car il avoit été nommé avec lui Plénipotentiaire au Congrès de Ryſwick, qui rendit la paix à l'Europe déchirée depuis dix ans par une guerre générale & cruelle. On ne ſauroit pourtant diſſimuler que les ſoins & l'habileté des deux Négociateurs ne trouverent pas leur récompenſe dans les ſuffrages du public. La Nation Françoiſe, qui parle & qui juge avec une légéreté ſi frivole, & qui, dans les malheurs de la guerre, crie ſans ceſſe après la paix, fronde enſuite preſque toujours cette paix tant déſirée, parce que ſon plus cher intérêt n'eſt pas d'être heureuſe & juſte, mais de décrier au haſard ceux qui la gouvernent; elle ſe montra preſque indignée de ce que ſon Roi, las de prodiguer ſi long-temps l'or & le ſang des Peuples, leur rendoit enfin le calme, à la vérité ſans perdre un village, mais auſſi (ce que peut-être il auroit toujours dû faire) ſans rien enlever à ſes voiſins. Cette Nation,

quoique toujours impatiente, comme les enfans, d'exhaler son humeur passagere, étoit trop pleine encore de l'ancien respect qu'elle avoit voué à son Roi, pour oser faire tomber sur lui ses murmures & ses satires ; elle s'en prit donc uniquement aux Négociateurs, & se dédommagea à leurs dépens des Epigrammes qu'elle épargnoit au Monarque. MM. de Creci, de Callieres & de Harlay, qui avoient signé cette paix si nécessaire & si désirée, » n'osoient, dit M. de Voltaire (1), se montrer ni à la Cour » ni à la ville ; on les accabloit de reproches & de ridicules, comme s'ils » eussent fait un seul pas qui n'eût été » dirigé par le Souverain «, & nous ajouterons, comme s'ils n'eussent pas fait réellement, par ce traité, l'opération la plus avantageuse & la plus glorieuse à la France. En effet, la paix de Ryswick, en prouvant à toute l'Europe la modération du Roi, lui ramena le cœur & la confiance du Roi d'Espagne Charles II, & prépara les négo-

(1) Essai sur le Siecle de Louis XIV, année 1697.

ciations qui mirent, quelques années après, la couronne de ce beau Royaume sur la tête de Philippe V. Auſſi, lorſqu'on vit le petit-fils de Louis XIV. nommé par le Roi d'Eſpagne héritier de tous ſes Etats, la même Nation qui avoit reproché aux Plénipotentiaires de Ryſwick d'avoir trahi l'honneur de la France, changea bientôt ſes reproches en éloges, & loua les mêmes Plénipotentiaires d'avoir préparé, par ce traité, la ſucceſſion à la Monarchie Eſpagnole. Mais les Négociateurs, contens d'avoir aſſuré la gloire & la puiſſance de leur Roi, furent auſſi peu touchés des louanges, qu'ils avoient été peu offenſés des ſatires, & ſurent mettre aux ſuffrages de la multitude le même prix qu'à ſes clameurs.





ESPRIT DE FLÉCHIER,

ÉVÊQUE DE NIMES,

*Né à Pernes dans le Comtat d'Avignon, le 10 Juin 1632, reçu le 12 Janvier 1673, à la place d'*ANTOINE GODEAU, *Evêque de Vence, mort le* 16 *Février* 1710 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE FLÉCHIER.

NOTE I, *relative à la page* 390, *sur quelques Ouvrages de la premiere jeunesse de* FLÉCHIER.

FLÉCHIER étant encore dans la Congrégation de la Doctrine Chré-

(1) Voyez son Eloge dans le Volume précédent.

tienne, professa la Rhétorique dans le Collége que ces Peres avoient à Narbonne. Sa qualité de Professeur, qui l'obligeoit à écrire beaucoup en latin, ne l'empêchoit pas de sentir combien il est difficile à un Moderne d'être supportable, après Cicéron, Virgile & Horace, dans une Langue qui n'existe plus. Il a exprimé sa maniere de penser sur ce sujet, dans un Poëme *latin* sur la mauvaise *Latinité moderne*, & fit tout ce qu'il put pour ne pas donner à la fois, dans ce Poëme, la critique & l'exemple. Obligé aussi, par le fastidieux devoir de sa place, de composer des Pieces de théatre latines, il en fit une dont le sujet étoit *Isaac*, ou *le Sacrifice non sanglant*, & à laquelle il donna le titre assez impropre de *Tragi-Comédie*, parce que l'Ouvrage ne lui paroissoit, disoit-il, ni comique par le sujet, ni tragique par le dénouement. Le mot de *Drame*, qui n'étoit pas encore inventé pour ces Pieces d'un genre équivoque & neutre, fût venu en cette occasion très-utilement à son aide.

Nous ne parlerons point d'un discours, aussi latin, qui n'étoit qu'un jeu

d'esprit, & qui avoit pour objet l'apologie de l'Araignée, *pro Araneâ*. Le jeune Professeur s'imagina que d'autres Auteurs s'étant, avant lui, tristement égayés à faire l'éloge de *Néron* & celui de *la Fievre*, il pouvoit aussi se permettre de prendre au moins la défense d'un insecte moins mal-faisant que ces deux fléaux de l'espece humaine; mais nous n'avons pas besoin d'assurer qu'il faisoit lui-même de cette plaisanterie le cas qu'elle méritoit.

Il se dédommageoit de ses compositions latines par quelques Ouvrages françois, quand il trouvoit l'heureuse occasion d'exercer de cette maniere ses talens naissans. Il fit devant les Etats de Languedoc l'Oraison funebre de Claude de Rebé, Archevêque de Narbonne. Ce discours, qu'il composa & qu'il apprit en dix jours, eut un très-grand succès, & cet heureux coup d'essai dut annoncer à l'Orateur le vrai genre de travail & de gloire auquel la Nature l'avoit destiné.

NOTE II, *relative à la page 392, sur un Ouvrage de* FLÉCHIER, *qui est peu connu.*

FLÉCHIER fut Précepteur du fils de M. de Caumartin, Conseiller d'Etat; & ce Magistrat ayant été nommé par le Roi l'un des Commissaires pour la tenue des *grands Jours* en Auvergne, le Précepteur & le fils l'y suivirent. On appelle *grands Jours* des Commissions extraordinaires, que le Roi établissoit autrefois pour aller dans les Provinces écouter les plaintes des Peuples, & faire justice; Commissions qui par malheur n'existent plus, quoiqu'elles n'aient pas cessé d'être nécessaires. Féchier écrivit une relation de ces *grands Jours* tenus à Riom en 1665. Elle contient une espece d'Histoire galante, qui prouve que tout sévere qu'il étoit dans ses mœurs, il entendoit assez bien le langage frivole propre à ce genre d'écrire. Dans cette relation des *grands Jours*, où l'Auteur semble avoir voulu égayer de son mieux

la tristesse du sujet, il parle de quelques harangues faites aux Magistrats, & dans lesquelles on assuroit que Saint Augustin & Saint Ambroise avoient prophétisé ce *grand événement :* on y comparoit au terrible jugement universel les jugemens séveres qui alloient être rendus. Comme la relation n'est imprimée qu'à moitié, nous ignorons quels furent ces jugemens séveres, dont le récit eût été plus intéressant qu'une Histoire galante & des harangues ridicules.

NOTE III, *relative à la page 394, sur les Oraisons funebres de* FLÉCHIER.

NON seulement l'Oraison funebre de Turenne effaça celle que Mascaron avoit prononcée ; la Nation sembla même placer un moment Fléchier à côté de Bossuet, qui cependant avoit déjà fait deux de ses Chef-d'œuvres en ce genre, l'Oraison funebre de la Reine d'Angleterre, & celle de sa fille. Mais si les Contemporains de ces deux Orateurs hésiterent quelques instans entre eux, ils

ſe réunirent bientôt pour préférer la ſublimité inégale de l'Evêque de Meaux à l'élégance continue, mais un peu froide, de l'Evêque de Nîmes.

L'Oraiſon funebre de la Dauphine & celle du Duc de Montauſier furent faites & prononcées à très-peu de temps l'une de l'autre. Auſſi Fléchier compoſoit-il avec une facilité extrême, & par-tout, ſur une table de pierre au fond d'un jardin, & au milieu d'un cercle. » On croit, diſoit-il, que je » compoſe avec peine & contention; » on ſe trompe. J'ai beaucoup travaillé » dans ma jeuneſſe, & j'ai mis tous » les momens à profit. Si la compo- » ſition me coutoit, il y a long-temps » que j'y aurois renoncé «.

Il n'y a pas dans les Oraiſons funebres de notre Académicien une ſeule expreſſion qui ne ſoit plus uſitée, à l'exception de la ſuivante, *ſans que je le die*, pour *ſans que je le diſe*. Le mot de *die* pour *diſe* eſt auſſi dans les Tragédies de Racine, qui écrivoit en même temps que Fléchier; ce qui prouve que *die* étoit alors fort en uſage.

ſerois, & qui ? s'il faut que je le dise ....
Ah! que vous auriez vu, ſans que je vous le dise (1)....

Fléchier ne ſe faiſoit aucun ſcrupule de prendre dans les vieux Sermonnaires toutes les penſées heureuſes qu'il y trouvoit, & dont il ornoit ſes diſcours ; c'étoient, ſi l'on peut parler

---

(1) Racine, quelque pur qu'il ſoit, l'eſt encore moins dans ſes vers, que Fléchier dans ſa proſe : car il y a dans Racine quelques autres expreſſions, à la vérité en petit nombre, qui ont vieilli comme la précédente ; *avant que partir* pour *avant que de partir*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, *avant de partir* ; *meurtri* pour *maſſacré* :

Allez, ſacrés vengeurs de vos Princes meurtris.

Offre, maſculin :

L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?

On trouve encore dans Racine, *ſais-je pas* pour *ne ſais-je pas*, qui ſe lit quelques vers auparavant. Il y a apparence que l'un & l'autre ſe diſoient alors, puiſque dans l'*Impromptu de Verſailles* (écrit en proſe) on lit, *ſavez-vous point ?* pour *ne ſavez-vous point ?* Cette façon de parler ſe trouve encore dans deux Comédies peu anciennes, l'*Enfant prodigue* & le *Philoſophe marié* ; mais elle paroît aujourd'hui proſcrite, au moins du genre noble.

ainsi, quelques morceaux de marbre qu'il tiroit d'un monceau de décombres, & qu'il savoit mettre en place. Il a emprunté d'un de ces Prédicateurs, mais exprimé bien mieux que lui, la belle comparaison, où, s'adressant à Dieu, il peint la colere divine allumée par l'iniquité des hommes, & retombant sur les plus illustres têtes. » Comme il s'éleve du sein des vallées » des vapeurs grossieres dont se forme » la foudre qui tombe sur les monta- » gnes, il sort du cœur des Peuples » des iniquités, dont vous déchargez » les châtimens sur la tête de ceux qui » les gouvernent ou qui les défendent «.

Avant de fouiller jusque dans ces masures où l'éloquence de la chaire s'étoit quelquefois cachée, Fléchier visita & parcourut avec soin les antiques & respectables demeures qu'elle habite, les Sermons & les Homélies des Peres de l'Eglise. Il en avoit fait un extrait fort étendu, qui a disparu à sa mort; peut être fût-il enlevé par quelque Orateur subalterne, qui n'en aura pas fait un aussi bon usage que lui.

Il estimoit fort Balzac, quant à l'har-

monie, mais nullement quant à l'enflure de son style. Il faisoit aussi quelque cas de l'Evêque du Bellay le Camus, Auteur de tant d'Ouvrages aujourd'hui oubliés; mais il lui trouvoit trop d'esprit, & une facilité dont cet Ecrivain avoit abusé. » C'est, disoit-» il, une source trop abondante & » mal ménagée; en la resserrant, en » la conduisant, on en auroit fait un » canal agréable & utile; il ne l'a em-» ployée qu'à des jets d'eau, ou l'a » laissée se répandre, & n'a fait qu'un » marais bourbeux «. Le ton de cette critique n'étoit pas lui-même exempt de censure.

NOTE IV, *relative à la page 405, sur le plat Auteur Richesource, Maître d'éloquence de* FLÉCHIER.

CE malheureux *Richesource* est nommé avec *Laserre* dans une des Réflexions de Despréaux sur Longin, comme un modele de galimatias & de bassesse de style. Le nom de *Laserre*, grace aux Satires de Despréaux, où il se trouve

encore, n'eſt pas tout-à-fait oublié. Mais la proſe de ce grand Poëte n'a pu faire vivre le nom de *Richeſource*. Ceux qui ſont avides d'anecdotes ſur les plus mauvais Ecrivains, en trouveront quelques-unes ſur ce dernier dans le Tome V des *Mélanges de Littérature* de M. l'Abbé d'Artigny. La principale leçon d'éloquence que donnoit Richeſource, conſiſtoit à enſeigner (comme il pouvoit) le moyen de s'approprier les traits des plus grands Orateurs, ſans s'expoſer à l'accuſation de vol. Il en donnoit des exemples ſur les Lettres de Balzac, qu'il imitoit en joignant à l'enflure de l'Auteur le ridicule propre à l'Imitateur. Son cours d'éloquence, qu'il faiſoit payer trois louis, étoit de trois mois, pendant leſquels il donnoit chaque ſemaine trois leçons de deux heures chacune. Voilà trois mois de ſottiſes payés bien cher. Quoiqu'il diſe dans la Préface d'une de ſes rapſodies, qu'il la met au jour à la priere du jeune Fléchier, dont il fait un grand éloge, on eſt bien tenté de penſer que cette prétendue priere & le Madrigal que Fléchier lui adreſſa, étoient autant d'Epigrammes que ce

Rhéteur avoit pris bonnement pour des éloges. Le ton du Madrigal semble le prouver ; car les vers en seroient bien détestables, s'ils étoient sérieux. Nous n'en citerons que les quatre derniers.

Cette éloquence nompareille
Que ton Livre fait voir avec tant d'appareil,
Donne aux Prédicateurs un secret sans pareil
De gagner les cœurs par l'oreille.

On raconte qu'un très-mauvais Ecrivain, étant allé entendre une des leçons de cet éloquent Richesource, s'approcha de lui à la fin de la séance, & lui dit en présence de tous ses Auditeurs : » Je viens, Monsieur, vous » rendre la justice qui vous est due ; » je croyois être le premier Ecrivain » de mon siecle pour le galimatias ; » vous venez de me détromper, & » de m'en faire plus entendre dans » l'espace d'une heure, que je n'en ai » imprimé durant toute ma vie «.

Un Maître de Rhétorique tel que Richesource, dont l'Ecole étoit encore très-fréquentée dans la jeunesse de Fléchier, prouve assez ce que nous avons dit pour excuser les défauts re-

prochés à ses Oraisons funebres, que lorsqu'il entra dans cette carriere, *les véritables loix de l'éloquence étoient encore bien peu connues*. Les Bossuet & les Bourdaloue ne tarderent pas, il est vrai, à se faire entendre; mais le secret de leur art n'étoit encore que pour eux. Un Ecrivain moderne qui a fait l'éloge de Fléchier, avoue même, en parlant *de ses Panégyriques des Saints*, que *dans ce genre il ne trouva point de modele à imiter*; que *la route qu'il suivit n'avoit été entrevue de personne avant lui, & que réduit à marcher* d'après son propre instinct (ce sont les termes de cet Auteur), *il créa lui-même sa méthode :* un tel aveu semble supposer, quoique ce ne soit pas l'avis du même Ecrivain, qu'en effet les vrais préceptes de l'éloquence étoient encore ignorés.



NOTE V, *relative à la page 405, sur les prétendus paralleles de Bossuet avec Corneille, & de* FLÉCHIER *avec Racine.*

SI l'on vouloit pousser plus loin encore que nous ne l'avons fait, le parallele ou plutôt l'opposition de Bossuet & de Corneille, on diroit que le Poëte raisonne avec plus d'esprit, l'Orateur avec plus d'ame, & que, si l'on peut parler ainsi, l'Orateur dans ses mouvemens est plus *Poëte*, & le Poëte plus *Orateur :* on pourroit ajouter que Corneille, sans jamais perdre son sujet de vue, s'affaisse & disparoît quand ce sujet ne lui fournit plus que des idées communes ; & que Bossuet ne tombe dans des écarts que pour vouloir ramener à son sujet tout ce qu'il saisit. Mais le résultat de cette comparaison sera toujours d'avouer que le sublime de Bossuet est très-différent de celui de Corneille, & que ces deux grands Hommes n'ont guere plus de ressemblance par leurs défauts que par leurs beautés.

M. Thomas observe dans son *Essai sur ses Eloges*, que *Mascaron annonça Bossuet, comme Rotrou avoit annoncé Corneille.* Ce rapprochement est aussi juste que bien vu. Mais quant au prétendu parallele que des Rhéteurs de Collége ont fait de Corneille à Bossuet, & de Fléchier avec Racine, il est pour le moins aussi ridicule que la comparaison tant reprochée à Fontenelle du jour à la beauté blonde, & de la nuit à la beauté brune (1).

(1) Un grand Aristarque moderne a pris la peine de faire un parallele plus ridicule encore du Lutrin & de la Henriade ; car il est aussi absurde de comparer ensemble la Henriade & le Lutrin, que l'Iliade & la Batracomyomachie. Cette sottise est attribuée à un Académicien, mort depuis peu d'années ; nous souhaitons, pour l'honneur de ses manes, qu'il n'en soit point coupable.



NOTE V, n°. 2, *relative à la p.* 408, *ſur la réception de Racine avec* FLÉCHIER *à l'Académie Françoiſe.*

RACINE, qui fut reçu en même temps que Fléchier à l'Académie Françoiſe, & qui en cette occaſion *s'éclipſa* devant le Prédicateur, ſe dédommagea quelques années après du peu de ſuccès qu'il avoit eu à ſa réception. Il fut chargé de recevoir Thomas Corneille à la place de ſon illuſtre frere. L'Auteur de *Phédre*, alors plus aguerri en préſence du Public, parut en ce moment tout ce qu'il étoit; le Diſcours qu'il fit eſt un des plus beaux qui aient été prononcés dans l'Académie; on le lit encore tous les jours, & on ne lit plus celui de Fléchier, qui eſt en effet un Ouvrage très-médiocre, peu digne même de la réuſſite momentanée qu'il obtint.

NOTE VI, *relative à la page* 410, *sur les Histoires de* FLÉCHIER.

ON a de Fléchier une excellente Lettre sur l'utilité de l'Histoire, & sur les talens propres à l'Historien. On pourroit lui reprocher de n'avoir pas suivi rigoureusement, dans son Histoire de Théodose, les regles qu'il a tracées lui-même sur l'impartialité & la vérité qui doivent être la premiere loi de l'Histoire; mais celle de Théodose étoit un Ouvrage de commande, plutôt fait pour instruire le Dauphin de ses devoirs, que pour lui tracer le vrai portrait du modele offert à son émulation. C'étoit une espece de *Cyropédie* écrite sous les yeux de Bossuet, & destinée sur-tout à faire du Prince un Monarque pieux & Chrétien. Il faut pardonner les imperfections de l'Ouvrage à la pureté de ces motifs.

L'Histoire de Ximenès, autre Ouvrage de Fléchier, rendit l'Auteur si célebre en Espagne, que la plupart de ses Ouvrages y furent traduits. Le Cardinal d'Estrées, que Louis XIV y avoit

envoyé auprès de Philippe V, dit que Fléchier lui avoit été fort utile en lui donnant ses avis.

Nous n'avons pas fait mention de quelques autres productions moins importantes dont il est l'Auteur, & sur lesquelles un Homme de Lettres, très-versé dans la Bibliographie, a bien voulu nous communiquer la note suivante. » Fléchier a non seulement publié le Livre *De casibus Virorum il-* » *lustrium* (*Des malheurs arrivés aux* » *Hommes illustres*), d'Antoine-Marie » GRATIANI, mais la Vie du Cardinal » Jean-François Commendon, du même » Auteur, qu'il a depuis traduite en » françois. Cette Vie latine de Commen- » don, par Gratiani, parut à Paris en » 1669, *in*-4°. avec une Epître dédi- » catoire à Jean-Jacques de Mesmes, » une Préface, & la Vie de l'Auteur » tirée de la *Pixacotheca* de J. N. » Erythræus (*Rossi*). L'Epître dédica- » toire est signée *Roger Akakia*, noms » que prit l'Editeur Fléchier, je ne » sais pour quelles raisons.

» GRATIANI, Auteur de ces deux » Ouvrages latins, publiés par Flé- » chier, étoit Secrétaire du Cardinal

» Commendon ; Clément VIII le fit
» Evêque de Camérino ; il mourut en
» 1611. Après sa mort, son neveu pu-
» blia (en 1624, à Rome) son Histoire
» de la Guerre de Chypre en latin ;
» le plus curieux de ses Ouvrages est
» intitulé : *De Scriptis invitâ Mi-*
» *nervâ, Libri* 20. Le Jésuite Jérôme
» Lagomarsini l'a publié avec des notes
» à Florence, en 1745 & 1746, en
» 2 volumes *in*-4° «.

NOTE VII, *relative à la page* 411, *sur la misanthropie du Duc de Montausier.*

LA Postérité eût ignoré le fameux Timon, si ses Compatriotes n'avoient été ni soigneux de l'aigrir, ni empressés de l'écouter ; & des hommes très-supérieurs à Timon, qui, pour se faire distinguer de leurs Contemporains, n'avoient pas besoin de jouer une singularité puérile, n'ont pas dédaigné d'ajouter cette charlatanerie si peu faite pour eux, à la juste réputation que leurs talens seuls étoient en droit de
leur

leur assurer. Diogene, voyant de jeunes Rhodiens superbement vêtus; *Voilà du faste*, dit-il; un moment après, il vit des Lacédémoniens qui portoient de mauvaises tuniques sales; *Autre espece de faste*, dit le cynique Philosophe, qui auroit mérité lui-même une semblable censure. Elle pourroit s'appliquer avec autant de justice à l'affiche de la misanthropie; ainsi que le mot de Socrate à un autre Cynique, Antisthene, qui affectoit de laisser voir en public son manteau déchiré: *Quand cesserez-vous*, lui dit le sage Athénien & le vrai Philosophe, *de nous montrer votre vanité?*

On trouvera dans l'Eloge de Despréaux, & dans une des notes sur ce même Eloge, quelques traits de l'humeur chagrine, & quelquefois peut-être un peu affectée, du Duc de Montausier; mais ce misanthrope si sévere & si inflexible, cet homme à qui ses amis appliquoient l'éloge donné à Vespasien, *Venerabilis senex*, & *patientissimus veri* (1), pourroit fournir

(1) *Vieillard vénérable, & ami de la vérité.*

une preuve remarquable, que la franchise la plus affichée ne résiste pas constamment à l'air de la Cour, à cet air que la vertu même la plus pure ne respire pas toujours impunément. Qu'on lise avec quelque attention la lettre que le Duc de Montausier écrivit au Dauphin son Eleve après la prise de Philisbourg, lettre qu'on a célébrée comme un modele de vérité & de noblesse; on y appercevra, si je puis parler ainsi, l'*uniforme* du Courtisan sous le manteau du Philosophe. *Monseigneur*, dit le Duc de Montausier au Dauphin, *je ne vous fais point mon compliment sur la prise de Philisbourg, vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon, & Vauban. Je ne vous loue point non plus de ce que vous êtes brave; c'est une vertu héréditaire dans votre Maison. Mais je me réjouis de ce que vous êtes humain, affable, généreux, faisant valoir les services d'autrui, & oubliant les vôtres.* Quand le Duc de Montausier disoit au fils de Louis XIV, *la bravoure est une vertu héréditaire dans votre Maison*, croyoit-il de bonne foi que tous les Bourbons, à l'exemple

de Henri IV & de Condé, eussent hérité de la valeur de Saint Louis ? Il savoit mieux que personne que cette phrase n'étoit qu'une formule d'adulation. On peut pardonner à Massillon d'avoir dit des Bourbons dans une *Oraison funebre ; Comme on ne doit pas les louer d'être nés Princes, on ne doit pas les louer d'être nés vaillans ;* mais l'homme *véridique* de la Cour devoit se piquer de l'être plus qu'une Oraison funebre. Il y a bien plus de véritable grandeur dans l'adieu si connu du Duc de Montausier au Dauphin, après l'éducation finie : *Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez ; si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, & je m'en consolerai.* Mais un trait où il a réellement montré du courage, c'est le discours qu'il osa tenir à Louis XIV au sujet de Madame Dacier, qui avoit auprès du Monarque le crime de n'être pas Catholique. Cette Savante, n'étant encore que Mademoiselle le Fevre, avoit dédié un Livre au Roi, qu'elle ne pouvoit lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un Prince qui ne voyoit point sans indi-

gnation un sujet assez téméraire pou être d'une autre Religion que la sienne Montausier seul, lui-même Protestant converti, brava ce danger ; il présenta Mademoiselle le Fevre au Roi, qui dit fort séchement au Protecteur, qu'il faisoit très-mal de se rendre l'appui d'une race proscrite ; que pour lui, il alloit défendre à tout Ecrivain Huguenot de lui dédier ses Ouvrages, & qu'il commenceroit par faire supprimer celui de Mademoiselle le Fevre. *Sire*, répondit le Duc de Montausier au Roi, avec une liberté à laquelle ce Prince n'étoit pas accoutumé, *est-ce ainsi que vous favorisez les talens & le mérite ? Et que vous importe que l'Auteur soit Catholique ou Protestant, pourvu que son Livre soit bon ? J'ose vous le dire avec vérité ; une superstition si puérile est bien indigne d'un Roi, & bien peu faite pour vous.* Il ajouta, qu'il alloit envoyer à Mademoiselle le Fevre cent pistoles de la part du Roi, & qu'il dépendroit de Sa Majesté de les lui rendre ou non....... O Montausier qu'êtes-vous devenu ?

Son austere & brusque véracité se manifestoit souvent contre les Minis-

tres même les plus accrédités. Voici le fragment d'une lettre qu'il écrivit sur un Ouvrage intitulé, *Relation de la conduite présente de la Cour de France*, écrit en italien, & traduit en françois.

» Il est aisé de juger que ce livre est » plutôt fait pour louer M. Colbert, » que pour célébrer les grandes actions » du Roi..... Il étoit inutile, pour » l'honneur de la France, d'étaler la » défaite de Gigery (1), & de dire que » cette affaire peut être mise en pa- » rallele avec les plus belles actions de » Sa Majesté. Nous n'avions pas besoin » que l'Auteur nous consolât, en nous » apprenant que Charles-Quint & » S. Louis avoient été aussi malheureux » que nous en Afrique. Je tiens donc » que cet Ecrivain a été loué de M. Col- » bert à juste prix, pour exalter digne- » ment ses fideles économies «.

Nous avons dit que cette rigueur stoïque s'étoit un peu relâchée dans sa lettre au Dauphin, après la prise de Philisbourg ; mais un fait que Madame de Motteville rapporte dans ses

(1) Expédition que Louis XIV fit faire en Afrique en 1664, avec peu de succès.

Mémoires (1), & que nous voudrions pouvoir révoquer en doute, répandroit des nuages bien plus fâcheux sur la probité inflexible dont le Duc de Montausier faisoit si durement profession. Il en résulteroit de deux choses l'une; que s'il étoit devenu le plus honnête homme de la Cour, il ne l'avoit pas toujours été; ou que le plus honnête homme de la Cour n'est pas toujours le plus honnête homme du monde; deux choses qui ne semblent pas incompatibles. Nous ne prétendons pas obliger nos Lecteurs à croire cette anecdote; nous prions seulement ceux qui chercheroient, d'après le récit affligeant de Madame de Motteville (2),

(1) Amsterdam, 1723, Tome V, p. 432.

(2) Nous n'en rapporterons que ce peu de mots, dans les termes même de Madame de Motteville. « La Reine-mere, me dit M. de » Montausier, est *bien plaisante* d'avoir *trouvé* » *mauvais* que Madame de Brancas ait *eu de* » *la complaisance pour le* Roi, *en tenant com-* » *pagnie à Mademoiselle de la Valliere*. Si la » Reine *étoit habile & sage*, elle devroit être » *bien aise* que le Roi *fût amoureux de Ma-* » *demoiselle de Brancas*, fille d'un homme » qui est à elle; car sa femme, sa fille & » lui, rendroient à la Reine-mere de bons

à tourner la vertu en ridicule, de se souvenir qu'il ne fut jamais sur la terre de vertu intacte & sans reproche; & que la plus sévere même paye toujours par quelque endroit un léger tribut à la foiblesse humaine, sur-tout quand elle a le malheur d'habiter la Cour. Si la vertu qu'affichoit le Duc de Montausier s'égara quelquefois, soyons plus indulgens à l'égard de cet homme de bien, qu'il ne l'a été lui-même à l'égard des autres, & n'oublions jamais le beau vers que dit le Grand-Prêtre dans *Olympie :*

Hélas! tous les humains ont besoin de clémence.

» offices auprès du Roi.... La Reine-mere, » me dit aussi Madame de Montausier, a fait » *une action admirable* d'avoir voulu voir la » Valliere. Voilà le tour *d'une habile femme;* » mais elle *est si foible*, que nous ne pouvons » pas *espérer* qu'elle soutienne cette action » *comme elle le devroit* «.



NOTE VIII, *relative à la page* 413, *sur l'Histoire des Papes.*

LA plupart de ceux qui ont écrit l'Histoire des Papes, ont affecté de les peindre par les côtés les plus odieux & les plus révoltans ; ils semblent n'avoir voulu montrer dans ces Pontifes que des Prêtres scandaleux, les uns par leurs mœurs, les autres par une irréligion qu'ils n'ont pas même craint d'afficher, & tous ambitieux, entreprenans, cherchant à soumettre les couronnes à la tiare, & le sceptre des Rois aux clefs de Saint Pierre. On leur fait un crime d'avoir abusé de la crédulité, de l'ignorance & de la superstition des Peuples, pour se rendre souverains & redoutables. Qu'on ne loue pas la délicatesse de leur conscience, à la bonne heure ; mais qu'on rende justice à leur habileté. Et n'ont-ils pas fait, en mettant à profit la sottise & la foiblesse humaine, ce que tout autre Prince auroit fait à leur place ? Combien de Monarques ont abusé,

pour le maintien du despotisme, de la maxime qui a retenti si souvent à leurs oreilles, *qu'ils ne tiennent leur autorité que de Dieu seul, & qu'ils sont sur la terre les images de la Divinité?* Un Philosophe qui écriroit l'Histoire des Papes, les présenteroit sous un jour, sinon plus favorable, au moins plus intéressant & plus vrai. Il les peindroit luttant contre la force & la puissance avec les seules armes que la Religion leur fournissoit, faisant trembler à ce seul nom les Empereurs & les Rois, n'ayant jamais perdu de vue, durant près de six siecles, le projet de se rendre souverains de Rome, & y étant enfin parvenus. Il les feroit voir protégeant les Sciences, les Lettres, les Beaux-Arts, la Philosophie même, autant que leurs prétentions pontificales pouvoient s'en accommoder; il montreroit vingt Papes de suite, constamment occupés à élever la magnifique église de Saint Pierre, le plus beau monument de l'Architecture moderne; bien différens des autres Souverains, qui presque tous se font une espece de gloire de laisser périr, ou même de renverser les monumens commencés

par leurs prédécesseurs. Quel Prince que Sixte-Quint ! Quel Monarque peut se vanter d'avoir fait durant un long regne, ce que le fils d'un paysan a fait en cinq années de Pontificat ? La grande coupole de Saint Pierre achevée, des obélisques immenses élevés dans Rome, un superbe aqueduc construit pour y porter des eaux, la Bibliotheque du Vatican établie par ses soins, l'Etat Ecclésiastique purgé des brigands qui le désoloient, la justice rendue avec autant d'exactitude que de sévérité ; enfin sept millions d'or qu'il laissa dans le trésor de l'Eglise, malgré les dépenses prodigieuses qu'il avoit faites pour embellir la Capitale du Monde Chrétien ? Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas eu jusqu'à présent un Historien digne de lui (1) !

» Il faut savoir, dit un Ecrivain célebre, estimer beaucoup de Papes, » quoiqu'on soit né à *Geneve* ou à *Londres* ; il faut se souvenir de ce que

(1) Il existe, dit-on, une vie de Sixte V, écrite en italien, & dans laquelle l'Auteur assure que ce Pape étoit Gentilhomme. Qu'importe sa naissance à la gloire de son Pontificat ?

» disoit le grand Côme de Médicis,
» qu'*on ne gouverne point des Etats*
» avec des *Patenôtres* «.

NOTE IX, *relative à la page* 414 *& aux suivantes, sur la vie épiscopale de* FLÉCHIER.

DANS le temps où Fléchier fut nommé à l'évêché de Lavaur, la Cour de France étoit brouillée avec le Pape, & le Pape refusoit aux Evêques des Bulles dont ils croyoient ne pouvoir se passer. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auroient pu faire, pour se dispenser d'aller résider dans son Diocese; il partit pour Lavaur, & y travailla jusqu'à l'arrivée de ses Bulles, sous le titre modeste de *Vicaire-Général du Chapitre.*

Transféré de Lavaur à Nîmes, il écrivit aux Consuls de cette derniere ville : » La Providence m'envoie sans
» doute parmi vous pour être votre
» consolateur & votre pere. Quel bon-
» heur pour moi, si je puis adoucir

» vos peines, éclairer vos esprits, ga-
» gner vos cœurs, & porter le calme
» & la paix dans des consciences en-
» core agitées «!

Il pensa périr sur le Rhône en allant à son diocese. » On dit, écrivoit-il à un » de ses amis, que j'ai couru un grand » danger; je l'ignore. Si l'on vous » mande que je suis noyé, n'en croyez » rien, & laissez demander mon évê- » ché à ceux qui le croiront vacant «.

Après avoir possédé quelque temps l'Evêché de Nîmes, il consentit que son diocese fût démembré, pour en former celui d'Alais dans les Cévennes, afin que les Protestans eussent plus d'instruction & de secours; car non seulement il n'avoit pas l'ambition qui aspire aux grandes places, il n'avoit pas même l'ambition plus séduisante de faire tout seul le bien, & d'enlever cet honneur à d'autres.

Les Protestans, que la dragonnade avoit rendus furieux, exerçoient par représailles d'affreuses cruautés contre les Catholiques. Ils massacroient les Prêtres, mettoient le feu aux églises, & portoient par-tout la désolation. Les Pasteurs épouvantés abandonnoient

leurs troupeaux ; les Religieuses même vouloient fuir de leurs cloîtres. Fléchier rassura les Religieuses, & encouragea les Curés ; mais en les encourageant, il excusa leurs craintes & compatit à leur foiblesse. *Nous ne voulons*, leur dit-il dans une Lettre pastorale, *ni blâmer votre retraite, ni la justifier ;* mais en même temps il les assure que le précepte de l'Evangile, *quand on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre*, n'est point fait pour eux dans les circonstances où ils se trouvent ; & par les éloges qu'il donne aux Curés qui, dans le péril, n'ont point abandonné leurs églises, on sent qu'il a besoin de toute la charité épiscopale pour pardonner aux Curés fugitifs.

Dans une lettre à l'Archevêque de Paris, Fléchier développe ses principes sur les moyens les plus efficaces pour convertir les Protestans. » Parmi » eux, dit-il, il en est qui nous disent, » quand nous les avons convaincus : » *Vous avez raison, mais il est fâ-* » *cheux de quitter la tradition de ses* » *peres*. Il est juste de *remuer un peu* » vous-ci, pour les faire rentrer dans

» l'unité. Plusieurs ne sont presque re-
» tenus que par des considérations hu-
» maines.... Il faut leur donner *une*
» *crainte* supérieure à celle des res-
» pects humains : ce devroit être celle
» de Dieu, mais du moins *celle des*
» *Puissances ordonnées de Dieu*.....
» Nous en avons même trouvé qui
» nous *ont prié de leur faire donner*
» *quelque amende pécuniaire*, n'osant
» se déclarer qu'à la faveur de quelque
» petite violence..... Il faut agir un
» peu par persuasion & par remon-
» trance, un peu par commandement
» & par *contrainte*. Je parle d'une
» *contrainte* qui soit plutôt une cor-
» rection qu'un châtiment, qui n'é-
» loigne & n'aigrisse pas ceux qui sont
» méchans, & qui n'inquiete pas
» ceux qui sont ou qui veulent deve-
» nir bons, qui les *pousse*, mais qui
» ne les *frappe* pas «.

Cette lettre nous paroît très-curieuse ; on y voit à chaque ligne le combat du *caractere* contre la *robe*, & du Prêtre zélé qui vouloit convertir, contre le sage indulgent qui craignoit de persécuter. Mais, malgré le sage & ses remords, la *robe* fait ici

son effet, comme dans la Comédie du *Procureur arbitre*.

Fléchier, quand il s'abandonnoit à la douceur de son naturel, tenoit à ses Curés un langage bien plus indulgent. » Nous vous avons donné, dit-» il dans une de ses Lettres pastorales, des regles de prudence & de » charité, pour ménager nos Freres er-» rans comme des vaisseaux fragiles, » pour leur adoucir le joug du Sei-» gneur & les réduire à une obéissance » raisonnable, retranchant toute bas-» sesse de vos bontés, toute amertume » de votre zele, toute passion & tout » intérêt de vos fonctions, pour les ra-» mener par des avertissemens pater-» nels, non par des reproches & des » menaces «.

Un homme respectable, justement attaché au nom de *Lamoignon*, qu'il honore par ses lumieres & ses vertus, croit l'Evêque de Nîmes plus coupable que l'Intendant Baville de l'intolérance & de la persécution tant reprochée à ce Magistrat. Mais que répondre au cri général & encore subsistant des Protestans de Languedoc, qui honorent la mémoire de Fléchier, ne ché-

riſſent pas celle de Baville ? Le fait ſuivant ne lui eſt pas plus favorable. » J'ai » demandé au Cardinal de Fleury, dit » M. de Voltaire, ce qui avoit prin- » cipalement engagé Louis XIV au » coup violent d'autorité qu'il exerça » par la révocation de l'Edit de Nan- » tes. Il me répondit que tout venoit » de M. *de Baville*, qui s'étoit flatté » d'avoir aboli le Calviniſme en Lan- » guedoc, où cependant il reſtoit plus » de quatre-vingt mille Huguenots. » Louis XIV crut aiſément, que puiſ- » qu'un Intendant avoit détruit la » ſecte dans ſon département, il l'a- » néantiroit dans ſon Royaume «. Ainſi Baville (au moins ſi l'on en croit cette anecdote) (1) fut l'inſtigateur de cette

(1) Cette anecdote n'a rien de ſûr; & quant aux Proteſtans du Languedoc, on conçoit que M. de Baville, exécuteur néceſſaire des ordres rigoureux de la Cour, a dû leur laiſſer des ſouvenirs plus fâcheux que M. Fléchier, dont la foible influence ſe bornoit à ſon petit dioceſe. Mais M. de Baville étoit-il l'inſtigateur de la perſécution ? C'eſt ce que nient ceux qui ont vu les titres qui peuvent ſeuls décider la queſtion. N'inculpons pas légérement les Hommes célebres. Quand on veut parler d'un Intendant digne d'être propoſé pour modele, c'eſt M. de

perſécution, dont il devint enſuite un des Miniſtres les plus zélés & les plus redoutables.

Fléchier, en ne voulant pas qu'on uſât de violence à l'égard des Proteſtans paiſibles, croyoit avec raiſon qu'il falloit oppoſer la force aux Proteſtans fanatiques qui avoient pris les armes. Cavalier, Chef de ces Fanatiques, vint à Nîmes après ſon accommodement avec le Maréchal de Villars. Mais le Prélat ne voulut jamais voir le deſtructeur de ſon troupeau. Il apprit avec plaiſir que Cavalier étoit parti pour l'Angleterre. *Ce vaiſſeau périra ſans doute*, dit-il, *étant chargé de tant de crimes.* Cet homme, ſimple garçon Boulanger, avoit en effet ordonné & exécuté *au nom de Dieu* les dévaſtations dont Fléchier avoit gémi, comme les Catholiques exerçoient *au nom de Dieu* les dragonnades. Le Maréchal de Villars fut envoyé dans les Cévennes pour faire la guerre à Cavalier; & ce Général célebre, qui devoit bientôt combattre & vaincre le Prince Eugene,

Baville qu'on cite. Voyez ce qu'en dit le Maréchal de Villars dans ſes Mémoires.

borna ſa campagne contre les Proteſtans à un traité de paix avec le Boulanger qui les commandoit. La guerre cruelle & malheureuſe que Louis XIV avoit alors à ſoutenir, l'obligeoit à cette humiliation ; &, ce qui ne fut guere moins fâcheux, les Proteſtans ſe plaignirent, non ſans raiſon, que les conditions du traité avoient été mal obſervées.

Le reſpectable Prélat donnoit aux ennemis de l'Egliſe l'exemple de la ſoumiſſion qu'il leur prêchoit. Quoique lié d'amitié avec l'illuſtre Fénélon, il publia un Mandement d'adhéſion à la Bulle qui condamnoit la doctrine quiétiſte de ce vertueux Archevêque ; mais en proſcrivant ſes erreurs, il parla de ſa perſonne avec les égards qu'elle méritoit, & que d'autres Prélats n'avoient pas eus pour lui. Il avoit fait plus que de rendre juſtice à la docilité de Fénélon, il l'avoit prédite. Les ames droites & pures ſe connoiſſent & ſe devinent, & le vertueux Fénélon fit, en cette circonſtance, ce que le vertueux Fléchier auroit fait à ſa place.

Obſervateur exact des Loix eccléſiaſtiques, Fléchier ne ſavoit ni les outrer

ni les affoiblir. Il avoit converti & baptifé un Juif, qui lui-même, on ignore par quelle raifon, baptifa enfuite un enfant *incognito*, &, pour ainfi dire, à petit bruit. Fléchier déclara l'enfant bon Chrétien malgré l'*incognito*. Mais plus févere fur le mariage que fur le baptême, il décida que le mariage d'un Proteftant avec une Catholique ne pouvoit être toléré dans l'Eglife Romaine ; & il expliquoit de fon mieux, en faveur de cette opinion, le paffage de Saint Paul, qui n'y paroît pas très-favorable, *que le mari infidele doit être fanctifié par la femme fidelle*. Nous ignorons ce que penfent aujourd'hui fur ce fujet les Prélats & les Théologiens modernes. Mais les Magiftrats de nos jours, qui fe piquent plus d'équité que de théologie, ont plus d'une fois déclarés bons & valides des mariages de cette efpece.

La prétendue croix miraculeufe dont nous avons parlé dans l'Eloge de Fléchier, & contre laquelle il donna une Lettre paftorale, avoit été érigée par un Berger que le Prélat fit fortir de fon diocefe. On ratiffoit le bois de cette croix comme une relique. » Ces

» morceaux, dit-il, séparés du tout, » ne sont plus que des morceaux de » bois, qui, ayant perdu le mérite de » la représentation des souffrances de » Jésus-Christ, ne sont dignes d'aucun » honneur «.

Dans cette même Lettre, il dit que les miracles ne doivent pas être *trop fréquens*, parce qu'ils seroient *inutiles*, ni *absolument nuls*, *afin que les nouveaux fassent croire les anciens*. Il parle avec beaucoup de sagesse de la dévotion qu'on doit apporter à cette croix. Il défend aux Curés d'attester les miracles, & aux filles d'y passer la nuit.

L'Evêque de Nîmes invitoit ses Chanoines à une vie laborieuse & réguliere, en leur rappelant la mauvaise idée que les gens du monde ont pour l'ordinaire des Chapitres. » Ils considerent » les Chanoines, leur dit-il, comme » des Ecclésiastiques sans emploi. Parvenus à une indolente oisiveté, on » les voit remplir dans un chœur des » chaises commodes, & joindre à » peine leurs voix aux Prêtres inférieurs » qui chantent pour eux les louanges » de Dieu. L'inutilité de leur vie forme » un triste préjugé contre la régularité » de leur conduite «.

Un de ces Chanoines, dit-on, lui représentoit que ses charités étoient immenses, & que sa bourse ne pourroit y suffire. Il lui fit à peu près la même réponse qu'a faite de nos jours Benoît XIV à de semblables représentations: *Si les pauvres vous entendent, ils nous demanderont nos équipages, nos meubles, nos Palais, comme un bien qui leur appartient; & que répondrons-nous?*

Fléchier s'opposa tant qu'il put à l'établissement d'un Opéra à Nîmes. Il y en eut d'abord un qui tomba, & les Acteurs furent réduits à l'aumône. La seconde troupe réussit mieux; le Prélat tonna contre ce spectacle, sans cependant employer les censures ecclésiastiques, mais seulement la priere: » Vous » aimiez, dit-il, à voir & à entendre » ces filles de Babylone qui chantent » les Cantiques de leur pays, & vous » échauffiez ces serpens à mesure qu'ils » vous piquoient «. Il se plaint de ce que les nouveaux convertis, qui, étant Protestans, n'alloient point aux spectacles, y alloient depuis leur conversion. » Vous n'avez, leur dit-il, oublié de » vos premieres loix que ce qu'elles

» avoient de bon «. Nous n'examinerons pas ſi, relativement aux préceptes & à l'eſprit du Chriſtianiſme, un Opéra peut être toléré dans une grande ville, comme un mal néceſſaire, & propre à en empêcher de plus grands; mais il faut convenir que le mal qui peut en réſulter pour les mœurs, devoit être plus ſenſible & plus à craindre dans une petite ville, & pouvoit avec quelque raiſon alarmer la ſollicitude épiſcopale.

NOTE X, *relative à la page* 426, *ſur la réponſe de* FLÉCHIER *à un Prélat orgueilleux.*

LA famille de Fléchier aſſure que l'anecdote du Marchand de chandelles, rapportée dans ſon Eloge, n'eſt pas exacte, & elle la raconte ainſi : Le pere de Fléchier avoit hérité de ſes ancêtres une petite terre qu'il cultivoit lui-même, & un moulin qu'il faiſoit valoir. L'orgueilleux Prélat dont nous avons parlé, & qui reprochoit ſi baſſement à Fléchier la noble indi-

gence de ſes ancêtres, lui dit un jour: *Avouez que votre pere auroit été bien ſurpris de vous voir ſortir de ſon moulin pour devenir Evêque. Je crains bien*, lui répondit Fléchier, *que ſi le vôtre avoit travaillé au moulin, vous n'euſſiez toute votre vie tourné la meule.*

Quoi qu'il en ſoit, cette réponſe de Fléchier rappelle le mot d'un autre Prélat à un diſtributeur des graces eccléſiaſtiques, qui le conſultoit pour ſavoir s'il pouvoit faire Evêque *ſans indécence* un Prédicateur qui avoit, comme Fléchier, des talens rares & une naiſſance peu diſtinguée. *Si je croyois que cela pût être mis en queſtion*, lui répondit celui qu'il conſultoit, *je jetterois tout à l'heure ma mitre & ma croix par la fenêtre.* Réponſe un peu militaire, mais que la queſtion méritoit, & que nous aurions craint d'affoiblir en l'adouciſſant. Un des plus fâcheux inconvéniens de notre adminiſtration & de l'eſprit qui ſemble la diriger, c'eſt que le mérite éminent, né dans la foule, ait ſi peu d'eſpérance d'arriver aux grandes places. Quelque peu empreſſé qu'il ſe montre de cher-

cher les honneurs (car nous parlons du mérite éminent & par conſéquent du mérite modeſte), quelque porté qu'il ſoit à préférer la médiocrité à la fortune, & la liberté aux chaînes, au moins ſeroit-il juſte de lui laiſſer l'honneur du choix, dont il abuſera d'autant moins qu'il en ſera plus digne.

NOTE XI, *relative à la page 427, ſur l'Académie établie à Nîmes par* FLÉCHIER.

FLÉCHIER ſe délaſſoit des ſoins pénibles de l'épiſcopat, en donnant aux Lettres qu'il avoit toujours aimées, le peu de momens que ſes devoirs lui laiſſoient. Il fut le Reſtaurateur, & presque le ſecond Fondateur de l'Académie qui ſubſiſte encore à Nîmes. Cette Compagnie, après avoir été d'abord, comme la plupart des Sociétés littéraires ſi répandues dans nos Provinces, une ſimple Académie d'éloquence & de poéſies, s'eſt rendue plus recommandable en ſe tournant vers les Sciences exactes. Comme il n'eſt point de Province

Province dans le Royaume, où la Physique & l'Histoire Naturelle n'offrent quelques particularités remarquables & qui lui sont propres, il n'en est point où une Société de Physiciens, d'Astronomes & de Naturalistes, ne puisse être utile, pourvu que cette Société y soit réduite aux seuls hommes vraiment capables de la composer. Des Académiciens médiocres seroient même plus utiles en ce genre, que des Académiciens demi-Beaux-esprits, à qui l'on ne pourroit trop répéter les vers si sages de Despréaux :

Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,
Ouvrier estimé dans un Art nécessaire,
Qu'Ecrivain du commun, & Poëte vulgaire.

Outre les objets d'Histoire Naturelle que le Languedoc offre aux yeux des Physiciens, la ville de Nîmes renferme encore plusieurs antiquités dignes d'occuper une Compagnie savante, entre autres, la fameuse maison carrée. Un des Membres les plus distingués de l'Académie de Nîmes, M. Séguier, Correspondant de celle des Belles-Lettres de Paris, a tâché de

deviner l'inſcription qui étoit à la façade de cette maiſon ; il a eſſayé de rétablir les lettres d'après la diſpoſition des clous qui les attachoient, & qui reſtent encore à la friſe ; & quoiqu'il ne fût peut-être pas impoſſible d'imaginer d'autres inſcriptions différentes de celle-là, qui n'eſt indiquée que d'une maniere aſſez vague par la diſpoſition des clous, les recherches de M. Séguier ſur ce ſujet ſont très-ingénieuſes, & font honneur à la ſagacité de cet Académicien.

Fléchier, Membre de l'Académie Françoiſe, & voulant donner du relief à celle de Nîmes, obtint de la premiere de ces deux Compagnies, qu'elle voulût bien s'aſſocier la ſeconde ; la cérémonie s'en fit ſolennellement dans une Séance publique de l'Académie Françoiſe, le 30 Octobre 1692, par un Diſcours que prononcerent les Députés de l'Académie de Nîmes, & auquel répondit M. de Toureil, Directeur. Fléchier avoit déſiré vivement cette aſſociation, dans l'eſpérance des grands avantages qu'il en attendoit pour les Lettres. Il ſeroit à ſouhaiter que ſes eſpérances euſſent été accomplies,

NOTE GÉNÉRALE

Sur quelques faits racontés dans l'Eloge de FLÉCHIER.

NOUS avons avancé, d'après le témoignage de plusieurs Avignonois très-dignes de foi, que les ancêtres de Fléchier, réduits à une honorable indigence, avoient été contraints de faire le commerce pour subsister. La famille, encore existante de ce vertueux Prélat, convient du peu de fortune de ses aïeux; mais elle assure qu'ils n'ont jamais fait le commerce, ayant toujours pris & porté le titre de *Noble homme.* C'est aux Généalogistes à nous apprendre le sens précis de cette expression, sur-tout dans certaines Provinces. Nous nous en rapportons entiérement à eux sur ce sujet, ainsi que sur les titres produits par cette respectable famille. Il est au moins très-certain que la mere de Fléchier, sœur du Général des Doctrinaires, Hercule Audifret, étoit fille

d'un Marchand du Comtat ; ne feroit-il pas possible de tout concilier, en supposant que son mari, pere de Fléchier, s'associa pour le commerce avec son beau-pere, qui vraisemblablement étoit un Commerçant peu aisé, puisqu'il maria sa fille à un homme sans fortune ?

Nous sommes bien éloignés de vouloir disputer à MM. Fléchier le titre de *Noble* auquel ils prétendent ; mais si nous rapportions en détail tout ce qui nous a été dit à ce sujet (1), il en résulteroit au moins qu'on ne peut

---

(1) On nous avoit assuré, 1°. que le pere de Fléchier n'a pas pris la qualité de *Noble* dans l'extrait baptistere de tous ses enfans ; que Ménard en fait la remarque dans son *Histoire de Nîmes* ; & que d'ailleurs le titre de *Noble* est fréquemment usurpé dans le Comtat par des gens qui ne sont pas Gentilshommes : 2°. que Pithon-Curt, dans son *Nobiliaire du Comtat*, où il est très-indulgent sur la Noblesse, ne parle point des Fléchiers : 3°. que si Fléchier, (depuis Evêque) avoit été Gentilhomme, il n'auroit pas pris l'emploi dérogeant de Secrétaire de M. Talon, aux grands Jours d'Auvergne : 4°. que Pierre Fléchier, un des aïeux du Prélat, ne prend aucune qualification dans son contrat de mariage, ni

nous accuser avec justice d'avoir cru trop légérement les faits que nous avions d'abord avancés sur la naissance de l'Evêque de Nîmes. Contens de nous être justifiés du reproche qu'on pourroit nous en faire, nous renvoyons nos Lecteurs au témoignage des habitans du Comtat sur cette famille, qui d'ailleurs a si peu besoin de noblesse pour être illustre.

---

dans d'autres actes, & qu'il avoit été dernier Consul de Perne, charge occupée *par le Peuple*, (c'est l'expression dont on s'est servi); 5°. que Fléchier passoit, dans le pays, pour fils ou petit-fils d'un Marchand de chandelles, & que ce fait avoit même été imprimé sans réclamation. Voilà bien des titres pour notre apologie.

Fin du Tome II.



